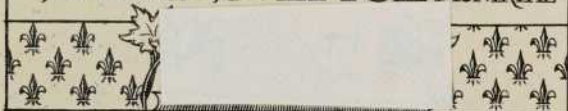
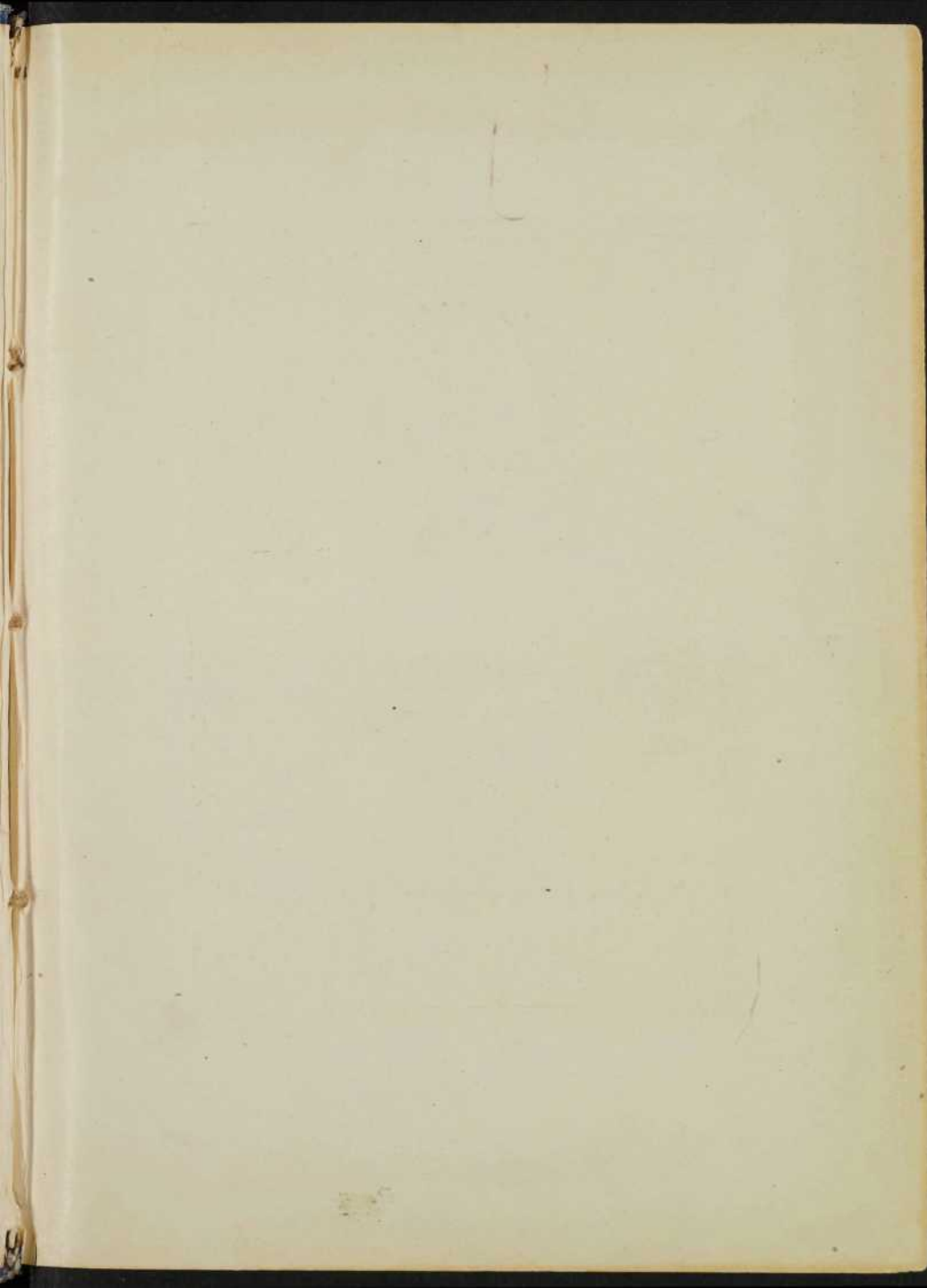
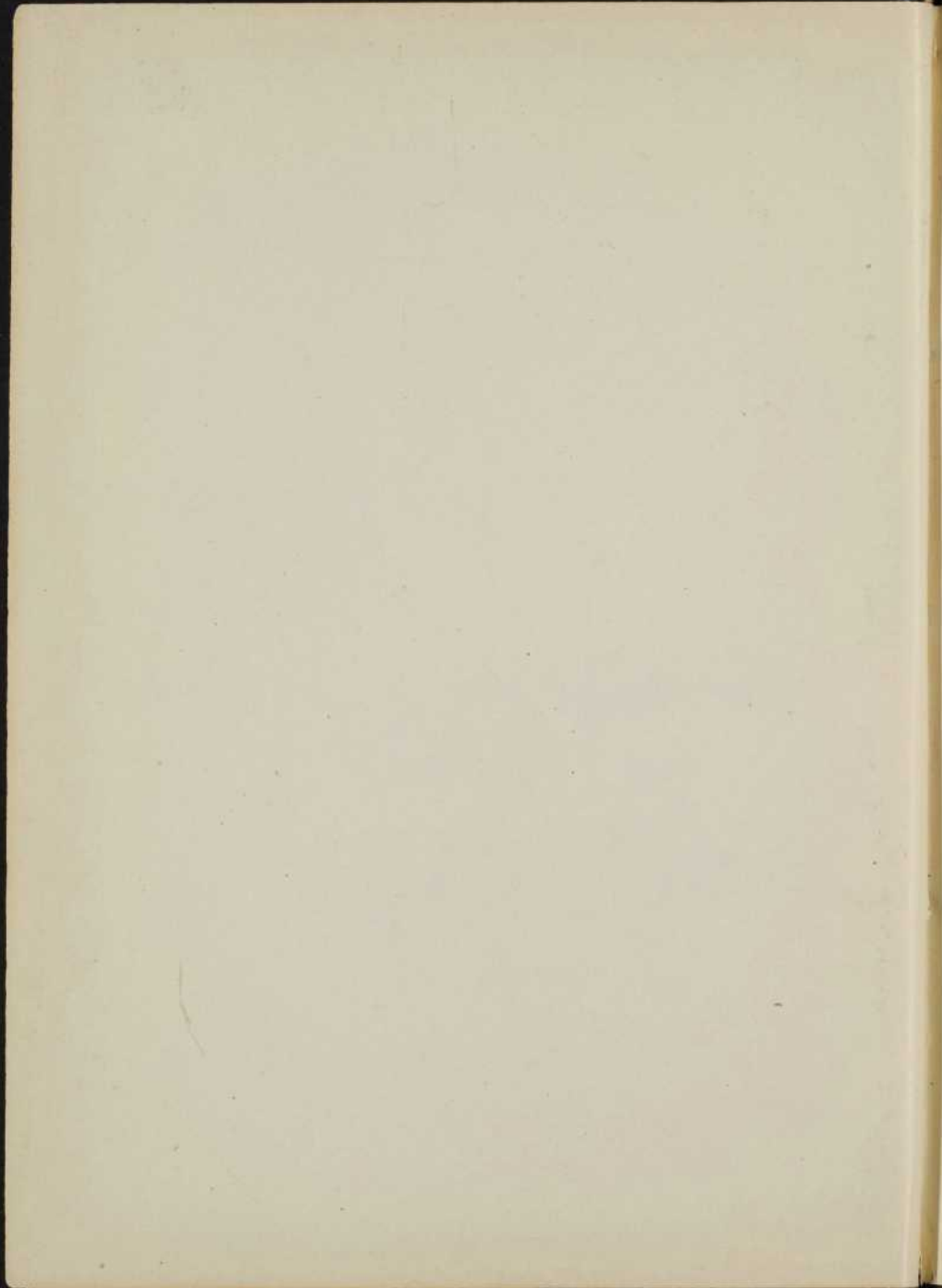
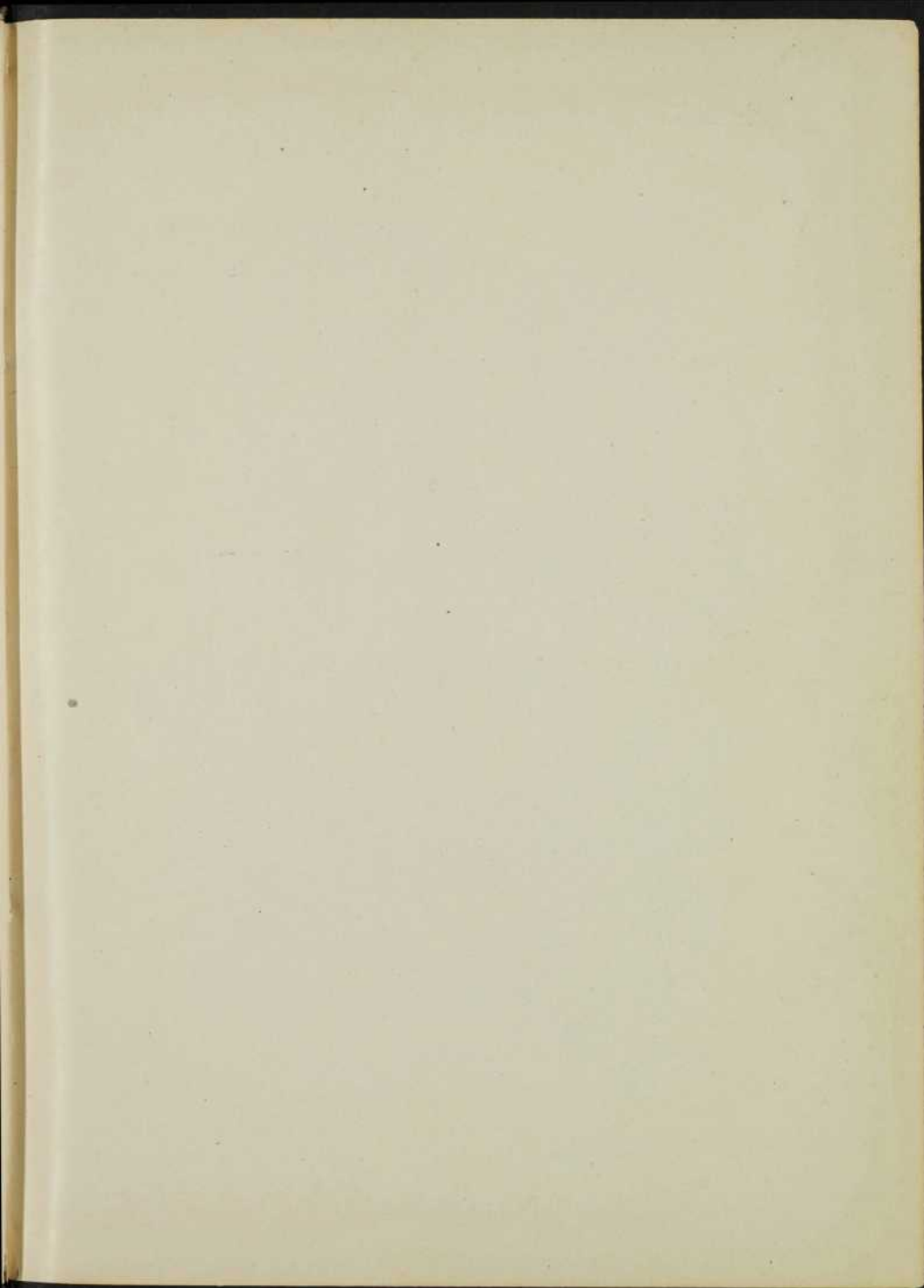


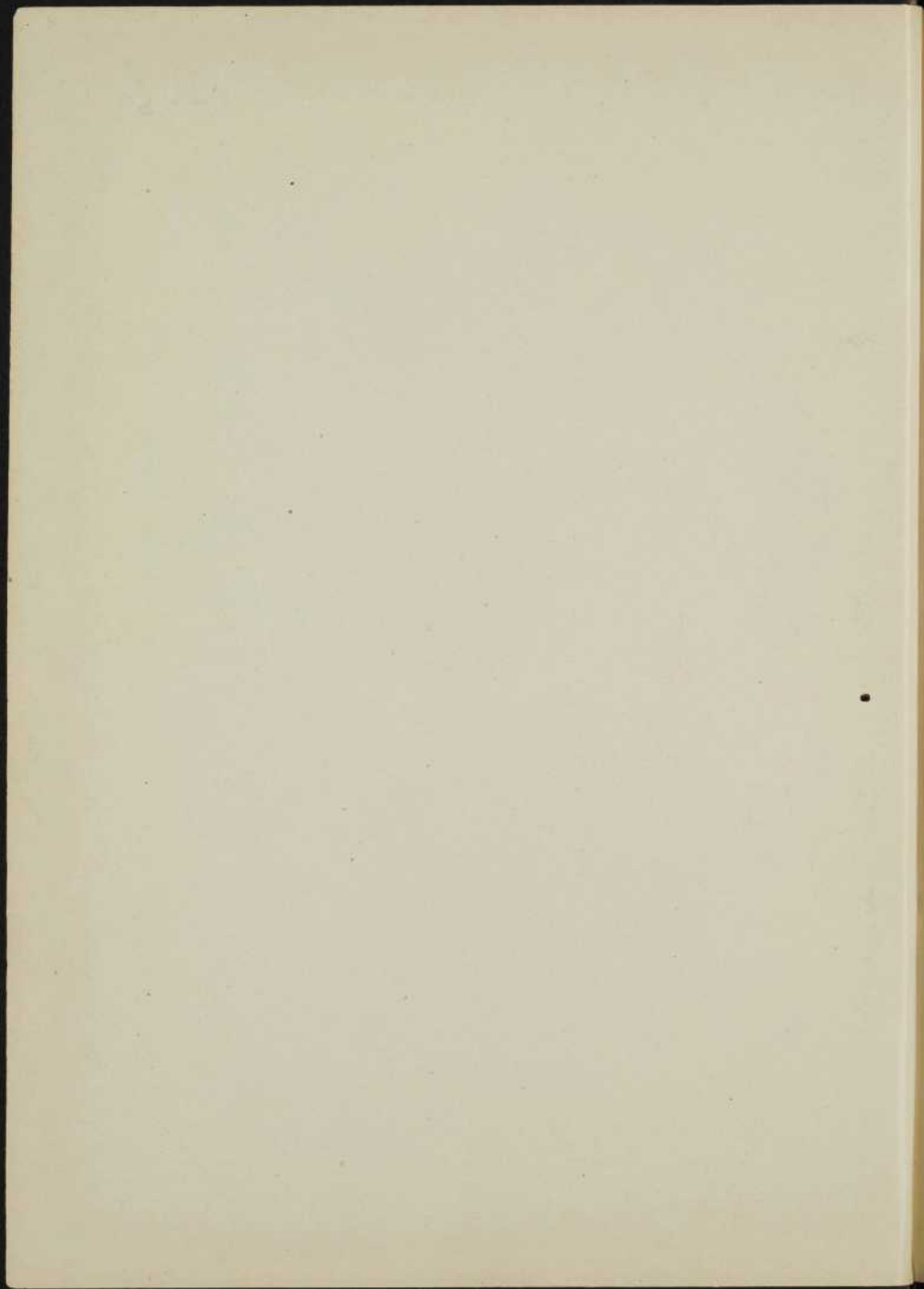
BIBLIOTHEQUE
SAINT-SVLPICE MONTREAL

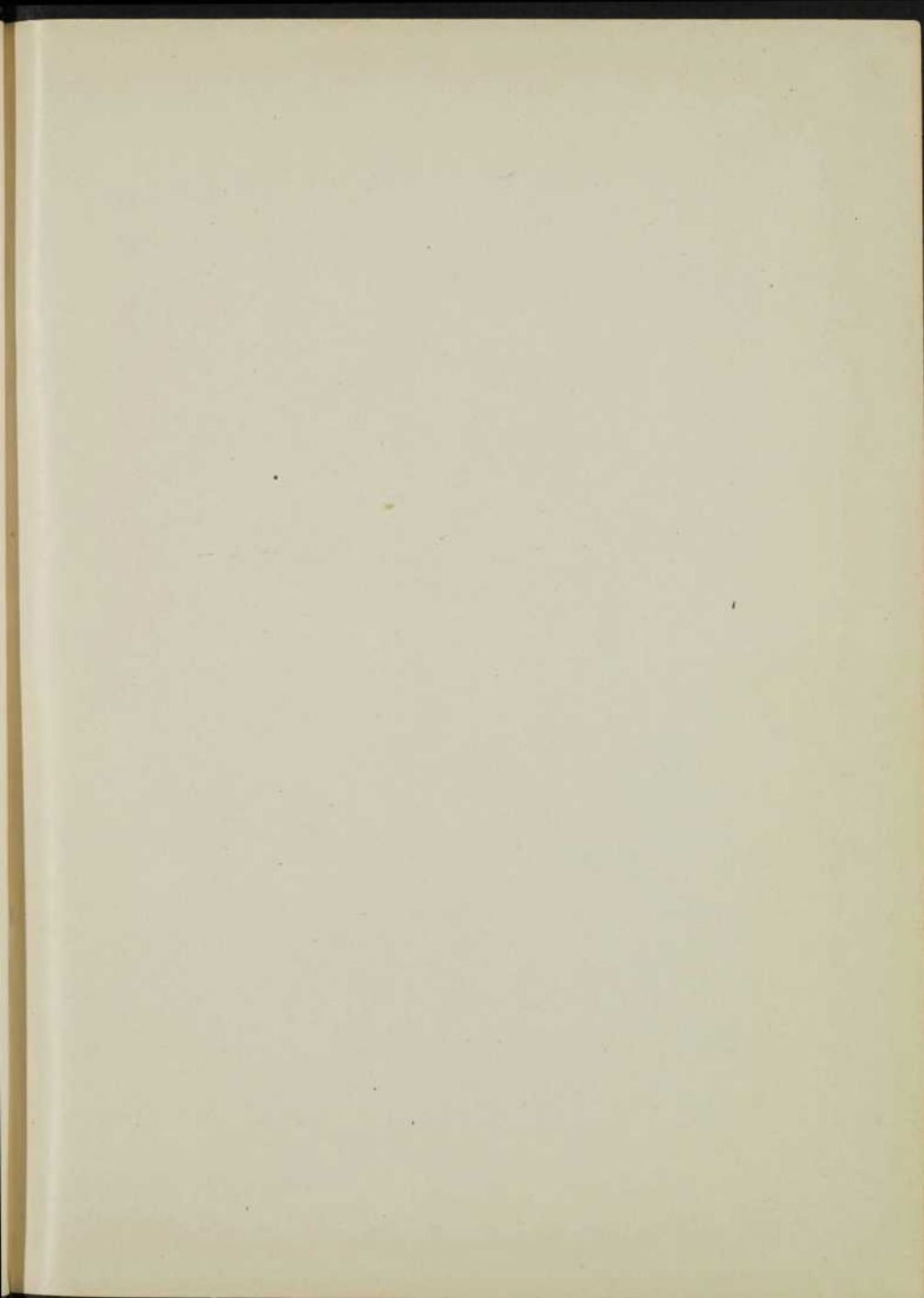


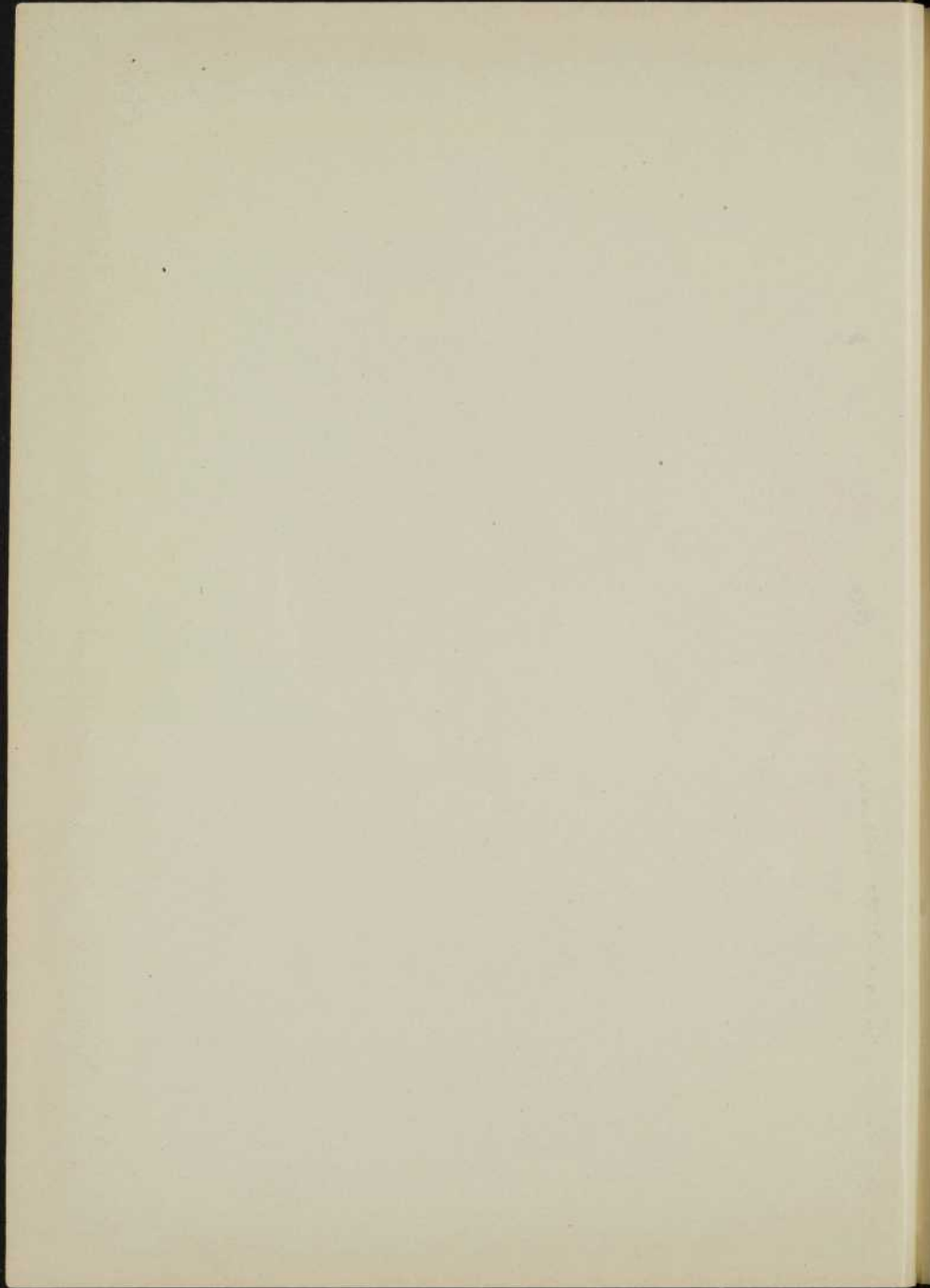














KAMOURASKA
(1674-1948)



L'ÉGLISE ACTUELLE DE KAMOURASKA

**La quatrième, construite entre 1914 et 1916, d'après les plans de
l'architecte Jos.-P. Ouellet.**

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

ALEXANDRE PARADIS, P.M.É.

KAMOURASKA

(1674-1948)

« Honore ton père et ta mère
afin que tes jours soient prolongés
dans le pays que Jéhovah, ton
Dieu, te donne » (*Exode*, XX, 12).

- I — Le Berceau de Kamouraska (1674-1791)
II — Le centre actuel (1791-1948)
III — Les dix-sept paroisses filiales
IV — Les églises de la paroisse,
par Gérard MORISSET

L'ouvrage est enrichi de 19 appendices et de
64 gravures.

QUÉBEC 1948

Nihil obstat: Ernestus CAD. DUMAIS,
Censor ad hoc deputatus.

Imprimi potest: Edgar LAROCHELLE, P. A.,
Supérieur Général de la Société des Missions Étrangères *
Pont- au, 21 février 1948.

Imprimatur: G.-S. GRANDBOIS, P.A., V.G.
Quebeci, die 24a Februarii 1948.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

EN VENTE

- 1° au Presbytère de Kamouraska, P. Q.
2° chez M. Arthur Massé, 2082, Chemin Ste-Foy, Québec.
3° chez l'auteur, Probation des Missions-Étrangères, 2186,
Chemin Ste-Foy, Québec.
4° dans les principales librairies.
Prix l'unité: \$1.90; par la poste, \$2.00.
La demi-douzaine: \$9.50; par la poste \$10.00.

N. B. 1.— Les personnes qui donnent \$2.00 et plus pour
aider à la restauration du Berceau de Kamouraska recevront
le volume gratuitement.

2.— Tous les bénéfices provenant de la vente du
volume seront employés à la restauration du Berceau de
Kamouraska.

Présentation

Chers amis,

Sur le bord du chemin de l'Anse, à un mille et quart à l'est du village de Saint-Louis-de-Kamouraska, se dressait depuis cent cinquante ans une petite croix de bois.

Jusqu'en 1945, qui savait que cette petite croix vermoulue, perdue au milieu des hautes herbes, pouvait marquer un endroit historique ?

C'est alors que, dans une série d'articles publiés dans le Supplément de l'Action Catholique en mai 1945 et en juin 1946, monsieur l'abbé Alexandre Paradis, descendant des tout premiers pionniers et prêtre de la Société des Missions Étrangères de la province de Québec, souleva le voile de ce mystère, et nous apprit que cette petite croix indiquait bien l'endroit d'un berceau, le Berceau de Kamouraska, celui de tout un peuple.

« Ici, écrivait-il, de 1692 à 1791 fut le centre civil et religieux de Kamouraska et de tout un pays. Ici s'élevèrent deux humbles églises où, pendant environ quatre-vingt-trois ans, se renouvela l'auguste sacrifice du Calvaire. Ici encore deux presbytères ont abrité les héroïques prêtres de cette période de fondation, à la fois curés de Kamouraska et missionnaires d'une immense région s'étendant à un moment donné jusqu'à Rimouski.

« Ici enfin, et dans le cimetière, et dans l'enceinte de la deuxième église dont on ne devine plus que les fondations, mêlés à la glèbe et sans qu'aucun signe n'indique leur nom, attendent la résurrection les restes d'environ treize cents amis du bon Dieu, les pieux et saints ancêtres d'une population qui habite non seulement le Kamouraska actuel et les paroisses voisines, mais encore tous les coins du Canada et des États-Unis ».

C'était ce seul berceau, centre de 1692 à 1791, d'une activité prodigieusement féconde, que l'abbé Paradis voulait faire alors revivre. Et il le fit réellement revivre. Par lui, nous étions transportés au jour lointain du 14 juillet 1674 pour assister à la naissance de la seigneurie, avec la concession par Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, à Olivier Morel, déjà seigneur de La Durantaye, d'un territoire de « trois lieues de front le long du fleuve Saint-Laurent — deux au dessus de la rivière Kamouraska et une au dessous — sur deux lieues de profondeur avec les îlets devant les dites trois lieues ». Nous voyions la seigneurie s'arpenter et les lots se border; les pionniers venir se fixer et les routes s'ouvrir; les églises, les presbytères et le cimetière s'ériger avec l'arrivée des premiers curés.

Après avoir établi combien ce premier centre de Kamouraska devait être cher à notre piété filiale et à notre fierté patriotique, l'auteur déplorait l'état d'abandon où il se trouvait et sollicitait, de la part de tous les descendants

éclairés des pionniers, l'aide nécessaire à sa restauration et à son entretien.

Les yeux s'ouvrirent et la réponse se fit prompte.

Pour solliciter les secours et entreprendre les premiers travaux, mon digne prédécesseur, M. l'abbé Onésime Lamonde, décédé en juillet 1946, fondait le « Comité du Berceau de Kamouraska », composé des membres suivants: Monsieur le Curé de Kamouraska, président, le R. P. Alphonse-E. Langlais, O.P., M. l'abbé Alexandre Paradis, P.M.É., MM. Arthur Massé, arpenteur-géomètre, et Isidore Bérubé, marchand.

Les dons aussi vinrent sans tarder, quelques-uns très substantiels. Actuellement environ cent trente descendants et amis des pionniers de Kamouraska ont répondu à l'appel.

Fort de l'intérêt manifesté pour le mouvement, le Comité alla de l'avant. Le travail, retardé un moment par le décès du regretté M. Lamonde, avance sûrement. A date, les parties de terre, où avaient été bâtis les deux presbytères et la deuxième église, passées avec le temps en des mains étrangères, ont été récupérées à des conditions faciles et tout le terrain a été nettoyé des broussailles qui l'embarraçaient. Une croix, déjà prête, sera plantée le printemps prochain. Deux plaques commémoratives, dons de la Commission des Monuments historiques, sont arrivées et attendent le beau jour où elles seront dévoilées, jour que nous voudrions prochain et qui réunira, nous y comptons, tous les fils et amis de Kamouraska.

Le comité, que vous avez peut-être été tenté, et non sans raison, de croire enseveli lui-même dans le petit cimetière de l'Anse, reste donc bien vivant et actif.

Et voici qu'il vient de faire un grand pas. Aux généreux bienfaiteurs du Berceau de Kamouraska, il avait promis une brochure contenant les articles déjà parus dans l'Action Catholique, plus un résumé très sommaire des principaux événements qui ont eu lieu dans la paroisse depuis 1791 à nos jours. La promesse est de beaucoup dépassée. Au lieu d'une brochure de cent pages se limitant aux origines, il vous présente un volume de quatre cent vingt pages, abondamment illustré, relatant l'histoire complète de Kamouraska. Le style simple et clair ainsi que les abondantes divisions permettent de suivre sans fatigue la trame des multiples événements qui se sont suivis depuis près de deux cent soixante-quinze ans.

KAMOURASKA est vraiment l'histoire complète de la seigneurie et de la vieille paroisse. Cette histoire ne s'arrête plus à 1791 mais s'étend jusqu'à 1948. Les principaux événements civils et religieux y sont rapportés, avec documents à l'appui, disséqués, analysés, encadrés dans l'histoire générale du pays. Les seigneurs, les curés, les pionniers et les citoyens marquants passent devant nos yeux avec leur caractère et le rôle qu'ils ont joué.

KAMOURASKA est plus qu'une monographie paroissiale. L'ouvrage embrasse les dix-sept paroisses qui en ont été

détachées depuis 1791, et même un peu toutes celles qui se trouvent dans l'immense territoire desservi longtemps par le curé de Kamouraska. Elle est enfin l'histoire des ancêtres de ces 80,000 descendants qui aujourd'hui sont dispersés au Canada et aux États-Unis.

C'est une histoire véridique: l'auteur n'avance rien qu'il ne prouve par une documentation de tout repos, abondante, ignorée même jusqu'à nos jours, documentation qu'il ne craint pas de nous communiquer.

C'est une histoire instructive: les documents sont comparés entre eux, les principaux faits dégagés, les conclusions mises en vedette.

C'est une histoire passionnante: après la lecture de chacune des quatre parties qui composent le volume et du riche appendice qui leur fait suite, nous aimons davantage ce coin du pays qui nous a vus naître et grandir, ces champs qui ont été défrichés et cultivés par nos ancêtres, cette église de notre enfance et de notre vieillesse, ce cimetière où dorment ceux de qui, après Dieu, nous avons tout reçu.

Monsieur l'abbé Paradis, le Comité du Berceau de Kamouraska se fait un honneur de présenter votre volume. Il a le ferme espoir que les idées, semées par vous, produiront bientôt et pour longtemps des fruits de vie.

En son nom, au nom de tous les paroissiens et de tous les fils éloignés de Kamouraska, nous vous disons un cordial merci. Grâce à vous Kamouraska a son histoire: son présent s'enrichit d'un long passé et acquiert du coup une no-

blesse singulière. Grâce encore à votre œuvre d'amour, nous serons plus fiers de notre héritage et plus fidèles à marcher sur les traces de nos ancêtres.

Ce 2 février 1948.

*ALBERT FORTIER, ptre,
curé de Kamouraska.*

DÉDICACE

À Dieu, à l'Église, aux pasteurs et aux pionniers de Kamouraska, à leurs milliers de descendants, nous dédions ces humbles pages.

Nous les offrons encore à notre mère, comptant quatre-vingt-cinq ans le 15 mars, qui nous a appris à soulever notre chapeau et à faire une courte prière lorsque, enfant, nous passions timide devant le cimetière délaissé du Berceau de Kamouraska.

Québec, 2 février 1948.

Alex. PARADIS, P.M.É.



OBSERVATOIRE SUR KAMOURASKA ET SUR L'INFINI

**A l'extrémité ouest de la paroisse de Saint-André,
sur la route nationale No 1.**

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

INTRODUCTION

Pourquoi ce livre

En 1674, Frontenac concédait à Louis-Olivier Morel de La Durantaye la seigneurie de Kamouraska et, en 1695, y arrivaient les premiers colons. Le premier événement se passait il y aura deux cent soixante-et-quinze ans en 1949 et le second, depuis deux cent cinquante ans en 1945.

Le premier centre civil et religieux de cette historique région n'est pas le village actuel mais bien un coin de terre, situé à environ un mille et quart au nord-est de ce dernier, le long du grand chemin de l'Anse. Là furent bâtis deux églises et deux presbytères, là attendent la gloire de la résurrection les restes des treize cents pionniers, ancêtres d'environ quatre-vingt mille Canadiens français vivants de nos jours. Jusqu'à 1791, ce coin fut aussi l'avant-poste le plus avancé de la civilisation sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'est de la Rivière-Ouelle. Et pourtant, de nos jours, ce sanctuaire unique, dont nous devrions être si fiers, est presque oublié et trop délaissé.

Il y a trois ans, à l'invitation de feu l'abbé Onésime Lamonde, curé de Kamouraska, qui voulait le restaurer convenablement, nous publiions, dans le Supplément de l'Action Catholique, quelques pages sur les principaux événements dont ce sanctuaire avait été le centre jusqu'à 1791, cela en vue d'attirer l'intérêt et les souscriptions nécessaires au succès

de l'entreprise. Le regretté pasteur en fut si satisfait qu'il nous demanda de continuer cette histoire jusqu'à nos jours, « afin, disait-il, d'intéresser d'avantage la génération actuelle ».

L'ouvrage ne devait d'abord être qu'une brochure; mais les documents sont venus si nombreux, si captivants, si riches de leçons que, malgré notre souci constant d'abrèger, nous n'avons pu nous résigner à en priver les paroissiens de Kamouraska et tous les descendants des pionniers. Et voilà comment la brochure est devenue un volume de quatre cent vingt pages et que ce volume, tout en demeurant incomplet, ose modestement croire faire revivre le passé de Kamouraska.

Ce que nous en attendons

Le but des premières publications était d'intéresser non seulement les paroissiens actuels de Kamouraska mais encore tous les descendants des pionniers à la restauration du berceau religieux de l'Anse. Maintenant l'horizon s'est élargi. A travers tous ces événements, dont Kamouraska a été le théâtre depuis plus de deux cent cinquante ans, apparaissent clairement la paternelle bonté de Dieu, toujours en éveil, la sollicitude constante de l'Église envers ses enfants, le dévouement continu de ses pasteurs, la foi agissante de nos pères à tous, des humbles qui travaillaient dur et ne croyaient faire rien d'extraordinaire, qui avaient leurs faiblesses sans doute, mais qui bâtissaient grand et solide parce qu'ils observaient les lois du Créateur.

KAMOURASKA veut donc être un hymne de reconnaissance envers Dieu, son Église et nos pieux ancêtres; il veut encore apprendre la fidélité au service de notre Père des Cieux. La reconnaissance, fleur suave, honore celui qui la cultive et dispose le bienfaiteur à de nouvelles largesses. La fidélité aux vertus de nos ancêtres reste le plus sage moyen d'assurer à notre patrie la paix et la prospérité dont elle jouit maintenant, alors que d'autres nations, autrefois puissantes, sombrent aujourd'hui dans l'anarchie et le désespoir, pour avoir mis de côté le Maître suprême et ses lois paternelles.

Après avoir parcouru ces pages, le lecteur se retrouvera-t-il avec ces deux sentiments plus forts dans son cœur? Si oui, l'auteur sera pleinement satisfait.

Il ne se demandera même plus si le Berceau de Kamouraska sera restauré ou non. Il en sera certain. Cela s'imposera comme une nécessité. Par pitié filiale tous voudront y prendre part, paroissiens de Kamouraska et ceux de toutes ses paroisses filiales, descendants des pionniers établis un peu partout au Canada et dans le pays voisin. Car l'histoire de Kamouraska est plus que celle d'une localité: elle englobe une immense région et étend des ramifications bien loin sur le continent.

Les principaux collaborateurs

Malgré tous nos efforts il eut été impossible de mener seul ce travail à bonne fin, à cause du manque de ressources et du

peu de temps à notre disposition. Mais la Providence, c'est manifeste, ne nous a pas ménagé des collaborateurs généreux. Nous nous devons de nommer les principaux.

C'est d'abord le regretté M. l'abbé Onésime Lamonde, curé de Kamouraska, décédé en juillet 1946. Il nous a pressé de le commencer et a fourni les premiers secours. Presque tous les renseignements pris dans les livres de la fabrique de Kamouraska nous viennent de lui.

Par sa sympathie soutenue, par des travaux particuliers à sa profession, comme aussi par sa générosité, M. Arthur Massé, arpenteur-géomètre, nous a aussi bien soutenu et réconforté. Pendant un certain temps nous nous sentions tous deux presque seuls à poursuivre le but fixé.

Depuis des années, M. Louis-J. Pelletier nous était cher pour son empressement à nous envoyer des copies des documents, conservés au Palais de Justice de la Rivière-du-Loup, sur nos ancêtres et sur Kamouraska. En écrivant ce livre nous avons dû recourir souvent à lui, au point d'abuser. Jamais sa bienveillance ne s'est démentie.

A M. Gérard Morisset, attaché honoraire des Musées Nationaux de France, directeur général de l'enseignement du dessin dans la province de Québec, membre de la Société royale du Canada, le compétent directeur de l'Inventaire des Oeuvres d'art de la province de Québec, nous devons non seulement des conseils sûrs dans la préparation du

volume et à peu près toutes les photos de première valeur qui l'illustrent, mais encore l'article intitulé Les Églises de Kamouraska, article pour lequel il était tout désigné en raison de son goût sûr et de ses connaissances techniques. Nous nous estimons favorisé d'avoir obtenu son concours.

M. Antoine Roy, archiviste de la Province de Québec, digne successeur de son père, M. Pierre-Georges Roy, nous a fourni généreusement des documents de première valeur. Comment oublier son toujours bienveillant accueil?

Depuis son installation comme curé de Kamouraska, M. l'abbé Albert Fortier, ne nous a pas ménagé ses peines et ses recherches pour permettre de terminer l'entreprise. Même sa libéralité a été mise fortement à contribution: sans lui le volume n'aurait pu atteindre les pages qu'il compte. Grâce enfin à sa largeur de vue, la restauration espérée du Berceau de Kamouraska deviendra bientôt une agréable réalité.

La Commission des Monuments historiques a fait don de deux plaques, d'une valeur de \$175.00 chacune, qui seront bientôt installées au premier centre religieux de la paroisse. Nous les devons d'abord à son sympathique président, monsieur R.-A. Benoit, greffier du Conseil Législatif.

Messieurs les Curés des dix-sept paroisses filiales de Kamouraska ont répondu avec empressement à nos demandes de renseignement sur chacune de leur paroisse; leur aide et

l'intérêt qu'ils ont marqué pour l'entreprise furent un vif réconfort.

Ces collaborateurs de premier plan peuvent compter sur notre profonde gratitude pour leur aide jamais trop appréciée.

Enfin un cordial merci aux quelque cent trente personnes qui, à date, ont souscrit, les unes très généreusement, pour la restauration du Berceau de Kamouraska et l'impression de ce volume. Leur générosité nous a fait comprendre combien ils apprécient les deux entreprises et a été un puissant stimulant à l'effort ardu qu'il nous a fallu soutenir jusqu'à la fin.

Les références

Nous avons tenu à écrire, en un style à la portée de tous, une œuvre vraiment historique: aucun fait n'est avancé sans document à l'appui. Dans cette vue les références sont nombreuses. Il y en a de deux sortes.

Les unes, accidentelles, en chiffres arabes renvoient au bas de la page.

Les autres, en lettres majuscules, désignent les sources fréquemment consultées et qu'il eut été trop long de signaler chaque fois que nous y avons puisé. En voici la clef explicative:

A: Archives de la fabrique de Kamouraska: registres, livres de comptes, documents divers, correspondance;

- B: Archives de la province de Québec, *conservées au Musée provincial;*
- C: *Pierre-Georges Roy*, Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, *avec, au besoin, référence à l'année et à la page;*
- D: *Pierre-Georges Roy*, Bulletin des Recherches historiques, *avec, au besoin, référence à l'année et à la page;*
- E: Archives judiciaires de Québec, *conservées au Palais de Justice de Québec;*
- F: Archives judiciaires de la Rivière-du-Loup, *conservées au Palais de Justice de cette ville.*
-

Les grandes dates de Kamouraska

- 1674.— La seigneurie de Kamouraska est accordée à Olivier Morel.
- 1692.— Arpentage de la seigneurie.
- 1694.— Concession du lot sur lequel est situé le Berceau de Kamouraska.
- 1709.— Premier curé et première église.
- 1714.— Érection canonique de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska.
- 1727-1735.— Construction de la deuxième église.
- 1749.— Construction du deuxième presbytère.
- 1790.— Mgr Hubert approuve le déplacement du centre religieux sur son site actuel.
- 1791.— Premier démembrement: érection de la paroisse de Saint-André.
- 1791-1793.— Construction de la troisième église.
- 1813.— 5,495 âmes dans la paroisse.
- 1818.— Départ de Mgr Provencher pour Saint-Boniface.
- 1847-1849.— Construction du presbytère actuel.
- 1850-1857.— Les Frères des Écoles Chrétiennes enseignent au village.
- 1852.— Arrivée des religieuses de la Congrégation Notre-Dame.
- 1851-1883.— La Cour Supérieure siège à Kamouraska.
- 1914-1916.— Construction de l'église actuelle.
- 1946.— La restauration du Berceau de Kamouraska commence.

PARTIE I

Le Berceau de Kamouraska

(1674-1791)¹

CHAPITRE I

KAMOURASKA

Origine du mot.— Limites de la paroisse et de la seigneurie.— Description.— Richesses naturelles.— Indiens.— Dans l'attente.

Origine du mot

Lorsque, le 15 juillet 1674, Frontenac concédait à Olivier Morel, déjà seigneur de La Durantaye, une autre seigneurie à trente lieues en bas de Québec, il la désignait dans les termes suivants: « trois lieues de terre de front le long du fleuve St-Laurent, savoir: deux lieues au-dessus de la rivière appelée Kamouraska et une lieue au dessous ».

Kamouraska, nos pères ont trouvé ce nom si sonore et si joli qu'ils l'ont gardé pour désigner d'abord la sei-

1. La paroisse de St-André fut séparée de celle de Kamouraska en 1791; en 1792 les habitants de St-André perdaient leur droit de banc à Kamouraska; en octobre 1793 permission était donnée de commencer les offices divins dans la nouvelle église de Kamouraska, celle bâtie sur le site actuel. Entre ces trois dates nous choisissons la première pour marquer le terme de la période dite celle du **Berceau de Kamouraska**.

gneurie, puis le village, enfin un comté. Dans les actes notariés allant jusqu'à 1730, il s'écrit tantôt Kamouraska, tantôt Camouraska; on lit même une fois Caps Mouraska. Mais à partir de cette date, il revient définitivement à sa première orthographe.

Il n'y a pas à en douter, le mot nous vient des Indiens. Il veut dire quelque chose, car l'enfant des bois donne aux lieux un nom qui les décrit. Mais que signifie-t-il? Là-dessus, deux opinions: celle de Mgr L.-F. Laffèche, deuxième évêque des Trois-Rivières, et celle du Père de Charlevoix, S. J. Selon le premier, Kamouraska est un mot algonquin qui veut dire: *il y a jonc au bord de l'eau*. Mgr Laffèche décompose ainsi ce mot: « *akân* », *au bord de l'eau*, et « *ayashaw* », temps indéfini du verbe « *askaw* », qui se forme en changeant *a* en *aya*. D'où, « *A Kamouraska* »: *il y a jonc au bord de l'eau*.^{1a} Selon le second, Kamouraska est ainsi appelé « du nom de certains Rochers qui s'élèvent considérablement au-dessus de l'eau »².

Charlevoix, qui faisait pour le roi de France un voyage d'investigation à travers les colonies d'Amérique, a séjourné peu longtemps dans la Nouvelle-France, n'a certainement pas appris les langues sauvages, ni ne s'est rendu à Kamouraska: il n'a pu avancer cette affirmation que par ouï-dire. Mgr Laffèche au contraire avait du sang indien

1^a. Pierre-Georges ROY, *Les noms géographiques de la province de Québec*, p. 217.

2. DE CHARLEVOIX, S. J., *Journal d'un voyage dans l'Amérique Septentrionale*, tome 5, p. 218.

dans les veines et une connaissance sérieuse des langues indigènes, pour avoir été missionnaire dans l'Ouest canadien de 1844 à 1856. Son avis a donc notre préférence, d'autant que, dans la concession de 1674, il ne faut pas le perdre de vue, la rivière porte déjà ce nom, et l'on sait combien le jonc ou foin de mer est long dans son voisinage. Sans doute les sauvages qui la fréquentaient ne pouvaient que le remarquer et dire: « *Kamouraska* »: *il y a jonc au bord de l'eau*. De là il n'y avait qu'un pas pour attribuer ce nom imagé à la rivière et la distinguer ainsi des autres de la région.

Limites de la paroisse et de la seigneurie

La paroisse actuelle de Kamouraska est bornée au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par les paroisses de Saint-Denis et de Saint-Philippe, au sud par celle de Saint-Pascal, à l'ouest par celle de Saint-Germain. Elle ne mesure que cinq milles et tiers de l'est à l'ouest, contre environ trois milles sur sa limite ouest et moins de deux milles sur sa limite est. Mais jusqu'à 1791, date de l'érection canonique de la paroisse Saint-André, elle avait deux lieues de profondeur et six lieues de front, comprenant les seigneuries de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage. A l'est, sa limite correspondait à peu près à la route montant du bas de la paroisse de Saint-André au village de Saint-Alexandre; à l'ouest, elle se rendait tout près de la route reliant les villages de Saint-Denis et

de Saint-Philippe. De plus, son curé desservait par voie de mission tous les colons établis à l'est, jusqu'à la Rivière-du-Loup, parfois jusqu'aux Trois-Pistoles et Rimouski, et même pendant un certain temps ceux du Madawaska. Les paroisses actuelles suivantes se trouvent donc en tout ou en partie dans les limites de la première paroisse de Kamouraska: Saint-André, Saint-Alexandre, Saint-Joseph, Sainte-Hélène, Saint-Germain, Saint-Pascal, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Philippe et Saint-Denis.

Quelques-unes de ces dernières ont à leur tour donné naissance à des filiales. D'autres, plus nombreuses encore, ont surgi dans l'immense territoire dont le curé de Kamouraska a été longtemps le missionnaire. De toutes Kamouraska peut se regarder comme la mère et l'aïeule très féconde et très glorieuse, d'autant qu'en grand nombre les fils de ses pionniers ont concouru à leur naissance et à leur progrès.

Revenons à la seigneurie de Kamouraska. L'acte de concession de 1674 lui donnait deux lieues en profondeur par trois de front, soit deux à l'ouest de la rivière Kamouraska et une à l'est. Le 13 octobre 1713, Henry Hiché, seigneur du temps, lui ajoutait quarante arpents du côté est, par un accord avec la veuve de Soulange, seigneuresse de l'Islet-du-Portage. Cela portait, à l'est, ses limites à celles connues de nos jours, c'est-à-dire à la partie haute de la Pointe-Sèche et un peu à l'est de la route montant

du rang « Missisipi »^{2a} au village de Sainte-Hélène; à l'ouest tout près de la route Saint-Denis-Saint-Philippe; au sud. aux cantons Woodbridge et Bungay.

Description

Le tout représente un territoire de soixante-trois milles carrés. Le paysage, le sol, les ressources naturelles y sont très variés. En général, du nord au sud, c'est, près du fleuve, un chapelet de basses collines, puis une large plaine dominée par un plateau, le tout limité par la série des montagnes aux noms évocateurs de montagne à Cotton, montagne à Pelourde, montagne de « Missipé ». En arrière, le terrain arable reprend et monte lentement, en coteaux arrondis, jusqu'à ses limites.

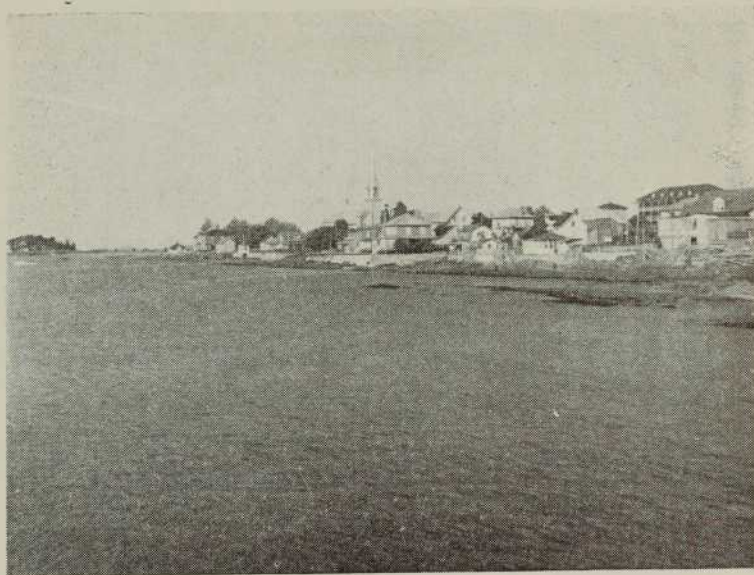
Dans la plaine et sur le plateau, le sol, composé de terreau noir, de glaise et d'argile, est d'une richesse proverbiale et se prête bien à la grande culture et à l'élevage. Au sud des montagnes, le terrain plutôt sablonneux convient mieux aux cultures sarclées, tout en demeurant intéressant pour la grande culture.

Aujourd'hui les terres cultivées représentent les quatre-vingtièmes de la seigneurie et font fort bien vivre leurs propriétaires. Cette situation n'est pas d'hier. Dès 1813, l'arpenteur Bouchette³, faisant la topographie et

2^a. L'orthographe de ce nom varie avec les documents: on trouve Missisipi, Missipé, Mississipi, etc.

3. Joseph BOUCHETTE, *Relevé topographique du Bas-Canada, fait vers 1813.*

A



LE VILLAGE ET « LA MER » NE PEUVENT SE QUITTER

(Voir page 238)

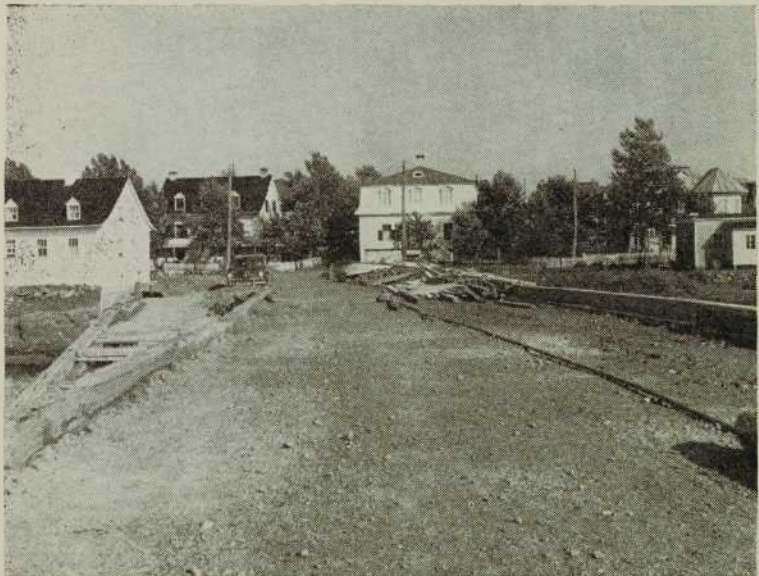
(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

Rapprochez les gravures A. B. C. dans l'ordre indiqué et vous aurez la partie est du village de Kamouraska, vue du quai.

B



C



l'inventaire des richesses de la province, était frappé par le développement exceptionnel de la seigneurie et l'aisance de la population. Cela s'explique par cette fécondité du sol, jointe à l'esprit progressif des gens, fils des pionniers qui avaient longtemps dû compter sur leurs seules initiatives pour tenir et prospérer.

Bouchette, encore en 1813, signale la beauté exceptionnelle du village de Kamouraska, déjà bien achalandé à cette époque lointaine comme lieu de villégiature; nous y reviendrons à la fin de cet ouvrage. Pour le moment notons, avec le même, que ce charme de la nature ne se limite pas au seul village de Kamouraska, il s'étend à toute la région. Enumérons quelques points d'où le coup d'œil est particulièrement enchanteur: les sommets des montagnes à Cotton, à Pelourde, de « Missipé »; le deuxième rang de Saint-Germain (côté est) et de Sainte-Hélène, les routes qui descendent de Saint-Bruno à Saint-Pascal et de Saint-Pascal au village de Kamouraska. De tous ces points, la vue s'étend sur des rangs de maisons coquettes, des champs aux cultures variées, des îles escarpées semées dans un fleuve à la surface toujours changeante, fermé au nord par la ligne abrupte des Laurentides. En hiver, le paysage devient plus sévère mais demeure singulièrement beau, avec les sommets des montagnes et les forêts de conifères tranchant d'une façon bien marquée sur la plaine endormie, toute blanche de neige.

Richesses naturelles

Mais qu'était la région quand les pionniers vinrent s'y établir vers 1695 ? Les îles et les montagnes de pierre blanche, presque nues, aux pentes en précipices où poussent rares des arbres nains, épinettes et pins, sont encore ce qu'elles étaient. De même la large grève où croissent les joncs, les «herbes salées» et la «rouche». A celle-ci, dans les basses prairies ou les anses, succédait une large bande de terrain presque tout découvert, semé ici et là de poiriers, de cerisiers sauvages, terrain tout prêt pour le pâturage et la culture. Puis la forêt commençait, d'abord clairsemée avec le cèdre, le cormier, le hêtre, le peuplier et le mélèze, pour devenir haute et touffue avec le bouleau, l'érable, le sapin, l'épinette et le pin géant. Rappelons-nous les larges planches et les magnifiques pièces de pin que l'on retrouve dans les vieilles maisons.

L'original, le caribou, le chevreuil, l'ours, le loup, le castor, le chat sauvage, le renard, le vison s'y multipliaient à plaisir. Par légions l'outarde, le canard, la sarcelle, la bernache, l'oie sauvage, attirés par « l'herbe à barnèche » prenaient leurs ébats dans les eaux voisines. Il faut avoir vu, il y a à peine trente ans, ces oiseaux, à l'automne, couvrir le fleuve sur des milles, pour se figurer combien ils étaient nombreux avant l'arrivée de nos nemrods passionnés et de leurs engins destructeurs. Il faut aussi avoir vu les «pêches miraculeuses» qui se faisaient

il y a trente ans, et qui se répètent encore quelquefois, pour se convaincre combien abondant était le poisson de toutes espèces qui fréquentait les longues battures de la seigneurie: hareng, sardine, éperlan, alose, anguille, esturgeon, loup marin et marsouin; même la baleine y venait en excursion. L'on ne parle plus guère de saumon: il y en avait en abondance dans ce temps-là, les contrats du temps en font foi.

Indiens

Sauf le nom de Kamouraska, donné à la rivière qui traverse la seigneurie du sud au nord, les Indiens n'ont pas laissé de monument de leur séjour dans la région. Toutefois les registres de la paroisse contiennent un grand nombre de noms de Sauvages baptisés ou inhumés par le curé depuis 1727: Montagnais, Micmacs, Amalécites. Même une note dans les registres indique pourquoi ces derniers ne sont conservés que depuis 1727, alors qu'il y a eu un prêtre résidant dès 1709: ils auraient été détruits par des hordes de Sauvages en révolte. Le pays était un véritable Paradis pour l'enfant des bois, amateur de chasse et de pêche, ami de la belle nature. L'on ne s'étonnera pas qu'il l'ait fréquenté et y ait séjourné.

Dans l'attente

Depuis les débuts du monde, l'esprit de Dieu planait sur la région. Il lui donnait fécondité et vie, multipliant

à l'infini les vestiges de ses perfections. *La terre est à Dieu, et les cieux racontent sa gloire*, nous dit l'Écriture. Toutes les richesses et toutes les beautés semées là à profusion manifestaïent sa puissance, sa sagesse et sa bonté; mais elles ne pouvaient faire plus. Personne encore doué de raison pour voir le Créateur dans ses œuvres et lui rendre un hommage digne de sa majesté.

Certes, il y avait l'Indien, mais il n'allait pas loin avec ses notions rudimentaires de bon et de mauvais manitous. La région attendait un ami de Dieu, éclairé de la foi et animé par la charité, pour mieux voir l'Artiste infini à travers ses œuvres, l'en louer et l'en remercier comme il le méritait. Plus encore elle attendait la messe, avec Jésus à la fois prêtre et victime d'une valeur infinie, pour rendre à Dieu dans le pays un hommage infini.

L'attente allait cesser vers 1695 avec l'établissement de nos pères. Ces hommes de foi, enfants du bon Dieu, seraient les chantres de sa puissance et de sa bonté. Avec eux le prêtre allait venir, la messe serait dite, le Christ, suprême médiateur, allait donner à la Trinité la louange parfaite. Par le Christ, par ses membres, toutes les œuvres du Créateur auraient une voix pour répondre à l'invitation du prophète Daniel:

*Bénissez toutes le Seigneur, œuvres du Seigneur;
louez-le et exaltez-le à jamais.....*

Montagnes et collines, bénissez le Seigneur;.....

*Plantes qui croissez sur la terre, bénissez toutes
le Seigneur;.....*

Mers et fleuves, bénissez le Seigneur;.....

*Monstres et tout ce qui s'agite dans les eaux, bénissez
le Seigneur;.....*

Oiseaux du ciel, bénissez tous le Seigneur;.....

Bêtes sauvages et troupeaux, bénissez tous le Seigneur;

*Enfants des hommes, bénissez le Seigneur; louez-le
et exaltez-le à jamais.*

(Extrait du *Cantique des Enfants dans la Fournaise*).



SAINT-PASCAL, KAM.

Vu de la côte montant à Saint-Bruno.

CHAPITRE II

LA SEIGNEURIE ET SES SEIGNEURS SUCCESSIFS

Concession à Morel de la Durantaye en 1674.— Les seigneurs successifs jusqu'aux Taché.— Le système seigneurial.— Population en 1783, depuis Montmagny à la Rivière-du-Loup.

Concession à Morel de la Durantaye en 1674

Vers 1670 nous assistons à un grand effort pour coloniser la côte sud du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la Rivière-du-Loup. C'est ainsi que la seigneurie de la Rivière-Ouelle est concédée, le 29 octobre 1672, à Jean-Baptiste Deschamps de La Bouteillerie; celle de l'Anse Saint-Denis l'est, le 12 mai 1679, à Nicolas Juchereau de Saint-Denis, pour son fils Joseph Juchereau de Saint-Denis; celle de la Rivière-du-Loup l'est, le 23 septembre 1673, à Charles Aubert de La Chesnaye, marchand bourgeois; celle de Vertbois (Notre-Dame du Portage) l'est, le 15 novembre 1673, à François Dionis, bourgeois de Paris; celle de l'Islet-du-Portage (Saint-André) l'est, le 29 octobre 1672, à Pierre Bécard, sieur de Grandville (C).

Le 15 juillet 1674, Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, concédait à Olivier Morel, seigneur de la Durantaye, la seigneurie de Kamouraska, soit « trois lieues de terre de front le long du fleuve Saint-Laurent, savoir deux lieues au dessus de la rivière

appelée Kamouraska et une lieue au dessous, icelle comprise, avec deux lieues de profondeur dans les dites terres, ensemble les îlets étant au devant des dites trois lieues pour du tout jouir en fief, seigneurie, haute, moyenne et basse justice » (E).

Les seigneurs successifs jusqu'aux Taché

Louis-Olivier Morel, de souche noble, né le 17 février 1640 à Notre-Dame de Gaure, au diocèse de Nantes, en Bretagne, était arrivé à Québec en juin 1665 avec le régiment de Carignan et avait été promu au grade de capitaine, le 10 décembre de la même année. Le 14 septembre 1670, il avait épousé, à Québec, Françoise Duquet de qui il eut une nombreuse famille. De 1683 à 1690, il est commandant du fort Michillimakinac, situé à la jonction des lacs Huron et Michigan. En 1694, on le trouve à la tête d'un détachement chargé de chasser les Iroquois de la région de Montréal. Le 16 juin 1703, on le nomme membre du Conseil Souverain de la Nouvelle-France. Il mourut, le 28 septembre 1716, dans sa seigneurie de La Durantaye ou de Bellechasse, qui lui avait été concédée le 29 octobre 1672, et était inhumé dans l'église de Saint-Vallier. Il laissait la réputation d'un homme très honnête, de bon jugement, jouissant d'un grand ascendant sur les Sauvages. Le 30 novembre 1677, il faisait foi et hommage du fief de Kamouraska devant Jacques Duchesneau, intendant, mais il n'a certainement fait aucune

concession dans la seigneurie, ni exploité son domaine (F).

Le 5 novembre 1680, devant Pierre Duquet, notaire à Québec, Olivier Morel vendait sa seigneurie de Kamouraska à Charles-Aubert de La Chesnaye (E), déjà seigneur de la Rivière-du-Loup, qui, comme nous le verrons bientôt, y fit faire, en 1692, le premier arpentage par Le Rouge et y commença, en 1694, les premières concessions.

Le 18 octobre 1700, devant le notaire Louis Chambalon, Charles-Aubert de La Chesnaye donnait la seigneurie à son fils, Louis-Aubert de Forillon, et à son épouse, Barbe Leneuf de La Vallière (E).

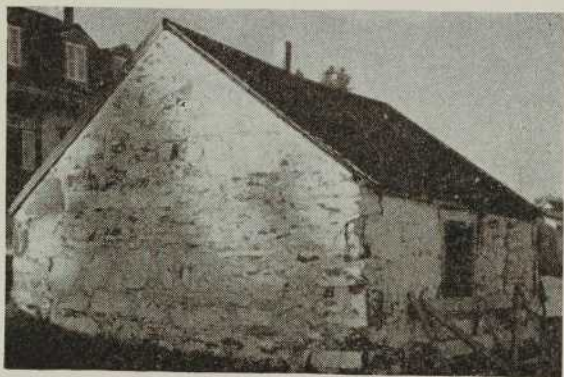
Le 20 juillet 1713, devant le même notaire, ces deux derniers donnaient la seigneurie à Henry Hiché, marchand à Québec, « pour la bonne amitié que le sieur et la dame de Forillon ont toujours porté et portent au sieur Hiché, et à condition que le dit donataire promette et s'oblige d'épouser demoiselle Marguerite Le Gardeur, leur nièce ». Le mariage se fit en effet quatre jours plus tard, soit le 24 juillet 1713 (E).

Le 13 octobre 1713, Henry Hiché agrandit sa seigneurie de quarante arpents du côté de l'est, par un accord passé devant le notaire Rivet, de Québec, entre lui et la veuve de Soulange, seigneuresse du fief de Grandville, partie de la seigneurie de l'Islet-du-Portage (E). A la suite de cet accord, la seigneurie de Kamouraska prendra ses limites connues par ceux de notre génération et se rendra

jusqu'à la Pointe-Sèche, à l'ouest de la branche nord de la montagne de « Missipé », ou Missisipi.

Le 15 septembre 1723, devant le notaire Florent de la Cetière, Louis-Joseph Morel de La Durantaye (fils d'Olivier, premier seigneur) achète la seigneurie de Henry Hiché, au prix de 15,000 #¹ dont 10,000 sont payées comptant. Le solde, soit 5,000 #, est payable au taux de 250 # par année par l'acheteur qui aura en plus 5% d'intérêts à payer sur le montant encore dû (E).

1. Le signe # signifie livre, unité monétaire sous le régime français. En France vingt sous valaient une livre et cinq livres valaient une piastre. Au Canada, pour diverses raisons, la livre valait seize sous et deux tiers, soit six livres à la piastre. Un maître-artisan gagnait de quatre à six livres par jour.



KAMOURASKA.— HANGAR

Bâti par les seigneurs au cap Taché, aujourd'hui propriété de
Luc Michaud.

Louis-Joseph Morel avait été baptisé à Québec, le 16 août 1671, et avait épousé, vers 1691, Elisabeth Peccaret, dite aussi Bequard ou Rasné. Comme tout noble, il était destiné à la carrière militaire: garde-marine à La Rochelle (France), il était cadet en 1687 et, en 1692, enseigne ou porte-drapeau. Le 28 septembre 1716, il recevait en héritage de son père la moitié du fief de la Durantaye, dont il revendait la partie est, le 18 août 1720, aux religieuses de l'Hôpital-Général. Il serait décédé à Saint-Michel de Bellechasse, entre 1740 et 1758, mais a habité Kamouraska à différentes époques, comme en font foi différents actes passés à cet endroit: ainsi il faisait en 1727 don d'un terrain pour la construction de la deuxième église. Il paraît avoir eu un caractère difficile et surtout avoir passé sa vie dans les difficultés financières.

En 1727, le nouveau seigneur n'avait donné ni capital ni intérêts, en dépit de multiples poursuites de la part du créancier. Ce dernier, en désespoir de cause, le 23 août 1727, par devant le notaire royal Louet, vendait tous ses droits sur le capital de 5,000 # et les intérêts dûs à l'Hôpital-Général de Québec, pour la somme de 3,000 #. Morel de La Durantaye ne paya pas plus à ses nouvelles créancières. Si bien qu'après condamnations, saisies, etc... le 3 août 1733, devant le même Henry Hiché, agissant cette fois comme notaire, les intéressés durent en venir à un accommodement par lequel une partie des habitants de Kamouraska paieraient leurs cens

et rentes à l'Hôpital-Général et l'autre partie, au seigneur de Kamouraska. Cet accommodement, que nous reproduisons partiellement au chapitre IV (pp. 68-70), n'aurait u s'éteindrpque e vers 1849 (E).

Après la mort de Louis-Joseph Morel de La Durantaye, ses héritiers vendaient successivement, de 1757 à 1758, leur part de la seigneurie à Jean-Baptiste Decharnay, notaire à Québec, qui décédait au Cap-Saint-Ignace, le 6 avril 1760 (F).

Le 4 mai 1781, la seigneurie est ainsi partagée: la moitié appartient à la veuve de Jean-Baptiste Decharnay; le quart, à sa fille, demoiselle Decharnay de Verville, qui cédera peu après; le quart à son autre fille, Marie-Louise, épouse de Jean-Baptiste Magnan, grand voyer (F).

En novembre 1782, Jean-Baptiste Magnan mourait et sa veuve se remariait, le 26 septembre 1785 à Kamouraska, avec Pascal-Jacques Taché. Le 22 janvier 1790, ce dernier, en commun avec son épouse, recevait de sa belle-mère, veuve Jean-Baptiste Decharnay, la partie de la seigneurie qui appartenait encore à cette dernière. Quant à l'autre partie, toujours propriété de son épouse, elle était donnée, le 24 février 1806, au propre fils de Pascal-Jacques Taché, nommé lui-même Pascal, à charge pour le donataire de payer une rente à son père. C'est ainsi que la seigneurie de Kamouraska passa aux mains des Taché qui ont laissé un si bon souvenir dans la région (F).

Nous reparlerons d'eux dans la deuxième partie de cet ouvrage.

Le système seigneurial

Maintenant quelques mots sur le système seigneurial, aboli définitivement en 1941, après être tombé en désuétude². Le seigneur, ordinairement un noble ou un officier de régiment, recevait du gouverneur ou de l'intendant un territoire en fief contre certaines obligations envers la couronne. A son tour il concédait ou louait des terres à des colons ou censitaires qui devaient lui payer un cens de 5 sous par arpent défriché, faire moudre leur grain au moulin banal, prendre en cas de besoin les armes pour la défense du pays. A même les cens et rentes le seigneur construisait les routes, édifiait le moulin banal, etc. . . Dans les débuts de la colonie, cette institution était une nécessité et a rendu des services inappréciables. Le seigneur, digne de ce nom, était le chef, le conseiller, le modèle de ses censitaires; il les protégeait contre la misère et le découragement. Quand il voulait exploiter son fief, il le faisait arpenter et, après cela seulement, commençaient les concessions. Il pouvait demeurer ou non dans sa seigneurie, sur le domaine ou partie de la seigneurie qu'il cultivait lui-même: c'était l'idéal et cela contribuait beaucoup au progrès de la colonisation.

2. En 1854 le Parlement vota l'abolition du système seigneurial, mais cette loi n'eut pratiquement pas d'effets par suite des difficultés que présentait son application.

Prenons comme exemples la Rivière-Ouelle et Kamouraska. En 1681 il y a onze familles établies au premier endroit, alors qu'il n'y a qu'un habitant dans le second, pas un vrai colon puisque l'arpentage n'est pas fait, mais tout au plus un pêcheur ou un chasseur, un contrebandier, ou, qui sait, le pionnier des touristes; en 1703, il y a cinquante familles à la Rivière-Ouelle alors qu'il y en a environ vingt à Kamouraska sur les quelque trente-trois concessionnaires de l'époque.

D'autre part, l'éloignement de Québec et des autres centres d'habitation retardait ou même faisait abandonner des essais d'établissement. Ainsi les seigneuries de Vertbois et de la Rivière-du-Loup, qui comptaient environ dix familles en 1683, n'auront ensemble que seize familles en 1762, alors que celles réunies de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage auront cent trente-six familles ou huit cent soixante-douze âmes, dépassant même la Rivière-Ouelle avec ses cent quatre familles ou ses sept cent dix-huit âmes.

Population en 1683, de Montmagny à la Rivière-du-Loup

Pour clore ce chapitre, rapportons une partie du plan général de l'état des Missions du Canada, dressé en 1683 par les soins de Mgr de Laval, celle qui regarde la région s'étendant de la Rivière-du-Loup à la Rivière-du-Sud (aujourd'hui Montmagny).

Monsieur Morel prêtre âgé de 48 ans venu de France en 1660 dessert 27 lieues de pays le long du grand fleuve du côté du sud avec les Iles aux Oies et aux Grues, savoir la Rivière du Loup qui est à 37 lieues de Québec qui appartient à Monsieur Delachesnaye, il y a 4 âmes.

Kamouraska où il n'y a qu'un habitant.

La Bouteillerie (Rivière-Ouelle) qui est à 25 lieues de Québec, il y a 8 familles et 60 âmes.

La Combe (Sainte-Anne) qui contient une lieue et demie, il y a 5 familles et 40 âmes.

La Seigneurie de Monsieur de St-Denis (St-Roch) qui contient deux lieues, il y a deux familles et onze âmes.

La Seigneurie de l'Anglois (St-Jean Port-Joli), il y a deux âmes.

La Seigneurie de Geneviève l'Épinay qui contient une lieue, il y a trois familles et cinq âmes.

Bonsecours (Islet) Seigneurie du Sieur Bélanger, qui contient une lieue et demie. Il y a sept familles et 41 âmes.

L'Île aux Grues, il y a 3 familles et 15 âmes.

L'Île aux Oies, il y a 4 familles et 18 âmes, les deux îles sont éloignées de terre ferme de deux lieues.

Le Cap-St. Ignace qui contient une lieue, il y a 12 familles et 47 âmes.

La Seigneurie de Gammache et de Bellefontaine, qui n'ont pas ensemble demi-lieue, il y a 4 familles et 23 âmes.

La Seigneurie de la Rivière du Sud, (Saint-Thomas) autrement dite l'Épinay, qui contient une lieue et demie,

il y a 10 familles et 26 âmes. Il y a dans toute l'étendue de cette Mission 63 familles et 328 âmes.

(Mandements des Evêques de Québec, Vol. I, p. 119).

Ce document fort intéressant nous révèle le chiffre réel de la population de cette partie de la province, neuf ans avant les travaux d'arpentage faits par Le Rouge dans la seigneurie de Kamouraska.

Sa population totale, soixante-trois familles, ou trois cent vingt-huit âmes, n'est pas celle de 1948, pas même celle d'une paroisse de nos jours à ses débuts.

Donc tout concorde vers cette conclusion: pas de colon ni de véritable établissement dans la seigneurie avant 1692 ou mieux avant 1695.



UN FOUR A PAIN

Saint-Philippe-de-Néri, Kam.—L'un des rares conservés dans la région.

CHAPITRE III

LES PREMIERS PIONNIERS (1692-1713)

A retenir.— Les droits et devoirs du censitaire.— Les 36 concessions faites de 1694 à 1712.— Le chemin royal de 1713. — Les pionniers établis à Kamouraska en 1713. — Jean Dionne et ses descendants.

A retenir

Comme nous l'avons déjà dit, les 30 et 31 janvier 1692, Charles-Aubert de La Chesnaye, seigneur de l'époque, faisait dresser par l'arpenteur Le Rouge le premier procès-verbal connu (F) « de mesurage des terres et seigneurie de Kamouraska ». C'était normalement, retenons-le bien, dans ce temps lointain comme maintenant, un acte indispensable avant toute concession de terre ayant en vue un véritable établissement.

Mais qui furent les premiers concessionnaires? Après bien des recherches, nous avons eu l'insigne faveur de trouver leurs noms ainsi que l'étendue du lot qui leur est attribué, dans le greffe du notaire Chambalon, conservé au Palais de Justice de Québec. De 1694 à 1701, trente-trois concessions ont été faites par Charles-Aubert de La Chenaye; trois, entre 1702 et 1712, par son fils Louis-Aubert de Forillon. De celles faites par de La Chesnaye, quatre l'ont été en 1694, onze en 1695, trois en 1696, onze en 1697, etc.

Pour les motifs suivants nous croyons avoir devant nous les toutes premières concessions: la plus ancienne, celle faite à Pierre Émond, le 29 juillet 1694, a comme voisines des terres non concédées; d'autres se trouvent dans le même cas, au moins sur un côté; quand les concessionnaires voisins sont indiqués, on constate que la plupart sont groupés autour d'un centre qui n'est autre que celui où se bâtera la première église de 1709¹.

Il ne faut pas croire que tous ces concessionnaires vinrent s'établir sur leur lot. Quelques-uns le perdirent parce qu'ils n'y tinrent pas « feu et lieu » et n'en commencèrent pas le défrichement « avant un an et un jour » comme le voulait le droit du temps; de plus plusieurs noms de ces concessionnaires ne se retrouvent plus à Kamouraska dans les listes de 1721 et de 1723; enfin le procès-verbal de 1721 (27 ans après la première concession) dit qu'il y a dans la seigneurie « trente et un chefs de famille résidens et huit concessionnaires qui n'y ont encore fait ny établissement ny deffrichement ». Il est vrai que dès 1709 Kamouraska aura un prêtre résidant et bâtera sa première église: cela supposerait un nombre respectable de familles établies. Toutefois deux autres motifs expliquent le besoin d'un curé: ce groupe de colons est éloigné

1. Bien que les actes mentionnent explicitement ou supposent trente-six concessions, il n'y eut que trente-deux concessionnaires, car quatre concessionnaires ont eu des concessions par deux fois: Jean Goulet, Gabriel Paradis, Louis Martin, Marie Anselin (Asselin), veuve de Pierre Michaud.

de l'église de la Rivière-Ouelle et le curé de Kamouraska devra rayonner jusqu'à Rimouski.

Des trente concessionnaires énumérés entre 1694 et 1700, onze sont dits « habitant » ou « demeurant » à l'Île d'Orléans, cinq à la Rivière-Ouelle, cinq à Kamouraska dont trois dès l'été de 1695. Comment expliquer le cas de ces derniers? Résumons ce que nous avons dit: un seul habitant à Kamouraska en 1683; pas d'arpentage connu avant 1692, pas de concession avant 1694, pas de véritable colon avant les concessions: ces « demeurant » à Kamouraska en 1695, à qui des terres sont concédées, seraient des chasseurs, des pêcheurs, ou encore mieux des engagés



KAMOURASKA, HABITATION DE WILFRID LANGLAIS

Cf. Roy, « Vieux manoirs », p. 232: « Cette maison, d'après la tradition, fut construite par Jean Lebel, vers 1750. Elle fut en partie détruite par les Anglais en 1759, mais reconstruite sur les mêmes murs, l'année suivante ».

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

du seigneur, venus aider à l'arpentage de 1692 ou, vers 1694, à la construction du manoir et du moulin banal, ou tout simplement ils sont dits « demeurant » parce que de fait ils veulent y demeurer. Kamouraska n'est fondé qu'avec l'établissement de véritables colons.

Les droits et devoirs du censitaire

Voici un sujet qui intéresse fort nos lecteurs. Pour le satisfaire, nous reproduisons le texte de la concession faite à Robert Paradis, à Québec, le 7 août 1694, devant le notaire Chambalon, par le seigneur de La Chenaye (F). Les explications entre crochets sont de nous.

Pardevant Le Notaire Royal en la prevosté de Quebec sousigné y Résidant et tesmoins cy bas nommez fut Present Charles Aubert Escuyer Seigneur De le Chenaye, Camouraska et autres Lieus demeurant en cette ville de Québec, Lequel de son bon gré a donné et conceddè par ces présentes à Tiltre de Cens et Rentes Seigneurialles proffits de lots et Ventes Saisines et amandes quand le cas y eschera à ROBERT PARADIS habitant demeurant a Lisle dorleans a ce present et acceptant preneur et Retenant pour luy aud. Tiltre ses hoirs et ayans causes a ladvenir C'est asçavoir Une concession de quatre arpents de terre de front sur toute leur profondeur sittué en sad. (sa dite) Seigneurie de Camouraska joignant d'un costé du costé du nord est a celle de Jean Goulet d'autre costé du costé du sudouest a Gabriel Paradis ainsy que Lad. Terre Concession se

poursuit et comporte avec droit de pesche et de chasse au devant et sur l'estendue d'ycelle, pour d'ycelle jouir faire et disposer par led. Paradis ses hoirs et ayans causes en toute propriété apperpétuité en vertu de sesd. (ses dites) presentes; aux Charges Clauses et conditions suivantes sçavoir que led. (le dit) Paradis payera par chacun an depuis Le jour et feste de Saint Michel jusques a la feste de Saint Martin en suivant aud. Seigneur De la Chenaye en sa maison Seigneuriale de la Riviere Du Loup la somme de six livres et six chapons vifs ou vingt sols (20 sols font une livre) pour chacun chapon aux choix dud. Seigneur de Rente Seigneuriale et six sols de Cens pour toute lad. Concession Lesd. (les dites) Cens et Rentes portant Lots et ventes saisines et umandes quand le cas y eschéra suivant la Coutume de Paris; De tenir feu et lieu sur lad. Concession; de defricher et mettre en valeur les terres d'ycelle; de porter ses grains moudre au moulin de lad. Seigneurie de souffrir et laisser les chemins qui y seront jugez necessaires pour l'utilité publique de conserver tous les bois de chesnes qui seront propres pour la Construction des vaisseaux; se Reserve led. Seigneur De la Chenaye, la liberté de Chasser et pescher pour son usage et divertissement sur et au devant lad. concession sans que led. Paradis sy puisse opposer en vertu du droit de pesche et de chasse qui luy est accordé; Comme aussy La faculté du Retrait en cas de Vente en remboursant par luy le sort principal loyaux frais coust (coût) et mises; et de prendre sur lad. Concession tout le bois qui luy sera necessaire tant pour la construction du Moulin que des bastiments et entretiens du manoir Seigneurial de lad. Seigneurie; en cas qu'il s'y en trouve de propre pour

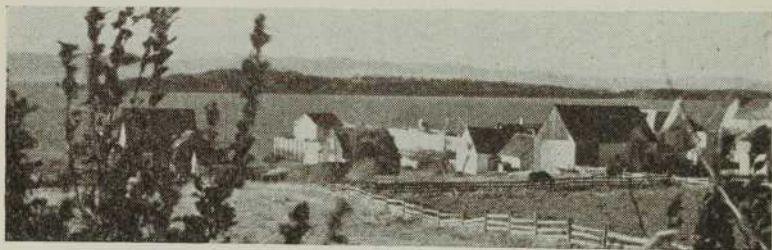
lesd. bastiments, et outre ce sera led. Paradis tenu fournir Une grosse des presentes en forme a ses frais aud. Seigneur incessamment Car ainsy & ca, ont obligé & ca, Renoncant & ca, Fait et passé aud. Québec le septiesme jour d'aoust mil six cent quatre vingt quatorze es presence des Sieurs Sebastien Herve et Antoine Fauvel marchand témoins demeurants aud. Quebec qui ont avec lesd. partyes et Notairz signé.

*Charles Aubert de la Chenaye
rober paradis
hervet
Fauvel
Chambalon N.R.*

En 1696, Robert Paradis était mort sans avoir travaillé sur son lot; Gabriel Paradis non plus ne semblait pas avoir rempli sur son propre lot les conditions pour en devenir propriétaire. Aussi la terre de ce dernier est concédée, le 7 octobre 1696, à Pierre Roy dit Desjardins. Quant à Gabriel Paradis, il se fait concéder, le 20 octobre 1696, le lot de son frère défunt, Robert, comme en fait foi l'acte suivant dressé aussi par le notaire Chambalon (F).

Et advenant le vingtiesme jour Doctobre mil six cent quatre vingt seize avant midy pardevant le Notaire Royal susd. et sousigné et temoins cy bas nommez Fut present led. Sieur De la Chenaye dénommé par le Contract cy dessus Lequel a déclaré que voulant s'emparer de l'habitation spécifiée par le Contract cy dessus faite par deffunt Robert Paradis auquel Il l'avoit

concedée et a ses héritiers d'avoir payé les arrerages de la rente d'ycelle cy devant escheue et d'avoir travaillé et habité sur ycelle aux termes dud. Contract, Il auroit esté prié pour éviter les poursuites qu'il auroit esté obligé de faire a ce sujet par Guillaume Paradis père habitant de lisle Saint Laurent (d'Orléans) parr. (paroisse) Saint Pierre et par GABRIEL PARADIS son fils et frère dud. deffunt de la vouloir conceder aud. GABRIEL PARADIS au lieu et place de sond. frère offrant led. Gabriel Paradis de luy payer les arrerages



UN COIN DU VILLAGE DE KAMOURASKA

Vu de la route nationale. Au fond l'île aux Corneilles et les Laurentides.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

des Cens et rentes quelle peut devoir par sond. deffunt frère et de continuer a payer a l'advenir en son lieu et plocé lesd. Cens et rentes; En Consequence de quoy led. Sieur De La Chenaye de son bon gré a a la prière et Requisition desd. Paradis pere et fils dellaisser, et en têmes que besoin est Concedé de nouveau aud. Gabriel Paradis fils la susd. habitation telle et ainsy quil l'avoit concedée aud. deffunt Robert Paradis son frère pour par

luy dit Gabriel Paradis en jouir faire et disposer a toujours ses hoirs et ayant causes au lieu et place dud. deffunt Robert Paradis aux mesmes charges clauses et conditions portées par led. Contract cy devant, et a le charge par led. preneur de luy fournir Copie des presentes en forme incessamment, Car ainsy & ca, ont & ca Renoncant & ca Fait et passé en l'estude dud. Notaire avant midi led. jour vingtiesme jour d'octobre mil six cens quatre vingt seize es presence des Sieurs Michel Lepailleur huissier Royal et de François Aubert commis témoins demeurans aud. Québec quy ont avec lesd. Sieur de la Chenaye, Charles Aubert et Noré Signé.

*De la Chenaye
Le Pallieur
C. Aubert
Chambalon N.R.*

Retenons bien mémoire de ces deux actes: avec les renseignements que nous ajouterons plus loin, ils nous permettront de fixer en toute certitude le site du premier centre religieux de Kamouraska et de toute la région s'étendant à l'est jusqu'à Rimouski, pour la période allant de 1709 à 1791.

Les 36 concessions faites de 1694 à 1712

Nous disons trente-six concessions, bien que nous n'ayons retrouvé que trente-trois actes de concession, parce que, dans trois de ces actes, sont mentionnés comme

voisins des censitaires dont l'acte de concession n'a pas été retracé. Les voici: Beaulieu, dans la concession à Louis Martin, faite le 10 janvier 1697; Jean Dionne dit Sansoucy, dans celle faite à Joseph Paradis, le 28 juillet 1700; François Autin (Hottin, Thiboutot, Boutot) dans celle faite à Pierre Biart, le 27 septembre 1702.

Encore des actes fort captivants pour aider à connaître le développement de Kamouraska vers cette période. Le Grand Kamouraska est la partie de la seigneurie se trouvant à l'est de la rivière, le petit est la partie à l'ouest. Plusieurs concessionnaires n'ont pas de voisin. Après chaque acte de concession nous marquons d'une croix les huit concessionnaires dont les noms et prénoms se retrouvent dans les documents allant jusqu'à 1727, documents que nous rapporterons bientôt. A ces huit noms, il faudra certainement ajouter celui de Jean Dionne; et vraisemblablement ceux de Beaulieu (Pierre) et François Autin (Hottin). Nous marquons d'un point d'interrogation les concessionnaires dont on ne trouve que le nom de famille dans les mêmes documents: sans doute ils sont morts et leur fils occupe le bien paternel.

29 juillet 1694. *Concession à Pierre Emond, habitant de la Rivière Ouëlle, la consistance de 6 arpents de front par 30 arps. de profondeur. Bornes: d'un côté au sorois au Ruisseau Creux, du côté du Nordest au terres de la Seig. non conceddées.*

7 août 1694. *Concession à ROBERT PARADIS, hab. de l'Isle d'Orléans, la consistance de quatre arpents de front sur toute leur profondeur².*

Bornes: — d'un costé au nordest à Jean Goulet, et du costé du sudouest à Gabriel Paradis.

18 février 1695. *Concession à MATHURIN DUBE, la consistance de cinq arpents de terre de front sur quarante arpents de profondeur. Bornes: — d'un costé du Nordest à celle de Mathurin Ouellet et d'autre costé du surouest aux terres de lad. Seigneurie.*

18 février 1695. *Concession à Mathurin Ouellet hab. de la Riv. Ouelle, la consistance de 5 arpents de front sur quarante arpents de profondeur, joignant d'un côté au sorouest a un ruisseau qui est le dernier du petit Camouraska du costé du nordest aux terres de lad. Seigneurie.*

26 avril 1695. *Concession à François Bouchard habt. a La Bouteillerie, la consistance de 5 arpents de front sur quarante de prof. Bornes: — d'un costé au nor'est au petit ruisseau et d'autre costé au sorouest aux terres aprésent non conceddées. (+)*

30 juin 1695. *Concession à Pierre Michau fils habt. de Camouraska, la consistance de quatre arpents de front sur trente arpents de profondeur. Bornes: — d'un costé au sorouest a Pierre Fournier et du costé du nordest a celle de René Pelourde. (+)*

30 juin 1695. *Concession à Pierre Michau, père habt. de Kamouraska, la consistance de DOUZE arpents de front sur trente de profondeur. Bornes: —*

2. Sur ce terrain, devenu propriété de Gabriel Paradis, se bâtiront en 1709 la première église, en 1715 le premier presbytère et en 1749 le deuxième; le cimetière y sera aussi placé en 1714.

du costé du sudouest au Ruisseau sçavoir trois arpents au dessus et au della du costé du nordest jusques a un autre petit russeau qui n'a point de nom et qui sappe-lera dorésnavant Boisverd ou boisvert, neuf arpens. (+)

1er juillet 1695. Concession à Pierre Fournier, hab. demeurant en l'Isle St Laurent, trois arpents de front sur trente de profondeur. Bornes: — d'un costé au sorouest à . . . d'autre costé au nordest a celle de Pierre Michau fils.

7 juillet 1695. Concession à René Pelourde habt. demeurant à Kamouraska, la consistance de SIX arpents de front sur trente arpents de profondeur(?) Bornes: — d'un costé au nordest aux terres non conceddées et du costé du sorouest a celle de Pierre Michau fils. (?)

18 juillet 1695. Concession à Louis Martin, habt. de l'Isle d'Orléans, la consistance de 4 arpents de front sur trente de profondeur situé dans la Seig. du petit Kamouraska joignant d'un costé du . . . d'autre costé du . . . (?)

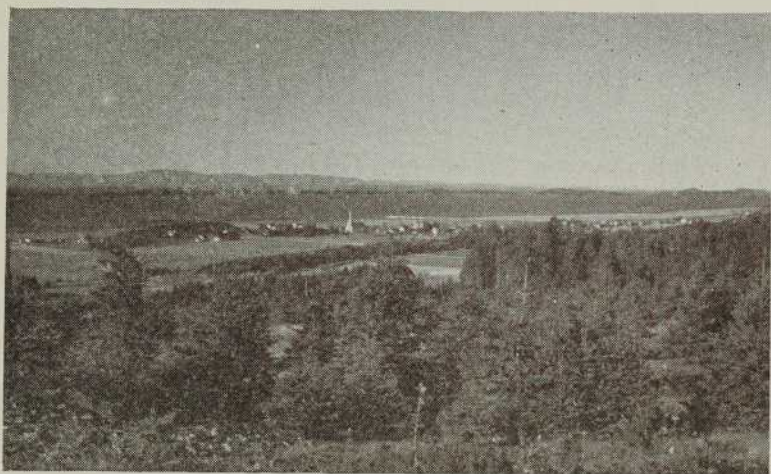
18 juillet 1695. Concession à Jean Jollet habt. de l'Isle St Laurent, contenant 4 arpents de front sur trente de profondeur, située en la Seig. du Petit Kamouraska, joignant d'un costé au . . . a celle de Louis Martin d'autre costé du . . .

21 juillet 1695. Concession à Louis Dubé, habt. de la Riv. Ouelle, la consistance de quatre arpents de front sur trente arpents de profondeur située en la Seig. du petit Camouraska, joignant du costé du sorouest a un petit ruisseau qui n'a point de nom qui est le plus proche de la grande rivière et d'autre costé au . . .

11 août 1695. Concession à Charles Minville habt. de la Riv. Ouelle, la consistance de quatre arpents de

front sur trente de profondeur, joignant d'un costé du costé du . . . et d'autre costé du costé du . . .

7 oct. 1696. *CONCESSION à PIERRE ROY dit Desjardins, la consistance de quatre arpents de front sur toute la profondeur. Bornes:—joignant d'un costé au nord est celle de Robert Paradis et d'autre costé au sorouest à celle³ . . . (+)*



L'ÉMERVEILLEMENT DU VOYAGEUR

Saint-André, Kam.—Vue prise de la route nationale No 1a: village, fleuve, îles des Pèlerins, île aux Lièvres, Laurentides.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

3. Les bornes indiquent encore Robert Paradis. Ce n'est que le 20 octobre 1696, qu'à la demande de Guillaume Paradis et de Gabriel Paradis (son fils), le seigneur de La Chenaye concède à nouveau la terre de feu Robert Paradis à son frère Gabriel Paradis. Donc cette terre est voisine de celle de Gabriel Paradis. Sur ce lot de Pierre Roy se bâtit, en 1727, la deuxième église, dont on aperçoit encore les fondations.

20 oct. 1696. *La terre de Robert Paradis est de nouveau concédée par le Sr. de la Chenaye à GABRIEL PARADIS, frère dud. deffunt Robert Paradis. (+)*

20 octobre 1696. *Concession à Guillaume Paradis fils⁴, habt. demt. (demeurant) à St Pierre de l'Isle d'Orleans, consistant en quatre arpents de front sur toute sa profondeur, joignant d'un côté au nord-est à celle de Pierre LeRoy dit Desjardins d'autre côté du côté du sud-ouest aux terres non concédées. (+)*

3 janvier 1697. *Concession à Philippe Anselin, hab. de Kamouraska, absent, Pierre Michaud fils son neveu qui de lui ce fait fort à ce présent et accp. preneur pour led. Anselin.— la consistance de six arpents de front sur trente de profondeur en la Seig. du Grand Kamouraska joignant d'un côté du sud-ouest à celle de Pierre Champtal d'autre côté du nord-est à celle de Pierre Emond. (+)*

3 janvier 1697. *Concession à Pierre Champtal habt. de l'Isle d'Orleans, la consistance de quatre arpents de front sur trente arpents de profondeur située en la Seig. du Grand Kamouraska joignant d'un côté au nord-est à l'habitation de Philippe Anselin et d'autre côté au sud-est aux terres non concédées — pardevant le fleuve, etc, etc.*

10 janvier 1697. *Concession à Louis Martin habt. de l'Isle d'Orleans, la consistance de quatre arpents de front sur trente de profondeur situé dans la Seig. du Grand Kamouraska, joignant d'un côté au sud-ouest à Gabriel Paradis d'autre côté au nord-est au nommé Beaulieu (Pierre).*

4. Ce Guillaume Paradis est le frère de Gabriel. En 1717, deux autres frères, Jean-Baptiste et Jacques, auront rejoint les premiers à Kamouraska.

16 janvier 1697. *Concession à Jean Vayancourt habt. de l'Isle d'Orleans, la consistance de trois arpents de front sur trente de profondeur située en la Seig. du Grand Kamouraska, joignant d'un costé au sorouest a l'habitation de Pierre Benoit d'autre costé au nord est aux terres non conceddées.*

24 janvier 1697. *Concession à Noël Pelletier fils, absent, son père Noël Pelletier a ce present et acceptant pour luy, la consistance de huit arpents de front sur toute la profondeur située au Grand Kamouraska, joignant d'un costé au sud ouest à celle de Pierre Michaud d'autre costé à celle de? . .*

24 janvier 1697. *Concession à Jean Ayot habt. de Kamouraska, la consistance de cinq arpents de front sur trente de profondeur sittié en la Seig. de Kamouraska joignant d'un coté au nord est a celle de . . . d'autre costé au sorouest a celle de Pierre Emond.?*

24 janvier 1697. *Concession à Charles Pelletier fils absent Noël Pelletier son père a ce present et acceptant et retenant pour sond. fils la consistance de cinq arpents de front sur trente de profondeur située au Petit Kamouraska joignant d'un costé au nord'est a Louis Dubé d'autre costé au sorouest au terre non conceddée.*

1 mars 1697. *Concession à Pierre Benoit, habt. de l'Isle d'Orleans, absent, Louis Martin a ce present et acceptant pour luy la consistance de six arpents de terre de front sur trente de profondeur située au Grand Kamouraska, joignant d'un costé au sorouest a l'habitation de René Pelourde et d'autre costé au nord est a Pierre Dugue.*

7 mars 1697. *Concession à Pierre Dugué, consistant en six arpents de front sur trente de profondeur située au Grand Kamouraska, joignant d'un côté au sorouest a Pierre Benoit d'autre côté au nord'est les terres non concédées.*

23 oct. 1697. *Concession à JEAN GOULET, hab. de l'Isle d'Orleans, consistant en quatre arpents de front sur quarante de profondeur situé en lad Seig. du Grand Camouraska, joignant au sorouest aux terres non concédées d'autre côté au nord'est à Guillaume Paradis⁵.*

26 mars 1700. *Concession à Guillaume Paradis fils de defunt Jacques Paradis hab. de l'Isle St Laurent (cousin des 4 frères Gabriel, Guillaume, Jean-Baptiste et Jacques) — consistant en quatre arpents de terre de front sur quarante de profondeur au Grand Kamouraska, joignant d'un côté au sorouest aux terres non concédées et du côté du nord'est a l'habitation de Guillaume Paradis — etc, etc telle et ainsy que Mr. le Seig. l'avoit concédé a Jean Goulet le 23 oct. 1697. (+)*

28 juillet 1700. *Concession à JOSEPH PARADIS fils absent Pierrè Paradis son père acceptant pour luy — la consistance de cinq et demy arpents de terre de front et plus s'il s'en trouve au Grand Kamouraska sur le fleuve St Laurent sur quarante de profondeur, joignant d'un côté au sorouest Jean Guionne (Dionne) dit Sansoucy et d'autre côté au nord'est Pierre Chamtal — par devant le fleuve et par derrière les terres non concédées.*

27 septembre 1702. *Concession par le Sr du Forillon à Pierre Biart demt. a Kamouraska — la consistance*

5. 16 mars 1700, retrocession de cette terre au seigneur par Jean Goulet.

de quatre arpents de terre de ft. sur trente de profondeur située dans le petit Kamouraska, joignant du côté du sud-ouest a François Autin et au nord-est aux terres non concédées.

18 octobre 1704. *Concession à Marie Anselin veuve de feu Pierre Michau Tout le terrain qui se trouve de large aud. lieu de Camouraska entre l'Habitation de lad. veuve et héritiers Michaud et l'habitation de Noël Pelletier contenant environ huit arpents de large plus ou moins ou environ sur toute la profondeur de lad. Seigneurie.*



SAINT-GERMAIN, KAM.

Calvaire avec Christ en bois sous un édicule carré.

Inscription:

Érigé en 1850 à la demande du curé Quartier, apôtre de la tempérance par des citoyens émus de la mort d'un campagnard en boisson trouvé gelé en cet endroit. Restauré en 1930.

Probablement l'œuvre de Louis-Thomas Berlinguet, 1850.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

15 juillet 1712. *Concession par Auber du Forillon à Gabriel Bouchard Une terre et habitation size et située en la Seig. de Kamouraska telle que led. Bouchard en a jouy depuis environ TREZE ?? ans cont. sis arpts de large sur le bord du fleuve sur quarante de profondeur joignant d'un costé au nordest a François Bouchard son frère et du costé du sauroiest au terre de la ditte Seig. non conceddées par devant le fleuve (F) ⁶.*

Le procès-verbal du grand voyer en 1713

Les colons ne s'établissaient donc pas au hasard, mais seulement après arpentage de la seigneurie et après concession en bonne et due forme faite par le seigneur. La création de routes sur des rangs concédés a marché de pair avec leur établissement. Nos ancêtres, fils de la France, étaient des civilisés et n'allaient pas au petit bonheur.

Le 12 juillet 1713, Michel Bégon, intendant, émit un ordonnance enjoignant, sous peine d'amende, aux habitants des seigneuries de la Grande-Anse (Ste-Anne-de-la-Pocatière), de la Rivière-Ouelle et de Kamouraska de tenir en bon état les clôtures et fossés le long des chemins royaux. (F. *Edits et Ordonnances*, Vol. III, p. 434). Cet ordre suppose de la négligence dans l'entretien des routes, par conséquent leur existence non récente.

6. Ce même jour, 15 juillet 1712, Gabriel Bouchard vend sa nouvelle concession à François Toupin que nous voyons établi sur cette terre en 1713 (F).

Les 12 et 13 août de cette même année 1713, Pierre Robineau, chevalier, grand-voyer du roi, est dans la seigneurie de Kamouraska. Il corrige le tracé de chemin royal déjà existant, en partant de l'extrémité est, en fixe la largeur à vingt-quatre pieds, ordonne de faire des ponts dont il détermine les mesures.



KAMOURASKA.—PETITE REMISE EN PIERRE SUR LA PROPRIÉTÉ DE WILFRID LANGLAIS.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

Son procès-verbal mentionne en particulier quatre nouveaux noms de colons résidants: Albert, du Vasseur (Levasseur), Mathurin Valet (Ouellet), Morneau. Il est du reste trop savoureux et trop instructif pour que nous résistions à la tentation de le reproduire. Le voici. Les mots entre crochets sont de nous.

SEIGNEURIE DES KAMOURASCHEKA

PAROISSE ST LOUIS

LAN MIL SEPT cent treize Le 12 Et 13 aoust, En vertu Du Reglement general de police arresté au conseil souverain de quebec, Le Lundy ier febvrier 1706 Article huictiesme touchant les chemins Nous pierre Robineau Chevallier, seigneur de Becancourt Baron de portneuf conseiller du Roy son grand voyer en ce pays; NOUS sommes transporté dans La coste et seigneurie des KAMOURASCHEKA appartenani au sr Louis aubert escuyer seigneur de forillon Et dudit Liéu Et La du consentement et advis Du sr gabriel paradis capitaine de milice de la dite coste et de celuy aussi du sr guillaume paradis, de pierre beaulieu, Joseph Micho, francois cubin (Autin?), francois Micho, AVONS réglé le grand chemin ROYAL de la dite seigneurie de trois Lièues de long et de vingt quatre pieds de large a prendre en montant (extrémité est) au dessous de la maison de la veufve pelletier qui est Le dernier habitant de La Seigneurie et viendra ioindre au fossé de francois Micho, Louis micho, son frère refaire son fossé et Levée et prendra la mesme Ligne de son frere et ira aboutir a une perche plantée sur La terre de sa mere et de la ira droit se rendre au bout du fossé qui est au dessous de la veufve Micho proche de la petite Rivière (Ruisseau de la Ferme ?) ou il sera pont, Lequel pont aussi bien que les autres sera de douze pieds de Large au moins avec cinq bonnes Lambcurdes le tout de cedre propre a soustenir le poids et pesanteur des charois; Lequel pont passé ira droit passer audessous

de la maison dalber (Albert) et de la ira se rendre a un arpent dans la terre du vasseur (Levasseur) pour se rendre a un piquet planté pour ioindre le chemin sec et hors la marée et suivra ainsy iusque a Leglise en passant audessous (au nord) et suivra ainsi le chemin tracé par le Sr. paradis iusque a la Rivière (Kamouraska) et suivra la riviere le long de lecore iusque a Lendroit propre a placer le pont au bor du grand bois ce pont La aura seize pieds de large le pont passé et suivra par dedans le bort du bois iusque a la pointe de bouleau et continuera dessus Le costeau au dessous de lancien chemin iusque au cap blanc ou il descendra et viendra icindre La levée de mathurin valet (Ouellet) suivra ainsi les levées droit iusque chez morneau continuant Le long de lance a demy arpent dans les aulnes a haute mer et suivra ainsi iusque a la Riviere ou il sera faict un pont de douze pieds de cedre et de la mesme fabrique des autres, Lequel pont passé ira se rendre a la pointe de roches de francois bouchart et de la pointe ira se rendre au coin du nord est du desert de francois toupin et ensuite ira droit se rendre a son hangart montera au sorouest de son ruisseau pour gagner le costeau pour de la passer entre le ruisseau cler Et la coste du bord de leau iusque au bout de la ditte seigneurie; chacun en droy soy rendra son chemin praticable faisant des fossés et Levée efordochant, esouchant, coupant les arbres, ostant les pierres et cailloux remplissant les valons abattant les buttes et feront en tout leurs possibles pour rendre le chemin praticable et propre a rouler et pour lannée qui vient au plus tard et pour ce qui regarde ce qui est a faire pour Le seigneur et fournira un homme ou payra ceux qui luy feront les Levée ENIOIGNONS

au Sr Gabriel paradis capitaine de laditte coste En vertu du mesme Reglement general de police de faire faire les dits chemins et ponts et Levées a tous les habitans par corvée et que ceux qui embarasseront Lesdits chemins soit par barieres clostures semences ou autrement seront condamné a vingt Livres damende applicable a la fabrique de la paroisse dudit Lieu dont le marguillier en charge repondra en son propre et privé nom faite a Luy de faire le recouvrement des dits deniers, faict audit Lieu Les iours et an que dessus et avons avec les sus-nomméz signé Le present proces verbal./.

GABRIEL PARADIS

GUILLAUME PARADIS —

Les nommés francois micho, francois aubin, pierre beaulieu, Joseph micho ont déclaré ne scavoir signer — de ce interpellé a Lordonnance.

ROBINEAU DE BECANCOURT⁷

Les pionniers établis à Kamouraska en 1713

Leur liste est maintenant facile à établir. Revoyons les concessions et l'achat faits de 1694 à 1712, ainsi que le procès-verbal de 1713; voyons en appendice, la liste des marguilliers de la paroisses depuis 1709; jetons par avance un coup d'œil sur le dénombrement du 8 mai 1723 et sur l'arpentage de 1727. Ceux dont nous retrouvons

7. ARCHIVES DE LA PROVINCE: *procès-verbaux des grands-voyers*, vol. I, fol. 36 r. (1700 à 1783).

les noms et prénoms dans ces divers documents, ainsi que les quatre colons mentionnés pour la première fois dans l'acte de 1713, sont certainement résidants à Kamouraska en 1713. Ceux dont nous ne retrouvons que le nom de famille, le sont vraisemblablement: ils sont morts avant 1713 ou avant 1721 et 1727; leur veuve ou leur fils occupe leur terre.

1) Le sont donc certainement, et quelques-uns depuis longtemps, les suivants, mentionnés dans les actes de concession entre 1694 et 1712, parce qu'ils perdaient leur lot s'ils n'y « avaient tenu feu et lieu ni commencé le défrichement avant un an et un jour » après l'avoir reçu:

François Bouchard,
 Pierre Michaud père,
 Pierre Michaud fils,
 Pierre Roy dit Desjardins,
 Gabriel Paradis, capitaine de milice ou de la côte,
 Guillaume Paradis (son frère),
 Pierre Anselin (Asselin),
 Pierre Beaulieu,
 Guillaume Paradis (cousin des premiers),
 Jean Dionne (Guionne) dit Sansoucy,
 François Autin (Hottin ou Hautin, Thiboutot, Boutot).

2) Le sont aussi certainement pour être nommés dans le procès-verbal de 1713:

Albert (Pierre),
 du Vasseur (Levasseur Pierre),

Mathurin Valet (Ouellet),

Morneau,

François Toupin (qui a acheté le 15 juillet 1712 la concession de Gabriel Bouchard).

L'est certainement Focas dit Raymond (ou Romain de Fogas) dont nous reproduisons le contrat de mariage en Appendice, page 346.

L'est encore Pierre Boucher, marguillier pour l'année 1709.

3) Le sont vraisemblablement, parce que le nom de famille se retrouve en 1713, ou en 1721 et 1727:

René Pelourde, (qui a donné son nom à une montagne),

Louis Martin,

Noël Pelletier,

Jean Ayot, (Ayotte ou Hajot).

Pierre Migneau est dit habitant de Kamouraska lors de son contrat de mariage, passé le 10 novembre 1714, contrat que nous rapportons aux pages 349-350. Il ne peut être un tout nouveau venu.

Nicolas Lebel a été marguillier en 1715: il est à supposer qu'il ne venait pas d'arriver; aussi nous l'ajoutons à la tête de pionniers établis en 1713.

Ces vingt-quatre concessionnaires peuvent être regardés comme les tout premiers pionniers de Kamouraska. Saluons-les avec respect et gratitude. Les nombreuses familles de la région qui portent ces noms peuvent se regarder comme leurs descendants. Qu'elles s'en fassent une gloire !

De plus, avant 1713, d'autres n'ont pu manquer de venir demeurer dans la colonie naissante, comme pêcheurs (une pêche à marsouins était en marche dès 1701), ouvriers, serviteurs, etc. Il fallait tout de même une certaine population pour motiver la présence d'une église et d'un curé dès 1709, bien que, nous le rappelons, celui-ci ait aussi sa raison d'être du fait que la Rivière-Ouelle était éloignée et qu'il devait desservir les petits groupes de colons établis jusqu'à Rimouski. Nous ignorons leur nom, parce que les registres précédant 1727 ont été brûlés. Peut-être quelques-uns se trouvent-ils parmi les noms bientôt mentionnés? Ce sont les pionniers inconnus. A eux aussi notre souvenir respectueux !

Saluons enfin par avance ces autres ouvriers des temps héroïques dont les noms apparaîtront pour la première fois dans les documents de 1721, 1723, 1727, 1733, et dont les descendants sont aussi très nombreux dans toute la région:

1) Document de 1721:

Jean Paradis (frère de Gabriel), marguillier en 1721,

2) Document de 1723:

Pierre Boutot (Thiboutot), fils de François Autin,
Augustin Ouellet,

Jean Choret (Charest),

Jean Lajoie (Lajoie dit Normandin).

3) Document de 1727:

Laplante,
Charles Tardif,
Jean Dumont.

4) Document de 1733:

Jean Boucher,
Pierre Bérubé,
Antoine Lavoye (Lavoie),
Joseph Moreau.

**MONTAGNE TYPIQUE DE LA RÉGION**

Située à Saint-André, Kam., sur la route No 1, à un mille à l'est
du village.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

Jean Dionne et ses descendants

Dans la concession faite, le 28 juillet 1700, à Joseph Paradis nous voyons apparaître Jean Guionne ou Dionne dit Sansoucy. Ce colon, fils d'Antoine, paraît avoir été très entreprenant et beaucoup mêlé aux affaires publiques de l'époque. De plus, il compte des descendants remarquables presque à toutes les générations. Signalons les suivants:

Première génération: Joseph, notaire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de 1743 à 1779; Jean-Baptiste, major des milices à Kamouraska.

Deuxième génération: Alexandre, capitaine de milice et bailli (sorte de juge local), que l'on voit en 1784 diriger une équipe travaillant à la route du Portage, reliant le fleuve Saint-Laurent au Nouveau-Brunswick.

Troisième génération: trois frères, fils du précédent: Alexandre, lieutenant de milice à Kamouraska; Augustin, notaire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à Rivière-Ouelle, enfin à Kamouraska où il mourut en 1821; Amable, gros marchand à Kamouraska, qui acheta vers 1840 les seigneuries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de Saint-Roch-des-Aulnaies, et qui fut un ami fidèle de Mgr J.-Norbert Foyencher, curé à Kamouraska de 1816 à 1818, puis évêque fondateur de la Rivière-Rouge, aujourd'hui Saint-Boniface.

Quatrième génération: deux fils d'Amable: Amable, seigneur de Saint-Roch-des-Aulnaies; Elisée, seigneur de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, député de Kamouraska et conseiller législatif, père de Mme Alexandre Tasche-reau, ancien premier ministre de la province de Québec, des abbés Henri-Alfred Dionne mort, en 1919, à Saint-Georges-de-Beauce où il était curé depuis 20 ans, et Émile, décédé en 1921, à l'Islet où il était curé depuis 1905.

Sixième génération: Wenceslas Dionne, fils d'Honoré de Kamouraska, fondateur à Saint-Georges de Beauce, de la firme «Wenceslas Dionne et fils».

Septième génération: les frères Arsène et Ludger Dionne, fils de Wenceslas; chefs de plusieurs entreprises commerciales et industrielles, fondateurs de la grosse filature de soie artificielle de Saint-Georges de Beauce, *Dionne Spinning Mills*. Ludger Dionne est depuis 1945 député à Ottawa pour le comté de Beauce.

CHAPITRE IV

PREMIER ESSOR

(1713-1733)

L'étendue de la paroisse en 1721 et les 31 chefs de famille à la même époque dans la seigneurie.— Les 37 familles de 1723.— Les 50 familles de 1733.

L'étendue de la paroisse en 1721 et les 31 chefs de famille vers la même époque dans la seigneurie

En 1714 (1713, selon le *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, 1921-1922, p. 377) Mgr de Saint-Vallier avait réuni en une seule paroisse les seigneuries de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage; de plus, il avait décrété que les seigneuries de Vertbois, Rivière-du-Loup, du Lac Madawaska, du Parc, de l'Île-Verte, des Trois-Pistoles, du Bic et de Rimouski, seraient desservies sous forme de mission par le curé de Kamouraska (C).

En 1721, à la demande de la cour de France, M. de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, faisait dresser un inventaire de l'état des paroisses de la colonie par Benoit-Mathieu Collet, procureur général du Conseil supérieur.

Celui-ci, accompagné d'un greffier, Nicolas-Gaspard Boucault, parcourut les deux rives du Saint-Laurent, du 4 février au 3 juin. Dans chaque établissement, les habitants étaient invités à venir exposer leur point de vue sur les facilités du service religieux.

Les deux enquêteurs étaient à Kamouraska le 23 mars. Leur procès-verbal mérite d'être rapporté, tant il est riche de renseignements: il fixe exactement le site de l'église, indique les limites et le développement des deux seigneuries de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage, le nombre des chefs de famille, en nomme presque la moitié, etc. C'est un régal pour les amateurs de l'histoire. Le voici:

KAMOURASKA

et l'Islet du Portage (St-André)

ET LE VINGT TROISIEME du dit mois de MARS en la ditte paroisse de ST-LOUIS des CAMOURASKA sont comparus par devant nous, Monsieur ESTIENNE AUCLAIR, prestre, curé de la ditte parroisse et desservant par forme de mission le bas du fleuve jusques et compris la rivière des Trois-Pistoles, sieur Henry Hiché, seigneur de la ditte seigneurie des Camouraska, Pierre Roy, lieutenant de milice de la ditte coste, Jean Dionne dit Sans Soucy, Jacques Desloriers, François Autin (Hottin), Philippe Ancelin (Asselin), Jean Paradis, Pierre Roy dit Desjardins, fils, Pierre Mignot (Labrie), Romain de Fancazé (?) (pour Focas ou Phaucas dit Raymond, ancêtre des familles Raymond), François Autin fils, Jean Martin et Joseph Mignot, tous habitans de la ditte seigneurie des Camouraska,

et le dit Mignot de l'Islet du Portage appartenant à la ditte veuve du sieur Soulanges,

1. Rapport de l'Archiviste, 1921-1922, pages 344-346.

faisants tant pour eux que pour les autres habitans de la ditte seigneurie des grands et petits Camouraska et de l'Islet du Portage, parroissiens de la ditte paroisse qui ne sont point venus en cette assemblée,

AUXQUELS SIEURS COMPARANTS et habitans nous avons exposé le sujet de nostre commission et les avons interpellés de nous dire l'étendu présente de cette paroisse, le nombre des chefs de famille qui le composent, et de nous déclarer si eux ou quelqu'uns des absens sont incommodés pour aller en service divin par la difficulté des chemins ou par l'éloignement et encore le dit sieur AUCLAIR l'estendue des seigneuries qu'il dessert par mission et le nombre des chefs de famille qui sont établis sur chacune,

SUR QUOY ils nous ont dit que l'estendue présente de la ditte paroisse est de six lieues de front le long du fleuve St-Laurent SCAVOIR deux lieues et demy ou environ sur deux lieues de profondeur que contient la seigneurie de L'ISLET du PORTAGE, le dit front à prendre du costé d'en bas depuis la ligne qui la sépare d'avec le fief Vertbois (bout est de la paroisse St-André) en remontant jusqu'à celle qui la sépare d'avec la ditte seigneurie des Camouraska et trois lieues et demy de front ou environ sur deux lieues de profondeur que contient la ditte seigneurie des CAMOURASKA le dit front à prendre du costé d'en bas depuis la ligne qui la sépare d'avec celle de l'Islet du Portage en remontant jusqu'à la ligne qui la sépare d'avec le fief de l'ance St-Denys;

QU'AU DEVANT des dites deux seigneuries sont l'islet du Portage et une partie de l'isls des Pellerins appartenants à la dame Vre de Soulanges qui ne sont

point établis et la Grosse Isle, l'Isle au Patins, l'isle de la Providence, l'isle Brûlé et l'isle aux Rognons dépendantes de la ditte seigneurie des Camouraska, sur lesquels on ne peut point faire d'establisement

QUE LA DITTE EGLISE paroissiale de St-Louis est scituée sur la ditte seigneurie des Camouraska le long du fleuve à la distance d'environ cinq quarts de lieue de la ligne qui sépare la dite seigneurie du côté d'en bas d'avec celle de l'Islet du Portage;

Que sur le front de la seigneurie de l'Islet du Portage il y a cinq chefs de famille résidens et deux concessionnaires qui font valoir leurs terres sans y résider,

que sur le front de la ditte seigneurie des Camouraska, il y a trente un chefs de famille résidens et huit concessionnaires qui n'y ont encore fait ny establisement ny deffrichement,

que l'estendue des seigneuries que le dit sieur Auclair dessert par mission est de quatorze lieues le long du fleuve, scavoir . . . (Les seigneuries de Trois-Pistoles, Isle-Verte, du Parc, Rivière-du-Loup, Vertbois).

.....

Et sur la commodité ou incommodité pour assister au service divin les dits habitans nous ont dit qu'ils n'ont point d'église plus proche ny plus commode et qu'ils sont contents d'en estre parroissiens, comme encore que ceux qui habitent la ditte estendue de quatorze lieues que le dit sieur curé dessert par voye de mission ne peuvent estre desservis autrement n'y ayant point de paroisse au dessous de celle-cy, et n'estant pas en estat d'avoir un curé.

.....
*Fait en la maison presbiteralle de la ditte parroisse
 St-Louis, les jours et an que dessus.*

*Ainsy signé Estienne Auclair, curé fixe,
 Hiché,
 Pierre Roy,
 Collet et Boucault.*

Les 37 familles de 1723

Le 8 mai 1723, Henry Hiché, seigneur de l'époque, faisait par écrit devant l'intendant Bégon aveu et dénombrement de sa seigneurie. Ce document indique les noms de trente-sept chefs de famille de l'époque, l'étendue et le développement de leur concession, la part des cens et rentes qu'ils paient. En parallèle, avec une partie de ce dénombrement ou papier terrier, nous mettons le résumé d'un autre document aussi fort intéressant: celui d'un arpentage fait, le 11 mars 1726, par Beaupré pour la partie de la seigneurie à l'est du centre religieux du temps.

Dans l'aveu du 8 mai 1723, Henry Hiché déclare que la seigneurie n'a qu'une lieue à l'est de la rivière Kamouraska. Nous nous demandons pourquoi? A la suite de l'addition à l'est de quarante arpents, achetés le 13 octobre 1713 de la seigneurie de l'Islet-du-Portage, la seigneurie a réellement une lieue et demie à l'est de la rivière. Notre affirmation est parfaitement confirmée

par l'arpentage de 1726, que nous mettons ici en parallèle, et par le procès-verbal de 1721 que nous venons de rapporter.

Quelques observations sur ce dénombrement ou papier terrier de 1723.

Tous les censitaires sont évidemment établis sur le rang du bord de l'eau. On est surpris du peu d'arpents de terre labourables: sans doute nos ancêtres comptaient sur la pêche et la chasse pour une grande part de leur alimentation; de plus ils avaient les longues grèves couvertes d'herbes salées pour nourrir leurs animaux. L'est de la seigneurie est plus avancé que l'ouest: dix habitants seulement à l'ouest du domaine contre vingt-sept pour la partie est qui est toute occupée. Déjà il est facile de constater que des familles se trouvent sur la terre que leurs descendants occupent aujourd'hui ou occupaient il y a quelques années: un rapide arpentage permettrait de le vérifier.

SEIGNEURIE DE KAMOURAS-
KA.—Aveu, Dénombrement et déclaration du terrier de la seigneurie. Noms des familles mentionnées, leur situation, développement de leurs fermes, etc.

*Du huit^e dud mois de May
MVII^e vingt trois (1723)*

L'ARPEMENTAGE
DE 1726 (E)

*En procedant à la confection dud.
terrier &^e Est comparu En notre* Le 11 mars 1726,
à la requête de M.

hôtel S. Henry Hiché donataire Entrevifs de Louis Aubert Ecuier s. duforillon et dame Barbe le neuf de la vallière son Epouse, de luy autorisée par acte passé pardevant chambalon no.^{re} en la prevosté de cette ville le vingt Un juillet MVII.^c treize deument Insinué en lad. prevosté le vingt deux aust suivant, et en cette qualité prop.^{re} de la terre, fief et seigneurie des Camouraska, lequel à avoué et déclaré tenir de sa ma.^{te} (majesté) led. fief scitué au sud au fleuve S.^t Laurent tenant du Costé du Nord'est a la seig.^{rie} de l'Islet du portage appartenant a la dame veuve Soulange, et au sud'ouest au fief appartenant aux heritiers de la dame de S.^t Denis, led. fief des Camourasca contenart trois Lieues de terre de front le long dud. fleuve S.^t Laurent scavoit deux Lieues c'adessus de la Riviere appelée Camouraska et une Lieue au dessous Icelle comprise, avec deux Lieues de profondeur dans lesd. terres, Ensemble les Islets qui sont au devant desd.^{es} trois Lieues, avec droit de chasse et pesche dans l'Etendue desd. Lieux, haute moyenne et basse justice a la charge de la foy et hommage a rendre et porter au Chateau S.^t

Louis - Joseph Mœrel de La Durantaye, seigneur de Kamouraska, et des habitants intéressés, l'arpenteur Noël Beau-pré faisait l'arpentage exact de toutes les terres de la seigneurie, situées à l'est de Pierre Roy dit Desjardins, séparant les lignes de chaque propriétaire par des bornes de pierre avec brique, machefer et morceaux de terrine.

La mise en parallèle de cet arpentage de 1726 avec le recensement de 1723 est fort intéressante. On y constate peu de changements de propriétaires durant ces trois ans et une plus grande exactitude dans la mesure des largeurs de terres que dans le recensement. Enfin si

Louis de Quebec aux droits et redevances accoutumés au desir de la Coutume de Paris et autres clauses et conditions portées aux titres Enoncés en l'acte de foy et hommage quil en a rendu a sa Ma.^{te} entre Nos mains le quinze j.^{er} d.^{er} sur lequel fief il a un domaine de vingt deux arpens de front sur toute la profondeur, sur lequel il a une maison de pieces sur pieces de quarente cinq pieds de long sur vingt deux de Large, une grange et une Etable de charpente, chacune de trente pieds de long sur vingt deux de large, une Ecurie aussy de charpente de quinze pieds de long sur vingt deux de large, un moulin a vent construit en pierre environ dix arpens de terre Labourable et quarente arpens de prairie en greve

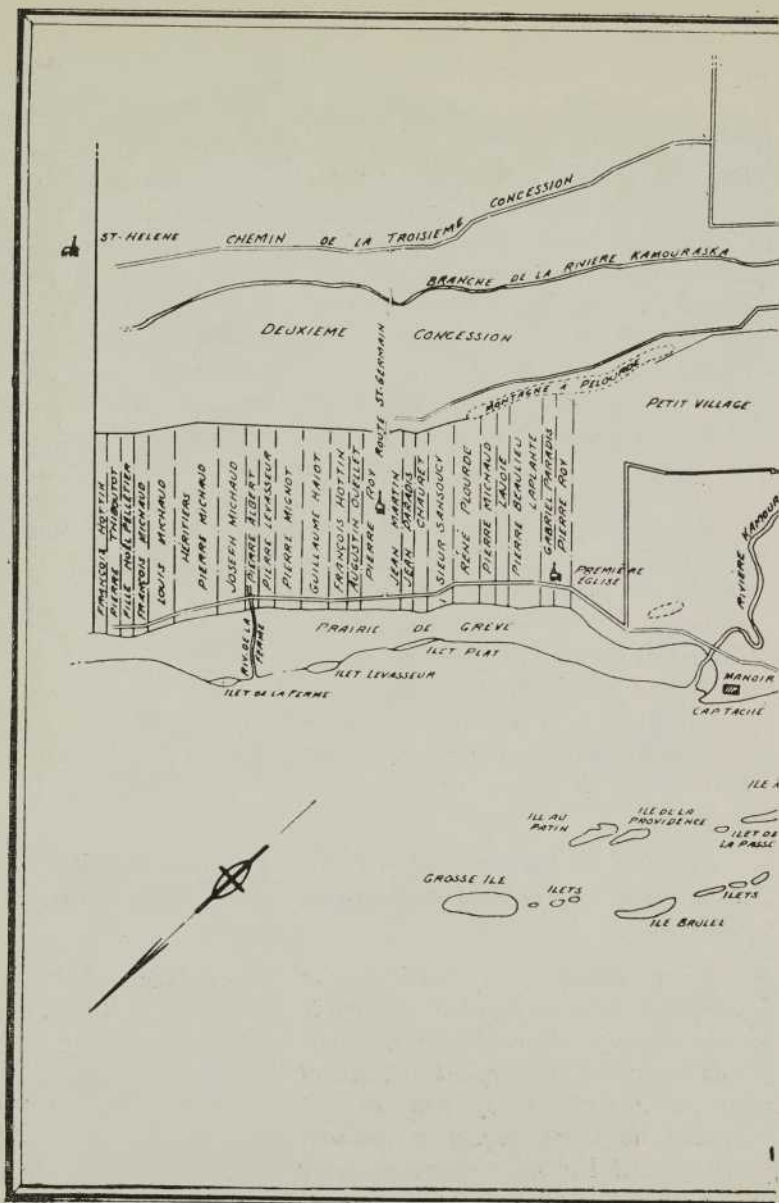
Que dans la Censive dud. fief il a les habitans cy apres nommés scavoir au Nord'Est

Pierre Boutot qui possede quatre arpens de terre de frcnt sur quarante deux de profondeur, chargés de trente sols de france par arpent de rente et un sol de Cens aussy pour chaque arpent de front, lequel a maison, grange, Etable six arpens de terre

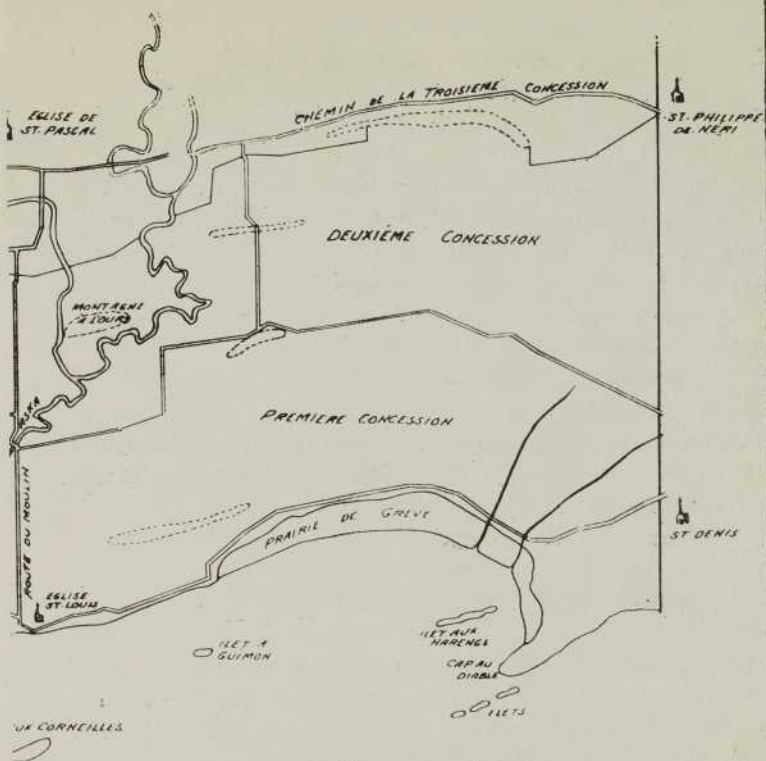
l'on additionne les largeurs de ces terres, l'on trouve une lieue et quart entre la limite est de la seigneurie de Kamouraska et l'endroit de l'église à cette époque: c'est exactement ce qu'affirme le procès-verbal de 1721, plus haut reproduit.

François Hottin
4 arp.

Pierre Thiboutot
4 arp.



NOTES: I - Les deux parties du plan sont à rapprocher. Elles ne montrent que la partie nord de la seigneurie.
 II - Remarquez les endroits où se trouvent les églises de la région.



Seigneurie
de
St-Louis-de-Kamouraska

Les noms des concessionnaires sont ceux des procès-verbaux de Noël Beaupré en 1766 et le plan est un extrait de celui de Joseph Hamel en 1826

*Prépare par ARTHUR MASSÉ, A.G. et I.F.
1926.*

III - La ferme du sieur Sancoucy dit Dionne est encore la propriété de l'un de ses descendants, Joseph Dionne, dans la paroisse de Saint-Germain.

Labourable et deux arpens de prairie sur la greve.

Qu'audessus sont les mineurs peltier qui possèdent quatre arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lesquels n'ont aucuns bâtiment sur lad.^e concession et seulement trois arpens de terre labourable et un arpent de prairie comme dit est.

Qu'audessus est françois Micheau qui possède quatre arpens et demy de terre de front sur trente deux de profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable et six arpens de terre Labourable.

Qu'audessus est françois Hottin qui possède quatre arpens et demy de terre de front sur trente deux de profondeur chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable et six arpens de terre Labourable.

Qu'audessus est la veuve Micheau qui possède douze arpents de front sur toute la profondeur dud. fief, chargés des mêmes cens et rentes, laquelle n'est point batie et a seulement seize arpens de terre Labourable.

Qu'audessus est Joseph Micheau qui possède trois arpens de front

Fille du défunt
Noël Pelletier
4 arp.

François Michaud
4 arp. 7½ perch.

héritiers du défunt
Louis Michaud
4 arp. 7½ perch.

héritiers du défunt
Pierre Michaud
10 arp.

Joseph Michaud
5 arp.

sur trente deux de profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable, six arpens de terre Labourable et cinq arpens de prairie.

Qu'audessus est Pierre Albert qui possède trois arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, grange, Etable, dix arpens de terre labourable et trois arpens de prairie.

Pierre Albert
3 arp.

Qu'audessus est Pierre Levasseur qui possède cinq arpens de front sur lad. profondeur chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, grange, Etable, douze arpens de terre labourable et trois arpens de prairie.

Pierre Levasseur
5 arp.

Qu'audessus est Pierre Migneaux qui possède quatre arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable, cinq arpens de terre Labourable et quatre arpens de prairie.

Pierre Mignots
4 arp. 6 perch.
3 pieds.

Qu'audessus est la veuve Ayot qui possède cinq arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes laquelle n'est point bastie et a seulement huit arpens de terre labourable et quatre arpens de prairie.

Guillaume Haiot
5 arp.

Qu'audessus est François Hottin pere qui possede quatre arpens de front sur lad.^e proffondeur, lequel a maison, grange Etable, quinze arpens de terre Labourable et quatre arpens de prairie.

François Hottin
4 arp.

Qu'audessus est Augustin Ouallet qui possède six arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, Etable, huit arpens de terre labourable et six arpens de prairie.

Augustin Ouellet
2 arp. 1 perch.

Qu'audessus est Jean Micheau qui possede trois arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel n'a aucuns batiments et seulement six arpens de terre Labourable et deux arpens de prairie.

Qu'audessus est Pierre Desjardins qui possede trois arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, grange, Etable et huit arpens de terre labourable.

Pierre Roy (fils)
5 arp. 6 perch.
3 pieds.

Qu'audessus est Jean Martin qui possede quatre arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable et dix arpens de terre labourable.

Jean Martin
4 arp.

Qu'audessus est Jean Paradis qui possede deux arpens et demy de front sur lad.^e profondeur chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable, trois arpens de terre labourable et un arpent de prairie.

Qu'audessus est Jean Choret qui possede trois arpens de front sur lad.^e profondeur chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, grange, Etable, huit arpens de terre labourable et deux arpens de prairie.

Qu'audessus est Jean Dionne pere qui possede six arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable, vingt arpens de terre Labourable et six arpens de prairie.

Qu'audessus sont les mineurs Pelourde, qui possedent six arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des memes cens et rentes, lesquels ne sont point batis et ont seulement quinze arpens de prairie.

Qu'audessus est Pierre Micheau qui possede quatre arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable, dix arpens de terre labourable et dix arpens de prairie.

Qu'audessus est Jean Lajoie qui possede trois arpens de front sur

Jean Paradis
2 arp. 5 perch.

Chaurest
3 arp.

Jean Dionne
(dit Sanssoucy)
5 arp. 9 perch.
12 pieds.

René Plourde
6 arp. 0 perch.
3 pieds.

Pierre Michaud
4 arp. 0 perch.
3 pieds.

Jean Lajoie
3 arp.

lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange Etable, dix arpens de terre Labourable et six arpens de prairie.

Qu'audessus est Pierre Beaulieu qui possède quatre arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, grange, Etable, douze arpens de terre labourable et dix arpens de prairie.

Pierre Beaulieu
3 arp. 6 perch.
12 pieds.

Qu'audessus est la veuve Laplante qui possède quatre arpens de front sur lad.^e profondeur chargés des mêmes cens et rentes laquelle a maison, grange, Etable, quinze arpens de terre Labourable et dix arpens de prairie.

Vve Laplante
3 arp. 0 perch.
4 pieds.

Qu'audessus est Gabriel Paradis qui possède quatre arpens de front sur toute la profondeur dud. fief, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable, quinze arpens de terre Labourable et six arpens de prairie.

Gabriel Paradis
3 arp. 9 pieds.

Qu'audessus est Pierre Jean Desjardins père qui possède huit arpens de front sur toute la profondeur dud. fief chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable, point de terre labourable et seulement six arpens de prairie.

Qu'audessus sont les mineurs de Guillaume Paradis qui possèdent neuf arpens de front sur lad.^e profondeur de trente deux arpens, chargés des mêmes cens et rentes, lesquels ont maison, grange, Etable dix arpens de terre Labourable et quatre arpens de prairie.



KAMOURASKA.—MAISON DE LUC MICHAUD

Bâtie, au cap Taché, sur le site de l'ancien manoir seigneurial détruit par un incendie.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

Qu'audessus est la veuve Paradis qui possède quatre arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, laquelle n'est point bastie et a seulement trois arpens de terre labourable.

Qu'audessus est le domaine cy-devant Expliqué.

Qu'audessus est Charles Tardif qui possède cinq arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, grange, Etable, trois arpens de terre labourable et deux arpens de prairie.

Qu'audessus est Jean bap.^{te} Desjardins qui possède onze arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable, quinze arpens de terre labourable et six arpens de prairie.

Qu'audessus est Jean Dumont qui possède quatre arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, Etable et trois arpens de terre labourable.

Qu'audessus est Philippes Asselin qui possède quatre arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable et dix arpens de terre labourable.

Qu'audessus est la veuve Oüallet qui possède douze arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des memes cens et rentes, laquelle a maison, grange, Etable, huit arpens

de terre labourable et huit arpens de prairie.

Qu'audessus est Raimond fougas (dit Raymond) qui possède quatre arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, grange, cinq arpens de terre labourable et quatre arpens de prairie.

Qu'audessus est Jacques Deslauriers qui possède cinq arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, grange, Etable, dix arpens de terre Labourable et quatre arpens de prairie.

Qu'audessus est françois Oüallet qui possède cinq arpens et demy de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes lequel a maison, grange, Etable et six arpens de terre labourable.

Qu'audessus est françois Bouchart qui possède cinq arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, Etable, dix arpens de terre labourable et six arpens de prairie.

Qu'audessus est Pierre Defond qui possède six arpens de front sur lad.^e profondeur, chargés des mêmes

cens et rentes lequel n'est point basté et a six arpens de terre labourable et six arpens de prairie.

Lequel aveu et denombrement led. s. comparant a déclaré contenir vérité et a signé./.

Henry Hiché²

Begon

Les 50 familles de 1733

Nous disions au chapitre II (page 17) que le seigneur Louis Morel de La Durantaye ne remettait pas depuis six ans les montants qu'il devait à l'Hôpital-Général de Québec, et que, après condamnations, saisies, etc., les intéressés avaient dû, le 11 août 1733, en venir à un accommodement en vertu duquel une partie des habitants de Kamouraska paieraient leur cens et rentes aux Hospitalières de l'Hôpital-Général et l'autre au seigneur débiteur (E).

De ce document fort long, que nous avons sous les yeux, nous n'extrayons que la liste des habitants de Kamouraska à cette époque, ainsi que celle des cens et rentes à verser par eux. Cinquante familles en tout. Vingt sous font une livre qui vaut à peu près vingt sous de notre temps.

² *Aveus, Denombrements et Déclarations du Terrier du Domaine du Roy en la Nouvelle France.* Tome premier, p. 79.

PREMIÈRE LISTE

Habitants de Kamouraska qui paieront leurs cens et rentes aux Dames Hospitalières.

	Livres sous	
<i>Jean Minville (Miville)</i>	13	19
<i>Antoine Michaux</i>	8	12
<i>Joseph Michaux</i>	7	15
<i>Pierre Levasseur</i>	8	10
<i>Jean Michaud</i>	10	17
<i>Pierre Desjardins</i>	8	18
<i>Jean-Bte Desjardins</i>	5	10
<i>Jean Dionne</i>	9	..
<i>Jean Bouché (Boucher)</i>	6	11
<i>Pierre Michaud</i>	13	20
<i>Pierre Beaulieu</i>	5	12
<i>Capitaine Paradis (Gabriel)</i>	7	7
<i>Mineurs Paradis (enfants de Guillaume)</i>	8	10
<i>Charles Tardif</i>	4	13
<i>François Bouchard</i>	7	15
<i>Joseph Bouchard</i>	7	15
<i>Pierre Bérubé</i>	6	4
<i>Philippe Asselin</i>	6	4
<i>Guillaume Mignaut</i>	6	4
<i>François Ouellet</i>	7	15
<i>Antoine Lavoie</i>	7	15
<i>Jeton</i>	3	17
<i>Augustin Dionne</i>	6	4

DEUXIÈME LISTE

Habitants qui paieront leurs cens et rentes à Mr de la Durantaye.

<i>Alexis Ouellet</i>	3	2
<i>Pierre Albert</i>	6	4
<i>Jean Ouellet</i>	9	6
<i>Pierre Mignaux</i>	7	4
<i>Jean Hajot (Ayotte)</i>	6	4
<i>François Hotin (Autin, Thiboutot)</i>	10	16
<i>Joseph Hotin (Autin, Thiboutot)</i>
<i>Augustin Ouellet</i>	8	7
<i>Pour ses frères et sœurs</i>	7	15
<i>Jean (Bte) Paradis (frère de Gabriel)</i>	3	18
<i>Jean Chauret (Charest)</i>	4	13
<i>Joseph Moreau</i>	3	14
<i>Joseph Ouellet</i>	3	2
<i>Lajoie</i>	3	2
<i>Veuve Laplante</i>	5	2
<i>François Ouellet</i>	3	17
<i>Guillaume Paradis (fils de Guillaume)</i>	9	6
<i>Guillaume Pelletier</i>	7	6
<i>Guillaume Pelletier, fils</i>	6	4
<i>Les mineurs Dumont</i>	6	4
<i>Philippe Boucher</i>	9	6
<i>Desjardins</i>	10	17
<i>Zacharie Hayot</i>	6	4
<i>François Paradis (fils de Guillaume)</i>	6	4
<i>Joseph Lebel</i>	6	4
<i>Jacques Paradis (frère de Gabriel)</i>	7	6
<i>Romain Phaucas (Raymond)</i>	6	4
<i>Jacques Deslauriers</i>	8	11

Dans ce document apparaissent de plus en plus, avec leur orthographe définitive, les noms de familles que nous retrouvons aujourd'hui à Kamouraska et dans la région. Cinquante familles en tout: la population a augmenté de dix-neuf familles depuis 1721 et de treize depuis 1727.



VILLAGE DE KAMOURASKA.— MAISON DE M. ISRAEL LABEL

Le sol se révélait très bon et avait attiré de nouveaux colons, mais l'augmentation de la population s'explique surtout par la fécondité proverbiale de nos familles. Kamouraska aura 320 âmes en 1739. Les deux seigneuries réunies de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage auront 132 familles ou 872 âmes en 1762. En vingt-trois ans le nombre des âmes a plus que doublé. En 1790, la seigneurie de Kamouraska comptera 1,706 âmes et celle de l'Islet-du-Portage, 338. Encore une fois, en vingt-huit ans la

population aura plus que doublé. Et toujours en recevant très peu de nouveaux arrivés. Les 31 familles de 1721, les 50 familles de 1733 ont ainsi contribué aux progrès de l'Église et à la survivance de la race. Nos ancêtres obéissaient tout simplement à la loi de Dieu et à la voix de leurs pasteurs; ils ne comptaient que sur leur courage et leur travail. Sans s'en douter, ces humbles ont fait de grandes choses. Soyons-en fiers !

CHAPITRE V

LE PREMIER CENTRE RELIGIEUX (1709-1791)

Un prêtre résidant.— Site du berceau religieux de Kamouraska.— La donation de Gabriel Paradis.— La première église et le premier presbytère.— La deuxième église.— Le deuxième presbytère.— Un choix judicieux.— Autres chapelles ?

Un prêtre résidant

Les registres des baptêmes, mariages et sépultures, conservés à Kamouraska, s'ouvrent le 8 juillet 1727 avec le baptême d'Augustin, fils d'Augustin Dionne et de Marie Paradis. Ceux des années précédentes ont été brûlés: leur perte prive l'histoire d'une intéressante documentation sur les premiers événements religieux de la paroisse. Heureusement un document très précieux a été conservé qui nous renseigne en partie sur ces sujets: le livre des comptes et délibérations de la fabrique de Saint-Louis de Kamouraska. Il est commencé en 1709 par l'abbé Philippe Rageot-Morin (un Père Récollet, selon l'abbé L.-E. Bois, dans *Monographies de paroisses*). En 1710, ce livre signale que le premier marguillier en charge, Pierre Boucher, remet à son successeur Jean Dionne la somme de 52 #, surplus des recettes de l'année précédente. Dès 1709 Kamouraska avait donc un prêtre résidant.

Mais il y a sur ce sujet une preuve encore plus forte, et, chose curieuse, c'est l'acte même de translation des restes de ce pasteur, translation faite le 11 juillet 1735 et consignée cette fois dans les registres de Kamouraska. Le voici :

Le onzième jour de juillet mil-sept cent trente cinq, par ordre de Monsieur de Lotbinière, grand archidiacre, j'ay fait la translation des ossements de feu Messire Philippe Rageot, très digne prêtre, missionnaire de la paroisse de St-Louis de ce lieu des Kamouraskas, qui l'a desservie la valeur de deux ans, à commencer l'automne de mil sept cent neuf à finir mil sept cent onze, à la St-Matthieu où il mourut à la fleur de son âge et fut enterré du costé de l'épître, au bout de l'autel dans l'église qu'il avait fait bâtir.

Mais la dite église ayant menacé ruine et l'église de pierres ayant été bâtie, les ay transportés dans l'église neuve, avec deux prêtres avec moi, les ay enterrés au bout de l'autel touchant la muraille et la cloison de la sacristie du côté de l'évangile, dans un petit cercueil quarré environ de deux pieds de long, etc.

Auclair, prêtre, curé.

Conclusion certaine: Kamouraska a eu un prêtre résidant à l'automne de 1709. Une église a été bâtie par ses soins, vraisemblablement dès l'automne de son arrivée, puisque les comptes de 1709 indiquent une dépense de 15 sols « pour une gageure à Leglise ». Il s'agit sans doute d'un pari fait pendant sa construction entre le curé et un colon.

Y eut-il curé et chapelle avant ces dates ? Nous répondrons bientôt à cette question. La chose nous paraît impossible à admettre: le clergé est rare; les concessions à Kamouraska sont nouvelles; au plus quinze à vingt concessionnaires demeurent sur leur lot, pour la plupart de jeunes colons, célibataires, comme cela se passe aujourd'hui, qui se marieront seulement après avoir défriché quelques arpents et construit un abri convenable, tels les deux cousins Guillaume Paradis qui épouseront, le 6 juin 1701, les deux sœurs Jeanne et Catherine Hudon à la Rivière-Ouelle. D'ailleurs aucun document à ce sujet. Et nous faisons de l'histoire.

Avant 1709, comment nos ancêtres étaient-ils desservis au point de vue religieux ? De 1667 à 1685, l'abbé Thomas-Joseph Morel faisait les missions depuis Montmagny jusqu'à la Rivière-du-Loup: il s'arrêta sans doute chez l'unique habitant que nous voyons établi à Kamouraska aux années 1681 et 1683. En 1685, la Rivière-Ouelle recevait son premier prêtre résidant. Ce fut donc vraisemblablement l'abbé Bernard de Requeleyne, curé à la Rivière-Ouelle de 1691 à 1718, qui jusqu'à 1709 prit le soin spirituel de nos gens. Deux motifs nous confirment dans cette opinion: d'abord les registres de la Rivière-Ouelle d'avant 1709, où sont donnés comme paroissiens de celle-ci des gens certainement fixés à Kamouraska; puis cette constatation que l'abbé Casgrain dans son *Histoire d'une paroisse canadienne* mentionne aussi comme paroiss-

siens de la Rivière-Ouelle au moins une dizaine de noms d'habitants de Kamouraska et rapporte en plus des événements qui se sont certainement passés à ce dernier endroit, par exemple la pêche au marsouin aux îles de Kamouraska en 1701 et la capture d'une petite baleine.

Les jeunes colons de Kamouraska allaient donc à la Rivière-Ouelle, en canot ou par un sentier à travers bois, pour entendre la messe, recevoir les sacrements et se chercher une épouse pour le nid en construction. Parfois le brave curé venait lui-même leur rendre visite: la messe devait se dire au manoir ou dans une maison de colon, probablement à l'endroit où se bâtirait l'église de 1709, parce qu'un gros ruisseau permettait facilement de s'y rendre en embarcation et que c'était le centre de la partie la plus habitée.

Site du Berceau religieux de Kamouraska

Mais où se bâtit l'église de 1709 et à quel endroit habita l'abbé Morin? Il n'y a plus de doute à ce sujet: c'est sur le deuxième lot concédé dans la seigneurie: celui accordé le 7 août 1694 à Robert Paradis, puis le 20 octobre 1696 redonné à son frère, Gabriel Paradis. Ce terrain, agrandi en 1727 par un don du seigneur, en 1735 par un autre d'Augustin Roy dit Desjardins, voisin à l'ouest de Gabriel Paradis, enfin en 1749 par un autre don de ce dernier, aura l'insigne privilège d'être de 1709 à 1791 le centre religieux

de Kamouraska et de toute la région située à l'est, jusqu'à Rimouski.

Pour le découvrir, ou mieux pour le redécouvrir, car il est trop oublié, dirigeons-nous du village actuel de Kamouraska vers le nord-est par le chemin de l'Anse. Traversons la rivière Kamouraska, tournons vers l'est au bout du « cap à Galant », laissons à notre gauche, là où fut autrefois le *Coin des Beauhieu*, les deux maisons de Johnny Labrie et de Téléphore Landry. Bientôt, après un trajet d'un mille et quart, nous serons vis-à-vis d'une ferme sans bâtisse, celle d'Ernest Soucy.

Enclavés dans cette propriété, longeant le côté sud de la route nationale, à l'ouest du « grand ruisseau », se trouvent voisins deux minuscules lopins de terre, tous deux propriété de la fabrique de Kamouraska. Sur le premier, racheté en 1945 ou 1946 d'Ernest Laplante, fut bâtie vers 1727 la deuxième église de Kamouraska, dont l'endroit exact se devine encore par une légère élévation et des débris de mortier et de pierre. Sur le second, tout couvert des pierres de la deuxième église, fut construite la première église et dorment environ 1,300 morts, nos preux et saints ancêtres; au sud de ce cimetière furent logés le presbytère de 1715, puis celui de 1749 dont on voit encore très bien les ruines.

Les étendues des terrains donnés et les emplacements de la deuxième église et du deuxième presbytère ont été

vérifiés, documents en mains par M. Arthur Massé, natif de Kamouraska, arpenteur-géomètre à Québec. La localisation de ce centre correspond toujours avec l'histoire; son choix s'explique par le voisinage d'un grand ruisseau, encore très visible, que l'on pouvait remonter à marée haute en canot et même en petite goélette, et par le fait que l'est de la seigneurie s'est développé plus tôt que sa partie ouest. Enfin absence absolue d'autres documents donnant à supposer l'inverse.

Il est certain que les restes des personnes inhumées dans le cimetière et sous l'église de 1727 sont encore là: rien dans les registres de Kamouraska ne signale qu'ils ont été relevés, sauf ceux de l'abbé Auguste Plante, curé de 1748 à 1755. Au contraire, on a répandu les pierres de la deuxième église dans le cimetière pour le préserver contre la profanation des animaux, et, il y a quelques années, nous a-t-on dit, un cheval, en frappant du pied, a mis à découvert les restes d'ossements et d'habits d'une personne inhumée dans l'enceinte du temple.

Mais livrons sans plus tarder ces documents qui regardent de près ce premier centre, quitte à grouper, dans le chapitre suivant, autour des curés, les autres événements religieux.

La donation de Gabriel Paradis

M. l'abbé Rageot-Morin vint habiter à Kamouraska à l'automne 1709. Il avait eu le temps de bâtir une petite église, où il fut d'abord enterré après son décès survenu

le 21 septembre 1711. Gabriel Paradis avait donné le terrain à cet fin. Vers 1713 ou 1714, Mgr de St-Vallier fixait les limites de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska et demandait de rédiger en bonne et due forme l'acte de donation. Cet acte, le voici:

L'AN MIL SEPT CENT QUATORZE le vingt unieme de may seconde feste de la Pentecôte, en présence de nous, Sçavoir moy pretre curé de la paroisse de ST-LOUIS DE KAMOURASKA soussigné et des deux Marquilliers GUILLAUME PARADIS en charge et JEAN DIONNE le secon;

GABRIEL PARADIS habitant de la dite paroisse a donné en pur don, et sans en prétendre rien alavenir, du consentement de son épouse GENEVIEVE LEMIEUX, deux arpants de terre en superficie en carré jouegnant d'un costé le fossé du chemin du Roy et de l'autre le chemin du dit Gabriel Paradis qui descend au chemin du Roy le long de la terre de Déjardins, pour l'emplacement de L'EGLISE, du CIMETIERE et du PRESBITAIRE, et en reconnaissance de ce don la fabrique donne a dit Gabriel Paradis un banc dans l'Eglise Sa vie durante et celle de sad. Epouse sans en retirer aucune rent aussiz le gros morceau de pain bénit après le Seigneur, les chantres et les Marquilliers.

En présence de Jean Michaud, de Jean Paradis et du vasseur, (Levasseur) lesquels ont déclaréz ne sçavoir écrire ny signer et le dit Gabriel Paradis a concerté à la teneur de cet acte EN FOY DE QUOY il a signé en

*présence des dits Marguilliers et de Pierre Michaué
aussi Marguillier desquels le dit Guillaume Paradis
a signé conjointement avec nous, ainsi signé*

GUILLAUME PARADIS

GABRIEL PARADIS et

AUCLAIR, Prêtre Curé.¹

La première église et le premier presbytère

De la première église, nous n'avons que deux courtes indications: Messire Philippe Rageot, décédé le 21 septembre 1711 y « fut enterré du costé de l'épître, au bout de l'autel ». Dès 1727 on commençait la construction de la deuxième, la première « ayant menacé ruine ». Peut-être les Sauvages en révolte, qui brûlèrent les registres cette année-là, l'endommagèrent-ils aussi considérablement? En 1724, on avait dépensé 30 # pour l'enrichir d'une cloche. Elle servit jusqu'à 1735. L'église était-elle devenue trop petite? En bois? sur pilotis? Elle se trouvait dans le vieux cimetière du côté ouest, puisque Mgr de St-Vallier en 1714 « ordonne que l'on place le cimetière derrière l'église » (A).

Première église de nos pères, avec ta petite cloche,
que d'admiration émue tu m'inspires !

1. Copie de cet acte a été déposée au greffe de Maître Joseph Dionne, notaire à Ste-Anne de la Pocatière (F).

Le premier presbytère a été bâti vers 1715. Voici les documents à son sujet:

1714.— Première visite de Mgr de Saint-Vallier. Il ordonne qu'on place le cimetière derrière l'église, attendu qu'il serait plus convenable de prendre les deux arpents accordés à l'église au-dessus du chemin du roi. Il encourage les paroissiens à bâtir un presbytère pour loger le curé et promet de les aider efficacement (A).

1715.— Les comptes de la fabrique mentionnent des montants versés pour la construction du presbytère.

1715, 30 septembre.— Ordonnance qui règle les journées de travail que les habitants de Kamouraska devront fournir pour la bâtisse d'un presbytère dans leur paroisse (*Inventaire des ordonnances des Intendants*, Vol. I, page 153).

1716.— Les comptes de la fabrique mentionnent la réception de 400 # de Monseigneur pour le presbytère.

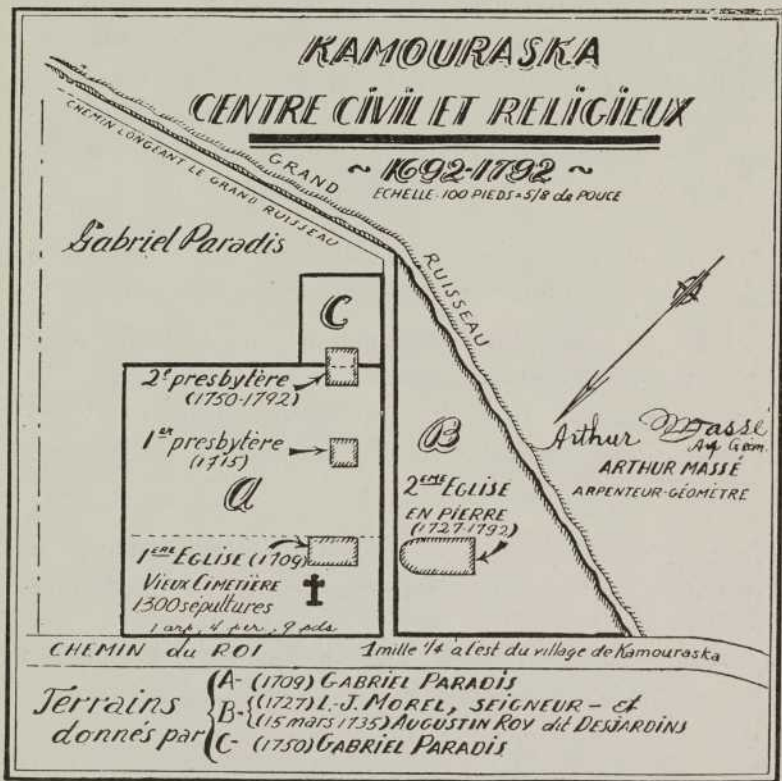
1717.— Un montant de 200 # a été payé pour la menuiserie du presbytère (A).

La deuxième église

La construction, commencée en 1727, semble n'avoir été terminée que vers 1735.

Voici les documents à son sujet:^{1a}

1727.— Bail de donation, par L. Joseph-Morel de La Durantaye, seigneur du lieu, d'un arpent de terre en super-



ficie, à prendre au chemin du roi, joignant au nord-est

^{1a} Sur le plan en vue, l'année 1692 est celle du premier arpentage de la seigneurie et l'année 1792 est celle où les habitants de Saint-André perdent leur droit de banc à Kamouraska. Revoir note à la page 1.

à la terre de Gabriel Paradis, au « sorrois » au ruisseau qui termine en pointe le dit morceau de terre, jusqu'au presbytère, pour être l'emplacement de l'église en pierre qui se commence. Ce bail fut signé le 15 juillet 1727 par le Révérend Pierre-Auclair Desnoyers, curé de Saint-Augustin (frère du curé de Kamouraska), qui avait été délégué par l'évêque de Québec pour bénir la première pierre de l'église. Cette bénédiction eut lieu cinq jours plus tard. Suit une inscription en latin, inscrite sur une plaque de plomb attachée à la première pierre.

Nous traduisons: « A Dieu très bon et très grand, sous le nom de S. Louis, roi de France, patron de cette église, construite par les soins de M. Etienne Auclair, curé de Kamouraska. La première pierre de cette église fut bénite par Pierre Auclair, curé de S. Augustin et posée par M. Louis Joseph Morel de La Durantaye, de noble naissance, seigneur de Kamouraska. Ce dernier posa le sceau le vingt juillet, sous le pontificat de Benoît XIII, le règne de Louis XV et l'épiscopat de Jean de S. Vallier, évêque du diocèse, en l'an mil sept cent vingt-sept » (A).

1732, 13 février.— Visite de l'archidiacre Chartier de Lotbinière, qui ordonne que les marguilliers rendent les comptes et poursuivent ceux qui doivent à l'église. Il exhorte les paroissiens à fournir du bois de pin et de cèdre pour couvrir la nouvelle église, qui sans cela dépérira. Il note que l'ancienne église menace ruine et ne peut survivre longtemps (A).

1733, 15 mars.— Monsieur Chartier de Lotbinière approuve les comptes de la construction de la nouvelle

église. Ces comptes sont au montant de 1,867 # 17 ch. et de 98 # et 12 ch. Il ordonne aussi de transporter le corps de monsieur Rageot, premier missionnaire, dans la nouvelle église (A).

1735.— On a payé 49 # pour faire le pignon de l'église en pierre (A).

1736.— On a payé 130 # pour façon de la voûte (A).

1735, 15 mars.— Acte de la donation d'Augustin Roy dit Desjardins d'un terrain pour la nouvelle église de Kamouraska. (Copie de cet acte sous seing privé a été déposée aussi le même jour chez le notaire Joseph Dionne, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (F).

Comment concilier cette dernière donation avec celle faite en 1727 par le seigneur? S'agit-il d'agrandir le terrain donné par le seigneur? Mais nous savons que ce même terrain est déjà compris dans la concession faite en 1696 en faveur de Pierre Roy dit Desjardins. Alors deux solutions possibles: ou bien le seigneur concède en tant que seigneur et Augustin Roy donne en tant que censitaire; ou bien, ce qui est plus vraisemblable, l'on doute de la valeur légale de la donation du seigneur et l'on juge prudent de demander au censitaire un acte écrit de donation.

1735, 11 juillet.— Exhumation des ossements de feu Messire Philippe Rageot, prêtre. « *Le onzième jour de juillet mil-sept cent trente cinq, par ordre de Monsieur*

de Lotbinière, grand archidiacre j'ai fait la translation des ossements de feu Messire Philippe Rageot, etc.»

AUCLAIR, prêtre, curé (A)

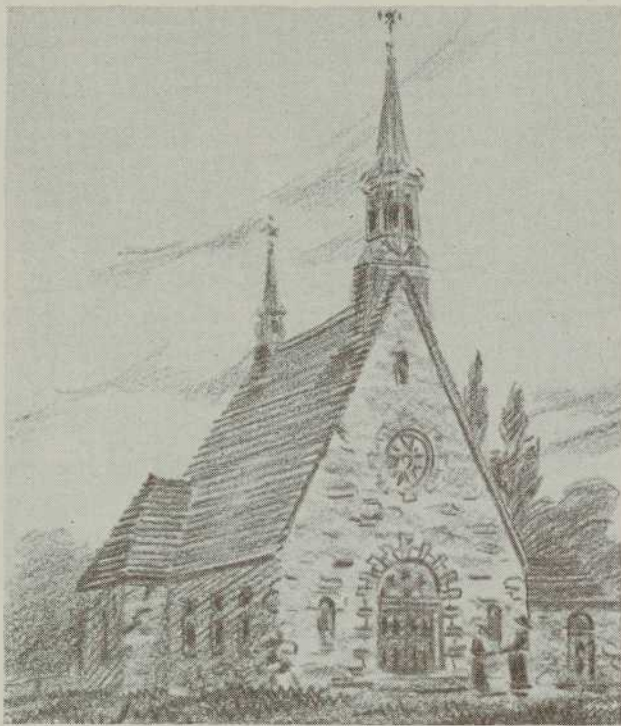
1740, août.— Messire Jacques-Joseph Masson de Montbrac, prêtre de Saint-Sulpice, âgé de 26 ans, est inhumé dans l'église du côté de l'Évangile. Étant avec Mgr de L'Auberivière sur « le Rubis », il était mort au cours du voyage, et avait été descendu à terre pour y être inhumé (A).

1756, juin.— Le Rév. Père Quoad, jésuite, missionnaire pour les Sauvages de la Rivière-des-Caps (qui se jette dans le fleuve au bas de la paroisse Saint-André) est inhumé dans l'église de Kamouraska, à l'âge de 38 ans (A).

1756, 18 juin.— Inhumation dans l'église de feu Charles Morel de La Durantaye, âgé d'environ 97 ans, seigneur pour un cinquième de Kamouraska (A).

Cette église devait être assez grande: on a pris six ou sept ans à la construire; elle a coûté assez cher; de 1733 à 1735, on relève des dépenses de 2,135 # pour sa construction; enfin en 1790, après addition de bas-côtés ou chapelles et d'un jubé, d'un rond-point pour allonger le chœur, d'une sacristie, elle répondait encore aux besoins des paroissiens qui étaient au nombre de 1706 pour la seigneurie de Kamouraska et de 338 pour celle de l'Islet-du-Portage. De plus, elle devait être d'assez belle apparence: elle était en pierre; en 1748, des travaux faits à

l'intérieur s'élevaient à 600 #; en 1749, monsieur le curé Plante lui ajoutait un clocher, faisait faire des bancs et des



L'ÉGLISE DE 1727

Essai de reconstruction de la deuxième église, en pierre, commencée en 1727 et démolie en 1801. — Dessin de Gérard Morisset.

armoires, le tout au coût de 347 #; en 1768, on achetait une cloche neuve au coût de 572 # et 3 tableaux au coût de 600 #.

M. Gérard Morisset, membre de la Société royale du Canada et directeur de grande autorité de l'*Inventaire des œuvres d'art de la province de Québec*, en fait la description dans son étude: *Les Eglises de Kamouraska*, p. 316. Nos ancêtres pouvaient en être fiers, et non sans raison. En commencer la construction, alors qu'ils n'étaient que quarante familles, est un témoignage éloquent de leur foi, de leur générosité pour Dieu et de leur espérance en l'avenir.

Le deuxième presbytère :

Il fut bâti entre 1749 et 1750, d'après les trois documents suivants.

1749, 20 juin.— «Ordonnance qui homologue (donne force de loi) l'acte d'assemblée des habitants de Kamouraska pour la construction d'un presbytère en pierre: les syndics Jacques Paradis, Jean Dionne et Jean Lebel autorisés à dresser conjointement avec le sieur Plante, curé, et Gabriel Paradis, capitaine de la côte, les états de ce que coûtera le dit presbytère en argent et en matériaux, faire un acte de répartition de ce que chaque habitant devra fournir, etc.» (*Inventaire des ordonnances des Intendants*, Vol. III, page 31).

1749, 24 juillet.— «Ordonnance qui homologue les états estimatifs et de répartition dressés pour la bâtisse du presbytère de Kamouraska, pour être exécutés selon leur forme et teneur; ordonné que les habitants de la dite paroisse fourniront leur quote-part pour la bâtisse du presbytère au prorata de la quantité d'arpents de terre de front

qu'ils possèdent: Jacques Paradis, Jean Dionne et Jean Lebel, syndics, autorisés à faire toutes poursuites et diligences pour faire contribuer les dits habitants». (*Inventaire des ordonnances des intendants*, Vol. III, page 140).

1751, 9 décembre, devant Joseph Dionne, notaire.— «Donation par Gabriel Paradis, capitaine de milice, de la paroisse de St-Louis de Kamouraska, au curé Augustin Plante, de Kamouraska, et à ses successeurs, $\frac{1}{2}$ arpent de terre de front sur $\frac{1}{2}$ en profondeur borné par le sud ouest au chemin qui descend le long du ruisseau, nommé communément « Le Grand Ruisseau »; par le nord-est au Donateur, d'un bout par son front à *l'ancien terrain donné par lui sus dit donateur*, dont la surface du sud du presbytère nouveau en occupe dès à présent une vingtaine de pieds en profondeur aussi au donateur». Ont signé: Plante, ptre, Gabriel Paradis, Jacques Paradis, J. Dionne, notaire (F).

Ici encore le contrat est fait après la donation elle-même. Il fixe l'endroit du deuxième presbytère. Tous les actes que nous avons cités sur ce premier centre religieux démontrent que, depuis 1709, églises, presbytères et cimetière se touchent et se trouvent près du chemin de l'Anse sur les terres de Gabriel Paradis² à l'est, et à l'ouest d'Augustin Roy dit Desjardins, fils de Pierre.

2. Ce Gabriel Paradis, baptisé le 6 mars 1675 à la paroisse de Sainte-Famille (île d'Orléans), capitaine de milice ou capitaine de côte, après la mort de sa première épouse, Geneviève Lemieux, dont il avait eu deux filles qui moururent en bas âge, épousait, vers 1718 et à 48 ans, Marie-Anne Côté, fille du seigneur Jean-Baptiste Côté de l'Île Verte, dont il eut 10 enfants. Il fut inhumé, le 9 décembre 1755, à l'âge de 80 ans, dans le cimetière (A).

D'après une lettre de Mgr Hubert au curé de Kamouraska, en date du 2 octobre 1793 (F. 1930-1931, page 293), nous savons que cette deuxième église servit au culte au moins jusqu'à cette date. Elle ne fut démolie qu'après 1801. Après le déménagement de M. le curé Trutaut au village actuel, le presbytère continuera d'être habité assez longtemps; il resta debout jusqu'à 1868, année où il fut démoli par Pierre Lajoie.



KAMOURASKA.— ANCIEN PALAIS DE JUSTICE

Il a servi de 1851 à 1883. Voir page 187.

Le 18 avril 1793 Mgr Hubert (F. 1930-31, page 280) demandait au même curé de réserver une place pour un nouveau cimetière (celui près de l'église actuelle) dans le terrain qu'il avait donné pour la troisième église. Avant qu'il ne fut prêt, on a continué d'enterrer dans le cimetière de l'Anse, peut-être même quelques années après. Nous reviendrons sur ce sujet au chapitre IX.

Un choix judicieux

Les pionniers venaient fonder une paroisse agricole. À ce point de vue l'endroit choisi pour le premier centre religieux était très judicieux. Il se trouvait presque au milieu d'une magnifique plaine d'un sol renommé pour sa richesse, fermée au nord par des caps qui courent le long du fleuve, et au sud par les montagnes à « Cotton », à « Pelourde », « Saint-Germain » et « Missisipi ». Nos ancêtres savaient vraiment unir le beau à l'utile.

Si, vers 1791, on jugea bon de déplacer le centre paroissial, ce fut pour les motifs suivants: l'érection de la paroisse Saint-André avait été décidée, la navigation et le commerce avaient fait commencer une forte agglomération à l'endroit du village actuel qui se nommait Pincourt, les nouvelles terres avaient été ouvertes nombreuses à l'ouest et au sud, enfin la vieille église en pierre, bâtie sur un terrain peu solide, et ébranlée par un tremblement de terre, demandait de grosses réparations.

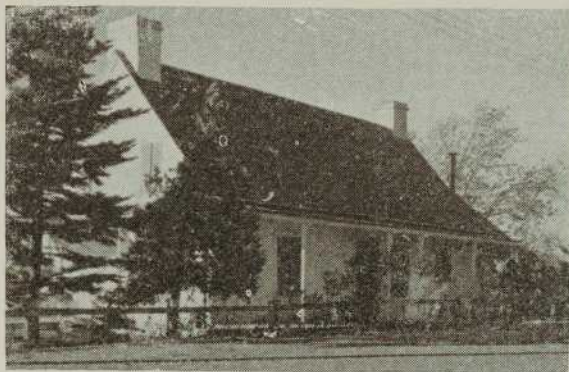
Un grand nombre de paroissiens tenait encore cependant pour l'ancien site. Nous verrons plus loin ce que devinrent la vieille église et le vieux presbytère.

Autres chapelles ?

En plus des deux églises de 1709 et de 1727 édifiées au premier centre religieux de Kamouraska, y eut-il de 1709 à 1791 d'autres chapelles dans les limites de la paroisse ?

Nous disons bien chapelle: car il ne peut évidemment s'agir d'église paroissiale.

En 1767, nous voyons Philippe Voisine, chargé des revenus de la « chapelle de la Sainte-Vierge » depuis 1762, rendre ses comptes et remettre les sommes perçues, avec le coffre-fort et le porte-feuille, entre les mains de Gabriel



VILLAGE DE KAMOURASKA.— MAISON DE M. ALLYN, avocat

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

Raymond (A). Il y eut donc une chapelle. Où se trouvait-elle? Au recensement de 1762, nous retrouvons les noms de ces deux paroissiens, mais ils paraissent habiter loin l'un de l'autre: elle n'était donc pas dans leur voisinage immédiat. Nous croyons donc d'abord qu'il s'agit d'une partie de l'église, située dans un croisillon du transept, peut-être séparée par une porte puisqu'elle a des revenus

particuliers. Voici sur quoi nous nous appuyons: en 1827 et en 1835, nous découvrons des réparations faites « dans les chapelles » de la troisième église, celle bâtie en 1791 et brûlée en 1914. Il est bien clair par le contexte que ces chapelles ne sont pas autre chose que le transept même ou les ailes de l'église. La « chapelle de la Sainte-Vierge » dont il est parlé en 1767, n'a pu donc être qu'un croisillon de l'église de 1735.³

Il reste possible qu'une chapelle distincte ait existé vers cette époque pour desservir, à l'occasion, des habitants éloignés. Nous la placerions pas loin de l'église actuelle de Saint-André: car la population augmentait beaucoup dans cette région vers 1762. Quelques-uns veulent encore qu'il y ait eu chapelle à l'est de la seigneurie, près du « Ruisseau de la Ferme », sur les terres concédées aux Michaud, chapelle ayant servi au culte avant 1709. Absolument aucun document à ce sujet, alors qu'il en existe tant sur les églises du premier centre de Kamouraska. Si jamais elle a existé, elle n'a jamais servi d'église paroissiale, ni avant ni après 1709; tout au plus ce fut une chapelle de dévotion.

Enfin, en juin 1756, est inhumé dans l'église de Kamouraska le Père Quoad, jésuite, missionnaire pour les Sauvages, à la Rivière-des-Caps, dans la partie est de la

³ L'église de 1727 avait bien une chapelle. Voir, à la page 101, le texte suivant: « dans l'angle de la chapelle du sud au dedans de l'église, etc ».

paroisse de Saint-André, située toutefois dans la seigneurie de Vertbois. Dès 1723, trois colons avaient commencé à défricher à la Rivière-des-Caps: Jean Dionne dit Sansoucy, Charles Marquis et Pierre Boucher. Ce coin a fort bien pu avoir sa chapelle, mais, notons-le, vers 1767 il ne faisait pas partie de la paroisse de Kamouraska qui ne comprenait que les seigneuries de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage.

Jusqu'à découverte de nouveaux documents, c'est tout ce que nous pouvons affirmer ou raisonnablement supposer sur l'existence de chapelles autres que l'église paroissiale, entre les années 1692 et 1791.

CHAPITRE VI

LES PREMIERS CURÉS ET LES ÉVÉNEMENTS RELIGIEUX (1709-1748)

Messire Philippe Rageot-Morin (1709-1711).—
Messire Ménage (1711-1713).— Messire Étienne
Auclair-Desnoyers (1713-1748)

Messire Philippe Rageot-Morin (1709-1711)

En 1709, les quelques familles établies à Kamouraska voyaient arriver le premier prêtre résidant dans la personne de Messire Philippe Rageot-Morin. Quelle joie pour ces pieux colons ! Un prêtre parmi eux, c'était la messe quotidienne et Jésus présent dans leur solitude. C'était un ministre du Christ pour baptiser les nouveaux-nés, bénir les mariages, fortifier les mourants et prier pour les morts. C'était un pasteur et un père pour les instruire et les reprendre, les guider et les consoler, leur servir à l'occasion de médecin et de notaire.

L'abbé Rageot-Morin, baptisé le 11 juin 1678, fils de Gilles Rageot, notaire à Québec, et de Marie-Madeleine Morin, après ses études à Québec, était ordonné prêtre le 24 juillet 1701, un an après son frère Charles. La même année, il était curé à l'Ancienne-Lorette, puis mission-

naire à Pentagoët dans le Maine; de 1702 à 1707 il était curé du Cap-Saint-Ignace, avec l'Islet comme desserte ¹.

A Kamouraska il trouva les cœurs grands ouverts, mais ni église ni presbytère. Il dut loger chez un colon et commença immédiatement la construction d'une petite église en bois à laquelle sans doute il travailla de ses mains avec les habitants.

Pour obéir aux désirs de Mgr de Saint-Vallier, il donna sans retard à cette nouvelle cellule religieuse une organisation paroissiale, avec registres (brûlés en 1727), livres de comptes et marguilliers.

Pierre Boucher, le premier marguillier en charge, remettait, à la fin de 1709, un surplus de 52 # (environ 10 piastres de notre argent) à son successeur, Jean Dionne dit Sansoucy. Pour l'année 1710, les recettes de la fabrique ne furent que de 22 #; celles-ci, jointes au surplus de l'année précédente, ne se montaient qu'à 74 #. Par contre les dépenses atteignaient 85 #, sans doute à cause de la construction de l'église. Le premier bedeau fut Guillaume Paradis, frère de Gabriel, qui reçut comme salaire 25 # (environ cinq piastres de notre argent). Dans le premier livre de comptes de Kamouraska (1709-1809), on trouve, laissé par M. Rageot, ce mémoire fort intrigant :

1709: *Payé pour une queue de castor: 1 #*
pour une gageure à l'église: 15 sols

1. Les notices biographiques des anciens curés de Kamouraska sont surtout extraites du *Dictionnaire du clergé Canadien-français*, par l'abbé J.-B.-A. ALLAIRE.

pour une outarde: 5 #
des burettes: 3 # (A)

Parfois Messire Morin allait en canot dire la messe et porter les consolations de la religion aux rares colons isolés dans les seigneuries de Vertbois et de Rivière-du-Loup. Entre tous ces travaux, il approchait les Sauvages établis çà et là, pour leur faire connaître le bon Dieu et leur apprendre le chemin du ciel. La vie était rude mais belle: on créait du neuf en pays vierge. Sous son règne, saint Louis, roi de France, fut choisi comme patron de la paroisse en l'honneur de Louis-Joseph Morel de La Durantaye, seigneur de Kamouraska (A).

Le 21 septembre 1711, à la Saint-Matthieu, deux ans seulement après son arrivée, à l'âge de 33 ans, le premier pasteur de Kamouraska allait recevoir sa récompense. Il « fut enterré du costé de l'épître, au bout de l'autel dans l'église qu'il avait fait bâtir (A). »

Le 11 juillet 1735, par ordre de l'archidiacre de Lotbinière, son successeur, l'abbé Étienne Auclair-Desnoyers, assisté de son frère Pierre, curé à Saint-Augustin, et de l'abbé Charles Duchouquet, missionnaire à la Rivière-Ouelle, exhume les restes du premier pasteur, les place « dans un petit cercueil carré d'environ deux pieds de long », les transporte dans l'église neuve où, après un service chanté, il les enterre « au bout de l'autel touchant la muraille et la cloison de la sacristie, du côté de l'Évangile ». Ils sont encore là; car aucun document ne signale

qu'on a transporté, après 1793, les morts inhumés sous l'église ou au premier cimetière, sauf les reste de M. Plante.

Dans cet acte d'exhumation l'abbé Rageot-Morin est dit « très digne prêtre ». Nous le croyons sans peine. Quel renoncement ne fallait-il pas aux prêtres des premiers temps de la colonie, véritables missionnaires, pour vivre ainsi loin de leurs confrères, souffrir toutes les privations d'une installation de fortune et des longs voyages. Quel zèle pour courir à toutes les âmes éloignées les réclamant, et former nos ancêtres à cette foi solide et cette vie chrétienne qu'ils nous ont transmises.

Messire Jean Ménage (1711-1713)

Après le décès de M. Rageot-Morin jusqu'à l'arrivée de M. Auclair-Desnoyers, Kamouraska n'eut pas de curé résidant. L'abbé Jean Ménage, qui, entre 1711 et 1713, faisait les missions de la Rive-Sud jusqu'à Rimouski, desservait la paroisse lorsqu'il y passait. Les comptes de fabrique signalent l'achat de vin de messe, d'hosties et de cire, 70 # dépensées pour continuer les travaux au lambris et au clocher de l'église, etc. (A). Le 12 janvier 1773, M. Ménage, âgé de 89 ans, mourait curé de Deschambault. Il a laissé la réputation d'un saint.

Messire Étienne Auclair-Desnoyers (1713-1748)

Le deuxième curé de Kamouraska était un tout nouveau prêtre. Né à Charlesbourg, le 1er mars 1682, fils

de Pierre Auclair-Desnoyers, cultivateur et de Marie-Madeleine Sédillot, après ses études à Québec, il avait été ordonné par Mgr de Saint-Vallier, le 8 octobre 1713, le même jour que son frère l'abbé Pierre, qui sera longtemps curé de Saint-Augustin. Le nouveau pasteur arrivait en pleine vigueur, mais une dure besogne l'attendait.

En plus de sa paroisse, il devait aussi desservir, comme missionnaire, de 1713 à 1729 la mission de l'Île-Verte, plus de 1714 à 1717 celle de Rimouski. Le dernier acte signé par lui à Kamouraska est du 22 juin. Il décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 3 novembre 1748, et fut inhumé dans la cathédrale. Coïncidence curieuse, son frère, ordonné en même temps que lui, mourut aussi la même année, le 4 février.

M. Auclair eut fort à faire pendant ses 35 ans passés à Kamouraska. En plus de son ministère qui devenait plus lourd avec la croissance rapide de la paroisse, il bâtit le premier presbytère, en 1715, et la deuxième église, entre 1727 et 1735. Repassons par ordre chronologique les principaux faits de son règne. Ils nous renseigneront en même temps sur les progrès et les mœurs de l'époque.

22 août 1713.— Michel Bégon, intendant, oblige Mathurin Ouellet, la veuve de Guillaume Paradis et Raymond Focas à payer la rente des bancs qu'ils occupent dans l'église; faute de quoi les marguilliers pourront les faire enlever (C).

Cette même année, on travaille encore au lambris et au clocher de l'église. Les marguilliers s'installent pour la première fois dans le banc d'œuvre, qui a coûté cinq # (A).

8 mai 1714.— Visite de Mgr de Saint-Vallier.— Il encourage les paroissiens à bâtir un presbytère; approuve l'achat de vases sacrés pour 256 # en caisse (calice, ciboire, « soleil » ou ostensor sans pied, en argent massif, qui seront fabriqués à Paris); enfin il ordonne qu'à l'avenir l'élection du marguillier se fasse à la pluralité des voix (A).

21 mai 1714.— Gabriel Paradis confirme par contrat la donation du terrain fait à la fabrique en 1709 (A).

13 octobre 1714.— Érection canonique de la paroisse. (H. MAGNAN, *Dictionnaire des paroisses, missions et municipalités de la P. Q.*)

1715-1716.— Construction du presbytère pour lequel Mgr de Saint-Vallier a fait un don de 400 #; les habitants doivent fournir des journées de travail (A).

1719.— La fabrique achète de la paroisse de Beaumont un tabernacle en bois, sculpté et doré, au prix de 250 #, qui sera remplacé par un neuf en 1779 (A).

1721.— Monsieur de Vaudreuil, gouverneur, décrète ainsi, pour le civil, les limites de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska: « La paroisse de Saint-Louis de Kamouraska comprendra 6 lieues de front, à savoir: deux et demie lieues de front que comprend la seigneurie de l'Islet-du-Portage (Saint-André) et trois et demie lieues de front

que comprend la seigneurie de Kamouraska. Les seigneuries en bas de celle de l'Islet-du-Portage, à savoir: de Vertbois, de la Rivière-du-Loup, du Parc, de l'Isle-Verte et de la rivière des Trois-Pistoles continueront d'être desservies par voie de mission par les curés de Kamouraska. (Benjamin SULTE, *Histoire des Canadiens Français*, tome VI, page 72).

Ces limites sont fixées après la visite de Collet, procureur général du Roi au Conseil Supérieur de Québec, que nous avons rapportée au chapitre IV, pp. 51-54.

1726.— L'église s'enrichit d'une cloche de 180 livres, au coût de 366 #, fabriquée à Beauport par Pierre Latour.

Visite du grand-vicaire Chartier de Lotbinière. Il approuve les comptes et ordonne aux marguilliers de faire payer l'amende à ceux qui sortent de l'église pendant l'office divin, se querellent et se battent devant l'église (A).

1727.— Procès-verbal d'arpentage du Sieur Beaupré (E). Les premiers registres conservés à Kamouraska datent de cette époque. Ceux des années précédentes, d'après une légende orale consignée par un curé dans les registres, auraient été détruits par des hordes de Sauvages en révolte. Dans les registres conservés depuis 1727, les années 1747 et 1750 manquent, de même aussi quelques pages de 1759 et 1760. Le premier baptême inscrit date du 8 juillet 1727 et est celui d'Augustin Dionne, fils d'Augustin Dionne

et de Marie Paradis; parrain, Gabriel Paradis, capitaine de milice, père de la mère (A).

1727-1735.— Le 15 juillet 1727, Louis-J.-Morel de La Durantaye, seigneur, donne à la paroisse un arpent de terre pour être l'emplacement de l'église en pierre qui est commencée. Cinq jours plus tard on bénit la première pierre du temple en construction, placée « dans l'angle de la chapelle du sud au dedans de l'église sous le plancher » (A).

En 1732, l'église n'était pas encore couverte, puisque Chartier de Lotbinière, membre du Conseil supérieur et archidiacre de Québec, exhorte les paroissiens à fournir du bois et du bardeau pour couvrir l'église qui sans cela déperira considérablement, « si on ne met pas la maçonnerie à l'abri de l'injure des pluies, glaces, neiges et frimas d'autant plus que l'ancienne église qui menace ruine ne peut longtemps servir à la paroisse, laquelle nous aurions déjà interdit si nous n'eussions vu la bonne volonté des habitants . . . » (A).

La construction fut terminée en 1734 et, le 15 mars 1735, M. l'abbé Chartier de Lotbinière, archidiacre, en visite pour remplacer l'évêque, approuve les comptes de la construction et ordonne qu'on transporte les restes de M. Rageot-Morin dans le nouveau temple, ce qui fut fait le 11 juillet suivant (A).

A la fin de l'année 1733, d'après un mémoire de M. le curé Auclair, l'église aurait coûté 1,867 # 17. Les tra-

vaux ne sont pas finis cependant. En 1735, Joseph Gagnon maçonne le pignon de la façade; l'année suivante on construit la voûte en planches; et beaucoup plus tard, on travaille au beffroi du clocher. Avec les années, la population augmente et le nombre de bancs devient insuffisant. De 1771 à 1775, le menuisier Joseph Lebel élève une tribune et la garnit de bancs. En 1776, on construit une sacristie en pierre (A).

1737.— Visite du vicaire-général, J.-Pierre de Miniac. Il approuve les comptes ainsi qu'une convention pour le retrait des bancs par les enfants, à la mort de leurs parents; fixe le tarif des bancs à un écu ou un minot et demi de blé; exhorte les paroissiens à se procurer de la pierre à chaux pour finir l'enduit de l'église (A).

1738.— Achat d'une peinture de saint Louis, patron de la paroisse, pour le maître-autel, 30 # (A).

1739.— Trois cent vingt âmes (320) dans la paroisse (A).

1740.— Inhumation dans l'église, du côté de l'Évangile, de l'abbé de Montbrac, prêtre de Saint-Sulpice, mort sur le vaisseau « Rubis » (A).

1744.— Visite de Mgr de Pontbriand; il ordonne de faire copier devant notaire les actes qui concernent la cession du terrain de l'église et du presbytère (A).

* * *

Dans les dernières années de sa vie, M. Auclair a fait exécuter des travaux à l'intérieur de l'église pour la somme

de 600 #. Il semble avoir été malade assez longtemps. A partir de 1742 nous ne trouvons pas de reddition de compte: Mgr Briand, dans sa visite pastorale de 1750, attribue cette absence à la maladie. Cependant il accomplit seul les charges de son ministère, puisqu'il a signé les actes des registres jusqu'au 22 juin 1748. Le premier acte signé par son successeur, M. Plante, est du 10 août (A).

Toute notre gratitude à ce vénéré pasteur qui, pendant 35 ans, s'est dépensé jusqu'à la mort pour Kamouraska et nos ancêtres.

CHAPITRE VII

UN BOND PRODIGIEUX (1733-1790)

« Croissez et multipliez-vous ». — Le recensement de 1762. — Les rangs. — Les industries. — L'instruction à l'honneur. — Faits d'armes.

« Croissez et multipliez-vous »

« Croissez et multipliez-vous », ordonnait Dieu à l'homme, à l'aurore de l'humanité, devant la terre féconde et inhabitée. Nos ancêtres se sont trouvés un peu dans la même situation que les premiers humains. Ils ont obéi fidèlement à cette loi. Voilà la première explication du bond prodigieux fait par la population de 1733 à 1790. D'autres causes pourront s'ajouter à ce premier motif : telles l'arrivée de nouveaux colons plutôt peu nombreux, l'ouverture de rangs nouveaux, la création d'industries ; mais ils resteront secondaires ou mieux en dépendance du premier.

En 1733 nous laissions la seigneurie avec cinquante familles, ou environ 250 âmes, et en 1739 elle n'avait guère bougé, puisque la paroisse, c'est-à-dire les seigneuries de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage, n'en était encore qu'à 320. Mais maintenant c'est la montée rapide : 872 âmes en 1762, d'après un recensement, et 2,044 en 1790, dont 1,706 de la seigneurie de Kamouraska et 338 de

celle du Portage. En quarante-et-un ans, la population s'est multipliée par six. Après la conquête, soit en vingt-huit ans, elle s'est presque triplée. Nos ancêtres généreux pouvaient-ils plus sagement assurer notre survivance? Merci à eux. Imitons-les.

Le recensement de 1762

En 1762, le gouvernement anglais de Québec faisait faire un recensement détaillé, par paroisse, de toute la population. La copie de ce recensement, si ce n'est l'original, est conservée au Séminaire de Québec et a été publiée dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec* de 1925-1926. Il offre un intérêt particulier pour l'histoire de nos anciennes paroisses.

En effet, outre les noms de tous les chefs de famille, à commencer, s'il y a lieu, par le curé et le seigneur, il donne le nombre des femmes mariées et non mariées, des garçons et filles au-dessus et au-dessous de quinze ans, des domestiques, des étrangers, des réfugiés; le nombre d'arpents de terre cultivée, la semence de l'année et le nombre des animaux.

Pour nous en tenir à l'essentiel, nous n'en reproduirons que trois parties: le nombre de personnes par catégorie, les noms des chefs de famille et la somme des statistiques sur l'état matériel.

I. NOMBRE DE PERSONNES PAR CATÉGORIE.— 136 chefs de famille, dont 132 hommes et 4 veuves

avec enfants; 135 femmes mariées ou filles adultes; 40 garçons au dessus de 15 ans et 201 en dessous (en tout 251); 253 filles; 42 hommes et jeunes gens domestiques; 47 filles engagées; 18 étrangers.

II. NOMS DES 136 CHEFS DE FAMILLE. — Ils se divisent en 2 compagnies, parce qu'alors on faisait encore de la milice.

Première compagnie: — Mad. Decharnay, seign. (veuve); Jacques Paradis, cap.; André Morel, Jean Choret, Alexandre Dionne, Joseph Moreau, Joseph Boucher, Joseph-Marie Morin, Louis Laurier, Alexandre Paradis, Barthélemy Lajoie, Bernard Beaulieu, Jean Raimond, Jean-Bte Laplante, François Dionne, Philippe Voisine, Gabriel Parent, Vve François Paradis, Antoine Grigné, Simon Chamberland père, Simon Chamberland fils, Joseph Morin, Antoine Mignau, Jean Tardif, Hipolite Laforce, Charles Tardy, Jean Martin, Bte Desjardins, Mr Boisbrillant, Pierre Mignau, Antoine Desjardins, Jean Ouellet, Toussaint Deslauriers, Baptiste Michaud, Jean Lebelle, Etienne Raimond, Jean Bellier, Pierre Raimont, Jean Martin franars, Joseph Vaillancourt, François Michaud, Bazile Lavoye, Bte Labry, Augustin Ouellet, Augustin Lavoye, Joseph Raimond, Joseph Dionne, Jean Pelletier, Charles Soucy, Bte Paradis, Charles Levesque, Jean-Marie Xaintonge, Jean-Bte Levéque, Gabriel Raimond, Vve Bernard Deschenes, François Raimont, Toussaint Michaud, Ambroise Deschenes,

Prisque Dumont, Joseph Bouchard, Prisque Bouchard, Joseph Laplante, Barthélemy Tolette, Guillaume Corbin, Jean-Bte Ouellet, Barthélemy Ouellet, Joseph Michaud, Jean Perrault.

Deuxième compagnie: — Pierre Roy, capne, Jean-Bte Cureux (dit Saint-Germain), Jean Roy, Alexandre Ayot, Joseph Paradis, Joseph Desjardins, Michel Lainé, V. Grand'Maison, Etienne Tardif, Pierre Dumont, Jean Levasseur, François Ouellette, Pierre Duplessis, Nicolas Lebel, Joseph Michaud, Jacques Michaud, Joseph Lebel, André Laforgue, Jean Chasset, Jean Hiard, Joseph Perrault, Jean Laplante¹, André Soucy, Alexandre Michaud, François Albert, Benjamin Michaud, Pierre Levasseur, Vve André Ouellet, Michel Dumont, Bte Michaud, Augustin Duplessis, Alexis Nadeau, Joseph Michaud, Joseph Marquis, Jean Bonenfant, Pierre Dion, Michel Morin, Louis Nadeau, François Marquis, Simon Dumont, Antoine Michaud, Basile Pelletier, Etienne Ouellet, Maurice Duplessis, Bte Ouellet, François Choret, Philippe Jouvin, Augustin Ouellet, Maurice St-Pierre, Jean Ayot, Bte Paradis, Alexis Nadeau, François Jolette, Augustin Laplante, Jacques Laplante.

III. STATISTIQUES SUR L'ÉTAT MATÉRIEL. —
545 arpents de terre, (de front, vraisemblablement ?), 1,871

1. Actuellement, Wilfrid Paradis, de la paroisse de St-André, occupe les propriétés possédées en 1762 par les cinq noms précédents. La veuve de Gabriel Paradis, fils du capitaine de milice du même prénom, s'était remariée à Jean Hiard, qui vint demeurer sur la terre du défunt.

semence (des minots ou une superficie de 1,871 arpents?), 39 bœufs, 293 vaches, 181 taurailles, 345 moutons, 215 chevaux, 507 cochons.

Remarques diverses:— Des 136 chefs de famille, cinq seulement ne possèdent pas de terre et doivent vivre uniquement de leur métier; cinq en ont et ne la cultivent pas.

Le nombre d'animaux est peu élevé. On est après la conquête et l'on sait que les Anglais avaient ruiné, durant leur invasion, les habitants des deux rives du fleuve, pour affaiblir la défense de la colonie. Ils ont même fait un débarquement dans la région en mai 1759.

Les familles paraissent plutôt jeunes mais nombreuses: 540 enfants pour 136 chefs, et sur 251 garçons 40 seulement au-dessus de quinze ans. Avec une pareille fécondité s'explique le progrès rapide de la population et se prépare l'essor merveilleux des vingt-huit années qui vont suivre: 2,044 en 1790, soit 1,172 de plus qu'en 1762; 5,495 vers 1813, sans compter la paroisse de Saint-André, séparée depuis 1791. Car, on l'a remarqué, les noms de nouveaux venus sont en somme peu nombreux.

La paroisse de Kamouraska se révèle la plus populeuse de la région. Elle a pris le pas sur la Rivière-Ouelle, pourtant plus ancienne, qui n'a que 718 âmes; sur Sainte-Anne avec ses 612 âmes. Cinquante âmes seulement dans le district de la Rivière-du-Loup, où il y a eu pourtant des essais d'établissement presqu'aussi lointains qu'à Kamouraska.

Les rangs

Les cinquante censitaires de la seigneurie, en 1733, devaient vraisemblablement occuper tout « le rang du bord de l'eau », celui du « Chemin du Roi », ou du moins ne pas tarder à le faire. La population grandissait vite. Derrière la lisière déjà concédée des 30 à 40 arpents en profondeur, au sud, croissaient sur de longs coteaux des forêts puissantes, signe de terre féconde. Pères et fils les regardaient avec envie. Le seigneur du temps, M. Decharnay, homme d'envergure, alla au-devant de leurs désirs. En 1747, plus tôt peut-être, il ouvrait une seconde concession.

Sous le Régime français, il était réservé aux grands-voyers de faire le tracé des chemins sur les nouvelles concessions et de dresser procès-verbal de ce travail. Après la conquête, les routes furent en plus fixées par des gens de la place, baillis, capitaines de milice et, après 1797, par des juges. Les archives de notre province conservent ces procès-verbaux. C'est sur eux que nous nous appuyerons pour suivre la victoire continue de la hache et de la charrue sur la forêt. La seigneurie avait trois lieues et demie de longueur; le chemin d'un rang, comme aujourd'hui, n'était pas tracé en une seule fois sur toute sa longueur: on attendait que les terres fussent concédées ou ouvertes. Rien de surprenant qu'il y ait plusieurs procès-verbaux pour le même chemin de rang ou que l'on parle de plusieurs routes pour joindre les rangs.

10 août 1738.— *Le chemin royal de 24 pieds est marqué, reliant Kamouraska à la Rivière Ouelle « par dessus les coteaux pour la sureté des habitants . . . et pour que la communication soit plus facile ».* (Vraisemblablement toute cette étendue était ouverte à la colonisation).

25 juin 1746.— *Le chemin royal est tracé jusqu'à la Rivière-des-Caps (extrémité nord-est de la paroisse St-André. Même motifs sans doute ?)*

8 juin 1747.— *Tracé du chemin du trait-carré de la seconde concession du Petit Kamouraska.*

26 juillet 1753.— *Tracé du chemin du trait-carré de la seconde concession de Kamouraska (ou complet, sans doute ?) à faire au printemps suivant.*

26 juin 1758.— *Un chemin de descente est tracé pour venir au Chemin du Roi dans la seconde concession de la seigneurie de l'Islet-du-Portage, appartenant à Longueuil, gouverneur des Trois-Rivières.*

31 juillet 1764.— *François-Joseph Cugnet ordonne de creuser un fossé tout le long de la route tracée sur la ligne des terres des nommés Cureux-St-Germain et Jacques Michaud (route de Saint-Germain).*

1er août 1764.— *Le même marque la continuation du chemin de ceinture au second rang de la seigneurie de Kamouraska.*

15 juillet 1766.— *Tous les habitants de la paroisse ont ordre de réparer la route du moulin de la seigneurie de Kamouraska.*

14 janvier 1771.— *Les baillis de Kamouraska traacent un chemin dans les deuxième et troisième rangs de la paroisse.*

11 octobre 1786.— *Jean Renaud trace une route du troisième au deuxième rang de la paroisse de Kamouraska.*

12 octobre 1786.— *Ordre de Jean Renaud au capitaine de milice, Alexandre Dionne, de tracer un chemin dans la troisième concession de Kamouraska, au sud-ouest du moulin.*

10 août 1790.— *Alexandre Dionne marque une route de descente du quatrième au troisième rang de Kamouraska, au sud-ouest du moulin de la seigneurie.*

17 juillet 1792.— *Jean Renaud fixe le Chemin du Roi pour communiquer de la Haute-Ville de Kamouraska avec l'église paroissiale du deuxième au premier rang de la dite paroisse. (Sans doute, la route actuelle reliant le village de Kamouraska et celui de Saint-Pascal).*

17 septembre 1798.— *L'Honorable Gabriel-Elzéar Tachereau ordonne la continuation du Chemin Royal de front du troisième rang, depuis le moulin jusqu'à la route Saint-Germain, comté de Cornwallis (ancien nom du comté actuel de Kamouraska).*

20 juillet 1824.— *L'Honorable Thomas-Pierre-Joseph Tachereau, fixe une partie du chemin de front et une route sur le quatrième rang de la seigneurie de Kamouraska.*

23 septembre 1824.— *Le même fixe deux chemins de front et une route de sortie pour le cinquième rang de la paroisse de Kamouraska.*

Nous avons la liste de ces procès-verbaux jusqu'à 1841. Nous nous arrêtons ici ². Notre but est atteint: montrer l'ouverture successive des rangs, le développement rapide de la seigneurie et de la paroisse. La deuxième concession est habitée vers 1747, la troisième vers 1771, la quatrième vers 1790, la cinquième vers 1824. Cette constatation est en tout conforme au premier cadastre général de la seigneurie, dressé en 1826 par Joseph Hamel, arpenteur. Vers cette date la seigneurie est concédée et vraisemblablement habitée sur toute son étendue.

Encore une victoire de la famille nombreuse et l'explication de notre survivance qui tient presque du miracle, si l'on pense au sort commun des peuples conquis.

2. Un mot à l'adresse des habitants du « rang des côtes de St-Germain et de Kamouraska ». Ce n'est qu'après 1826 qu'a été fixé et ouvert le chemin entre la route St-Germain et le Petit-Village. Ce n'est qu'entre 1838 et 1840 que sera ouvert le même chemin allant de l'est de la route St-Germain jusqu'à la route qui monte du rang « Mississipi » à Ste-Hélène. Avant ces dates les habitants de ce coin demeuraient le long du Chemin du Roi ou chemin de l'Anse, ou, s'ils étaient logés sur la côte, s'y rendaient par des « montées ».

Un autre renseignement destiné aux habitants du rang « Mississipi ». Des lots y étaient déjà concédés et étaient habités avant 1790, dans la seigneurie de l'Islet-du-Portage (aujourd'hui St-Germain et St-André), d'après le procès verbal, en date du 25 septembre 1790, de l'arpenteur McCarthy. On peut même affirmer que l'ouverture de ce rang remonte à beaucoup plus loin, puisque, le 26 juin 1758, une route était tracée pour relier la seconde concession au Chemin du Roi. Comme, à l'ouest de la route actuelle montant à Ste-Hélène, le chemin du rang ne fut pas ouvert avant 1840, les colons devaient descendre par la « Route du Petit-Sault » pour aller à Kamouraska. Le cas de Benoni Tardif, ancêtre des Tardif du rang, est typique. Après l'érection de la paroisse St-André en 1791, il était demeuré paroissien de Kamouraska et devait lui aussi, jusqu'à 1840, faire le détour par la « Route du Petit-Sault » pour se rendre à son église paroissiale.

Les industries

La plupart des gouverneurs et des intendants, les seigneurs et les chefs religieux, à l'encontre des commerçants, désiraient faire une colonie viable de la Nouvelle-France. Ils voulaient des colons, et des colons de choix. Ces



VILLAGE DE KAMOURASKA.—MAISON DE Mme JARVIS

Ancienne propriété Mercier.

(Cliché de l'Inventaire des oeuvres d'art)

derniers devaient d'abord se recommander par la pureté de leur foi et de leurs mœurs. On choisissait des gens de tous métiers, énergiques et habiles, capables de se débrouiller par eux-mêmes. Talon, qui fut intendant au Canada de 1665 à 1673, travailla beaucoup dans ce sens. Il en fut vite récompensé: dès 1671 il pouvait écrire à Colbert: « Je fais faire (ici) du droguet, du bouracan, de l'étamine, de la serge, du drap et du cuir. J'ai des

productions du Canada de quoi me vêtir des pieds à la tête.» Talon eut de dignes successeurs dans Michel Bégon (1712-1726) et Gilles Hocquart (1729-1744), intendants à l'époque des débuts de Kamouraska.

Les premiers habitants de Kamouraska, descendants pour la plupart, à la deuxième ou troisième génération, de pionniers de Québec et de l'île d'Orléans, réunissaient les mêmes qualités; du reste leur éloignement et les difficultés de communication les obligeaient à pourvoir par eux-mêmes à presque tous leurs besoins. La culture et la pêche leur donnaient la nourriture; ils construisaient eux-mêmes « leurs bâtisses », fabriquaient la plupart de leurs instruments de travail, faisaient leurs chaussures, « les bottes sauvages », cultivaient le lin et le chanvre. A la maison, la femme filait, faisait les « pièces de flanelle » ou d'« étoffe du pays », les habits, le savon, etc. Cela se voyait encore dans notre région, il y a à peine quarante ans.

Dans le village autour de l'église vivaient le forgeron, le ferblantier, le cordonnier, le tanneur, le charron, le potier moulant les terrines ou plats en terre cuite ou en étain, quelques maçons et menuisiers. Pour moudre le grain, il y avait le moulin banal, mû d'abord par le vent (il y en avait un au Cap-Taché en 1759), puis par l'eau.

En plus, dès les débuts, de véritables industries s'établirent à Kamouraska. La principale fut sans contredit

la pêche au hareng, à la sardine, au loup-marin, au marsouin et même à la baleine.

En 1701, Charles Denys, sieur de Vitry, et deux marchands de Québec établissent une pêche au marsouin sur les longues battures. Ils étendent une demi-lieue de filet entre les îles et la terre ferme. Une petite baleine s'y entortille et est retrouvée à sept lieues plus loin (F).

Parler de baleines dans ces parages, cela peut nous surprendre, mais elles paraissent avoir été nombreuses à cette époque. Le 16 mai 1755, le curé Plante obtenait par bail du seigneur un permis pour en faire la chasse (F). La même année, un bâtiment de Bayonne passait les mois de juin, juillet et août, à en faire la capture. Il retournait avec 500 barriques d'huile. L'année suivante, deux navires revenaient du même port à cette fin, mais le temps se perdit en disputes (C, 1933-1934, page 219).

Pêche encore plus surprenante, le 29 septembre 1784. Peter Fraser obtenait, à la suite d'un bail avec la seigneurie veuve Decharnay, le permis de faire une huîtrière sur la devanture de Kamouraska (F). Pour résumer, en 1724, selon l'abbé Adélarde DESROSIERS dans son *Histoire du Canada*, on comptait dix-sept stations de pêche sur les grèves de la seigneurie.

Vers 1746, le gouvernement chargeait Perthuis d'y établir des salines, mais cette industrie fut vite abandonnée.

Encore une autre industrie qui montre l'esprit entreprenant de nos gens, celle de la production des brais et goudrons pour la construction des navires. Entre 1730 et 1740, s'établissaient des fourneaux à cette fin. D'où sans doute les noms de « prairies des Goudrons », que nous trouvons de nos jours au troisième rang de Saint-Germain et de « rivière au Goudron » conservé au cours d'eau qui, partant de Sainte-Hélène, se décharge dans la « rivière de Kamouraska », à Saint-Pascal (F).

De cela il est permis de supposer que de petits vaisseaux, goélettes ou autres, se construisaient vers la même période. Les bois de chêne et de pin étaient abondants; vers cette époque, la France achetait des vaisseaux faits dans les chantiers du Canada. On sait qu'autour de 1850 se fabriquaient des bricks et goélettes à la « Pointe Sèche » qui comptait alors une trentaine de familles.

Dans leur temps nos ancêtres, loin d'être des routiniers, se révélaient industriels et progressifs. Nous, de maintenant, le sommes-nous autant? L'usine a tué bien des industries familiales. Il ne s'agit pas de revenir en arrière. Mais savons-nous assez nous servir des facilités qu'offrent la science et le progrès pour tirer profit de richesses mises par Dieu dans notre sol et notre sous-sol, dans les eaux et la forêt?

L'instruction à l'honneur

Nous trouvons comme témoins dans les différents contrats de cette période les noms des maîtres d'école suivants.

1750.— Henri Legrand, maître d'école à l'Islet-du-Portage;

1758.— Mathieu Le Chaste, à Kamouraska;

1771-1778.— Jean Viziot, à Kamouraska;

1790.— Pierre Damas, à Kamouraska (F).

Ces quelques noms, trouvés ici et là, en supposent évidemment nombre d'autres.

Par ailleurs nous voyons plusieurs chefs de familles, notamment les marguilliers, syndics, et capitaines de côte, savoir non seulement signer leur nom, mais encore rédiger eux-mêmes des lettres et actes.

C'est dire que, contrairement à une fâcheuse opinion trop répandue, nos ancêtres estimaient l'instruction et faisaient de véritables sacrifices pour la procurer à leurs enfants, en dépit du peu de ressources dont ils disposaient. Comment aurait-il pu en être autrement de la part des fils de la France ?

Faits d'armes

Les actes et contrats de l'époque, que nous avons cités, et d'autres que nous avons en mains, donnent souvent des titres militaires à nos ancêtres. Gabriel Paradis est capitaine de milice; Pierre Michaud, second capitaine de milice; Jean Dionne, major de milice; Alexandre, son fils, capitaine; Alexandre encore, enfant de ce dernier, lieutenant de milice, etc.

Voici ce que dit Benjamin Sulte au sujet de la milice, des capitaines de milice ou capitaines de la côte.

CAPITAINE DE LA COTE... les premiers Français établis comme cultivateurs au Canada se placèrent le long du fleuve, de manière à former une rue dont un côté était bordé par les maisons et l'autre par le cours d'eau. Cela s'appelait une « côte » parce que, en effet, les habitations se trouvaient rangées « côte à côte » sur la côte au sommet de la berge de la rivière.

En 1675, à peu près, le comte de Frontenac organisa la milice.

Tout le Canada ne renfermait que six mille âmes. On nomma des habitants capitaines de la côte... Avec le temps on finit par avoir des capitaines de paroisses; ils faisaient les mêmes services que les capitaines de la côte. Ils recevaient les ordres du gouverneur et les communiquaient aux gens de leur circonscription. On les employait comme huissiers également. Quant aux exercices militaires qu'ils faisaient faire aux miliciens, ils devaient se borner au tir à la cible, car nous n'avons pour ainsi dire jamais vu les Canadiens se battre autrement qu'à la sauvage.

La milice ne recevait aucune paye, mais ses officiers, tous habitants, étaient reconnus comme porteurs des ordres du gouvernement. « Cet orgueil était leur salaire ».

Le capitaine de la paroisse ou de la côte avait son banc attitré dans l'église et la chose s'est continuée jusqu'à la Confédération.³

3. *Bulletin des Recherches historiques*, 3e vol., août 1897, p. 122.

Il n'y a pas lieu de se surprendre de voir nos habitants s'exercer à l'art militaire: il fallait se protéger contre les incursions toujours possibles des Iroquois, mais surtout prendre part au besoin à la défense de la colonie contre les ambitions anglaises. Pour les cent ans qui nous occupent, sauf de 1713 à 1744, la Nouvelle-France fut presque toujours en guerre contre l'Angleterre et ses colonies d'Amérique: rappelons seulement l'expédition de Phipps en 1690, le désastre de la flotte de Walker en 1711, la lutte contre Wolfe en 1759. Les miliciens canadiens faisaient partie des armées qui luttèrent contre ce dernier à la défense de Québec.

Ceux de Kamouraska eurent en plus l'honneur de repousser une petite invasion sur leur propre territoire. F.-M. DEROME, dans *Le Foyer Canadien* de 1866, à l'article intitulé: *Réminiscences et portraits*, rapporte le fait suivant, d'ailleurs en accord avec la tradition locale:

En 1759, vraisemblablement, le 27 mai, (A. DOUGHTY, The Siege of Quebec, vol. 1, p. 264), ou encore sur la fin de l'été (GARNEAU, Histoire du Canada, 4e édition, Vol. 2, p. 321), des soldats de Wolfe font une descente à Kamouraska. La route Saint-Germain est témoin d'une véritable escarmouche entre les soldats anglais et les garde-côtes apostés pour les surprendre. Après avoir exercé des représailles par la dévastation et le pillage jusque dans l'enceinte du moulin banal (construit vers 1750 à l'est du cap Taché), les Anglais furent attaqués de nuit par les Canadiens qui prirent leur revanche.

Nous trouvons un écho de cette petite invasion dans un contrat de mariage, passé le 18 janvier 1761, devant Joseph Dionne, notaire: celui d'Alexandre Dionne, fils de Jean, major des milices, avec Marie-Magdeleine Michaud. Par ce contrat Jean Dionne et sa femme donnent à leur fils, une terre de quatre arpents de front sur . . . etc. Aussi tout le peu de meubles et bestiaux qui leur sont restés « après l'Événement et irruption de la guère » (F).

* * *

La conquête trouva nos pères ruinés, mais armés de force pour la survivance. Ils seraient des sujets loyaux à leur nouveau roi, mais ils pouvaient rester fiers de leurs luttes désespérées pour conserver la Nouvelle-France à la France des aïeux qui les avait abandonnés. Désormais, Canadiens tout court, ne se reposant que sur eux, ils assureront, par leur énergie et leurs familles nombreuses, la survivance française et catholique en ce beau coin du pays où Dieu les avait placés.

CHAPITRE VIII

LES DEUX DERNIERS CURÉS DU BERCEAU

Abbé Auguste Plante (1748-1755).—Abbé Joseph-Amable Trutault (1755-1800).

Abbé Auguste Plante (1748-1755)

Le 10 août 1748, le troisième curé de Kamouraska commençait à y signer les actes dans les registres. Né le 14 mars 1719, à Deschambault, du mariage d'Augustin Plante et de Geneviève Chartier, il avait été ordonné le 23 septembre 1747. Mort vraisemblablement de la variole (picote), il fut inhumé à Kamouraska, le 22 novembre 1755.

Le nouveau pasteur n'avait pas encore un an de prêtrise. Il semble avoir été un prêtre entreprenant et avoir beaucoup travaillé durant ses sept ans de cure. La population croissait rapidement et les limites de sa paroisse s'éloignaient toujours, multipliant d'autant son travail apostolique.

Il fit bâtir le deuxième presbytère en pierre, dont les ruines sont encore très visibles (voir chapitre V, le premier Centre religieux, p. 82). En 1749 il ajoutait à l'église des armoires, des bancs, un clocher: le tout au prix de 347 # (A).

En 1750, eut lieu un événement historique, l'installation du premier système de chauffage dans l'église ! Un réchaud et du charbon de bois ! Ce n'était pas encore le chauffage central, mais tout de même mieux que rien. Voici d'après la tradition en quoi cela consistait : avant l'Offertoire, le bedeau apportait près de l'autel un réchaud en métal, contenant des charbons embrasés. Le célébrant se dégelait et se réchauffait les mains et les doigts au-dessus du brasier, ce qui lui permettait de manipuler plus facilement la Sainte Hostie et les vases sacrés. Il faut avoir été missionnaire et dit la messe à 30 degrés Fahrenheit sous zéro, dans des mesures pas chauffées, pour comprendre l'amélioration que ce système représentait. Il appert que ce chauffage primitif donna satisfaction, puisque l'on retrouve des dépenses pour achat de charbon dans les comptes des années suivantes (A). On voit aussi qu'il encouragea l'instruction. En 1750 Henri Legrand est maître d'école dans la seigneurie de l'Islet-du-Portage, faisant alors partie de la paroisse de Kamouraska (F). A plus forte raison il devait y en avoir dans la seigneurie de Kamouraska où la population était plus forte.

L'esprit progressif de M. Plante se manifeste encore d'une façon inattendue. Le 16 mai 1755, par bail avec le seigneur, il obtenait un permis pour faire la chasse à la baleine (F). Mais il ne put diriger longtemps cette entreprise, puisque, ayant contracté la variole, il était inhumé le 23 novembre de la même année, à l'âge de trente-six ans (A).

M. Plante paraît avoir pris sa dernière maladie dans son ministère auprès de malades atteints eux aussi de la variole. Cette épidémie fit de grands ravages dans la région, aux années 1755 et 1756: les registres indiquent trois autres personnes inhumées le même jour que le curé; de plus six le furent en décembre, vingt-deux dans les trois mois suivants. Chiffre extraordinaire pour la population.

Un autre prêtre, victime de la même épidémie, fut le Père Quoad, dont nous avons déjà parlé, jésuite, missionnaire chez les Sauvages à la Rivière-des-Caps, (extrémité est de Saint-André, dans le fief de Vertbois). Le premier juin 1756, il y faisait l'inhumation d'un Indien et, étant tombé malade immédiatement après, il ne put signer l'acte de sépulture. Le 6 juin 1756, il était lui-même enterré par le successeur de M. Plante, dans l'église même de Kamouraska. Il partait à 38 ans (A).

« Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ».

Abbé Joseph-Amable Trutault (1755-1800)

Le quatrième curé de Kamouraska est né à Montréal, le 25 février 1731, du mariage de Bertrand Trutault et de Marie-Anne Gervaise. Après ses études à Québec, il y fut fait prêtre le 20 septembre 1755, et presque immédiatement nommé curé à Kamouraska. Le 19 novembre il y signe le premier acte; le 23, il inhume son prédécesseur. Il décédera, le 14 mai 1800, à Kamouraska, et sera inhumé, dans l'église.

Le nouveau prêtre veillera pendant 45 ans aux intérêts spirituels et temporels de la paroisse. Pasteur zélé, homme de prévision et de grands desseins, travailleur puissant et tenace, il exerça dans son milieu une influence prépondérante et décisive.

En plus de sa paroisse, il desservait les missions suivantes: Rimouski, 1774 à 1783; l'Île-Verte, 1760, 1763 à 1768, 1770 à 1774, 1783; la Rivière-du-Loup, 1755 à 1791. Cette dernière avait 461 âmes, en 1790.

La paroisse seule, comprenant toujours jusqu'à 1791 les seigneuries de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage, progressait avec vigueur. En même temps que l'ouverture des rangs, la multiplication des industries, l'exploitation de la forêt, les progrès de la navigation et du commerce, la population croissait à merveille. Qu'on se rappelle les chiffres suivants: 872 âmes en 1762; 2,044 en 1790; 5,495 en 1813, malgré la perte subie par la division de la paroisse de Saint-André. Quelle activité dut déployer M. Trutault, sur pareil territoire, pour pourvoir aux besoins spirituels de ces milliers d'âmes qui lui étaient confiées.

Dans le domaine matériel, on s'étonne de ce qu'un seul homme ait pu tant réaliser au service de l'Église: réparations et embellissements, division de paroisses, choix de sites nouveaux pour les églises de Kamouraska et de Saint-André, construction de presbytère et de temple, etc. Et

ceci toujours avec une justesse de jugement que l'avenir confirmera.

M. Trutault semble avoir été tenace dans ses idées. Quelques-unes de ses initiatives ont pris un peu de temps à recevoir l'approbation entière de son évêque, il a parfois



VILLAGE DE KAMOURASKA.— MAISON DE
M. J.-ISAIE BEAUBIEN

Autrefois propriété de l'Honorable Carroll, lieutenant-gouverneur
de la province de Québec.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

rencontré de l'opposition chez des paroissiens. On ne peut toutefois qu'admirer sa prévoyance, ses larges visions, sa puissance de travail et son zèle.

Revenons avec lui au berceau de Kamouraska où il arrivait pendant une épidémie de picote, tout nouveau prêtre, à l'automne de 1755. Résumons les principaux faits que nous classerons en deux groupes: ceux qui se

sont déroulés autour du centre déjà séculaire, ceux qui se rattachent au déménagement de l'église et du presbytère dans son site actuel.

AU CENTRE SÉCULAIRE

10 juillet 1758.— Visite de Mgr de Pontbriand. Il ordonne de faire un jubé, l'église n'étant pas assez grande, et engage les paroissiens à charroyer, si possible, des matériaux pour bâtir une sacristie et un rond-point, et par ce moyen allonger le chœur. Ce travail fut retardé vraisemblablement à cause des hostilités. Le marguillier qui devait rendre ses comptes, cette année-là, fut tué à la guerre (C).

1759.— L'église s'enrichit d'un perron (A).

1763.— On répare les planchers de l'église écrasés par « les ouvriers et menuisiers qui y ont trauaillé » (A).

5 juillet 1767.— Visite de Mgr Briand. Il ordonne qu'on répare le presbytère et que les registres de l'état des personnes soient tenus en double par le curé. Mgr commande aussi que « les trois tableaux et du maître-autel et des deux petits soient ôtés comme indécents, dès à présent ceux des petits autels, et sous deux ans celui du grand autel » (A).

1768.— 600 # sont dépensées pour remplacer les 3 tableaux condamnés et 572 # pour l'achat d'une autre cloche (A).

1769.— On veut déloger le curé d'un terrain donné à la fabrique. Le 15 juillet, Mgr Briand écrit à M. Trutault d'y aller avec douceur et modération, d'éviter un procès et de bien s'assurer de la légalité de cette donation (C, 1929-1930, p. 81).

1771.— Réparation du presbytère par Jean Lebel, au coût de 150 francs (A).

1771 à 1774.— Le même ouvrier élève le jubé, installe des bancs: coût, 968 # (A).

1774.— Progrès sensationnel dans le système de chauffage. On installe un poêle, mais loué, pas acheté ! Prudence, pour le cas où cela ne donnerait pas satisfaction (A).

1776.— On dépense 1,100 # pour faire une sacristie, réparer les murs de l'église et le clocher, couvrir l'église en bardeau. Devant maître Joseph Dionne, notaire, ces travaux ont été donnés par contrat à Louis Gosselin, entrepreneur de Ste-Anne-de-la-Pocatière, par les syndics Jean Levasseur et Ignace Roy.

Un coq est juché sur la croix du clocher.

1778-1786.— Dépenses de 2,087 # 26 pour achat et dorure d'un tabernacle, beaucoup plus somptueux que celui acheté de Beaumont en 1718 (A).

1789.— Réparation du presbytère: dernier travail d'entretien fait au premier berceau de Kamouraska (A).

LE DÉMÉNAGEMENT

En 1781, M. le curé Trutault avait acheté une terre à l'ouest du domaine seigneurial et de la future route montant à Saint-Pascal. En 1787, il revendra cette propriété à Antoine Lebel, tout en se réservant six arpents en superficie, au bord du fleuve. En 1782, il y faisait construire, par Augustin Jourdain, maître maçon de Québec, après contrat très détaillé, une maison fort imposante: soixante-dix pieds par quarante, toute en pierre de taille, sept cheu inées (A).

Déjà l'on voit germer le projet de transporter église et presbytère à l'endroit où ils se trouvent actuellement. Pourquoi ce dessein que M. Trutault poursuivra avec tenacité, malgré une opposition puissante, jusqu'à sa pleine réalisation? — Pour bien des motifs.

La paroisse était devenue trop peuleuse et M. le Curé voulait la séparer en en créant une nouvelle au nord-est, dans la seigneurie de l'Islet-du-Portage. L'ouest de la seigneurie de Kamouraska, qui avait deux lieues de front au sud-ouest de la rivière du même nom, s'était peuplé, les rangs s'étaient ouverts et le pasteur voulait mettre l'église au centre du territoire qui resterait après la division. Pincourt, nom ancien du village actuel, devait déjà avoir une bonne population: des quais y avaient été faits sur ses grèves élevées et rocheuses, pour recevoir les goélettes, toujours plus nombreuses qui, seules alors, faisaient tout le transport de l'époque. De gros

marchands s'y étaient établis, quelques professionnels, et vraisemblablement quelques industries. En 1813, Bouchette comptait dans la paroisse douze moulins à scie: ils ne devaient pas être tous d'existence récente, quelques-uns pouvaient se trouver, vers 1780 ou 1790, à cet endroit, près des quais.

L'église de 1735, malgré ses agrandissements, ne répondait plus aux besoins d'une population croissant d'une façon déconcertante. Elle était bâtie sur un terrain peu solide; il fallait toujours recommencer sur elle des réparations coûteuses, ainsi que sur le presbytère. M. le Curé était-il attiré par le site merveilleux de Pincourt? Prévoyait-il l'affluence prochaine des citadins pour la belle saison? Quelques-uns avaient-ils commencé à venir?

Toutes ces considérations devaient envahir son esprit et le convaincre de poursuivre avec persévérance son grand dessein.

Reprenons les événements où nous les avons laissés en 1787. Une superficie de six arpents a été réservée et une maison fort imposante s'y élève. M. Trutault paraît y faire de longs séjours et même y remplir des fonctions ecclésiastiques. Le 23 janvier 1789, en effet, Mgr Hubert lui écrit: « Puisque les réparations du presbytère (le vieux) sont assez avancées pour y prendre votre logement, vous devrez vous y transporter et ne plus faire de fonctions ecclésiastiques dans votre maison » (C, 1930-1931, p. 208).

M. le Curé obéit sans retard. La Providence vient vite le récompenser. En 1790, un violent tremblement de terre endommage considérablement église et presbytère. Celà avance bien des choses.

Dès le 1er août, M. Trutault donne ses six arpents de terrain à la fabrique et prête une partie de sa maison de pierre pour servir de presbytère. Le 20 suivant, Mgr Hubert lui écrit pour approuver en principe la construction des trois bâtisses suggérées (nouvelle église à Kamouraska, église à Saint-André, chapelle à la Pointe-aux-Grues pour la Rivière-du-Loup) et la réunion des habitants de la Rivière-des-Caps à ceux de l'Islet-du-Portage pour former la future paroisse de Saint-André, (érigée le 26 septembre 1791). Il devra y avoir quatre lieues entre chacun de ces trois temples (C, 1930-1931, p. 231).

La troisième église, qui a été incendiée le 14 février 1914, commence à se construire au printemps de 1791. Le 20 juin, M. l'abbé B.-C. Panet¹, curé de la Rivière-Ouelle, et délégué de Mgr Hubert, bénit la première pierre. En juin 1793 la charpente est élevée et tous les matériaux sont rendus sur place. En octobre, on peut y faire quelques fonctions liturgiques. Le 5 novembre Mgr Hubert délègue encore M. Panet pour bénir la nouvelle église. Vers le même temps se fait aussi la bénédiction du nouveau cimetière (C, 1930-31).

1. M. Panet fut nommé coadjuteur de Mgr Plessis le 12 juillet 1806, mais demeura curé de la Rivière-Ouelle jusqu'au 4 décembre 1825, date de la mort de Mgr Plessis, auquel il succéda alors comme archevêque de Québec.

* * *

M. Trutault devait être heureux: le projet, qui le hantait depuis dix ans et plus, était une réalité. Kamouraska avait un nouveau centre religieux, sur un terrain plus solide, dans un site plus beau, au village, plus rapproché de la partie ouest de la paroisse. L'église avait été déplacée d'un mille et quart à l'ouest: pour les paroissiens du nord-est, c'était presque trois milles de chemin de plus pour y aller et en revenir. M. le Curé avait-il prévu que cette sérieuse distance hâterait l'érection de la paroisse de Sainte-Hélène (1846) et serait cause de celle de Saint-Germain (1893)?

* * *

Dans sa lettre du 20 août 1790 à M. le Curé, Mgr Hubert recommandait aux habitants d'agir de concert et en esprit de paix. Ce n'était pas sans besoin. Le déplacement d'une église ou d'un cimetière provoque de fortes commotions: une partie des paroissiens sera plus loin qu'autrefois pour aller aux offices, et les gens sont tant attachés au cimetière où dorment les proches et près desquels ils espèrent aller eux-mêmes reposer.

Autre chose est désobéissance et autre chose divergence de vue soutenue par des moyens légitimes: la première n'exista jamais, la seconde exista et assez longtemps. Mgr Hubert lui-même ne la condamna jamais, comme en fait foi sa lettre du 27 janvier 1791 à M. Tru-

tault: « Il faut le consentement unanime des habitants du haut et du bas de la paroisse pour démolir l'ancienne église (par économie, on voulait sans doute se servir des matériaux de l'ancienne pour bâtir la neuve) et tirer de l'argent du coffre-fort. Vous direz peut-être, ordonnez . . . Non. Je ne puis disposer du bien des habitants d'une paroisse. Je puis seulement permettre tel et tel emploi d'un bien d'Église, lorsque tous les intéressés sont d'accord » (C, 1930-1931, p. 242). Toutes les sages directives de Mgr Hubert, en cette circonstance, seront basées sur ce principe. M. le Curé s'y conformera pour son bonheur. Les paroissiens s'en prévaudront pour faire valoir leurs droits, tout en se soumettant avec édification lorsque l'autorité aura commandé.

L'opposition commença dès que M. le Curé manifesta ses intentions de changer le site. Elle venait d'un peu partout, mais surtout des paroissiens du nord-est, plus intéressés. Nous en avons une preuve indéniable dans l'élection du marguillier, faite le 27 décembre 1790. Pour déplacer l'église, il fallait un marguillier favorable au projet. Hyppolite Roy l'élu, n'eut qu'une voix de majorité, contre son plus proche concurrent, le capitaine de milice, Alexandre Dionne (A).

Le 18 avril 1793, Mgr permet d'employer les matériaux de l'ancienne église pour achever la nouvelle, si les marguilliers y consentent. (Ce consentement ne semble pas avoir été donné). Le 24 juin suivant, il exhorte M. le

Curé à ne pas se décourager malgré l'opposition de certains paroissiens et à continuer à faire l'œuvre de Dieu avec zèle. Le 17 juillet, Mgr se disait heureux d'apprendre que tout se fait dans la paix et l'union. Le 5 novembre, l'évêque écrit de laisser les syndics et les marguilliers s'arranger au sujet du transport des meubles et ornements de l'ancienne église, auquel s'opposent quelques-uns de ses paroissiens (C, 1930-1931).

Comme le lecteur le voit, rien de bien scandaleux dans cette opposition. Mgr la trouve dans l'ordre. La sagesse, le bon sens et l'obéissance finissent par triompher. Tous y trouvent matière à renoncement et à mérites. N'est-ce pas plutôt pour nous un sujet d'édification ?

* * *

M. Trutault se dévouera encore jusqu'à sa mort, arrivée le 14 mai 1800, dans le centre de son élection. Nous l'y reverrons à l'œuvre dans la deuxième partie de cet ouvrage.

CHAPITRE IX

UN BERCEAU A RESTAURER

Ce qu'est devenu le Berceau de Kamouraska.—
Terre de bénédictions.— Le berceau de tout un
peuple.— Un sanctuaire et une école.— Un appel.

Ce qu'est devenu le Berceau de Kamouraska

Le 2 octobre 1793, Mgr Hubert permettait à M. Trutault de commencer à faire quelques fonctions liturgiques dans la nouvelle et troisième église et, le 5 novembre suivant, il demandait à M. Panet, curé de la Rivière-Ouelle d'en faire la bénédiction. C'est vers ce temps qu'il faut fixer la fin des offices religieux dans la deuxième église du Berceau de Kamouraska. On hésita longtemps sur le parti qu'on en tirerait. Elle ne paraît pas avoir servi à la construction de la nouvelle, puisque, le 15 octobre 1801, (après le décès de M. Trutault) elle semble encore au complet, d'après le mémoire de vente à l'encan et de l'église et du presbytère¹.

Sauf pour la pierre de taille, qui avait été achetée par Antoine Lebel, on a étendu toutes les autres pierres de l'église sur le terrain du vieux cimetière pour empêcher

1. Voir dans ce volume l'article de M. Gérard MORISSET, *Les Églises de Kamouraska*, pp. 322-323.

les animaux d'y pénétrer. Quiconque se risque à marcher aujourd'hui dans cet enclos béni peut le constater facilement.

Dans la vente à l'encan, le presbytère était adjugé à Honoré Roy pour la somme de 600 #. Qu'est-il devenu depuis ?

Nous avons eu l'insigne faveur de rencontrer, le 13 août 1947, une vénérable veuve de quatre-vingt-seize ans, fille de François Sirois et d'Émilie Beaulieu, qui y est née en 1850, a excellente mémoire, et nous a parfaitement renseigné sur ce point. Cette presque centenaire est Mme Alfred Canac-Marquis, qui a quitté Saint-André vers 1910, après la mort de son mari, pour demeurer à Québec. D'après ses souvenirs d'enfance, le vieux presbytère ne payait pas de mine: fondations en pierre, mais murs en bois, il n'avait qu'un étage et un grenier (qui ne servait qu'à mettre le grain); cinq fenêtres au nord; cinq pièces à l'intérieur, sur le bois nu, dont l'une s'appelait encore *chambre de Monseigneur*. Vers 1868, il était acheté d'Eustache Sirois par Pierre Lajoie, habitant des côtes, et son bois servit à bâtir la maison de ce dernier. La cheminée en pierre, très solide, que nous nous rappelons avoir vu debout, a été renversée à la dynamite, après le tremblement de terre de 1925, parce qu'on la trouvait dangereuse pour les enfants et les animaux.

Encore, selon Mme Marquis, vers 1855, il restait onze maisons habitées dans ce coin, témoignage d'un village autre-

fois assez important; cinq au sud du chemin par François Sirois père, François Sirois fils, Maurice Gauthier, Philippe Beaulieu et Etienne Chamberland; six au nord par Lachance, Théophile Hudon, Didace Beaulieu, Germain Dionne père, Germain Dionne fils et Philippe Chalou, arrière-grand-père de René Chaloult, député à l'Assemblée législative de Québec.

A Mme Alfred C.-Marquis, un vif merci pour ces renseignements de première valeur. Puisse-t-elle vivre assez longtemps pour apprendre la restauration de ce coin qui lui parle tant au cœur.

Peu à peu, pour ce centre autrefois si actif ce fut l'oubli et l'abandon, au point que bien des gens de la région voisine en ignorent même l'existence. Les lopins de terre où se trouvent les ruines de l'église de 1735 et du presbytère de 1749 étaient devenues propriétés de particuliers. Le cimetière seul restait à la fabrique, mais il faisait pitié avec son terrain envahi par les arbustes.¹

Pour le passé, on peut excuser cette navrante désolation. La fabrique n'avait pas de revenu pour l'entretenir; le vide s'était fait dans le voisinage, les habitants avaient déménagé sur le chemin des côtes; le chemin de l'Anse n'était pratiquement fréquenté que par les automobilistes filant à grande allure, passants étrangers pour la plupart. Jérémie, pleurant sur Jérusalem, rasée et solitaire, lui met dans la bouche cet appel douloureux: « O vous tous qui

¹ Ces trois dernières années les terrains ont été repris par la fabrique et le cimetière a été nettoyé.

« passez par le chemin, regardez et voyez s'il y a une douleur pareille à la douleur qui pèse sur moi » (Lam., I, 12).



SON ÉMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE

Le regretté archevêque de Québec, décédé le 17 janvier 1947, a loué la restauration du Berceau de Kamouraska. Voir sa lettre, page suivante.

Ne peut-on pas prêter aussi la même plainte déchirante au Berceau de Kamouraska ?

Ne jugeons pas le passé. Mais à l'avenir il ne pourra avoir d'excuse. Pareille disgrâce ne peut plus se continuer: elle serait notre honte. N'est-ce pas là votre avis,

à vous tous, descendants des pionniers? Il faut restaurer le Berceau de Kamouraska. D'ailleurs on a commencé. Le regretté curé de Kamouraska, M. l'abbé Onésime Lamonde, était pris de cette idée. Mis au courant de ce noble dessein, le non moins regretté Cardinal Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, lui adressait, le 5 mars 1945, la lettre suivante:

J'apprends qu'on projette la restauration de l'ancien cimetière paroissial où furent inhumés les paroissiens décédés à Kamouraska de 1709 à 1793. Je loue cette initiative. Elle sera un témoignage de la piété des paroissiens actuels envers ceux qui firent la paroisse. Je ne doute pas que vos fidèles seconderont vos efforts de leur générosité et de leur concours.

Vous leur transmettez ma bénédiction.

Et recevez vous-même, cher monsieur le Curé, l'expression de mes religieux encouragements en Notre Seigneur et Marie Immaculée,

J.-M.-Rodrigue Card. VILLENEUVE,

O.M.I.,

Arch. de Québec.

Fort de cet encouragement, y voyant presque un ordre, M. Lamonde, avant son décès en juillet 1946, avait fait arracher les arbres du cimetière et repris possession, à des conditions très généreuses consenties par M. Ernest Laplante, du terrain de l'église de 1735. Il avait formé un comité et lancé, parmi les paroissiens et descendants

des pionniers, une souscription qui avait rapporté quelques cents piastres, permettant les travaux les plus pressants.

Son digne successeur, M. l'abbé Albert Fortier, a depuis obtenu, de M. Ernest Soucy qui lui aussi s'est montré très libéral, le terrain où se trouvaient l'église de 1709 et les presbytères de 1715 et de 1749. Pour 1948, M. le Curé veut niveler le terrain, le rendre propre, y planter une croix, puis, le temps venu, risquer une affiche pour signaler l'endroit aux voyageurs. La Commission des Monuments historiques, grâce aux démarches de monsieur R.-A. Benoit, greffier au Conseil législatif de Québec, a donné deux plaques historiques, déjà arrivées à Kamouraska. Les dons faits seront donc bien employés mais vite épuisés.

Pour l'avenir il y a des projets modestes mais dignes. Deviendront-ils réalité? La réponse est entre nos mains.

Terre de bénédictions

Dieu s'est plu à bénir, dans cette famille Sirois, le berceau abandonné de Kamouraska. Mme Marquis a eu un oncle prêtre, l'abbé Zéphirin Sirois, né le 7 novembre 1806, fils de François Sirois et de Félicité Chalou, décédé le 24 mai 1868, au Cap-Saint-Ignace où il était curé.

Un autre oncle, Théodore Sirois, époux de Justine Pelletier, compte parmi ses enfants: Mgr J.-N. Théodule Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace de 1867 à 1911, année

de sa mort, où il a bâti un couvent, deux églises, l'une en 1880, incendiée, l'autre en 1891 qui existe encore; Sœur Saint-Théodore, des Sœurs de la Charité de Québec; Sœur Sainte-Marie-Anne de Jésus, de la Congrégation de Notre-Dame, fondatrice du couvent de Beauport; le notaire L.-P. Sirois de Québec; le docteur Alfred Sirois, de la Rivière-du-Loup; une fille, Hélène, épouse de F.-X. Gosselin, mère de l'abbé Joseph Gosselin, généalogiste bien connu, retiré au pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, à Québec. Enfin deux sœurs de Mme Marquis ont été religieuses: Sœur Émilie, des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, fondatrice de l'hôpital de Chatham, Nouveau-Burnswick; et Sœur Sainte-Marie, longtemps maîtresse des novices à l'Hôpital-Général de Québec.

Gabriel Paradis, le principal donateur des terrains du Berceau de Kamouraska, compte également, parmi ses milliers de descendants, de nombreux prêtres, religieux et religieuses. Pour ne citer que de mémoire: l'abbé Joseph-Octave Soucy, vice-supérieur et procureur au collège Sainte-Anne (1887-1888), puis curé de Saint-Roch-des-Aulnaies (1888-1892); l'abbé Didier Paradis, curé de la Baie-du-Febvre (1859-1879), décédé le 23 mars 1885; son frère, l'abbé Jules Paradis, curé de Saint-François-du-Lac, décédé le 20 janvier 1890; l'abbé Joseph-E.-B. Levasseur, curé aux Illinois, décédé en 1946; l'abbé Alexandre Paradis, P. M. É., missionnaire en Mandchourie de 1926 à 1932, actuellement supérieur à la Probation des Missions

Étrangères; l'abbé Jean-Charles Hudon, curé de Saint-Athanase, comté de Kamouraska; le R. P. Henri Levasseur, C.S.S.R.; l'abbé Léon Laplante, professeur au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière; le R. F. Isaïe, O.P., décédé en 1926; enfin au moins une douzaine et plus de religieuses, dont nous omettons les noms, pour abréger. Avec un peu de recherches, nous en trouverions certainement d'autres. Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité.

Le berceau de tout un peuple

Le premier centre religieux de Kamouraska est le berceau de tout un peuple.

L'auteur de ce volume a tenu à reproduire en entier les documents de 1713, 1721, 1724 et 1726, 1733, 1762. Revoyons ces documents, nous y verrons réapparaître constamment les noms d'environ cinquante familles. Ces noms, nous les retrouverons presque tous aujourd'hui à Kamouraska et dans toutes les paroisses voisines. Même dans la paroisse de Kamouraska et celle de Saint-Germain, séparée de Kamouraska seulement en 1893, pour quantité de fermes le nom de famille des propriétaires n'a pas changé depuis ces dates lointaines. C'est dire que presque toute la population actuelle de la région descend directement des familles pionnières de Kamouraska. En faisant sa généalogie, cette population retrouverait facilement ses ancêtres parmi les noms que mentionnent les documents reproduits.

Il y a plus. Les descendants de ces familles pionnières peuplent non seulement les dix-sept paroisses qui, de Saint-Denis, Saint-Philippe et Mont-Carmel à la Rivière-du-Loup, ont été, soit directement soit indirectement détachées de Kamouraska; mais on les retrouve encore dans tout le bas de Québec, dans la région d'Hébertville au Lac Saint-Jean, (ouverte à la colonisation vers 1840 par M. Hébert, alors curé de Saint-Pascal, et les gens de la région de Kamouraska) dans la Beauce, à Québec, à Montréal, un peu partout au Canada et aux États-Unis. Nos ancêtres ne craignaient pas les familles nombreuses. Une fois les terres de la région prises, leurs fils ont dû émigrer pour se tailler un domaine à eux ou trouver de quoi vivre. A leur tour ils ont essaimé. Et c'est pourquoi, un peu partout, il ne faut pas parler longtemps avec quelqu'un portant le nom des familles pionnières de Kamouraska pour qu'il y reconnaisse ses ancêtres.

Savez-vous à quel chiffre on peut estimer aujourd'hui les fils actuels des pionniers de Kamouraska? Les descendants des Canadiens Français étant quatre-vingt fois plus nombreux qu'en 1760, l'on peut affirmer sans exagération que ces fils dépassent les 80,000. Pour ces 80,000, le Berceau de Kamouraska doit parler au cœur et être autre chose qu'une terre de désolation.

Un sanctuaire et une école

Le Berceau de Kamouraska est un sanctuaire. Sur ce site, le plus ancien et l'unique centre religieux de la

rive sud du Saint-Laurent à l'est de la Rivière-Ouelle de 1709 à 1793, Notre Divin Sauveur s'est immolé mystiquement pour la gloire de Son Père et le salut des âmes: 25,000 messes au moins y ont été dites. Ici nos pères et nos mères, des humbles et des saints, ont été faits enfants de Dieu, purifiés de leurs faiblesses, nourris de la parole sainte et du pain céleste. Ici leurs restes ont reçu une dernière prière avant de se confondre avec la terre bénite.

Ces restes, ceux de plus de 1,300 amis du bon Dieu et de bienheureux dans le ciel, ils sont là, attendant dans l'anéantissement et la paix, la réunion à leur âme glorieuse. Presque tous sont dans le cimetière; il y en a aussi entre les murs à peine visibles de la vieille église de pierre. Trois prêtres qui doivent nous être particulièrement chers, reposent avec eux: l'abbé de Montbrac, inhumé dans l'église en 1740, jeune sulpicien mort en mer, alors qu'il venait consacrer sa vie pour la France nouvelle; le R. P. Quoad, S.J., missionnaire à la Rivière-des-Caps, victime de la variole contractée auprès des Sauvages; M. Rageot-Morin, le curé pionnier de 1709, sans presbytère, mort à trente-trois ans, inhumé successivement dans les deux premières églises.

L'Église a un grand respect pour les cimetières où dorment ses enfants; Elle bénit ces champs par un rite solennel, elle y plante la croix, elle veut qu'ils soient bien enclos et entretenus. Le P. Bonaventure Péloquin, O.F.M., le rappelait, les 26 novembre et 14 janvier derniers,

en des pages fort documentés, parues dans *l'Action Catholique*. Ce soin respectueux, l'Église le veut certainement aussi pour les cimetières qui ne servent plus à la sépulture.

Ces morts, ce sont nos pères et nos mères. Ils nous ont non seulement transmis la vie, mais encore la foi et la civilisation. Ils avaient trouvé la forêt, ils nous ont laissé des champs généreux. Pour nous conserver ces champs ils ont travaillé dur, avec des moyens primitifs, au milieu de dangers multiples et de lourdes inquiétudes; ils ont au besoin pris les armes et donné leur vie. Ils nous ont transmis tout un héritage d'initiatives, de vertus et d'honneur.

Les oublier, c'est déchoir et se montrer d'indignes fils. Les honorer, c'est plus qu'un devoir de piété filiale et de gratitude: c'est préserver de l'oubli les cendres que nous serons bientôt, c'est attirer sur nous leur protection, c'est se mettre à leur école de foi et de vertus. S'ils nous ont tant aimés ici-bas, s'ils se sont sacrifiés pour les générations futures, ils restent nos protecteurs tout désignés dans le ciel. . . Pourquoi ne pas les honorer, les prier et attirer ainsi sur nous leurs bénédictions ?

Ils sont peu nombreux dans notre province les centres groupant autant de souvenirs si touchants et si glorieux. Depuis quelques années, des familles reconnaissantes célèbrent les vertus de leurs ancêtres et leur élèvent des monuments. En 1947, l'on a fêté brillamment le troisième centenaire de la découverte du Lac Saint-Jean, le cente-

naire de la fondation de Jonquière, le troisième centenaire de l'arrivée du premier Couture à la Pointe-Lévis, etc. . . Notre Berceau de Kamouraska vaut au moins autant ! Et pourtant, nous n'ambitionnons pas d'abord pour lui de fêtes grandioses. Nous ne voulons qu'une restauration modeste et digne, en définitive tout à notre honneur et à notre profit.

* * *

Le Berceau de Kamouraska est plus qu'un sanctuaire, il est une école.

École de fidélité à la foi. L'auteur de l'Imitation a dit : « Mieux vaut l'humble paysan qui sert Dieu que le philosophe superbe qui s'étant écarté de soi, considère le cours du ciel. » Nos ancêtres n'étaient pas de grands savants, c'étaient des humbles. Mais ils s'éclairaient des lumières supérieures de la foi et se laissaient guider par leurs pasteurs. Ils cherchaient d'abord le royaume de Dieu et se conduisaient selon ses commandements. Et ils savaient prier, beaucoup prier. Ainsi ils ont mérité le bonheur éternel et assuré notre survivance, par de nombreux descendants à qui ils ont transmis leur foi, leur sûreté de jugement, et les autres vertus qui font les peuples sages et heureux.

École de confiance, d'énergie et de travail. Réfléchissons un instant. Les pionniers venaient s'établir à cent milles de Québec, alors que les communications ne

se faisaient que par eau, pour y trouver la forêt vierge. Ils ne devaient pratiquement compter que sur eux. Eux-mêmes et leurs proches descendants ont conquis toute la région à la charrue et à la civilisation. Ils travaillaient, pensant aux générations à venir qui jouissent maintenant du fruit de leurs labeurs. Ce qu'il en fallait du courage ! Ce qu'ils ont dû peiner ! Ce que cela demandait de confiance en l'avenir !

École de prudence. Le cimetière de Kamouraska ne sert plus depuis cent cinquante ans et nous le négligeons. Belle leçon à donner à nos descendants ! N'en feront-ils pas autant pour nous lorsque nous serons partis ? Entretenir ce sanctuaire, n'est-ce pas du même coup mériter que l'on ne nous oublie pas trop vite ?

École de haute sagesse. Ces 1,300 âmes du bon Dieu, dont les restes reposent dans le cimetière, ont été jeunes, ont grandi, se sont remuées : il ne reste d'eux ici-bas que de la cendre mêlée à la glèbe. Ne nous disent-elles pas ? « Vous tous, voyez, vous passez comme nous ; seules survivent votre âme et ses œuvres. »

* * *

Nous viendrons nous graver à jamais toutes ces leçons au Berceau de Kamouraska et y trouver l'énergie de les vivre.

Nous viendrons aussi prier nos saints ancêtres. Le vénérable Cardinal Villeneuve s'étonnait devant nous qu'on ne les prie pas davantage et nous disait :

« Ce sont nos protecteurs naturels, les plus intéressés. Pendant leur vie ils ont sans cesse pensé et travaillé pour nous : dans le Ciel leur cœur n'a pas changé. »

Un appel

Berceau de Kamouraska, sanctuaire de saints, école de sagesse et de vertus, les fils de ceux qui t'ont construit peuvent-ils t'oublier sans déchoir ni rougir ? Leur piété filiale ne doit-elle pas vouloir pour toi résurrection et gloire ?

Paroissiens de Kamouraska, vous qui avez la garde de ce lieu sacré, dites-moi, pouvez-vous le laisser dans l'état où il se trouve ?

Vous aussi, paroissiens de Saint-Germain, de Saint-Pascal, de Saint-André, de la Rivière-du-Loup, de Saint-Denis, de Saint-Philippe et de toutes les paroisses filles de Kamouraska, vous qui presque tous portez les noms des pionniers et qui vivez à l'aise sur le sol ouvert à la charrue par vos pères, resterez-vous indifférents et inactifs devant cette situation ?

Mais, vous encore, multitude de leurs descendants, répandus dans tous les coins du pays et même aux États-

Unis, vous qui avez reçu d'eux un héritage d'honneur et de foi, souffrirez-vous que ce site demeure sans soin, au point que l'on n'ose l'indiquer à un étranger ?

Vous enfin, touristes d'été, qui venez jouir du climat sain de Kamouraska et de l'hospitalité de ses gens, souffrirez-vous qu'un centre si riche d'histoire demeure dans l'oubli ?

Non, tous, certainement, vous ne le souffrirez pas, n'est-ce pas ?

Déjà il est vrai, de l'extérieur et de la paroisse, des souscriptions sont venues, même très généreuses: l'un a versé \$200.00; un autre \$150.00; celui-ci, \$50.00; celui-là, \$15.00; enfin cinq ont versé chacun \$10.00, etc.

Déjà aussi, grâce à ces dons, l'on a commencé à nettoyer et à faire le plus pressant. Pourra-t-on faire au moins ce qui convient ? Pourra-t-on en assurer l'entretien dans les années à venir ? Bâtirons-nous une chapelle ou tout autre monument commémoratif ? Feron-nous tôt ou tard une fête digne de ce berceau ?

La réponse dépend d'abord des paroissiens actuels de Kamouraska, mais aussi des 80,000 descendants des pionniers. Elle sera encourageante si tous s'y intéressent et lui montrent leur générosité. M. le Curé fera ce que nous désirerons et lui donnerons les moyens de faire. Si nous

n'avons pas encore souscrit, hâtons-nous de le faire. Si nous l'avons déjà fait et le pouvons encore, renouvelons notre geste.

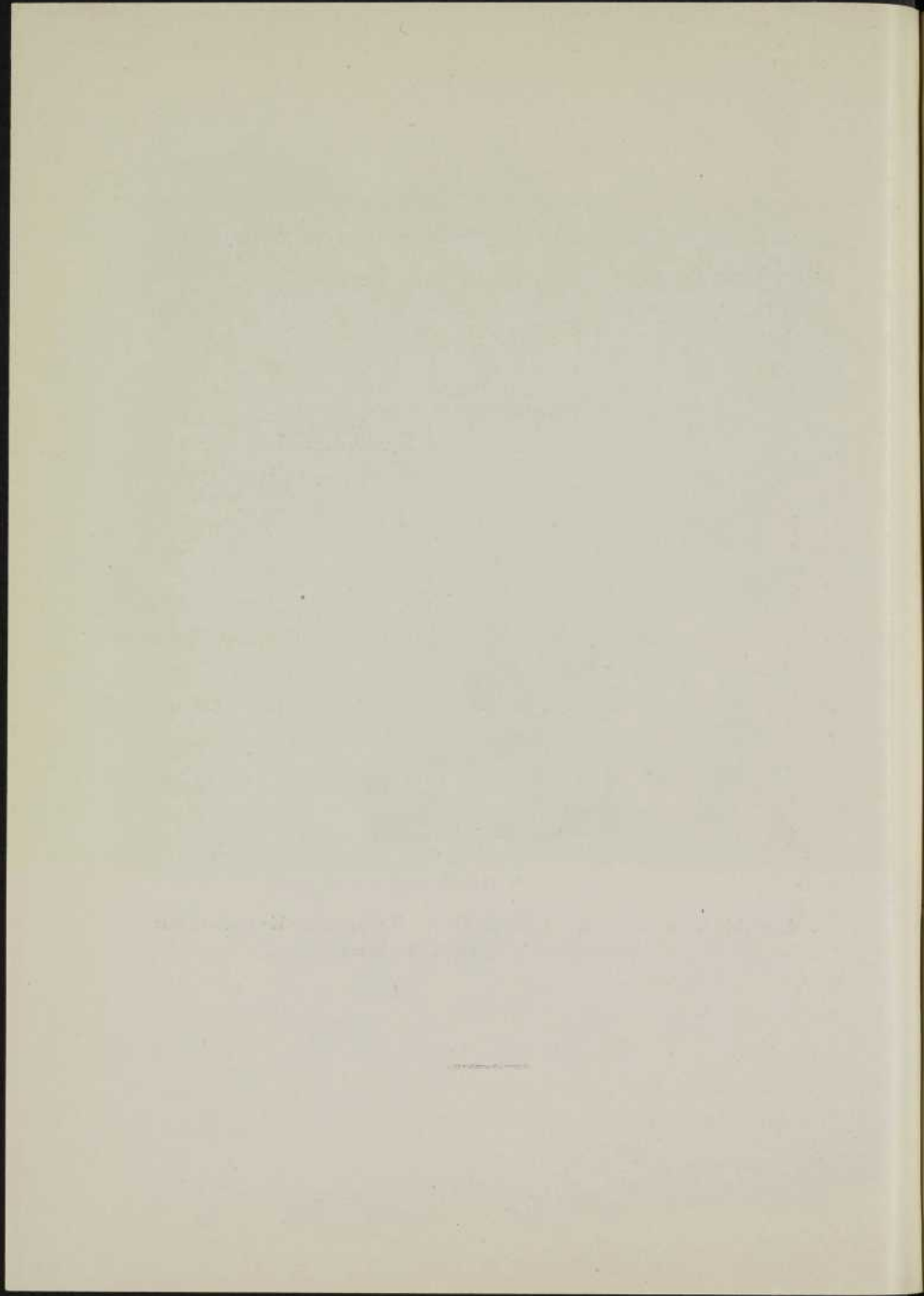
Portons ou adressons notre offrande, si petite soit-elle,
à

**Monsieur le Curé,
Kamouraska,
Québec, Canada.**



UN RÊVE

**Un humble sanctuaire qui s'élèverait au Berceau de Kamouraska.
Dessin de M. Gérard Morisset.**



PARTIE II

Kamouraska dans son centre actuel (1791-1948)

CHAPITRE I

LA SEIGNEURIE ET LES TACHÉ

Brève introduction.— Les propriétaires successifs de la seigneurie, du domaine et des îles.— Les Taché seigneurs de Kamouraska et de Saint-Pascal.— Autres Taché en vue.

Brève introduction

Nous abordons ici une étude fort intéressante mais très compliquée. Du début du dix-neuvième siècle à 1941, la seigneurie compta bien des propriétaires, dont les Taché furent les principaux. Parmi ces derniers, il y eut des personnages remarquables par le rôle qu'ils ont joué dans la paroisse et au Canada.

Pour traiter ces sujets d'une façon à la fois brève et claire, nous les répartirons dans l'ordre suivant: rapide énumération des maîtres successifs de la seigneurie, du domaine et des îles; notice biographique des Taché, seigneurs de Kamouraska, les plus en vue, puis de quelques membres de leur parenté qui ont exercé des charges importantes dans l'Église et l'État.

Le système seigneurial survécut jusqu'à 1941, année où il a été aboli par l'Assemblée législative de Québec; mais,

après la domination anglaise, il perdit de plus en plus de prestige. Le seigneur continuait de concéder les lots; mais là, ou à peu près, s'arrêtait son rôle bienfaisant — le gouvernement prenant graduellement sous sa responsabilité les routes, la colonisation, les ressources naturelles, etc. D'autre part, certains droits seigneuriaux paralysaient les progrès de l'agriculture et de l'industrie, tels les droits de lots et ventes, de banalité, de retrait, d'exploitation exclusive des cours d'eau non navigables.

En 1854, à la suite d'une vigoureuse campagne menée par Cartier, le gouvernement d'Union abolit donc tous les droits seigneuriaux, sauf les cens et rentes qui avaient leur raison d'être du fait que le censitaire avait autrefois reçu sa concession gratuitement, et dont le propriétaire s'acquitterait en payant annuellement au seigneur six pour cent selon la valeur du terrain. Il était aussi loisible, après entente entre intéressés, de se libérer de cette charge en payant un capital convenu. Personne ne se récria contre cet arrangement ¹.

Ne nous étonnons donc pas de voir le seigneur jouer un rôle de plus en plus effacé et exercer une profession ou un commerce pour vivre ².

1. L'abbé Adélard DESROSIERS, *Histoire du Canada*, Montréal, 1919, p. 448.

2. Les pages qui suivent sur la seigneurie et les Taché se sont inspirées, en grande partie, des documents fournis par Louis-J. Pelletier qui a consulté les archives conservées au Palais de Justice de la Rivière-du-Loup, le *Bulletin des Recherches historiques*, le *Dictionnaire général du Canada* par Lejeune, O. M. I., le *Dictionnaire Tanguay*.

**Les propriétaires successifs de la seigneurie,
du domaine et des îles**

LA SEIGNEURIE

Nous sommes au début du dix-neuvième siècle. Depuis 1793, l'église de Kamouraska se trouve à son site actuel; mais le manoir seigneurial reste toujours à sa place traditionnelle, connue de nos jours sous le nom de cap Taché.

Environ les trois quarts de la seigneurie appartiennent en commun à Pascal-Jacques Taché et à son épouse Marie-Louise-Renée Decharnay, veuve de Jean-Baptiste Magnan; l'autre quart est la propriété exclusive de cette dernière. Le 24 février 1806, par testament fait devant Maître Fournel, notaire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, celle-ci cède à Pascal Taché, notaire, fils de son époux Pascal-Jacques, la partie de la seigneurie qui lui appartient personnellement. Elle meurt en novembre 1813. Dès lors, voilà le père et le fils Taché coseigneurs de Kamouraska. Le 5 juin 1830, avec le décès du père, toute la seigneurie est aux mains de Pascal Taché, mais ce ne sera pas pour longtemps.

Le 4 janvier 1833 il mourait à son tour, laissant par un testament fait le 15 novembre de l'année précédente, la seigneurie ainsi partagée entre ses deux fils: à Louis-Pascal-Achille la partie correspondant à la paroisse de Saint-Louis-de-Kamouraska et à Jacques-Venceslas la

partie représentant la paroisse de Saint-Pascal, érigée en 1827, toutes deux paroisses beaucoup plus grandes vers cette époque que maintenant.

Le seigneur de Saint-Pascal se construisit un manoir dans l'ouest de sa seigneurie, au quatrième rang, mais il n'y demeura guère. Il habitait habituellement à Kamouraska, au cap Blanc, où il mourut le 11 janvier 1879. Son épouse, née Charlotte-Louise-Élisabeth Taché, décédait beaucoup plus tard, le 7 février 1911, à 86 ans, et fut elle aussi inhumée à Kamouraska. Elle garda jusqu'à sa mort l'usufruit des droits seigneuriaux. Dès lors ces droits furent partagés entre ses quatre fils et sa fille: Jean-Baptiste, fonctionnaire à Ottawa; Pascal-Venceslas, avocat d'abord à Kamouraska puis après 1883 à la Rivière-du-Loup, protonotaire, de 1901 à 1904, année de son décès, avec J.-G. Pelletier, du district de Kamouraska; Étienne, lieutenant-colonel; Alexandre, qui vit encore à Québec et compte 90 ans; Amanda qui épousa Simon Cimon, ingénieur civil et arpenteur provincial. Les droits seigneuriaux furent perçus par cette dernière jusqu'à 1917, après quoi ils le furent par son fils, Antoine Cimon, avocat, jusqu'à 1941, année de leur extinction.

Revenons maintenant à la seigneurie amoindrie de Saint-Louis-de-Kamouraska, aux mains d'Achille Taché depuis le 4 janvier 1833. Ce dernier eut un sort tragique: il fut assassiné à 26 ans, le 31 janvier 1839, par un ami en visite, le docteur Holmes, de Sorel. Son corps, retrouvé

dans l'anse de Saint-Denis, fut inhumé, le 7 février, à Kamouraska. Il laissait deux fils en bas âge, Ivanhoe, né le 3 novembre 1835, et Lucien, né le 30 septembre 1836, qui à leur majorité devinrent conjointement seigneurs. Le 11 juillet 1863, par acte passé devant le notaire Henri Garon, Lucien céda sa part à son frère Ivanhoe.

Enfin le 15 mai 1874, par contrat fait devant le notaire Polydore Langlais, ce dernier vendait les cens et rentes de la seigneurie à Louis-Philippe Chaloult, avocat.³ Après le décès de Louis-Philippe Chaloult, les rentes furent perçues par son épouse, toujours accueillante pour la population, puis par ses deux fils de Québec, Philippe, avocat, et Joseph-René, commerçant, ce dernier père de René Chaloult, avocat bien connu, député à l'Assemblée législative d'abord de Kamouraska et de Lotbinière, puis, depuis 1944, de Québec-Comté.

Enfin en 1941, le Gouvernement provincial faisait disparaître ce qui restait des droits seigneuriaux.

LE DOMAINE ET LE MANOIR

Le 14 mai 1874, Ivanhoe Taché vendait donc ses droits seigneuriaux, mais il gardait le manoir des Taché, toujours debout, et le domaine ancestral, d'une superficie de

3. La demeure de ce dernier se trouvait devant la façade de l'église actuelle, maison qui fut détruite le 24 mars 1922, lors de l'incendie d'une partie du village, et sur l'emplacement de laquelle fut érigé un monument de la Sainte Vierge, bénit le 20 août 1933.

deux cent cinquante arpents, ainsi que les îles en face de la seigneurie. Ce ne fut pas pour longtemps. En dette avec la compagnie « Trust and Loan », il était forcé par cette dernière de vendre, le 16 août 1878, manoir et domaine. Se porta acquéreur Cyrias Ouellet, entrepreneur de l'endroit et père de Joseph-P. Ouellet, architecte bien connu de Québec, qui depuis longtemps passe les étés à Kamouraska. Le 15 décembre 1911, manoir et domaine devenaient le bien d'Irénée Bouchard. Actuellement, Luc Michaud en est le propriétaire.

LES ILES

Tout habitué de Kamouraska connaît l'île aux Corneilles, l'île aux Patins, l'île de la Providence et l'île Brûlée, ces bijoux qui ajoutent au charme de la région. Le 16 novembre 1879, Ivanhoe Taché les vendait également à Cyrias Ouellet. Le 2 avril 1900, celui-ci revendait les trois dernières à Thomas Pelletier. Plus tard Auguste Ouellet s'en porta acquéreur. Actuellement, le juge Edgar Rochette, de la Cour des Magistrats, en est propriétaire. Quand à l'île aux Corneilles, le 22 septembre 1910, Cyrias Ouellet la donna à son fils, l'architecte Jos.-P. Ouellet, toujours fier de sa propriété.

Le 20 avril 1887, Ivanhoe Taché décédait à Ottawa où il était greffier des journaux français et assistant-sergent d'armes du Sénat.



**EXTÉRIEUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE KAMOURASKA
CONSTRUITE EN 1791 ET INCENDIÉE LE 12 FÉVRIER 1914**

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

Les Taché seigneurs de Kamouraska et de Saint-Pascal

Parmi les Taché, seigneurs de Kamouraska, les plus en vue sont d'abord les deux premiers, Pascal-Jacques et son fils, Pascal; puis Venceslas, le premier seigneur de Saint-Pascal.

PASCAL-JACQUES TACHÉ, né à Québec vers le 30 août 1757, était le fils de Jean-Pascal Taché et de Marie-Anne Jolliet, petite-fille de Louis Jolliet, le découvreur du Mississipi. Jean-Pascal, arrivé en Nouvelle-France vers 1727, fut pendant plusieurs années syndic des marchands de Québec. En 1759, il était à la tête des négociants de Québec. La conquête le ruina: sept de ses vaisseaux, chargés de marchandises, furent pris par les Anglais. En février 1768, le gouverneur Carleton lui accordait une commission de notaire; il mourait le 18 avril suivant.

Pascal-Jacques épousa, le 26 septembre 1785 (non en 1786, comme l'affirme le *Dictionnaire Tanguay*), Marie-Louise-Renée Decharnay, veuve de Jean-Baptiste Magnan, fut bourgeois de la Compagnie des Postes du Roi, de 1798 à 1800 député du comté de Cornwallis, aujourd'hui Kamouraska, à la Chambre d'Assemblée, enfin membre du Conseil législatif. Il est décédé à Kamouraska le 5 juin 1830.

PASCAL TACHÉ, deuxième Taché seigneur de Kamouraska, né au même endroit le 3 juillet 1786, épousait à Québec, le 14 mai 1810, Julie Larue, fille de Jean-Baptiste Larue,

arpenteur, et de Geneviève Classe. En novembre 1813, après la mort de sa mère, il devenait coseigneur avec son père et, après le décès de ce dernier en 1830, seul seigneur de Kamouraska. Il exerçait la profession de notaire et il était lieutenant-colonel de milice. Il mourut à Kamouraska le 4 janvier 1833, laissant par testament sa seigneurie ainsi partagée entre ses deux fils: à Louis-Pascal-Achille la partie correspondant à la paroisse de Kamouraska et à Venceslas-Jacques la partie correspondant à celle de Saint-Pascal.

À juste titre, Pascal Taché a laissé la réputation d'un homme supérieur à tous points de vue. Bouchette, en 1813, loue sa grande libéralité et son souci constant d'améliorer le sort de ses censitaires. Sous son impulsion la seigneurie connut un essor extraordinaire. Plus de 550 terres sont déclarées concédées, en 1827, dans l'acte où Sa Majesté lui renouvelle ses titres de seigneur. Il déploya beaucoup de zèle pour l'éducation de la jeunesse et, vers 1827, faisait, pour obtenir un collège à Kamouraska, des démarches auprès de Mgr Panet qui ne put approuver le dessein pour trois motifs: besoin plus pressant d'établir des écoles élémentaires, manque de ressources assurées et de personnel disponible. F.-M. Dérome⁴ fait de lui l'éloge suivant: « Les ans s'accablent sur sa tombe sans éteindre le souvenir des actes de bienfaisance qui honorerent sa vie. Une bonté de cœur peu commune, une

4. *Le Foyer Canadien*, 1866, *Réminiscences et portraits*.

disposition des plus entières à obliger tout le monde de son crédit, de ses services et de sa bourse, étaient ses penchants caractéristiques. Ses propensités à la bienfaisance respiraient d'ailleurs dans sa physionomie empreinte de douceur et de bienveillance. La nature l'avait ainsi fait que ses propres contentements dépendaient en quelque sorte de ceux qu'il trouvait le moyen de procurer aux autres. »

VENCESLAS-JACQUES TACHÉ, premier seigneur de Saint-Pascal, résidait habituellement à Kamouraska. Il fut commandant du quatre-vingt-huitième bataillon d'infanterie de Kamouraska, puis shérif du district du même nom, de 1865 à 1879, année de sa mort.

Autres Taché en vue

Ils ne résidèrent pas tous à Kamouraska, mais ils étaient proches parents de nos seigneurs et ils remplirent des fonctions importantes. C'est pourquoi nous croyons intéresser le lecteur en leur accordant une courte notice biographique.

CHARLES TACHÉ, frère du premier Taché seigneur de Kamouraska, né le 29 août 1752 à Québec, se fixa après 1800 à Kamouraska, où il décédait le 7 août 1826. Il fut longtemps bourgeois du poste de Chicoutimi, domaine du roi de France, affermé après la conquête. De ses dix enfants, trois de ses fils méritent une mention, ÉTIENNE, JEAN-BAPTISTE et CHARLES.

ÉTIENNE TACHÉ, né en septembre 1795 à Montmagny, médecin, fut élu député conservateur, en 1841, sous l'Union. Il devint adjudant-général et ministre de la justice, conseiller législatif, chevalier, aide de camp, colonel, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire. Il fut deux fois premier ministre, formant d'abord le cabinet MacNab-Taché de 1854 à 1856, puis celui de Taché-Macdonald en 1856, collabora enfin à la préparation de la charte de la Confédération. Pendant sa noble carrière, ce grand homme d'État reçut tous les honneurs que l'Église et l'État pouvaient conférer. Sir Étienne Taché décéda le 20 juillet 1865 et fut inhumé à Montmagny au milieu d'un concours extraordinaire d'hommes de toutes les classes sociales.

JEAN-BAPTISTE TACHÉ, né en 1786 à Montmagny, notaire à Kamouraska, épousa Charlotte Mure ou Muir, fille de l'Honorable John Mure. Il fut député de Cornwallis de 1820 à 1824, et de Rimouski de 1834 à 1838; puis membre du Conseil législatif. En société avec son frère Charles, il exploita un commerce important à Kamouraska, comme on le constate par la déclaration faite en 1828, après la mort de Charles, où mention est faite d'un quai, d'une boulangerie, d'une saline et de plusieurs terrains. L'honorable Jean-Baptiste Taché mourut à Kamouraska le 22 août 1849. Sa maison avec l'emplacement furent vendus le 31 mai 1850, au prix de 1500# à Sa Majesté la reine Victoria, pour servir de Palais de Justice, par son

filz Jean-Georges Taché, avocat demeurant à Kamouraska, et sa fille Louise-Élisa, épouse de Venceslas Taché, seigneur de Saint-Pascal.

CHARLES II, père du futur Mgr Alexandre-Antonin Taché, archevêque de Saint-Boniface, né le 20 juin 1784 à Montmagny, épousait, le 2 février 1820 à Boucherville, Louise-Henriette Boucher-de-La-Brocquerie. Il se livra d'abord au commerce à Deschambault, puis après des revers de fortune, revint en 1811 se fixer à Montmagny. De 1812 à 1814, il fit la campagne dans la guerre contre les États-Unis, d'abord comme capitaine du quatrième bataillon de milice, puis comme officier dans le corps des Voltigeurs canadiens.

Licencié vers 1814, il vint s'établir à Kamouraska où il forma, avec son frère, le notaire Jean-Baptiste Taché, une société commerciale. Le 27 août 1823, lord Dalhousie lui octroyait une commission d'agent-voyer sur le chemin du Témiscouata. De 1823 à 1825 il demeura à la Rivière-du-Loup, au manoir seigneurial d'Alexandre Fraser, qu'il avait loué. C'est là que naquit, le 23 juillet 1823, le futur archevêque de Saint-Boniface. En 1826 il était revenu à Kamouraska où il fut inhumé, dans l'église, le 16 janvier de la même année. La maison de Charles Taché se trouvait sur le Chemin du Roi, au coin nord-est de la route conduisant au quai.

Après la mort de son mari, madame Charles Taché s'établit à Boucherville avec ses trois enfants mineurs.

Le premier, JOSEPH-CHARLES, décédé en avril 1894 à Ottawa, fut médecin, homme politique, fondateur en 1857 du *Courrier du Canada* avec Sir Hector Langevin, sous-ministre de l'Agriculture et auteur de plusieurs ouvrages.

Le deuxième, ALEXANDRE-ANTONIN, O. M. I., ordonné prêtre à Saint-Boniface le 12 octobre 1845, fut, à 27 ans, le 14 juin 1850, nommé coadjuteur de Mgr Provencher, à qui il succéda comme évêque de Saint-Boniface, après le décès de ce dernier, arrivé le 7 juin 1853. Le 22 septembre 1871, il recevait le pallium du Pape et devenait archevêque de Saint-Boniface. Il mourut le 22 juin 1894, après un épiscopat des plus fructueux, qui fait la gloire de sa communauté et du Canada entier⁵. Sans être demeuré longtemps à Kamouraska, Mgr Taché lui appartient un peu à cause de sa famille et de son père qui y a demeuré et exercé le commerce. Il est une des plus pures gloires de Kamouraska, après Mgr J.-Norbert Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, qui fut curé à Kamouraska depuis août 1816 à mars 1818.

Le troisième, LOUIS, fut notaire à Belœil et à Saint-Hyacinthe, où il mourut le 1er avril 1881. Son fils, le notaire Joseph de Labrocquerie Taché, fut secrétaire des premiers ministres Angers et Chapleau, directeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, imprimeur du Roi à Ottawa en 1914, bibliothécaire général du Parlement en 1920.

5. Cf. Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, 3 vol., Montréal 1904.

Il décédait le 1er mars 1932, à Ottawa, laissant six enfants encore vivants: Anna-Marie, épouse du docteur Auguste Panneton, des Trois-Rivières; P.-L. Taché, gérant-général-adjoint de la Banque Canadienne Nationale à Québec; Marguerite, épouse du notaire Paul Samson de Québec; Bernard Taché, S.J., professeur au collège Sainte-Marie à Montréal; Louis Taché, supérieur provincial des Pères du Saint-Esprit depuis 1946; l'honorable Alexandre Taché, député de Hull et orateur de la Chambre législative à Québec, père d'Alexandre Taché, O.M.I., étudiant en théologie à Rome.

* * *

Nous devons nous en tenir à ces renseignements. Le rôle de premier plan exercé par les Taché à Kamouraska et en notre pays, pendant près d'un siècle et demi justifie, et de beaucoup, le souvenir impérissable qu'ils laissent dans la région.

CHAPITRE II

LA SURPRISE DE 1813

Progrès sans nom.— Le rapport de Joseph Bouchette.— Courtes observations.

Progrès sans nom

En 1790, la seigneurie de Kamouraska comptait 1,706 âmes et nous parlions d'un bond prodigieux¹. L'expression n'était pourtant pas trop forte puisqu'en vingt-huit ans la population avait presque triplé. Et pourtant, pendant les vingt-trois ans qui ont suivi 1790, le progrès a été encore plus merveilleux: en 1813, la seigneurie qui se confond avec la paroisse, compte 5,495 âmes. L'on voudrait douter, crier à l'exagération: une population qui fait plus que tripler en vingt-trois ans ! Il faut bien se rendre, puisque c'est un recenseur officiel qui nous l'affirme. Toutefois, n'allons pas attribuer ce bond à la seule croissance naturelle: beaucoup de nouveaux noms de familles apparaissent pour la première fois vers ce temps; ces colons s'établissent surtout dans les troisième et quatrième rangs qui formeront sous peu la paroisse de Saint-Pascal.

Au début du dix-neuvième siècle, le gouvernement de Sa Majesté avait donc chargé Joseph Bouchette, arpenteur, de faire le relevé topographique ainsi que l'inventaire

1. *Revoir*, Partie I, chapitre VII, pp. 104-120.

des richesses et de dresser des statistiques sur toutes les possessions de l'Angleterre au Canada. Son rapport² a été publié en anglais à Londres en 1832.

En 1813, selon Pierre-Georges Roy³, Bouchette est à Kamouraska. Le rapport qu'il dresse sur l'état de la seigneurie est très flatteur: les beautés du paysage et la salubrité du climat, les richesses naturelles et l'esprit progressif des habitants l'émerveillent. Nous n'hésitons pas à en donner une traduction substantielle, d'autant que ce document, si on le médite tant soit peu, nous révèle quantité de renseignements sur la vie à cette époque.

Le rapport de Joseph Bouchette (4)

Cette riche et productrice seigneurie est remarquable par son climat sain, le chiffre de sa population, la fertilité de son sol et son paysage charmant. Dans le voisinage du fleuve le terrain est plutôt bas, formant une large plaine, coupée ici et là par quelques petites montagnes isolées, couvertes de pins nains et de bas taillis. Il y a abondance de prairies naturelles (les larges grèves, sans doute), qui donnent un excellent pâturage, ce qui suffit à expliquer la quantité et la qualité du beurre de Kamouraska, si estimé sur le marché de Québec.— Au bord de l'eau le sol est en général excellent, se composant de terreau noir, de glaise jaune, ou encore d'un

2. *The British Dominion in North America*, vol. III, *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*.

3. *Bulletin des Recherches historiques*, vol. III, p. 811

4. Les mots en caractères romains et entre crochets sont de nous.

mélange d'argile et de sable; en remontant vers l'intérieur il devient graduellement moins fertile... Le quart de la seigneurie couvert par des chaînes de rochers est impropre à la culture.— Les colons sont établis sur quatre concessions et une partie de la cinquième. Le surplus de la population se déverse sur les cantons voisins (Woodbridge et Bungay). Les fermes sont au nombre de 495 (plus de 550 en 1827).— Peu de bois de construction, sauf dans les parties montagneuses où l'on trouve le hêtre, le bouleau, l'érable, le tilleuil et le pin. Les chemins de rangs et les routes les reliant sont en grand nombre. Dans les différentes concessions les nombreuses maisons des fermiers se dressent au milieu de champs d'une luxuriante fertilité. La route reliant l'église au troisième rang est particulièrement bonne et agréable, bordée qu'elle est de demeures et de constructions agricoles tenues en très bon état.— Environ la moitié de la seigneurie est en culture et l'agriculture y a fait de grands progrès: rares sont les années où le blé et toutes sortes de grains ne produisent pas en abondance; mais le fermier ne tire pas sa vie uniquement de ces sources, car ici se trouvent les meilleures laiteries de la province.— Il se vend: 19,000 boisseaux de blé, en grain ou farine, en dehors de la seigneurie.— Les volailles sont rares.— Au troisième rang s'élève un moulin à farine, en pierre, de deux étages, qui compte quatre meules.— Le taux de la rente est de 1 shilling et 8 pence⁵ par arpent de front pour les premiers, deuxiè-

5. Un shilling (cheling) est égal à la vingtième partie de la livre anglaise et équivaut à environ 25 sous de notre monnaie. Un penny (pence, au pluriel) vaut le douzième du shilling ou encore 2 sous de notre monnaie. Les abréviations reçues pour la livre anglaise, le shilling et le penny sont les suivants: £, S, D.

me et troisième rangs, alors qu'il est de 2 shellings et 6 pence pour le quatrième rang.— Il n'y a pas de région où le lin est plus cultivé que dans la paroisse de Kamouraska et sa voisine (Rivière-Ouelle ou St-André ?), ce qui permet aux habitants de faire tous les tissus de lin dont ils ont besoin.— Le terrain de la nouvelle église de St-Pascal (la paroisse ne fut érigée qu'en 1827 bien que dès 1800 les habitants des troisième et quatrième rangs demandassent une division) a une étendue de dix arpents, dont quatre ont été donnés par M. Robertaille et six vendus par le même au prix inférieur de 60£.

Le village de Kamouraska se trouve dans un site enchanteur, près du chemin principal. Il se compose de l'église, du presbytère et d'environ 60 maisons, la plupart en bois, quelques-unes en pierre et d'un style beaucoup supérieur aux autres. On y voit des familles tout à fait respectables, ainsi que quelques gros marchands et des artisans; un ou deux hôtels y donnent un bon service aux voyageurs.— Durant l'été, de nombreux touristes y séjournent pour refaire leur santé, l'endroit ayant la réputation d'être un des plus sains de la province. C'est aussi une place d'eau où beaucoup de gens viennent prendre des bains de mer.

Le manoir, résidence de M. Taché, se trouve en un endroit de choix, près du fleuve, à une courte distance du village.—

Actuellement deux écoles seulement pour cette riche et populeuse seigneurie; l'une soutenue par la fabrique, compte trente élèves, dont dix filles; l'autre, sous les auspices de l'Institution Royale, instruit quarante enfants, dont dix filles: dans cette dernière, l'anglais

est enseigné. Un comité a envoyé une pétition auprès de la Chambre d'Assemblée pour l'érection d'un collège, mais ce fut sans succès. M. Taché, avec sa libéralité habituelle, avait offert un terrain à cette fin. (Le seigneur poursuivra longtemps ce dessein, puisqu'en 1827 il échangera une correspondance à ce sujet avec Mgr Panet.)

En plus de ses pêcheries, la seigneurie offre des avantages pour le commerce: les goélettes de Kamouraska sont bien connues à Québec pour les grandes quantités de provisions qu'elles y déchargent: grains, bétail vivant, volailles, beurre, sucre d'érable, etc., beaucoup de planches et autres bois de construction.

Les îles de Kamouraska, faisant face à la seigneurie, embellissent le paysage et de plus favorisent beaucoup les pêcheries, exploitées sur une échelle considérable, en particulier pour ce qui a trait au hareng. Elles appartiennent à la seigneurie, sont presque toutes des rochers nus et donnent un abri sûr aux nombreux petits vaisseaux qui fréquentent les parages. En voici les noms: île Brûlée, sur laquelle il y a un télégraphe⁶,

6. Il ne s'agit pas du télégraphe électrique qui n'a été découvert qu'en 1844, mais bien d'un télégraphe aérien: appareil placé sur un lieu élevé et envoyant des signaux au moyen de combinaisons variés de bras mobiles. Ce télégraphe, construit en 1809, a eu des prédécesseurs dans la région sous la régime français.

Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans le *Bulletin des Recherches historiques*, vol. III 1897, p. 22, sous le titre: *Les signaux du Saint-Laurent*: « Sous le gouvernement français, on avait établi une suite de signaux, à l'aide desquels on transmettait à Québec les nouvelles de ce qui se passait dans le bas du fleuve, à peu près comme ceux entretenus depuis, par le gouvernement anglais, jusqu'à 1850. En 1758, on en construisit trois: le premier à Saint-André de l'Îlet-du-Portage, district de Kamouraska, et la garde en fut assignée à Mr. de Léry; le deuxième, établi sur une hauteur à Kamouraska, était confié aux soins de Mr. de Montesson et le troisième, placé sur l'île d'Orléans, était sous la direction de Mr. de Lanaudière. On les fit bientôt abattre dès qu'ils ne purent plus servir à annoncer les vaisseaux français. » L'abbé L.-E. Bois.

Grosse-île, Île aux Patins, île de la Providence, île la Plaudre, île aux Corneilles.

*Il y a six pêches, deux à l'île aux Corneilles, une à l'île aux Harengs, une près du Cap-au-Diable, une à l'île aux Patins, une à l'île Brûlée. On y prend du hareng, de l'alose, du saumon, du carrelet (la plie) et de l'éperlan. Régulièrement la production annuelle, en plus de ce qui est consommé par la population locale, se chiffre ainsi: hareng, environ 370 barils; sardine, environ 300 barils; alose, environ 150 barils⁷; * saumon, environ 150 barils.*

Généralement les prix de vente sont les suivants: hareng, de 12 shillings, 6 pence à 17 sh. 6 pen. au baril; alose, de 20 à 25 shillings au baril; saumon, de 10 à 12 dollars au baril, contenant 26 à 30 saumons; sardine, 24 shillings au baril, contenant 8 tinettes.

La pêche se fait durant les mois de mai et de juin, et du 15 août au 15 octobre; la meilleure qualité de poisson se prend l'automne.

STATISTIQUES

*Population.	5,495
églises catholiques.	1
curés.	1
presbytères.	1
écoles	2
moulin à farine.	1
moulin à carder.	1

7. L'astérisque attire l'attention devant des chiffres vraiment remarquables qui ne correspondent plus à ceux de notre temps.

*moulin à fouler ⁸	1
*moulin à scie	12
*manufacture de chapeaux	1
médecin	1
notaire	1
magasins	6
*tavernes	4
artisans	39
*vaisseaux (goélettes)	6
tonnage	347
bateaux à quille	10

PRODUCTION AGRICOLE ANNUELLE

*Blé	39,000	boisseaux
avoine	18,200	“
orge	15,600	“
patates	110,000	“
*pois	9,100	“
seigle	5,600	“
grain mêlé	5,000	“

BÉTAIL VIVANT

Chevaux	1,650
bœufs ⁹	1,650
vaches laitières (en plus)	2,550
moutons	6,650
porcs	1,598

8. Moulin où l'on foulait les étoffes de laine de fabrication domestique.

9. Il n'y a pas à s'étonner de ce chiffre relativement grand: les bœufs servaient autant de bêtes de traits que les chevaux; doivent y être aussi compris les jeunes bêtes à cornes.

Voilà une description et des statistiques qui attestent hautement le développement merveilleux de la seigneurie en 1813. Pour le mettre davantage en relief, rapprochons-les des chiffres, pourtant fort éloquents, que Bouchette donne pour tout le comté de Kamouraska qui, à cette époque, comprenait les trois comtés fédéraux actuels de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski, avait 168 milles de longueur par environ 40 de largeur et contenait 4,320 milles carrés. A cette époque le comté comptait deux députés au Parlement du Bas-Canada.

STATISTIQUES

*Population.	13,744
églises catholiques ¹⁰	4
curés.	4
presbytères.	1
couvent (à Rivière-Ouelle)	1
collège ¹¹	1
écoles	6
villages.	2
moulins à farine.	7
*moulins à scie.	22
moulins à carder.	2
*moulins à fouler	2
*tannerie	1

10. Celles de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Rivière-Ouelle, Kamouraska, Saint-André.

11. Où? Qu'entend-il par là? Le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ne sera ouvert qu'en 1829. S'agit-il de l'école sous le contrôle de l'Institution Royale à qui Bouchette accorde ce titre?

*poterie ¹²	1
<i>manufacture de chapeaux</i>	1
<i>médecins</i>	3
<i>notaires</i>	3
<i>marchands</i>	11
* <i>tavernes</i>	12
<i>artisans</i>	95
<i>vaisseaux</i>	14
<i>chantiers maritimes</i> ^{12a}	3
<i>tonnage</i>	377
<i>bateaux à quille</i>	21

PRODUCTION AGRICOLE ANNUELLE

*Blé	109,191 boisseaux
<i>avoine</i>	41,400 "
<i>orge</i>	32,675 "
<i>patates</i>	241,050 "
* <i>pois</i>	22,840 "
<i>seigle</i>	10,275 "
<i>sarrazin</i>	1,200 "
<i>blé-d'inde</i>	5,060 "
<i>grain mélangé</i>	12,100 "
* <i>sucré d'érable</i>	121,100 livres
<i>foin</i>	32,914 tonnes

BÉTAIL VIVANT

<i>Chevaux</i>	3,658
<i>bœufs</i>	2,852

12. Quantité de morceaux de poterie attestent l'existence d'une poterie à Saint-Germain, sur la ferme actuellement possédée par Albert Levasseur.

12a. De 1800 à 1880, des goélettes et voiliers furent construits à la Pointe-Sèche, alors un petit village groupant environ trente familles.

vaches laitières.	8,955
moutons	26,490
cochons.	4,558

Pour la fierté des gens de la région, ajoutons les remarques suivantes faites par Bouchette :

« En général les routes sont très bonnes, le paysage est très varié et intéressant. Le comté contient cinq paroisses et deux grands et beaux villages. »

Quels sont ces beaux villages ? Bouchette nous le dit ailleurs¹³. Pour la joie des gens de Kamouraska, résumons ce qu'il écrit sur le sujet.

« La Rivière-Ouelle et Kamouraska sont les villages les plus peuplés en bas de Sté-Anne.— Kamouraska est supérieur comme importance et comme site.— A la Rivière-Ouelle se trouve une pêche à marsouins.— Kamouraska est célèbre dans toute la province pour son climat sain.— C'est la principale place d'eau du Bas-Canada; — de nombreux touristes des premières classes de la société y passent l'été.— Le manoir¹⁴ est agréablement placé au pied d'un cap rocheux et bien boisé, qui l'embellit et le protège des vents de nord-est.— La seigneurie entière est ouverte à la culture.—

A l'est de Kamouraska, sur une certaine distance, le paysage est remarquablement varié, brisé qu'il est par

13. *Topographical and statistical description of the Province of Lower and Upper Canada, New-Brunswick, etc., in two volumes, 1832. Vol. I, pp. 316-317.*

14. Le manoir en pièces de bois détruit par un incendie, a été remplacé par une grande maison en bois encore debout.

des collines abruptes et isolées, presque dénudées, qui tranchent avec les terres bien cultivées. La première église que l'on voit en venant de l'ouest est celle de St-André qui émerge gracieusement au-dessus de deux de ces collines.

Et pourtant le délicat clocher de Saint-André n'existait pas encore. Que dirait maintenant Bouchette ?

Courtes observations

N'avions-nous pas raison de dire que le rapport est des plus flatteurs ? Pour ne pas détruire l'enchantement, nous n'ajoutons que quelques brefs commentaires qui aideront, croyons-nous, le lecteur à en mieux saisir la portée.

Pour une paroisse de 5,495 âmes, le village de Kamouraska est petit, soixante maisons, et il est le seul village digne de mention dans la seigneurie: c'est qu'à cette époque, comme des dizaines d'années après d'ailleurs, la population est rurale, vit d'agriculture. D'ailleurs, nos ancêtres en général avaient des terres beaucoup moins grandes que le cultivateur d'aujourd'hui, ce qui donnait à la campagne une population plus dense que maintenant.

La seigneurie de Kamouraska nous paraît être, en 1813, la plus populeuse et la plus prospère de la rive sud: ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est qu'en 1849 s'y fixera la première Cour Supérieure, séparée de celle de Québec.

Retenons bien les statistiques en blé et pois, de même que les remarques de Bouchette sur le lin. Pour le blé, le sol, cultivé à la lumière de nos progrès techniques, serait aussi fécond aujourd'hui qu'il y a un siècle. Souhaitons que les prix toujours croissants de la farine forcent nos gens à s'y remettre. Pour les pois, nos pères en vendaient: quelle pitié de voir actuellement nos ménagères faire leur soupe avec des pois achetés à l'étranger. Pour le lin, la terre et le climat de la région sont reconnus comme très favorables à cette culture: la faire sur une plus grande échelle et y installer les industries qui en dépendent, ne serait-ce pas une heureuse solution pour ramener dans la région l'activité qu'elle a connue? Douze moulins à scie dans la seigneurie en 1813: chiffre beaucoup plus imposant que celui de nos jours. L'industrie forestière était dans ses plus beaux jours, activant le transport, apportant la richesse à nos gens. Mais dès cette époque, comme le remarque Bouchette, le bois de construction commençait à se faire rare. De nos jours, même les cultivateurs sont obligés de sortir de la seigneurie pour couper leur bois de chauffage. N'a-t-on pas exploité la forêt avec excès? Elle est une fortune, ne l'oublions point. Puissent les municipalités, où il y a encore réserve de bois, savoir l'utiliser avec plus de discernement et ne pas l'épuiser à faire du bois de pulpe.

Un nuage. Il y a bien des tavernes: quatre pour la seigneurie, douze pour le comté. Par ailleurs l'inventaire,

fait en 1799 d'un magasin de l'endroit, que nous donnons en appendice¹⁵, révèle une quantité bien considérable de rhum par rapport au reste des marchandises: — 80 gallons, valeur 288 louis; on en a bu 28 pendant l'inventaire. — Nos ancêtres venaient de la France où le vin coule, ils avaient du rhum à prix modique, le climat était rude: voilà pour les excuses. Mais cela restait une plaie et un danger pour les âmes, la santé et les descendants. A bon droit, les autorités religieuses n'ont rien négligé pour combattre ce vice. Quelle gratitude ne devons-nous pas aux apôtres de la tempérance de cette période, entr'autres au plus connu de la région, l'abbé Édouard Quartier, curé de Cacouna de 1834 à 1841, et de Saint-Denis de 1841 à 1856!

Restriction faite sur cette faiblesse, nous ne pouvons qu'admirer la confiance en Dieu des habitants de Kamou-raska, leur courage devant la vie, leur esprit industriel et progressif: défricher, se débrouiller pour vivre, ne leur faisaient pas plus peur qu'élever une nombreuse famille.

15. Voir pp. 356-366.

CHAPITRE III

KAMOURASKA DANS SA SPLENDEUR (1793-1883)

Aspects divers.— La Cour Supérieure.— Écoles, collège, académie, couvent.

Aspects divers

Le rapport élogieux de Joseph Bouchette nous a surpris, et pour cause. Qu'aujourd'hui les grandes industries modernes fassent croître les villes comme des champignons, il n'y a pas lieu de nous étonner. Mais que, il y a un siècle et demi, alors que la province est peu peuplée,— 335,000 âmes en 1811 ¹, — une paroisse en somme agricole, puisqu'elle n'a que de petites industries, triple en vingt-trois ans le chiffre de ses habitants et les voie passer du nombre déjà respectable de 1706 à 5,495, voilà un sujet indiscutable d'admiration ².

Et il est évident que cet état de prospérité de 1813 n'est pas venu du jour au lendemain. Nous pouvons en

1. FF. DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, *Histoire du Canada*, p. 382.

2. En comparant la population totale de la province en 1811 et celle de la seigneurie ou de la paroisse en 1813, nous constatons que Kamouraska compte, vers cette époque, un soixantième de la population de notre province. Ce chiffre est d'autant plus surprenant qu'à ce moment il ne peut guère y avoir plus de 3,000 âmes dans le territoire qui comprend aujourd'hui les comtés fédéraux de Rimouski et de Témiscouata, ville de Rivière-du-Loup comprise. Ce ne sera qu'après 1820 que le diocèse actuel de Rimouski commencera vraiment à se peupler. Un nombre imposant de colons, originaires de Kamouraska, surplus de sa population, ira s'y établir ainsi que dans la région plus à l'est, comme on peut le constater du reste par les souvenirs des anciens et la similitude des noms de famille.

fixer l'origine beaucoup plus loin, par exemple vers 1793, année du déménagement définitif du centre religieux. Il se continuera, sous différentes formes, jusqu'à 1883, année du départ de la Cour Supérieure pour la Rivière-du-Loup et des noces d'or sacerdotales de M. le curé Hébert. Ces quatre-vingt-dix ans sont vraiment l'époque de splendeur de Kamouraska.

Toujours parce qu'il faut nous borner, nous ne ferons qu'en esquisser la plupart des aspects. Toutefois, à cause de l'intérêt qu'ils comportent, nous étudions plus longuement les points suivants: la Cour Supérieure, et les efforts poursuivis pour l'éducation de la jeunesse.

Nous avons déjà signalé la bonté et l'esprit progressif des seigneurs Pascal-Jacques Taché père, et Pascal Taché fils, le nombre imposant des terres concédées (495 en 1813 et 550 en 1827), les naissances nombreuses, la venue de nouveaux colons, l'état florissant en 1813 de la culture, de la pêche et de l'industrie forestière. Ces faits sont indiscutablement les premiers facteurs de la prospérité. Une forte exportation se fait au dehors de la seigneurie et les habitants achètent dans les magasins ce qu'ils ne peuvent fabriquer eux-mêmes. Il n'y aura pas de chemin de fer avant environ 1860; tout le transport se fait par le fleuve. Pour cela il faut des goélettes: la seigneurie aura ses chantiers maritimes. Sur tout son territoire, c'est donc une activité puissante et féconde.

Mais c'est surtout au village qu'elle se concentre. Tout près de là habite le seigneur, là sont les magasins, les hôtels, les quais, les hommes de profession et les touristes. Pendant quelques décades, un bateau à vapeur,— le *Clyde*,— transporterà voyageurs et marchandises; il faisait encore le service autour de 1880.

Là est l'église où les habitants les plus éloignés se groupent pour recevoir lumière et vie. Les dimanches et fêtes, les abords du temple de Dieu sont envahis par des milliers de fidèles, à la fois recueillis et bruyants, foule à laquelle s'ajoute en été le groupe imposant des touristes. Comme la nouvelle Jérusalem, entrevue par le prophète³, l'église de Kamouraska « respandit, la gloire de Dieu est sur elle, vers elle se rassemblent ses fils et ses filles venus de loin ».

A cette grande paroisse, où le ministère est accablant et où se posent sans cesse de nouveaux et graves problèmes, les évêques donnent des curés de valeur et qui font leur marque. A M. Trutaut qui meurt en 1800, succède M. Panet (1800-1816) qui finira l'intérieur de l'église et bâtit une sacristie en bois. M. Provencher (1816-18), le futur premier évêque de Saint-Boniface, laissera un souvenir impérissable à cause de sa piété ardente et de son zèle rayonnant. M. Varin (1818-1843) fera de grands travaux à l'église et préparera la construction de la sacristie en pierre. M. Routhier (1843-1846) verra lui aussi à réparer

3. *Isaïe*, LX.

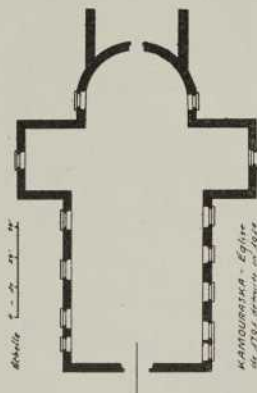


INTÉRIEUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE KAMOURASKA

Construite en 1791 et détruite dans l'incendie du 12 février 1914. Dans le sanctuaire, près du maître-autel, reste de la décoration sculptée de Pierre-Florent Baillaigé, 1805-1808.— Tableaux de Joseph Morant, 1815. Voir page 331.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

l'extérieur de l'église, fera construire le presbytère actuel, mais consacra son zèle particulièrement à l'éducation de la jeunesse, faisant venir les Frères et bâtissant le couvent pour les Sœurs de la Congrégation. Enfin l'inoubliable M. Hébert (1852-1888) achètera l'orgue, agrandira les jubés anciens et en construira deux neufs, achètera trois



PLAN DE SURFACE DE L'ÉGLISE DE KAMOURASKA

Construite en 1791 et détruite par le feu en 1914.

Voir les explications, p. 327.

magnifiques cloches et fera élever un superbe clocher à cette église, brûlée en 1914, qui faisait l'orgueil de la population.

Durant cette période, presque sans interruption, des vicaires devront venir en aide au pasteur pour répondre aux besoins spirituels d'une paroisse toujours populeuse, bien qu'amoindrie graduellement par l'érection de paroisses filiales. En 1827, Saint-Pascal est établi et lui enlève

du coup 1,904 âmes. En 1833, est érigée la paroisse de Saint-Denis, détachée de Kamouraska, de Saint-Pascal et de la Rivière-Ouelle. En 1846, Sainte-Hélène se fonde, prise sur Saint-André, Saint-Pascal et Kamouraska.

Pendant toute cette période, le village de Kamouraska aura ses gros marchands, ses notables, son arpenteur, — Honoré Roy (1798-1828), — ses notaires et ses médecins. Vers 1880, trois notaires et trois médecins, dont les docteurs Degagné et Brouillet, y résident encore. Avec l'établissement de la Cour Supérieure en 1851, et celui du Bureau d'enregistrement, des juges, des avocats, des protonotaires, des shérifs s'ajouteront à ce premier groupe ⁴.

Nous avons vu les positions importantes exercées par les Taché à Kamouraska. Amable Dionne, l'ami intime de Mgr Provencher, devenu autour de 1840 seigneur de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de Saint-Roch, y fut longtemps un marchand en vue; il était encore à Kamouraska en 1849.

Parmi les greffes de notaires conservés au Palais de Justice de la Rivière-du-Loup ⁵, on relève pour Kamouraska les noms suivants: Jacques Colin (1780-1792), Augustin Dionne (. . . .-1821), Bernard Dubergès (1799-1810), Thomas Pitt (1802-1813); Pascal Taché, seigneur, (1809-1831), Jean-Baptiste Taché (1811-1849), Thomas

4. Nous en ferons la liste en parlant de la Cour Supérieure.

5. *Rapport de l'Archiviste*, 1920-1921, pp. 324-326.

Casault (1812-1837), Joseph Deguise (1817-1827), Pascal Dumais (1819-1873), Alexandre Dupéré (1837-1843), Thomas Lebel (1843-1877), Joseph-Charles Lindsay (1858-1874), Joseph-Gabriel Pelletier (1864-1866), qui devint protonotaire du district judiciaire en 1866, Polydore Langlais (1864-1916), Alphonse Dumais (1866-1871), Téléphore Lebel (18...-1916), Louis-Charles Bégin (1871-1891).

Et l'on fait beaucoup de politique. Le village de Kamouraska n'est-il pas le chef-lieu du comté? Jusqu'à 1829, il portera le nom de Cornwallis et englobera les trois comtés fédéraux actuels de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski⁶. En 1813, Cornwallis élit deux députés: Pascal Taché père a représenté le comté, ainsi que Jean-Baptiste Taché (1820-1824). Amable Dionne fut aussi député et conseiller législatif.

Il ne faut pas oublier les touristes attirés à Kamouraska par ses paysages sereins, son climat salubre, son atmosphère saline, ses bains de mer. Déjà en 1813, note Bouchette, ils venaient nombreux y passer la belle saison. Jusque vers 1855, c'était pratiquement l'unique plage à la mode. « Aller à l'eau salée, écrit Arthur Buies, veut dire aller à Kamouraska. » Les familles les plus à l'aise et les plus distinguées de Québec et d'ailleurs s'y rencon-

6. *Bulletin des Recherches historiques*, XVII, année 1911, pp. 366 et suivantes. En 1813, Témiscouata et Rimouski réunis n'auront que 3,000 âmes environ, et en 1829 ils n'en compteront que 7,935. Après ils grandiront rapidement: 17,795 âmes en 1844, 18,757 en 1851, 39,415 en 1860, année où ils seront divisés.

traient. Vers 1873, selon le même auteur, des enthousiastes projetaient de construire un hôtel sur l'une des îles en face, d'y aménager un quai pour permettre au « steamboat » d'y déposer les villégiateurs. Mais après 1860, avec la construction de l'*Intercolonial* jusqu'au Bic et l'établissement d'une ligne maritime qui se rend à la Malbaie, Saint-Irénée et Tadoussac, Kamouraska subit une forte concurrence et voit un grand nombre de ses touristes la désertir pour ces nouveaux centres.

Vers 1870, tout un groupe d'écrivains se liguera pour défendre Kamouraska contre ses nouveaux concurrents, en montrer les avantages et déprécier les ennuyeux adversaires. Car Kamouraska eut ses littérateurs et même ses poètes.— En 1866, F.-M. Dérome publia, dans *Le Foyer Canadien*, sous le titre *Réminiscences et portraits*, des descriptions, des portraits, des légendes et des faits sur la région. En 1872, l'avocat A.-B. Routhier y alla aussi de ses louanges sur les merveilles du pays: on trouvera ses compositions dans l'*Album du Touriste* publié en 1872 à Québec par J.-M. Lemoine. Dans ce même album, ce dernier, en prose et en vers, a des envolées enthousiastes sur Kamouraska qu'il ira jusqu'à comparer à Brighton, Biarritz et Boulogne-sur-mer. Arthur Buies publie aussi en 1873 dans ses *Chroniques*, vol. I, des pages, riches d'imagination et de sensibilité, sur le bonheur qu'il y a de vivre ici. Ce que ce pauvre Cacouna en attrape en passant! Reproduisons quelques-unes de ses lignes.

« *Quelle existence charmante on mène ici. Kamouraska est un des endroits les plus intelligents de la province, quoiqu'y demeure Routhier, un des prophètes en retard du programme catholique. Vous trouverez ici toute une légion de jeunes gens instruits, déniaisés comme le sont peu de Canadiens, tout à fait de leur temps, libéraux en diable, absolument la chair et l'esprit qu'il faut pour la grande campagne électorale de l'année prochaine. Et les vieux ne le cèdent pas aux jeunes. Quels types! Kamourska est un endroit où les gens n'ont pas de semblables: tous diffèrent entre eux; pareils originaux n'existent nulle part. Grands buveurs, grands mangeurs, grands chasseurs, grands parleurs! . . . Quelle bonne vieille gaieté fine et franche! Les hommes les plus spirituels du Canada ont toujours vécu ici. Qui n'a connu l'incomparable, l'unique M. Chaloult, le grand ami des juges Vallières, Aylwin, Stewart, qui a laissé un nom presque fabuleux, après avoir été pendant un quart de siècle l'étonnement de tous ceux qui entendaient ses intarissables saillies? Qui ne se rappelle le légendaire, l'inouï, le merveilleux shérif Martineau dont l'apparition était comme un cri de joie, un bout-en-train infatigable qui, pendant quinze ans a mis Kamouraska sans dessus-dessous, . . . ? Et aujourd'hui quels types prodigieux! Qu'on ne vienne à Kamouraska que pour entendre ses fantastiques originalités et l'on passera une saison des plus amusantes. »⁷*

7. L'on trouvera la plupart des pages écrites sur Kamouraska dans l'*Album du Touriste*, publié par J.-M. LEMOINE, à Québec, en 1872. Nous en reproduirons quelques-uns en appendice, si l'espace fixé le permet. Kamouraska trouvera encore des écrivains admirateurs en 1906, avec Alphonse LECLAIRE, dans la *Revue Canadienne*, et, vers 1925, avec MADELEINE dans *Premier Pêché*.

N'oublions pas non plus la milice. Quel octogénaire de l'endroit ne se rappelle pas avoir vu les miliciens, redingote rouge, pantalons bleus, rayés de vert, faire leur exercice militaire dans la cour du Palais de Justice? ⁸ Jacques-Venceslas Taché, premier seigneur de Saint-Pascal, fut commandant du 88e bataillon d'infanterie à Kamouraska; lui succédèrent Fraser et Étienne Taché. Ce bataillon se rendit à Québec, prêt à prendre part à la guerre contre les Fénéniens, mais n'y fut pas appelé. La milice de Kamouraska remonte beaucoup plus loin. Nous l'avons dit, il y en a sous tout le régime français; il y en avait en 1762. Elle fut fortement réorganisée en 1776 à l'occasion de la guerre de l'indépendance des États-Unis et de l'invasion du Canada. On trouve à ce sujet un document curieux, indiquant quelques noms de miliciens de Kamouraska qui ont aidé les Américains ⁹.

La Cour Supérieure

De 1813 à 1849, des tribunaux inférieurs avaient tenu des séances à Kamouraska, souvent dans le presbytère même: cours des Tournées, des Commissaires, des Requêtes, de District, de Division et de Circuit. Plusieurs de leurs dossiers sont conservés au Palais de Justice de la Rivière-du-Loup. Pour les causes majeures, les comtés de Kamouraska et de Rimouski faisaient partie du district judiciaire de Québec.

8. Voir aussi *Bulletin des Recherches historiques*, V, p. 184, et VIII, p. 191.

9. *Rapport de l'Archiviste*, 1929-1930, pp. 137-139.

Celui de Kamouraska fut érigé en 1849, par l'acte 12 Victoria, chapitre 38: il comprenait d'abord les comtés de Kamouraska et de Rimouski et, plus tard, ceux de Kamouraska et de Témiscouata.

Le village de Kamouraska fut choisi comme chef-lieu de la Cour Supérieure. Le 31 mai 1850, le Gouvernement achetait, au prix de 1500 livres, la propriété de l'honorable Jean-Baptiste Taché, pour y établir le Palais de Justice. Le 8 juillet 1850, devant le notaire Dumais, les travaux d'aménagement du palais et la construction d'une prison publique étaient confiés au menuisier Frédéric Tremblay. Le 1er février 1851, nous voyons tout un groupe des citoyens les plus influents de la région adresser une pétition au comte Elgin, gouverneur-général du Canada, pour lui apprendre que tout est prêt et le prier de vouloir bien faire suite à la loi de 1849 et de « réunir les comtés de Kamouraska et de Rimouski en district judiciaire sous le nom de District de Kamouraska. Voici la liste des pétitionnaires: Jean-Georges Taché, avocat et maire de Kamouraska; H. Routhier, prêtre, curé de Kamouraska; Louis Desjardins, prêtre, vicaire; P. Dumais, notaire à Kamouraska; Olivier Martin, Thomas LeBel, notaire; Charles Pinet; Charles Pinet, fils; J. Thomas Béchard, notaire; Louis Miller, marchand de Kamouraska; G. Bouchard; F. Lausier; Charles Deschènes; H. Desjardins; J.-Charles Chapais, marchand de Saint-Denis de Kamouraska, père de Sir Thomas Chapais;

C. Dionne; D. Lavoie; F.-B. Petit; Pierre Pelletier; A. Gagné; Hilaire Tardif; Vincent Paradis; Thadée Lachance; J. Beaulieu, médecin; P. Desjardins, médecin. C. Gagné; Venceslas Taché, seigneur de Saint-Pascal; Jos.-Thadée Paradis; Frédérick Tremblay; C.-M.-P. Bouchard; Norbert Caron; Michel-Honoré St-Jorre, notaire; J.-H. Garon, notaire à St-Denis.

En 1851, la Cour Supérieure tenait sa première séance: le plus ancien dossier date du 13 octobre. Deux incendies ravagèrent le Palais de Justice et détruisirent nombre de dossiers, celui du 9 décembre 1862 et celui du 11 mars 1881. Plusieurs causes célèbres furent plaidées, il y eut des joutes brillantes entre les avocats. Les jours où «la cour» siégeait amenaient à Kamouraska une foule curieuse, passionnée parfois.

Avec les années, la population grandissait dans le Témiscouata, Fraserville devenait un centre de chemin de fer et prenait de l'importance. Le 27 octobre 1883, cette ville naissante devenait le chef-lieu du District judiciaire de Kamouraska. Du coup, juges, protonotaires, avocats, shérifs allaient s'y installer. Des notaires, des médecins suivirent. Quant au bureau d'enregistrement du comté, après des déménagements successifs de Kamouraska et Saint-Pascal, en 1913 il se fixait définitivement dans ce dernier village. Ce fut un coup terrible pour le village et la paroisse. Le vieux Palais de Justice encore

debout fait mal au cœur de bien des anciens témoins de la gloire passée.

Avant de terminer ce sujet, donnons la liste de ceux qui furent juges, magistrats de district, protonotaires, shérifs¹⁰ et avocats à Kamouraska de 1851 à 1883.

Juges: Honorables J.-André Taschereau¹¹ (1851-1867); Félix-Odilon Gauthier (1867-1870); Louis-Napoléon Casault (1870-1873); Henri-Elzéar Taschereau (1873-1878); Henri-Thomas Taschereau (1878-1886).

Magistrat de district: Alexandre Fraser.

10. *Rapport de l'Archiviste*, 1920-1921, p. 321.

11. Le juge J.-André Taschereau, célibataire, décéda à Kamouraska le 30 mars 1867 et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie-de-Beauce, sa paroisse natale. Il légua sa propriété à Michael Carrol et à Margaret Campbell, son épouse, qui demeuraient avec lui. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, entre autres Henry-George Carroll, né le 31 janvier 1865, avocat en 1889, député de Kamouraska à Ottawa de 1891 à 1904, solliciteur général en 1902 dans le ministère Laurier, juge de la Cour de Circuit en 1904 et de la Cour du Banc du Roi en 1908, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec de 1929 à 1934. Ce fils glorieux de Kamouraska resta toujours attaché à son village natal où il voulut être inhumé après son décès, survenu le 20 août 1939.

Du juge J.-André Taschereau, le juge A.-B. Routhier, avocat à Kamouraska de 1861 à 1873, fait l'éloge suivant: « *Comme juge, il était l'un des plus capables et des plus savants que notre pays ait possédés. L'accomplissement des devoirs de sa charge, avec habileté et impartialité, a fait l'occupation constante de ses vingt dernières années.*

Il avait un jugement sûr et une pénétration vive; il saisissait promptement une question, et en embrassait toutes les difficultés sans effort. Aussi, ses jugements étaient-ils toujours lucides et bien motivés.

La Providence lui avait confié de beaux talents, et il ne les avait pas enfouis, comme le mauvais serviteur de l'Évangile.

L'étude qui fut, l'on pourrait presque dire, l'unique amour de sa vie, avait orné sa belle intelligence de vastes connaissances légales, dont il savait faire l'application. »

Protonotaires: Philippe Chaloult et Charles Déry (1851 à 1866); Charles Déry et J.-G. Pelletier ¹² (1866-1876); J.-G. Pelletier (1876 à 1879). De cette année à 1905, M. Pelletier eut successivement comme adjoints T. Dessaint, Z. Perreault et P.-V. Taché.

Shérifs: O. Martineau (1851), J.-V. Taché (1865), François-Alfred Sirois (1879).

Avocats ^{13a}: Louis-Philippe Chaloux, Z. Perreault, Pascal-Venceslas Taché, Jean-Georges Taché, T.-A. Dessaint (dit Saint-Pierre), A.-B. Routhier, Georges Lebel.

Écoles, Collèges, Académie des Frères, Couvent

Nous avons déjà noté la présence de trois maîtres d'école à Kamouraska avant 1793 ¹³: Mathieu le Chaste vers 1759, Jean Véziat entre 1771-1778, Pierre Damas vers 1790. Vraisemblablement il y en eut d'autres, mais aucun document à leur sujet. Au fait, de 1760 à 1800 le gouvernement n'avait fait aucune démarche pour promouvoir l'instruction publique en ce pays. Les chefs européens n'en faisaient d'ailleurs guère davantage pour leurs peuples. Pas un sou, pas un encouragement moral n'avaient été donnés. L'instruction était laissée à l'initiative privée.

12. Père de Louis-J. Pelletier qui nous a fourni une foule de documents précieux à même les Archives du Palais de Justice de la Rivière-du-Loup.

12a. Nous nous en tenons aux noms connus par les témoignages oraux et les documents à notre portée. Cette liste nous paraît incomplète.

13. *Rzvoir*, Partie I, chap. VII, pp. 116-117.

En 1801, le gouvernement fondait l'Institution Royale pour l'avancement de l'instruction publique et surtout de la langue anglaise. En vertu de cette loi, chaque paroisse avait droit à une école primaire subventionnée par l'État et placée sous le contrôle immédiat des commissaires nommés par le gouverneur. La présidence de l'Institution Royale était confiée à l'évêque anglican. Pas besoin de dire que nos Canadiens virent là une manœuvre pour les angliciser et n'en bénéficièrent guère. En 1820, l'Institution Royale était amendée de manière à faire passer ses écoles sous la surveillance du clergé de chaque dénomination religieuse. En 1824, la loi établissait les écoles de fabriques, mais ce système laissait trop à l'initiative du peuple, trop lent à reconnaître la nécessité de l'instruction. La loi de 1829 fut autrement efficace, grâce aux octrois accordés aux instituteurs et aux avantages de l'instruction publique pour un grand nombre ¹⁴.

Quelle sera l'attitude des gens de Kamouraska devant cette successive législation ?

ÉCOLES.— Un groupe ne semble pas avoir trop craint l'Institution Royale de 1801, puisqu'en 1813 Bouchette note l'existence d'une école sous son contrôle, fréquentée par quarante élèves. Tout de même l'on constate à ses côtés une école paroissiale, bien achalandée elle aussi:

14. Sur ce sujet voir Abbé Adélard DESROSIERS, *Histoire du Canada*, pp. 425-426 et 549. Il faudra attendre 1867, année de la Confédération pour obtenir les lois scolaires actuelles: instruction réservée aux provinces, comité de l'Instruction publique, commissions scolaires, etc.

trente garçons et filles. Pour elle, aucune subvention: le curé et les parents qui y envoient leurs enfants estiment donc beaucoup l'instruction et ont bien à cœur de contrebalancer l'influence de l'autre école, pour s'imposer les sacrifices qu'elle exige. Deux instituteurs, enseignant à Kamouraska, apparaissent dans les contrats entre 1793 à 1828: Rémy Béchard (1820) et Thomas Ansbrow (1822-1825), ce dernier tout probablement maître à l'école du gouvernement.

La paroisse tira sans retard profit de la loi de 1829. Nous la voyons immédiatement engager trois professeurs pour l'école du village: Louis-Charles-Alexandre Dolbigny, un Français, comme principal, Firmin Hudon (dit Beaulieu), comme maître-adjoint, et son épouse comme maîtresse pour les filles¹⁵.

Le règlement convenu pour cette école, daté du 25 mai 1829, provoquera des comparaisons. Le voici.

L'école des garçons devait commencer à 8 heures et finir à midi, et l'après-midi, à 2 h. pour se terminer à 6.

L'école des filles: de 8½ h. à 11½ h. & 2½ h. à 5½ h.

Les livres suivants étaient seuls en usage:

L'Abécédaire de Le François.

L'Ancien et le nouveau Testament, ou autres livres de piété.

L'arithmétique de Bouthillier, et le Catéchisme à l'usage du diocèse.

Les vacances d'été: du 20 août au 10 septembre.

15. *Bulletin des Recherches historiques*, XLIX, année 1943, pp. 233-243. *Les écoles de la Rive-sud*, par Louis-J. PELLETIER.

Charles Dolbigny était encore à Kamouraska en 1838. C'était un érudit qui ne manquait pas de pittoresque. F.-M. Dérome trace de lui le portrait suivant ¹⁶:

« Dans ce qui formait l'élite des intelligences, à Kamouraska, était un homme de lettres, Charles D'Olbigny, militaire licencié de l'empire, qui avait été (comme le furent en même temps que lui, tant d'autres soldats de Napoléon Ier) poussé vers la terre d'Amérique, à la suite des désastres de la grande armée.

Par besoin, il se fit instituteur de l'école primaire du bourg. Il dirigeait son enseignement avec une application qui lui valut des succès et des éloges.

Nourri des classiques anciens et modernes au collège de France, où il avait eu pour professeur Jacques Delille; possédant en littérature et en histoire des connaissances étendues, il était disert et très aimable dans les conversations auxquelles il prenait part.

Il passait ici près chaque matin, lorsqu'il se rendait à la maison d'école. Il me semble l'apercevoir, coiffé d'une casquette primitivement grise, étaler avec insouciance le vieux habit de même couleur qu'il semblait ne vouloir pas abandonner. Il alliait à une apparence vulgaire cette gaucherie de façons et d'allures que l'on sait appartenir à beaucoup d'hommes asservis de longue main aux labeurs de la pensée. »

Y eut-il d'autres écoles dans la paroisse avant 1867? Certainement. En 1845, la Commission scolaire de Kamouraska était érigée; le 21 juillet, à la première

16. *Ibidem*, p. 241.

assemblée des commissaires, M. le Curé était élu président et l'on divisait la paroisse en cinq arrondissements, avec deux écoles pour le village et quatre pour les rangs: ce qui n'aurait pu se faire si la plupart n'existaient pas déjà. Après 1867, il est certain que les écoles de rang s'établirent en nombre suffisant pour répondre aux besoins de tous les enfants.

COLLÈGE? — Bouchette note qu'avant 1813 une pétition pour l'établissement d'un collège à Kamouraska avait été faite à la Chambre d'Assemblée, mais n'avait pas eu de succès, bien que M. Pascal Taché eût offert un terrain à cette fin. Le seigneur tiendra longtemps à son projet. Le 8 janvier 1827, Mgr Panet, tout en louant son zèle pour l'éducation de la jeunesse, ecclésiastique et laïque, lui répondait ne pouvoir approuver son plan de collège parce que ce dernier n'avait pas de moyens de subsistance certaine. Le 9 février suivant, réponse dans le même sens à M. le curé Varin qui avait mis son nom en tête d'une requête des notables et des marguilliers, mais cette fois pour un collège à placer sur le terrain de la fabrique, au nord de l'église ¹⁷.

M. Painchaud, curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, un ami assidu de M. Varin, sut-il mieux répondre aux conditions posées par Mgr Panet? Dès 1829, le collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière ouvrait ses portes. Maintenant on voit mieux les dispositions providentielles, Sainte-

17. *Rapport de l'Archiviste*, 1933-1934, p. 335.

Anne étant plus près que Kamouraska du chemin de fer qui se construira vers 1860.

ACADÉMIE DES FRÈRES.— Si Kamouraska n'a pu obtenir la faveur d'un collège classique sur son territoire, il a eu au moins celle d'une académie commerciale, tenue par les Frères des Écoles Chrétiennes, qui y enseignèrent de septembre 1850 au 8 avril 1857. Ils étaient trois, avec le R. F. Frère Domitien comme directeur. Les Frères recevaient 30£ courants pour leur pension; la commission fournissait mobilier, entretien, et chauffage de l'académie.

Où logèrent-ils? Un roman qui finit par une tragédie! Résumons. Ce fut d'abord dans la grande maison de pierre bâtie par M. le curé Trutault en 1781, et qui cessa de servir de presbytère après l'entrée, en mai 1849, du pasteur dans le presbytère actuel. Cette maison, se trouvait là où est maintenant l'école des garçons. Le 4 juillet 1852, M. le curé Routhier proposait d'y faire des travaux pour permettre aux religieux de prendre des pensionnaires en septembre suivant; l'on ne voit pas que ce projet ait été exécuté. Le 31 mars 1853, l'académie était la proie d'un incendie: perte totale. On décida de bâtir un édifice neuf, à deux étages, de 55 pieds par 40. Les travaux, confiés à Félix Langlais, ne furent terminés qu'en février 1857.

Après l'incendie, les Frères semblent avoir discontinué l'enseignement jusqu'à l'été 1853. Le 2 septembre ils

logeaient dans le couvent dont la construction était assez avancée. En septembre 1856, avec l'arrivée des religieuses de la Congrégation, ils enseignaient dans le bas de la sacristie, puis dans la maison d'Alexis Gagné, qui avait servi d'école pour les filles et était devenue vacante avec l'arrivée des religieuses. A la fin de février 1857, les Frères étaient dans l'académie neuve, mais ce ne fut pas pour longtemps. Le 8 avril, ils quittaient subitement Kamouraska pour les motifs suivants: état pitoyable de la nouvelle maison, critiques de la part de certains citoyens contre l'école, accusations non fondées faites par des particuliers auprès des supérieurs de la communauté. La commission scolaire somma, supplia: les Frères ne revinrent pas. Pour toujours l'Académie avait cessé d'exister.

L'édifice, vendu par shérif le 9 juin 1858, au prix de 405£ courants devint la propriété d'Alexis Gagné, marchand, qui, le 9 juillet suivant, la remettait à la Commission scolaire pour la même somme. Le 10 octobre, l'on prélevait dans l'arrondissement une cotisation de 50 sous par année pour amortir ce qui restait dû sur la construction de l'Académie. La cotisation payée, la paix revint dans la paroisse. Cette maison, ayant donné des signes de vétusté, fut remplacée par une neuve, celle qui sert encore d'école pour les garçons du village¹⁸. L'his-

18. Les notes sur l'académie, ainsi que les suivantes sur le couvent, résumant celles qui ont été recueillies par M. l'abbé Onésime Lamonde et par M. Louis-J. Pelletier.

toire de l'Académie est donc bien un roman qui se clôt sur une tragédie. Les commissaires et les parents éclairés tenaient à cette œuvre que détruisirent l'ignorance et la passion d'un petit groupe turbulent. Elle coûtait cher, surtout en raison des épreuves: voilà pour excuser ces derniers. D'autre part le Kamouraska amoindri de nos jours aurait-il pu soutenir cette académie? Mais en 1857, le départ des Frères resta une grande perte pour la paroisse.

COUVENT.— M. le curé Routhier, tout dévoué à l'éducation de la jeunesse, voulait aussi pour ses paroissiennes l'éducation soignée que donnent les religieuses. Le 3 novembre 1850, il faisait vendre par la fabrique un terrain à la commission scolaire qui permettrait à cette dernière d'y bâtir un couvent. Les travaux de construction ne tardèrent pas: nous voyons, en effet, le Parlement voter 200£ pour aider au parachèvement de cet édifice et les Frères s'y installer temporairement en septembre suivant.

Entre temps M. le curé Routhier et, après son départ arrivé en 1852, M. le curé Hébert cherchaient des religieuses. Ce dernier, président de la Commission scolaire, pouvait enfin, le 31 août 1856, lire aux commissaires une lettre de la supérieure générale de la Congrégation Notre-Dame, annonçant que la communauté était prête à envoyer deux religieuses, pourvu qu'il leur fût fournie une somme suffisante pour acheter les meubles. Les condi-

tions étaient plus que faciles: Séance tenante on leur alloua 50£. Kamouraska bénéficia du dévouement des filles de Marguerite Bourgeoys pendant 62 ans. Le 18



KAMOURASKA.— LE COUVENT

Construit en 1851, réparé en 1905 et restauré vers 1940.

juin 1918, elles quittaient le village et les Sœurs de l'Assomption arrivaient, dès le 31 août suivant, pour continuer l'œuvre si bien commencée. Les femmes distinguées et les nombreuses religieuses formées dans ce couvent sont le témoignage le plus solide des bienfaits qu'il a valus à la population.

Pour la période que nous venons de faire revivre, Kamouraska, dans son ensemble, a voulu pour ses enfants les bienfaits d'une éducation soignée. Dans ce domaine, loin d'être en retard sur les autres centres, elle a été de l'avant. Elle peut en être fier: c'est une de ses plus pures gloires.

CHAPITRE IV

LES CURÉS ET LES ÉVÉNEMENTS RELIGIEUX SOUS LA PÉRIODE DE SPLENDEUR (1793-1838)

MM. les abbés Trutault (1793-1800).— Pinet (1800-1816). — Provencher (1816-1818). — Varin (1818-1843).— Chiniquy (1843-1846).— Routhier (1846-1852).— Hébert (1852-1888)

Attention

Dans les deux chapitres que nous entreprenons, comme dans ceux sous le même titre qui les ont précédés, nous raconterons brièvement les événements religieux strictement liés à la vie paroissiale ainsi que les activités des pasteurs.

Sur ce dernier sujet nous ne pourrions dire que des choses accidentelles, extraordinaires. Ceci peut surprendre mais demeure la vérité. L'essentiel, l'ordinaire pour le curé ou le vicaire, ce qui retient toute son attention et prend presque tout son temps, demeure son ministère. Il se sanctifie afin de mieux sanctifier les âmes et de leur servir de modèle. Pour ses fidèles il dit la messe, préside aux offices, récite le bréviaire. Il prêche et par suite doit étudier, préparer ses sermons. Chaque changement important dans la paroisse apporte ses problèmes religieux : le pasteur doit veiller avec soin à leur appliquer la meilleure solution. Il conseille, console, baptise, absout,

distribue le pain de vie, visite les malades, prépare les mourants pour le ciel. Les enfants, les écoles, les congrégations paroissiales, les retraites et les fêtes religieuses sont l'objet spécial de son zèle. Il administre les biens de l'église et tient les registres. Plus la paroisse est populeuse et son territoire étendu, et plus il doit sacrifier de sa personne et de son temps.

Tout cela ne peut pas se raconter dans une histoire abrégée comme la nôtre. Toutefois, ne le perdons pas de vue pour juger à leur valeur les curés qui vont défilier sous nos yeux.

Abbé Joseph-Amable Trutault (1793-1800)

Nous avons laissé M. le curé Trutault nouvellement installé au centre religieux actuel de Kamouraska. Sa valeur, ses travaux, ses épreuves, nous les avons assez décrits¹: nous ne reviendrons pas sur le sujet. Retenons cependant ceci: la splendeur qu'a connue la paroisse après le déménagement prouve amplement la justesse de ses prévisions.

Le 5 novembre 1793, jour de la bénédiction de la nouvelle église, M. Trutault avait 62 ans et dirigeait les destinées spirituelles de Kamouraska depuis trente-huit ans. Il aurait pu juger sa mission finie et prendre sa retraite. Il voulut demeurer au poste et, malgré un

1. Cf. Partie I, chap. VIII, pp. 123-133.

accroissement excessivement rapide de la population,— vraisemblablement 3,000 âmes vers 1800,— il y restera seul jusqu'à 1798, année où la paroisse reçut son premier vicaire dans la personne de l'abbé O. Langlois.

La finition de l'église se poursuit. En 1793, l'on fabrique des bancs, en 1794 quarante-sept autres sont faits par Alexis Nadeau à une piastre l'unité (A). En 1796 on raccommode le clocher. En 1797, avec la permission de Mgr Plessis, Jean Raymond, de Kamouraska, construit la voûte et trois œils de bœuf (B).

En 1795, les restes de l'abbé Auguste Plante, ancien curé décédé en 1755, sont transportés dans la nouvelle église.

En 1798, Hyppolite (sic) Roy dit Desjardins, marguillier en charge, achète, pour exécuter l'ordre de Monseigneur l'Evêque de Québec, toute une série d'ornements et d'objets liturgiques, dont voici la liste dressée par lui-même (A): « Un ornement en brocard fleurs d'argent, neuf. Un ornement de velour de soie noir, neuf. Un ornement De moire de laine Rouge et Blanc, refait. Un ornement De Moire de Laine Violette à croix de soie verte, refait. Une étole pour les baptêmes, neuf. Un étole avec un porte-dieu. Trois devant d'Autel, neuf. Un de Brocard à fleur d'Argent. Un en Moire de Laine Noire. Un de laine Violet et Vert. Un drap Mortuaire. Une paire de Burettes refaites. Des Boêtes (boîtes) a Ste huile d'argent. La dorure du croissant Du Soleil. Deux

Coffres pour Mettre les Chasubles et Les devants d'autel. Une Soupière D'étain pour l'eau Baptismales. Une Aube. »

Enfin en 1800, on paie 300# « aux religieuses pour argenterie De chandeliers et du Christe » (A).

Les épreuves et les difficultés se continuent. Nous avons déjà signalé l'opposition de certains paroissiens à l'emploi des matériaux de la vieille église et au déménagement des objets liturgiques. En 1794, madame Cureux-Saint-Germain se pend: comme ce suicide s'est fait dans un moment de délire, permission est donnée, le 18 janvier, à M. le Curé de l'enterrer dans le cimetière de la paroisse (D). En 1795, au grand mécontentement de Mgr Hubert, la fabrique dépouille Jean-Baptiste Paradis du banc que lui avait concédé M. le curé Panet, délégué de l'Ordinaire, en exécution de la commission qui lui avait été confiée par ce dernier (C). Non sans opposition de la part de quelques-uns, des paroissiens sont inhumés sous l'église: Marie-Anne Dionne en 1795, François Dionne en 1797, André Drapeau en 1800 (A).

A partir de 1795, M. Trutault semble avoir été malade: pas de reddition de comptes pour les années 1795, 1797, 1798 et 1799 (A).

Le 12 mai 1800, M. le Curé, sentant venir la mort, léguaît par testament sa maison de pierre à son neveu Joseph Chamard, étudiant en droit, pour services rendus.

Le 27 novembre suivant, ce dernier la vendra à la fabrique pour servir de presbytère et de salle publique (A).

Le 14 mai, M. Trutault, âgé de 69 ans, rendait son âme à Dieu et était inhumé, le 15, dans son église.

Comme tous ceux qui ont eu à prendre de graves décisions et ont beaucoup travaillé, le pasteur disparu a pu être diversement apprécié. Sans hésitation nous faisons nôtres les lignes écrites à son sujet par le curé au jugement solide qu'était M. l'abbé Onésime Lamonde: « Sur la tombe de ce vaillant apôtre, je ne puis m'empêcher de déposer un hommage ému d'admiration pour tout le bien spirituel et matériel accompli pendant quarante-cinq ans d'apostolat ».

Abbé Alexis Pinet (1800-1816)

L'abbé Alexis Pinet, baptisé le 17 décembre 1751, à Québec, était le fils d'Alexis Pinet, navigateur, et de Marie-Anne Gaffé. Ordonné en septembre 1775, il avait été curé à Saint-Jean de l'île d'Orléans de 1778 jusqu'à sa nomination à la succession de M. Trutault. En juillet 1816, il décédait et était inhumé à Kamouraska (A).

La paroisse était populeuse et prospère, les paroissiens généreux. On fit de grandes dépenses pour les achats et les travaux que demande toujours un centre neuf. En 1802, il y eut répartition légale pour de gros travaux au presbytère. Laurent Amyot en 1803 façonne un calice

au prix de 432#, en 1804 un encensoir au même prix, en 1806 un petit ciboire avec les lingots obtenus de la vaisselle d'argent laissée par M. Trutault.

Mais les fortes dépenses vont à l'église. Et ce n'est autre que maître Pierre-Florent Baillairgé qui a les gros contrats. De 1804 à 1810, la fabrique lui verse près de 10,000# pour les travaux suivants: ouvrage au clocher, chandelier pascal, ornementation et dorure dans l'église, 39 bancs. En 1813, Basil David et ses associés finissent la corniche de style ionique, font un jubé, une chaire de style corinthien et un banc d'œuvre. En 1814 on construit une sacristie en bois. La même année, visite pastorale: Monseigneur ordonne qu'on se hâte de finir cette sacristie, d'y installer un poêle et un confessionnal. Vers 1815, l'intérieur de l'église semble parfaitement terminé et la fabrique assez bien pourvue d'ornements.

Jusqu'à 1815, M. le curé avait été seul pour le ministère; cette année-là, il tomba malade. En 1816, l'abbé J.-B. Morin lui était envoyé comme vicaire; il y resta jusqu'en 1823 (A).

En 1806, un paroissien injuriait son pasteur alors qu'il faisait le prône en chaire (C). Sauf cet incident isolé, M. Pinet paraît avoir eu l'estime de ses paroissiens. Dès 1801, il réglait à l'amiable la question délicate du premier centre religieux de Kamouraska². A son arrivée les habitants des troisième et quatrième rangs commençaient

2. Cf. Partie IV, pp. 322-323.

des démarches pour avoir une église séparée. L'Ordinaire refusa, mais M. Pinet semble avoir fait son possible pour accommoder les futurs paroissiens de Saint-Pascal: en 1813, l'on voit qu'il a fait donner un terrain par M. Robertaille (ou Robitaille) pour l'église de la future paroisse qui sera érigée en 1827 (C).

Abbé Norbert Provencher (1816-1818)

En septembre 1816 arrivait à Kamouraska un jeune prêtre de 29 ans, bel homme de six pieds quatre pouces, au port majestueux, doux et comme intimidé de sa grandeur. Les paroissiens soupçonnèrent-ils qu'ils recevaient en lui un homme de haute vertu, un autre Mgr de Laval, le futur fondateur de l'archidiocèse de Saint-Boniface et des Églises du Nord-Ouest canadien et américain ?



Mgr J.-N. PROVENCHER

L'abbé Joseph-Norbert Provencher, né à Nicolet le 12 février 1787, de Jean-Baptiste Provencher, cultivateur, et d'Élisabeth Proulx, avait fait ses études à Nicolet, à Montréal, et enfin à Québec où il était ordonné le 21 décembre 1811. Après différents vicariats, il devenait en 1814 curé de la Pointe-Claire.

C'est là qu'une lettre de Mgr Plessis, datée du 24 août 1816, vint le rejoindre pour lui offrir la cure de Kamouraska, « morceau peu friand sous quelque point de vue qu'on l'envisage » (A). Pourquoi ces termes? Avec une population de près de 6,000 âmes, le ministère était accablant; la gelée avait détruit une partie des récoltes et les habitants menacés de famine devaient recevoir des secours de lord Sherbrooke, gouverneur; à la suite de la guerre avec les États-Unis et d'abus criants dans l'administration, l'agitation politique était grande dans le pays et la paroisse³. Mais ce n'était pas tout, comme nous le verrons bientôt.

Le vertueux abbé Provencher obéit sans hésitation aux désirs de son Ordinaire. La fabrique ne fit pas de grandes dépenses sous son administration: tout au plus des réparations au presbytère et l'achat de tableaux pour l'église « ni indécents, ni scandaleux, ni bien faits » (C). Le jeune pasteur s'appliqua, surtout par sa piété et son zèle à sanctifier ses ouailles. Dieu, qui avait de grands desseins sur lui, ne manqua pas de purifier et de fortifier son âme par la croix de la contradiction, comme nous le révèle une lettre pastorale, datée du 20 février 1818, aux habitants de Kamouraska (C). En voici le résumé:

« L'évêque a reçu avec surprise une requête d'un groupe de paroissiens de Kamouraska, dans laquelle

3. FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, *Histoire du Canada*, p. 386 et suivantes.

M. Provencher, leur curé, est accusé d'avoir empiété sur les pièces réservées pour les paroissiens, dans la maison qui lui sert de presbytère. Une autre requête qu'il vient de recevoir nie absolument la chose. Lors de sa dernière visite, en 1816, il a accordé deux pièces aux paroissiens et il sait que M. Provencher a été fidèle à ses ordres. Ce n'est donc qu'un mauvais esprit qui pousse ce groupe de paroissiens à accuser leur curé et à le persécuter. Comme les mécontents sont peu nombreux et que la plus grande et la plus saine partie de la paroisse est en faveur du curé, il laissera les choses dans l'état où elles sont. Si l'on suscite de nouveaux chagrins à M. Provencher, il prendra les mesures pour l'en affranchir d'une manière dont la paroisse aura lieu de se repentir longtemps et amèrement. »

Nous notons avec satisfaction que le mauvais esprit n'est le fait que d'un petit groupe de paroissiens qui du reste en manifesteront bientôt un sincère regret.

Mgr Plessis laissait entendre qu'il pourrait bientôt affranchir le respectable curé de ces causes de chagrin. En mars suivant, il le choisissait pour remplir une mission de choix sur un théâtre plus vaste et l'envoyait, avec M. Dumoulin, établir l'Église à la Rivière-Rouge, où régnait presque un état de guerre entre des factions rivales. Encore là le doux et saint géant s'empressa de suivre les vues de son évêque. Il quittait Kamouraska le 15 avril 1818. De ses vertus et des regrets unanimes qu'il a laissés, voici deux témoignages éloquents.

Après son départ, l'abbé J.-B. Morin, vicaire, écrivait dans le registre XIII des baptêmes, mariages et sépultures :

« Messire Joseph-Norbert Provencher, après avoir servi cette paroisse en qualité de curé pendant 18 mois, avec le plus grand zèle, ayant édifié tout le monde par sa piété, sa douceur et surtout sa profonde humilité, est parti de cette paroisse, le 15 avril 1818, par ordre de Mgr J.-O. Plessis, comme missionnaire à la Rivière-Rouge, dans le Nord-Ouest du Canada. Ses vertus le feront regretter longtemps. Son départ fut un jour de deuil pour la paroisse qui s'était rendue en corps au presbytère, pour lui faire les derniers adieux et recevoir sa bénédiction. On ne voyait que pleurs et gémissements; ils lui firent une adresse de remerciements signée de plus de 200 personnes. Il répondit avec tendresse à leur adresse et, lorsqu'il eut dit qu'ils ne le reverraient plus, les pleurs redoublèrent. Près de vingt s'offrirent comme compagnons de son voyage à la Rivière-Rouge. Enfin les trois-quarts de ceux qui étaient présents voulurent l'accompagner jusqu'à la Rivière-Ouelle; mais M. Provencher les renvoya, lorsqu'il fut rendu à la ligne qui sépare cette paroisse de la Rivière-Ouelle. »

On se croirait assister au départ de saint Paul d'Ephèse ⁴. Le second témoignage est d'Amable Dionne. Il écrivait bientôt à Mgr Plessis :

« Les larmes qui ont été répandues dans l'église . . . quand le respectable M. Provencher a annoncé son départ pour la Rivière-Rouge, sont des témoignages non équi-

4. Actes des Apôtres, XX, 37.

voques du bien qu'il a fait dans cette paroisse durant le peu de temps qu'il l'a desservie, et elles ont bien prouvé qu'il est généralement regretté, sans en excepter ceux qui l'ont tourmenté l'hiver dernier . . . ».

Nous avons tenu à donner ces citations pour l'honneur de la paroisse et pour notre vénération profonde envers Mgr Provencher qui, en 1849, se choisissait comme coadjuteur presque un fils de Kamouraska dans la personne de Mgr Alexandre-Antonin Taché, O.M.I.⁵.

Amable Dionne se fera un devoir de venir en aide à Mgr Provencher. Le 11 mars 1819, à l'abbé Antoine Tabeau, missionnaire dans l'Ouest, Mgr Plessis était heureux d'annoncer pour l'Ouest « cinq jolis garçons de la paroisse de Kamouraska, choisis par M. Dionne, l'estimable ami du P. Provencher ».

A regret nous devons arrêter ici la biographie de Mgr Provencher. On lira avec édification à son sujet l'*Histoire de l'Église dans l'Ouest Canadien*, vol. I, par le R. P. A.-G. MORICE, O.M.I., et *Mgr Provencher et son temps*, par Donatien FRÉMONT.

Kamouraska peut le prier. Il a obtenu des faveurs miraculeuses, même de son vivant. Nous espérons qu'il montera un jour sur les autels.

5. Cf. Partie II, chap. I, p. 163.

Abbé Jacques Varin (1818-1843)

L'abbé Jacques Varin, né à Montréal le 25 octobre 1777, fils de Jacques Varin, orfèvre, et de Josephite Périnault, ordonné le 22 mars 1801, avait été vicaire à Saint-Eustache (1801-1805), puis curé de Terrebonne jusqu'à sa nomination à la cure importante de Kamouraska. Arrivé à l'âge de 40 ans, il dirigera pendant 25 ans la paroisse. Il décédera à Kamouraska le 11 avril 1843 et sera inhumé dans l'église.

Lui aussi était un prêtre de haute valeur. F.-M. Dérome⁶ fait de lui un portrait très élogieux que nous résumons: « prêtre vénérable par ses vertus, surtout par sa générosité envers les mendiants les plus obscurs et les étudiants besogneux, il ne thésaurisait pas malgré de gros revenus. Très hospitalier, son presbytère était souvent encombré de visiteurs, prêtres et laïcs, à qui il donnait la plus cordiale hospitalité. Homme de prière et d'études, il était très érudit et parlait avec beaucoup d'esprit. » Mais ce sont ses œuvres qui révèlent le mieux sa puissance de travail, la largeur de son esprit et de son cœur.

Nos Seigneurs Plessis, Panet et Signay l'ont eu en grande estime, comme en témoigne la volumineuse correspondance échangée entre eux et lui⁷. Le 14 juillet 1818,

6. Cf. *Réminiscences et portraits*, dans *Le Foyer canadien*, septembre 1866.

7. *Rapport de l'Archiviste de la P. Q.*, 1932-1933, 1933-1934, 1935-1936, 1937-1938, 1938-1939.

Mgr J.-O. Plessis lui renouvelle les pouvoirs extraordinaires, accordés d'abord à M. Provencher, pour les paroisses de Saint-Louis, Saint-André, Rivière-du-Loup, Cacouna, l'Île-Verte, Trois-Pistoles et Rimouski. Le 3 janvier 1828, Mgr Panet le remercie d'avoir gardé chez lui un ecclésiastique malade. Ce dernier lui confiera en 1827 l'établissement de Saint-Pascal; Mgr Signay le chargera, en 1833, de celui de Saint-Denis; M. Varin remplira ces missions délicates avec un désintéressement admirable. Dès 1832, à cause de son mauvais état de santé, M. le curé parle de démissionner. Mgr Panet le supplie de rester au poste: M. Varin obéit et meurt curé de Kamouraska.

Ministère accablant, établissement de deux paroisses, zèle pour l'éducation, soulagement des pauvres, gros travaux à l'église sont ses principales œuvres.

Le ministère était formidable. En 1813, la paroisse avait 495 terres concédées et près de 5,000 fidèles; en 1827, elle comptait 550 lots concédés (F): cela permet de supposer, à cette époque, une population d'au moins 6,000 âmes. Et sur quel vaste territoire elles sont réparties. Il est vrai que M. Varin sera toujours assisté d'un vicaire, mais c'est lui qui devra d'abord payer de sa personne et porter les responsabilités.

Le 7 juin 1827, la paroisse de Saint-Pascal est érigée avec une population de 1,904 âmes. M. le curé a préparé

la division et exécuté les ordres d'érection; il y bâtit une chapelle, lui procure des ornements (C, lettre de Mgr Panet, 3 janvier 1828) et la dessert jusqu'en 1829, année où s'y installe le premier curé résidant, l'abbé Jean-Marie Bélanger. Le 14 octobre 1839, il consent encore de bon cœur à ce qu'un territoire de Kamouraska,— comprenant environ 27 habitants,— soit rattaché à Saint-Pascal (C).

Même attitude pour Saint-Denis, érigée le 15 janvier 1833. Le décret dit que les habitants de la nouvelle paroisse seront desservis par Saint-Louis jusqu'à ce qu'on leur ait bâti une chapelle (C). M. Varin exécute généreusement les ordres. En 1838, il aura vraisemblablement bâti la chapelle demandée, puisqu'après cette date le curé de la Rivière-Ouelle dessert Saint-Denis par voie de mission jusqu'en 1841, année où la jeune paroisse reçoit son premier pasteur (A).

N'est-ce pas admirable de voir la paroisse-mère mettre tant de sollicitude à établir ses filles ?

L'éducation, nous avons déjà dit ce qui se fit en sa faveur vers cette époque: en 1813 deux grandes écoles, en 1827 démarche pour obtenir un collège classique. La même année, M. le curé se voit refuser temporairement par Mgr Panet la permission de prendre vingt-cinq louis sur les revenus de la fabrique pour le soutien d'un maître d'école (C), mais plus tard les comptes de fabrique accusent souvent des déboursés pour maître d'école et maîtresse (A).

Et les pauvres. Vers 1839, un « fléau destructeur désole et ruine nos campagnes depuis plusieurs années » (A). La bourse de M. Varin ne peut suffire. La fabrique obtient de Mgr Signay permission de prendre une partie de ses revenus pour leur soulagement (C).

Les travaux et dépenses faits pour la maison de Dieu sont aussi considérables: fonts baptismaux en 1822, voûte neuve en 1835; de 1835 à 1838, on dépense près de \$27,000.00 pour un clocher neuf et des réparations à l'intérieur de l'église⁸. Le 28 octobre 1835, il y a bénédiction d'une cloche (la troisième), de 507 livres, qui a coûté environ \$1,000.00. En 1839, François Sasseville façonne un petit ostensor, une croix de procession et un bénitier en argent massif. Le même, en 1840, fabrique la lampe du sanctuaire. Ces trois derniers morceaux ont coûté autour de \$2,200.00. Le bénitier et la lampe du sanctuaire, réparés après l'incendie de 1914, sont ceux que l'on voit encore dans l'église actuelle; de même que l'encensoir d'argent acheté en 1847.

La maladie et l'épreuve devaient achever de sanctifier ce pasteur si méritant. A l'été de 1832, il veut démissionner vu ses infirmités; Mgr Panet lui demande de demeurer encore un an au poste: il y restera jusqu'à sa mort. La même année un groupe de notables menace de

8. Pour le détail de ces travaux, voir Partie IV, *Les églises de Kamouraska*, p. 329.

le poursuivre devant les tribunaux parce qu'ils n'ont pas été appelés à l'élection des marguilliers. Ces notables basaient-ils leur point de vue sur l'ordonnance de Mgr de St-Vallier en date du 8 mai 1714 (voir page 99) ou sur la coutume? Quoiqu'il en soit, M. Varin avait agit selon le droit, puisque Mgr Panet lui écrivait, le 31 janvier 1832: « Il s'agit de conserver un droit bien établi et de soutenir les intérêts de l'Église ». De nos jours, d'après un droit particulier, au diocèse de Québec, dans la ville de Québec le nouveau marguillier est élu par les anciens marguilliers et, en dehors de la ville, par les notables (*Synode de Québec, 1940, décret 310*). Cette affaire dura six mois avant de se régler pacifiquement (C). Enfin en 1830, commença un procès qui devait durer jusqu'à 1849 et que la fabrique perdit, même en appel: il s'agissait de déloger Joseph Chouinard, navigateur, qui était venu se fixer sur les rochers qui bornent la mer, vis-à-vis de l'église (A).

Gravement malade en janvier 1843, M. Varin allait recevoir, le 11 avril suivant, la récompense promise au bon et fidèle serviteur.

Abbé Charles Chiniquy (1843-1846)

L'abbé Charles Chiniquy, né à Kamouraska le 30 juillet 1809, était le fils de Charles Chiniquy, étudiant en droit, et de Marie-Reine Perrault. Reçu notaire, son père pratiqua à la Malbaie jusqu'à 1821, année de sa mort. Amable Dionne, marié à Catherine Perrault,

recueillit le jeune Chiniquy son neveu et, après lui avoir fait donner par Monsieur le vicaire Morin, les rudiments du latin au presbytère, l'envoya, en 1822, continuer ses études au Séminaire de Nicolet.

Ordonné prêtre le 21 septembre 1833, dans la cathédrale de Québec, l'abbé Chiniquy fut successivement vicaire à Charlesbourg, à Saint-Charles-de-Bellechasse et à Saint-Roch-de-Québec. Curé de Beauport de 1838 à 1842, il y a laissé la réputation d'un pasteur de devoir, zélé pour les retraites et la tempérance⁹.

Le 3 octobre 1842, il devenait vicaire de M. le curé Varin malade, et le 11 avril 1843, il lui succédait. Sous son règne, François Richard construisit une sacristie en pierre, au coût d'environ \$3,200.00, qui remplaçait la première en bois de 1814. En 1845, la première commission scolaire de Kamouraska était fondée et, le 21 juillet, l'abbé Chiniquy était élu président. La même année, la fabrique fit élever deux petits jubés au-dessus de ceux déjà existants, et, en 1846, des écuries pour louer aux paroissiens qui voulaient mettre leurs chevaux à l'abri. Dès 1844, l'abbé Chiniquy publiait à Québec le *Manuel ou Règlement de la Société de Tempérance* (A).

En 1846, l'abbé Chiniquy quittait le diocèse de Québec. Dès lors son histoire n'est plus liée à celle de Kamouraska.

Tous les anciens savent que Chiniquy s'est égaré. Ceci arrivait en 1858 alors qu'il était incardiné dans le

9. Archives de la fabrique de Beauport.

diocèse de Chicago. Il mourut à Montréal, le 16 janvier 1899, âgé de près de 90 ans.

Dans l'encyclique *Ad Catholici Sacerdotii fastigium*, Pie XI écrit: « Elle est donc très sublime la dignité du sacerdoce... Les faiblesses de quelques indignes, si déplorables et douloureuses qu'elles soient, ne peuvent obscurcir la splendeur d'une si haute dignité; elles ne doivent pas faire oublier les mérites de tant de prêtres remarquables par leur vertu, leur savoir, les œuvres de leur zèle, leur martyre. »

N'oublions jamais cette sage doctrine. Elle nous aidera à trouver encore plus digne de notre admiration et de notre gratitude tous les autres pasteurs de Kamouraska.

Abbé Joseph-Honoré Routhier (1846-1852)

L'abbé Routhier, né le 25 janvier 1816 aux Trois-Rivières, fils de Charles-François Routhier, marchand et menuisier, et d'Angèle Richer-Laffèche, avait été ordonné, le 8 septembre 1839, dans sa paroisse natale. Vicaire à Saint-François-du-Lac (1839), à Saint-Roch-de-Québec (1841), à Sainte-Croix (1843), il devenait en 1844 curé des Grondines, puis en 1846 de Kamouraska¹⁰.

Pendant les six ans qu'il la dirigea, la paroisse subit d'importantes modifications. Le 16 octobre 1846, Sainte-

10. L'abbé Routhier est l'oncle du juge A.-B. Routhier, qui, de 1861 à 1873, a pratiqué le droit à Kamouraska et a laissé des écrits intéressants sur l'endroit.

Hélène, détachée de Kamouraska, de Saint-Pascal et de Saint-André, était érigée canoniquement. M. Routhier semble y avoir fait construire l'église actuelle et l'avoir desservie jusqu'à 1851, sauf durant les années 1849 et 1850 où elle le fut par le curé de Saint-Pascal. Vers cette époque beaucoup de paroissiens continuaient de s'établir dans la région, alors en plein essor, qui deviendra en 1867 le diocèse de Rimouski. La population de Kamouraska avait donc beaucoup diminué, à la suite de la création, en moins de vingt ans, de trois paroisses prises en très grande partie sur son territoire. Par contre le district judiciaire de Kamouraska était créé en 1849 et la Cour Supérieure viendra s'établir en 1851. Ceci allait amener des hommes de profession légale et créer de nouveaux problèmes.

Monsieur Routhier se montra à la hauteur de la situation: il fut un bâtisseur et un grand promoteur des œuvres d'enseignement.

Nous avons raconté au chapitre précédent¹¹, ses activités, en collaboration avec la fabrique et la commission scolaire, pour aménager l'académie des Frères, bâtir le couvent et obtenir des religieuses. Nous ne reviendrons pas sur le sujet. Rappelons toutefois l'hommage que lui rendait, le 11 octobre 1883, M. le curé Hébert fêtant ses nocés d'or sacerdotales: « Je bénis tous les jours la

11. Partie II, chapitre III, pp. 196-200.

mémoire de mon prédécesseur, M. Honoré Routhier, qui, sans parler de tout le bien qu'il a fait pendant les six ans qu'il a passés dans cette paroisse, a compris qu'il fallait un couvent dans la belle paroisse de Kamouraska. Ce couvent était bâti lorsque je suis venu ici, et la promesse était donnée que les Religieuses de la Congrégation en viendraient prendre la direction » (A).



KAMOURASKA.— LE PRESBYTERE ACTUEL

Construit en 1848-1849, donc centenaire en 1948, il est encore en parfait état.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

C'est aussi à M. Routhier que la paroisse doit le presbytère actuel, vaste, solide, qui fait sa fierté. Le 16 novembre 1847, on le voit présider à l'élection des syndics pour en diriger la construction. Jean-Baptiste Hébert, architecte, père de M. le curé Hébert, s'engageait à finir les travaux en juillet 1849 (A).

L'église aussi subit des travaux assez importants, décidés par les marguilliers à leurs assemblées des 20 février et 15 octobre 1848: lambris sur ses murs extérieurs et à la base de son clocher, transport des cloches de la première lanterne à la seconde, perron en bois, tambour à la porte sud de la façade, etc. Note intéressante: l'assemblée du 15 octobre 1848 décide de prendre les revenus des bancs des deux petits jubés pour payer un organiste, aussi longtemps qu'on pourra en avoir un (A). On ne voit cependant nulle part ailleurs de dépenses faites pour achat d'orgue avant 1853. — Vraisemblablement l'organiste dut exercer ses talents sur un harmonium.

Deux vicaires aidèrent M. le curé: l'abbé Louis Desjardins, de 1849 à 1852, et en 1852 l'abbé Jean-Baptiste Blanchet qui le suivra à sa nouvelle cure.

En six ans, malgré sa faible santé et son jeune âge — 30 ans à son arrivée — monsieur Routhier avait fait du travail solide à Kamouraska. En 1852, il quittait la paroisse pour devenir curé de Saint-Joseph de Lauzon où il mourut le 11 février 1873.

Notre peuple lui doit la venue au Canada des religieuses de Jésus-Marie, — aujourd'hui leur maison provinciale est à Sillery —, qu'il amena de France et établit dans sa paroisse, en 1855, au retour d'un voyage en Europe.

Abbé Nicolas-Tolentin Hébert (1852-1888)



MONSIEUR HÉBERT

Près de soixante ans se sont écoulés depuis le décès de M. le curé Hébert et cependant son souvenir est toujours vivant, non seulement à Kamouraska, mais aussi dans le comté et dans le diocèse de Chicoutimi. Ceux qui l'ont connu, et ils sont encore nombreux, nous parlent de lui avec une admiration sincère. « Il était, nous répètent-ils, un cœur d'or, un prêtre distingué, un pasteur zélé, un grand patriote, un grand organisateur; il a ouvert la colonisation au Lac Saint-Jean. Il a été trente-six ans curé de Kamouraska¹². Ses noces d'or furent un événement, etc. » Nous n'en finirions pas à rapporter tous ces éloges.

Une chose est évidente, M. Hébert a fait sa marque. Voyons pourquoi.

12. Les curés qui ont fait le plus long stage à Kamouraska sont: M. Tru-tault, 45 ans; M. Hébert, 36 ans; M. Auclair, 35 ans; M. Guy, 26 ans; M. Varin, 25 ans; M. Lamonde, 17 ans; M. Pinet, 16 ans.

Nicolas-Tolentin Hébert, né à Saint-Grégoire de Nicolet le 19 septembre 1810, était le fils de Jean-Baptiste Hébert, architecte, et de Judith Lemire. Après ses études classiques au Séminaire de Nicolet, le 13 octobre 1833 il était ordonné à Québec, puis nommé vicaire à la cathédrale, enfin curé de Saint-Pascal en 1840. En 1852, il devenait le pasteur de Kamouraska et il le restera jusqu'à sa mort, arrivée le 17 janvier 1888. Il fut inhumé dans l'église. Ses restes ont été respectés en grande partie par l'incendie de 1914. Maintenant son corps repose dans l'un des caveaux construits au-dessous du chœur.

Pendant ses douze années de cure à Saint-Pascal, M. Hébert a construit le presbytère et l'église actuelle qui remplaçait la modeste chapelle en bois de M. Varin. En 1849, il devint le principal organisateur de la *Société de Colonisation de l'Islet et de Kamouraska*; il en fut l'âme et la tête, au point que cette société était désignée sous le nom de *Société de Monsieur Hébert*. Ce fut aussi là qu'il forma une équipe de quarante-quatre(44) hommes, choisis dans les paroisses de Saint-Pascal, Saint-Denis et Kamouraska, et s'en alla au Lac Saint-Jean pour y fonder une colonie qui ouvrirait ce riche territoire à la civilisation. Au mois d'août 1849, il arrivait dans le canton Labarre, à l'endroit appelé « le Beau-Portage », depuis devenu Hébertville en l'honneur du fondateur. Le diocèse de Chicoutimi n'a pas oublié ce qu'il doit à M. Hébert et à ses héroïques compagnons. L'évêque du lieu, Mgr Domi-

nique Racine, lui donna le titre de vicaire-général et assista en personne aux noces d'or de M. Hébert. En 1938, était célébré le centenaire de l'ouverture de la région du Saguenay à la colonisation par des braves partis de la Malbaie et du comté de Charlevoix. Les organisateurs n'ont pas manqué d'associer à ces fêtes M. Hébert et ses compagnons. Une pièce en trois actes y fut représentée, sous le nom de *Le curé Hébert*, œuvre du P. Laurent Tremblay, O.M.I. (F).

En 1852, M. Hébert devenait donc curé de Kamouraska. En ce temps-là encore, descendre de Saint-Pascal à Kamouraska était une promotion. Son long séjour dans la paroisse fut marqué de bien des événements. Signalons les principaux.

Le 18 septembre 1853, une assemblée de marguilliers autorisait l'acquisition d'un orgue, fabriqué par Warren, qui fut acheté de la cathédrale anglicane de Québec, mais ne donna un bon rendement qu'en 1870 après qu'il fut mis à point par M. Beaudoin, autre facteur d'orgues¹³. Le 3 octobre suivant, on décidait d'agrandir les petits jubés pour accommoder un plus grand nombre de paroissiens et y loger les élèves des Frères et des Religieuses.

Le 19 octobre 1856, assemblée de paroisse: on autorise la construction de deux jubés dans les transepts. Les travaux furent exécutés par le père de M. le Curé.

¹³ Lettre de M. Hébert, publiée, le 13 juillet 1870, dans *Le Courrier du Canada*.

La même année les Sœurs de la Congrégation arrivaient dans la paroisse. L'année suivante, les Frères des Écoles Chrétiennes la quittaient, après y avoir enseigné sept ans durant. En 1857 Mgr Taché, de passage, bénit la cloche du couvent, où la première messe ne sera célébrée que le 10 janvier 1859.

Le 31 août 1862, la paroisse achète les terrains situés au nord de ceux de la fabrique: on veut borner la propriété de l'église au fleuve et éviter d'autres procès, semblables à celui qui venait de se terminer avec le navigateur Chouinard.

Le 29 mars 1868, les marguilliers, autorisés par une assemblée de paroisse, nomment M. le curé Hébert pour faire exécuter des travaux déjà décidés. Détail des ouvrages à faire: peindre toute l'église; confectionner trois autels; doubler le plancher de la nef et des chapelles; dorer la voûte et les autels, selon le goût du temps, refaire certains ouvrages irréguliers tels que le baldaquin, le couronnement du banc d'œuvre et la corniche de la nef, si possible; enfin certains ouvrages secondaires. Une somme de 600 louis — environ \$2,400.00 — était allouée. On ajouta quelques réparations aux chassis extérieurs.

Grâce à la générosité de ses paroissiens, le curé Hébert put faire un voyage à Rome et en Terre-Sainte. Parti de Kamouraska vers la fin d'août 1875, il était de retour au commencement du mois de juin de l'année suivante.

Il avait acquis dans ce voyage, le corps de saint Flavius, martyr. La translation fut faite du presbytère à l'église, le 2 août 1877. Pendant de longues années, la fête de ce saint martyr donna lieu à de grandes manifestations de foi et de piété.

En 1877, la fabrique décidait de vendre la maison qu'elle possédait, à Polydore Langlais, notaire, avec droit de sortie au chemin public. Ce droit donna lieu à un procès quelques années plus tard.

Entre temps un tombeau d'autel est fabriqué par l'architecte David Ouellet, comme en fait foi son reçu du 14 juillet 1877, pour un montant de \$101.00. Le 29 janvier 1882, la fabrique vote \$800.00 comme contribution à l'achat d'un carillon composé de trois cloches¹⁴. Elles seront commandées en Angleterre, chez Mears, et pèseront 3,135 livres. Il faudra un clocher solide pour les recevoir. C'est pourquoi, le 11 février 1883, la fabrique décide d'en construire un nouveau; en plus on fait une nouvelle façade et d'autres importantes réparations. Ces travaux, exécutés par Cyrias Ouellet, d'après les plans tracés par son fils David, architecte, coûteront \$4,000.00.

14 D'après des témoins oculaires, sur la cloche remplacée par le carillon était inscrit: "Je suis destinée pour Cap des Mouraska, dernière paroisse du Canada". Cette affirmation est bien intéressante, mais de quelle cloche s'agit-il? Comme nous l'avons déjà noté au passage, une cloche avait été achetée en 1724, une autre en 1768, une dernière en 1835. C'est sur les deux premières que l'inscription en question avait sa raison d'être, non sur la dernière installée après l'érection de Saint-André! Quoiqu'il en soit, Kamouraska fit, en 1800, don de la cloche, mise de côté en 1883, à la paroisse de St-Désiré-du-Lac-Noir (A).

On préparait donc activement les noces d'or sacerdotales de Monsieur le Curé.

Ces fêtes eurent lieu les 10 et 11 octobre et furent grandioses. Rien ne fut négligé pour marquer à M. Hébert l'amour et l'admiration dont on l'entourait. Y prirent part Mgr Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, une centaine de prêtres; enfin, outre les paroissiens de Kamouraska et de Saint-Pascal, un grand nombre venus des paroisses voisines. Le premier jour, ce fut la bénédiction du carillon. Le lendemain, à la messe célébrée par le jubilaire, le sermon fut prononcé par un jeune prêtre, orateur déjà brillant, qui n'était autre que le futur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

Dans sa réponse à l'adresse des élèves du couvent, le jubilaire disait: « Priez pour moi afin que j'avance plus vite vers le ciel, à mesure que j'approcherai du terme de ma vie. Mais je n'ai pas d'objection à demeurer encore longtemps avec vous si c'est la volonté de Dieu. » La Providence lui réserva encore cinq ans, pour la joie et l'édification de ses chers paroissiens. Le 17 janvier 1888, il paraissait devant son Dieu qu'il avait servi avec tant de générosité pendant près de 78 ans, dont 55 de sacerdoce.

Sauf de 1857 à 1871, M. Hébert eut toujours l'aide d'un vicaire: de 1852 à 1857 c'est son frère, M. Octave Hébert, devenu curé de Saint-Arsène; en 1871, c'est l'abbé Édouard

Roy; en 1873, MM. Gérard et Lefebvre, sulpiciens; en 1882, l'abbé Arthur Belleau; en 1886, l'abbé Théophile Trudel; enfin, en 1887, l'abbé Clément Lévesque qui demeurera dans la paroisse jusqu'à 1889.

Patriote zélé, colonisateur entreprenant, M. Hébert a fait produire, avec des ressources limitées, à la *Société de Colonisation* qu'il dirigeait, des œuvres nombreuses et durables. Il était gai, accueillant, il aimait le beau et les arts, ainsi que les démonstrations religieuses. Ses paroissiens, qui, de son vivant, l'ont beaucoup estimé et aimé, gardent de lui un souvenir impérissable (A, F).

CHAPITRE V

KAMOURASKA DE NOS JOURS (1883-1948)

Recul continu de la population.— Les causes.—
La vie dans nos campagnes entre 1875 et 1900.—
État présent.— L'avenir?

Recul continu de la population

En 1827 la paroisse atteignait vraisemblablement le plus haut sommet de sa population, avec environ 6,000 âmes. En 1854 le chiffre des habitants était tombé à 2,325 âmes, et, en 1881 à 1,900. Le recul n'avait pas pris encore fin: 1,767 en 1887, 1,639 en 1889, 1,232 en 1896, 1,132 en 1900, 1,040 en 1919, 1,094 en 1941, 1,077 en 1946¹.

Vers 1812, nous l'avons déjà noté, elle groupait un soixantième des citoyens de notre province: aujourd'hui, par rapport à cette dernière, elle conserve un individu contre trois mille quatre cents. En regard des progrès démographiques accomplis dans le Québec, c'est avoir reculé six cents fois. Pourquoi? Qu'en penser? La chose nous paraît avoir été inévitable.

Les causes

Depuis 1827, quatre paroisses ont été détachées de Kamouraska: Saint-Pascal en 1827, Saint-Denis (pour la

1. *Archives de la fabrique et Canada ecclésiastique* 1947.



KAMOURASKA.— INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ACTUELLE

Construite en 1915, d'après les plans de Jos.-P. Ouellet, sur les murs de l'ancienne église détruite par un incendie, en février 1914. Décor en plâtre moulé, qui ressemble un peu à celui de l'ancienne église.

A l'autel latéral à gauche, tableau du Couronnement de la Vierge d'après Vélasquez, par Mlle Madeleine Letarte, 1918. Les autres tableaux sont de la main d'une religieuse du

Bon-Pasteur de Québec.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

moitié) en 1833, Sainte-Hélène (pour la moitié) en 1849, Saint-Germain (presqu'en entier) en 1893. Par suite la paroisse-mère qui, avant ces saignées, avait une étendue de soixante milles carrés n'en a pas même une de treize, guère plus que le cinquième de son ancien territoire. Comparez cette perte avec celle de la population et vous aurez la raison principale de l'état présent.

Faut-il regretter ces détachements des paroisses? Pas du tout. Avant qu'ils se fassent, des habitants devaient parcourir jusqu'à quinze milles pour se rendre à l'église et chercher le prêtre pour les malades. Même ceux demeurant à l'est de Saint-Germain avaient plus de neuf milles à faire, à la même fin. Qu'on se rappelle le froid rigoureux, les temps de pluie, les chemins d'hiver remplis de neige, l'état pitoyable de nos routes de terre il n'y a pas quarante ans, et l'on admettra facilement le besoin de ces divisions. Aussi les évêques et les pasteurs, attentifs aux besoins spirituels de la population, se sont-ils hâtés de multiplier les centres religieux, dès que les ressources et le clergé disponibles l'ont permis. Nous l'avons déjà dit, c'est édifiant de voir les curés eux-mêmes veiller avec soin à l'organisation des jeunes paroisses. Loin de s'en attrister, la paroisse-mère doit se réjouir de sa fécondité.

En deuxième lieu viennent pour abaisser la population de Kamouraska trois causes étroitement réunies: la création de villages autour des nouveaux centres religieux;

la construction du chemin de fer de l'Intercolonial, vers 1860, à trois milles dans les terres; et l'absence de quai à eau profonde au village de Kamouraska. Le chemin de fer accaparera le transport; les commerçants et les industriels iront s'établir dans les nouveaux villages qui ont l'avantage d'être situés près des gares, plus au centre du territoire, pas seulement sur un côté comme Kamouraska bâti le long du fleuve.

En troisième lieu presque pas de ressources naturelles autres que la terre à cultiver. Pas de mines, pas de chute d'eau pour actionner les industries ou les turbines électriques. La forêt, autrefois source de travail et de richesses, n'existe pratiquement plus.

La population à la campagne paraît avoir été trop dense vers 1820. Mais il y a plus. La vie des champs a subi bien des révolutions depuis. Autrefois l'habitant faisait à la main presque tous ses travaux de culture, à la maison la ménagère confectionnait pièces d'étoffe et habits; on achetait peu: cela demandait et permettait une population plus serrée à la campagne. Peu à peu la machine agricole a non seulement supprimé le besoin de main d'œuvre, mais permis au fermier de cultiver beaucoup plus grand. Cela est même devenu une nécessité: il faut de plus gros revenus pour acheter ces coûteux instruments aratoires; il en faut peut-être davantage pour prendre aux magasins tissus, habits, chaussures, ameublement, etc., qu'on ne fait plus à la maison. Le cultivateur à l'aise

ou entreprenant agrandit sa propriété à même les voisins qui quittent la paroisse pour d'autres centres agricoles ou industriels. Et puis si le fermier garde la terre ancestrale, il ne peut la léguer qu'à l'un de ses fils. Les autres, nombreux presque toujours, doivent chercher ailleurs de quoi se créer un foyer. D'où émigration intense. En 1884, selon Arthur Buies, en un seul mois, 114 familles avaient quitté trois paroisses de la région pour les États-Unis.

Heureusement ceux qui ont quitté la paroisse, comme la seigneurie du reste, n'ont pas tous pris la direction de la ville américaine ou canadienne. Même avant 1791, plusieurs jeunes gens s'étaient établis dans la future paroisse de Saint-André. Depuis, des milliers sont allés se tailler de beaux domaines dans les nouvelles paroisses du comté, dans les territoires neufs du futur diocèse de Rimouski, dans le Madawaska, au Lac Saint-Jean, dans le Nord-Ouest canadien, etc. Et c'est ainsi que la paroisse de Kamouraska et ses voisines retrouvent les descendants de leurs vieilles familles un peu partout dans ces vastes régions et revendiquent l'honneur d'avoir contribué par eux à les ouvrir à la vie et la civilisation.

En 1849, le district judiciaire de Kamouraska était érigé, avec le village comme chef-lieu, et, en 1851, la Cour Supérieure venait s'y installer pour y demeurer jusqu'en 1883. Pendant cette période, le village connut beaucoup d'activités et devint assez populeux: il y avait 2,345

âmes dans toute la paroisse en 1854. Tout de même il ne prit jamais l'allure d'une petite ville. Nous avons interrogé sur le sujet deux nonagénaires et plusieurs octogénaires; tous nous ont affirmé que sa population n'y a jamais été beaucoup plus grande que maintenant. Le déménagement inévitable de la Cour Supérieure à Rivière-du-Loup a certes enlevé beaucoup d'importance à Kamouraska mais ne lui a pas fait perdre le nombre de citoyens qu'on pourrait le croire d'abord: deux cents au plus.

Que les citadins viennent moins nombreux qu'autrefois pendant l'été, il ne faut s'en surprendre: ils se distribuent entre les nouveaux endroits de villégiature devenus accessibles par le chemin de fer et le bateau. D'ailleurs ces derniers n'augmentent pas la population stable d'un endroit. Ce sont donc d'abord la division des paroisses puis les changements économiques qui ont surtout contribué à ramener la population de Kamouraska à son chiffre actuel.

La vie dans nos campagnes entre 1875 et 1900

Comment vivaient nos « habitants » dans le bon vieux temps? Voilà un sujet qui, il nous semble, entre dans l'histoire de Kamouraska. Pour nous renseigner nous avons interrogé longuement monsieur Alexis Lavasseur, âgé de 83 ans, actuellement de Saint-Germain, mais paroissien de Kamouraska avant la division de 1893. Les

souvenirs de son jeune âge sont encore bien vivants dans sa mémoire. Voici en résumé :

« Le foin était alors fait à la petite faux; toutefois vers 1880 un cultivateur à l'aise, Marcel Michaud, s'acheta une faucheuse mécanique et un rateau à dents de bois. Les grains se coupaient à la faucille: il fallait engager des voisins; on payait \$1.00 par arpent coupé. Pour le battre quelques-uns commençaient à se servir des batteuses à cylindre mues par la trépigieuse ou le moulin à vent, mais les pois et les fèves étaient toujours battus au fléau (flo). Les habitants récoltaient le blé pour faire leur pain; même ils en vendaient, ainsi que de la farine, dans des sacs en lin de confection domestique. Ils cultivaient le lin; quand venait le temps de le rouir, brayer et écocher, il fallait au moins six hommes pour aller rondement, on payait alors le gros salaire de 50 sous par jour.

Presque tout se faisait à la maison, d'ailleurs les magasins avaient peu de marchandises. La mère et les grandes filles tissaient à peu près tous les tissus nécessaires, étoffe du pays, noire ou grise pour les habits d'homme, petite étoffe plus fine, égayée de couleurs, pour les habits de femmes, flanalette pour les chemises et sous-vêtements. On portait ensuite les pièces d'étoffe au moulin pour les faire fouler. Il va sans dire que tous les vêtements étaient taillés et cousus à la maison. M. Levasseur, étant jeune, est allé à la messe le dimanche, portant fièrement des bottes sauvages, des habits en étoffe du pays,

un foulard et un chapeau de paille, etc., le tout de confection domestique. Quant aux femmes, elles étaient heureuses d'étaler un beau châle sur les robes fabriquées de leurs mains.

La calèche était la voiture la plus répandue. Après les mariages on ne faisait pas de grands voyages. Les noces se célébraient joyeusement dans les familles par de nombreux repas et des veillées égayées de morceaux de violon et de chants populaires. Dans la plupart des familles on ne voyait ni danse ni boisson forte, tout au plus de la bière.

Quant aux écoles, il y en avait en quantité suffisante et tous les enfants les fréquentaient, au moins quelques années. La prière du soir se faisait en famille, l'Angelus se récitait avant chaque repas. Le dimanche on assistait à la messe, aux vêpres, au Salut et au catéchisme.

Enfin, de conclure notre interlocuteur, on travaillait dur, mais on avait des goûts modestes et l'on était tout aussi riche et aussi heureux qu'aujourd'hui.»

Merci, monsieur Levasseur, de nous avoir rappelé la vie simple des anciens. Grâce à vous ils ne seront pas oubliés. Plus qu'auparavant ils seront l'objet de notre piété filiale.

L'état présent

Aujourd'hui Kamouraska est devenue une petite paroisse de campagne, où les cultivateurs dominent en nombre. Pas

de grandes industries: tout au plus une beurrerie administrée sous forme de coopérative, un antique moulin à farine, un humble moulin à scie, un ou deux garages, quelques magasins, deux pêches. Durant le temps de la navigation, quelques goélettes abordent au quai pour se charger de bois de pulpe. Aucun homme de profession n'y réside, pas même de médecin. La commission scolaire a onze écoles sous sa juridiction. La paroisse est divisée en deux municipalités: une pour la campagne, érigée le 1er juillet 1845, avec M. Alfred Massé comme maire actuel; une pour le village, érigée le 1er janvier 1858, avec présentement M. Léo Bard à sa tête.

Les cultivateurs sont plutôt à l'aise. Le village est propre avec ses maisons coquettes, ses rues d'asphalte, ses trottoirs de ciment et son éclairage électrique dans les rues

Tout est bien calme. Tout au plus deux à trois cents citadins, la plupart des anciens de l'endroit, viennent s'y reposer durant la belle saison.

Mais Kamouraska, riche de sa beauté saine et de son passé presque trois fois centenaire, garde toujours un cachet singulier de grandeur.

Kamouraska, ce n'est pas la fière altitude des Laurentides qui, en face, sur la côte nord du fleuve, montent vers le ciel. Ce n'est pas non plus la masse des Rocheuses qui écrasent le voyageur et lui font sentir son néant

devant l'Artiste divin. Ce n'est pas l'océan profond, toujours puissant dans le repos comme dans la colère.

C'est la grâce timide et le calme serein. C'est la plaine large, ondulée, riche, tachetée de bosquets aux couleurs tranchées, semée de collines finement dentelées, à la tête de pierre presque nue, aux pentes abruptes défiant l'alpiniste, à la base modestement cachée dans la forêt.

C'est en face le fleuve, « la mer », comme disent ses enfants, s'ouvrant des horizons profonds, entre une dizaine d'îles et d'îlots, derrière lesquels elle se retire pour se rapprocher de nouveau près du village qu'elle ne peut quitter. Qu'elle s'éloigne ou remonte, c'est alors que le vent du large baigne l'air de cette odeur saline qui remplit délicieusement les poumons et refait les santés. La mer, quelquefois elle se fâche, écume et vient se briser sur les récifs. Mais le plus souvent, sous le soleil et la brise, elle s'amuse, rit et babille. Et, les soirs, lorsque le soleil disparaît derrière les hautes montagnes de Charlevoix, elle s'embrace de teintes insaisissables, avant la méditation de la nuit. Qui peut décrire les couchers de soleil de Kamouraska ? L'Infini va-t-il s'y faire voir ?

Mais ce qui captive à Kamouraska, c'est surtout son passé. Et ce passé, ce sont ses pionniers sans peur et débrouillards, ses pieux et humbles patriarches qui ont transmis leurs biens, leur foi et leurs mœurs chrétiennes aux innombrables descendants. Ce sont ses prêtres qui n'ont jamais reculé devant la tâche, si grande soit-elle.

Ce sont ses seigneurs, ses hommes de loi, ses juges, ses chefs politiques, qui tous ont travaillé aux progrès du pays. Pendant longtemps, bastion avancé de la civilisation, Kamouraska ne l'oublie pas. Il ne peut l'oublier !

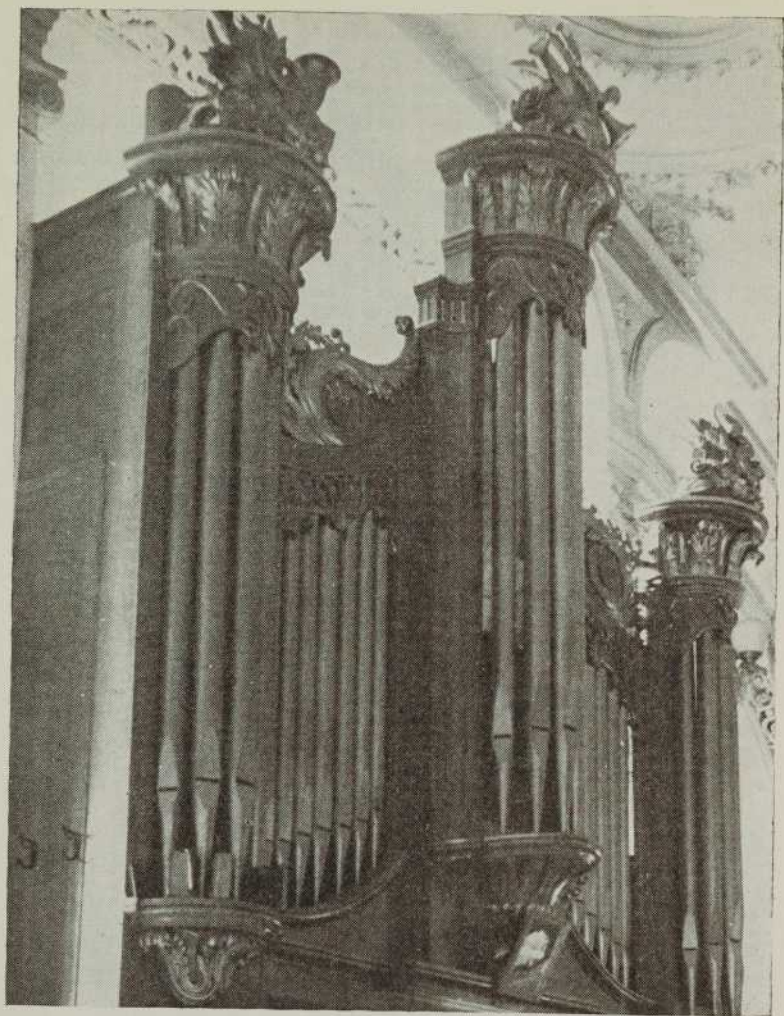
Et l'avenir ?

Que réserve l'avenir à Kamouraska ? Reverra-t-il sa population et ses activités d'autrefois ?

De grandes industries viendront-elles s'établir sur son territoire ? Apparemment non.

Les citadins l'envahiront-ils de nouveau en nombre imposant pour y passer l'été ? Peu probable pour le moment. Plus tard cependant qui sait, avec l'automobile et les grandes routes en asphalte qui suppriment les distances et rapprochent des villes ? Toutefois la paroisse ne comptera guère là-dessus. Le séjour à la campagne ne dure normalement que deux mois ; de plus, parce qu'il montre les gens de ville au repos après une année de labeur énervant qui ne paraît guère, il détourne la population locale du travail et l'attire vers les cités, souvent pour ruiner sa santé dans l'air enfumé des usines.

Pourtant il reste à Kamouraska bien des possibilités pour accroître sa population et augmenter ses revenus. Mais pour cela ses gens ne devront compter que sur eux-mêmes.



KAMOURASKA.—BUFFET DE L'ORGUE ACTUEL

En bois sculpté, provenant de l'église de Saint-Roch de Québec.
D'après le « Journal de Québec » du 19 novembre 1850, c'est
Louis-Thomas Berlinguet qui a sculpté ce buffet.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

Pourquoi ne pas ressusciter la culture du blé et du lin ? N'est-il pas possible de transformer ce dernier en filasse, sinon dans le village, du moins dans la région, de le finir même en tissus et autres marchandises prêtes pour le marché ?

Avec nos villes qui grandissent et la demande croissante des pays étrangers et les progrès de la science agricole, ne pourrait-t-on pas accroître le rendement de produits agricoles payants, tout en cultivant de moins grandes terres et en les divisant ?

Il y a encore la mise en conserve des fruits, légumes, du poisson de qualité, tel l'esturgeon, capturé en abondance dans les pêches.

Par les grandes routes modernes et les autos, les touristes étrangers par centaines traversent Kamouraska chaque jour durant la belle saison. Pourquoi ne pas les retenir par des hôtels modernes et des boutiques où seraient mis en vente les fruits des arts domestiques et des travaux faits à la maison durant la rude saison ? Par toute la province, même dans le voisinage, des villages nombreux tirent parti de cette aubaine. Pourquoi Kamouraska n'en profiterait-il pas ?

J'ai dit travaux domestiques et œuvres d'art rustique. Notre peuple, issu de la France, a des talents exceptionnels pour cela. Nos ancêtres du reste l'ont prouvé, eux qui,

il n'y a pas bien des décades, savaient encore faire à la maison presque tout ce dont ils avaient besoin.

Et le champ reste ouvert à de multiples petites industries, peu coûteuses en capital, utilisant le matériel de la localité, mises ailleurs sur pied par des villages autrefois presque morts, industries qui maintenant apportent le travail et l'aisance aux villageois.

Kamouraska, cultive ton glorieux passé mais pense à l'avenir. Cet avenir, il dépend de toi, plus de tes enfants présents que de ceux qui sont partis.

CHAPITRE VI

LES DERNIERS CURÉS ET ÉVÉNEMENTS RELIGIEUX (1888-1948)

MM. les abbés Beaudet (1888-1893),— Narcisse Fortier (1893-1895),— Leclerc (1895-1899),— Garneau (1899-1901),— Lessard (1901-1903),— Guy (1903-1929), — Lamonde (1929-1946), — Albert Fortier (1946-).— La paroisse.

Depuis la mort de M. Hébert à nos jours,— soit en l'espace de soixante ans,— Kamouraska compte huit pasteurs. Leur stage est tout à fait inégal: 15 ans seulement pour les cinq premiers réunis; 26 ans pour M. Guy, 17 ans pour M. Lamonde; le curé actuel, M. l'abbé Albert Fortier ne dirige les destinées spirituelles de la paroisse que depuis août 1946.

La paroisse n'est plus celle de 1813 avec ses 5,495 âmes, encore moins celle de 1827 avec ses 6,000 âmes: en 1888 elle est revenue à la population de l'an 1790 avec environ 1,700 fidèles. Et elle n'a pas fini de décroître: en 1896, trois ans après l'érection de Saint-Germain, elle enregistre 1,232 âmes; en 1900, environ 1,100; depuis, avec des hausses et des baisses, elle se tient autour de ce chiffre.

Kamouraska est donc devenue une petite paroisse dans le diocèse. Mais cette petite paroisse est Kamouraska, riche de son passé. A ce titre son histoire religieuse captive toujours. Continuons donc de faire défiler devant

nous ses dignes pasteurs et quelques-uns de ses faits religieux, la plupart, comme nous en avons averti plus haut, se rapportant à l'administration.

Abbé Placide-Edouard Beudet (1838-1893)



Monsieur BEAUDET

du comte de Berlin, avec qui il visita plusieurs pays d'Europe. Nous le retrouvons aumônier à l'archevêché de Québec (1880-1883), curé du Cap-Rouge (1883-1888), et enfin de Kamouraska (1888-1893). Cette dernière année il se retirait à Lévis, puis en 1897 à Sherbrooke où il mourut, le 22 mars 1907 (A).

Un an après son arrivée à Kamouraska, il faisait des réparations à l'extérieur de l'église et du presbytère pour une somme de \$707.00.

En 1890, on entourait les terrains de la fabrique, situés au nord de l'église, pour y protéger les plantations et

Né à Saint-Jean-Deschaillons le 14 février 1847, de Placide Beudet et d'Adéline Bourassa, il était ordonné à Québec le 11 juin 1870. Vicaire à Montmagny (1870-1873), puis à Saint-Joseph de Lévis (1873), il fut procureur du collège de Lévis de 1873 à 1875. Malade, il partait pour Nice en février 1875. De 1876 à 1880, il était le précepteur, à la cour du roi du Danemark, de deux fils

attacher les chevaux. Un procès s'en suivit avec le notaire Polydore Langlais, qui avait acheté de la fabrique une maison située au nord de ces propriétés. Selon les contrats, et avec son consentement, on lui avait laissé une sortie sur le grand chemin. Les travaux terminés, le notaire réclama sa sortie quelques pieds plus à l'ouest. Sur refus, il enleva de lui-même, pendant la nuit, une partie des clôtures. La fabrique le poursuivit en dommage et gagna sa cause d'abord à la Cour de Circuit puis à la Cour Supérieure (A).

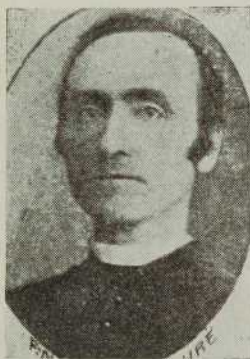
En 1891, M. Beudet entourait le cimetière d'une clôture neuve. Le 29 décembre 1892, M. Beudet, délégué de l'Ordinaire, bénissait l'église de Saint-Germain, construite depuis dix ans, et M. N.-J. Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace, y disait la première messe. Toutefois la nouvelle paroisse, érigée canoniquement le 28 mars 1893, continuera d'être desservie par le pasteur de Kamouraska jusqu'à l'arrivée de son premier curé, M. Ferdinand Bégin, à l'automne de cette même année.

Comme la population de Kamouraska se trouvait diminuée par cette séparation, on décida, dans une assemblée de fabrique, de fermer les petits jubés aux paroissiens, afin de maintenir le revenu des bancs. La même année, on remplaça les poêles à bois, devenus dangereux, par des poêles à charbon et on acheta des ornements pour l'église.

Probablement fatigué et ennuyé par les procès de la fabrique, M. Beudet se retira cette même année. Il avait été assisté par trois vicaires pendant son séjour: MM. les abbés Thomas Marcoux (1889-1892), Auguste Taschereau (1892-1893) et Fernand Dupuis (1893).

L'abbé Allaire, dans *l'Album du Clergé canadien*, dit ce qui suit: «Ame sensible et cœur sympathique, il aidait volontiers de sa bourse les nécessiteux, particulièrement les étudiants pauvres.» Dans une lettre à M. l'abbé B.-P. Garneau, il manifestait le désir d'être inhumé à Kamouraska. Ce souhait ne fut pas réalisé, nous ne savons pour quelle raison (A).

Abbé François-Narcisse Fortier (1893-1895)



M. Narcisse FORTIER

Monsieur le curé Fortier, né le 31 juillet 1835 à Sainte-Claire-de-Dorchester, fils de Simon-Pierre Fortier et de Louise Fournier, après ses études à Québec, fut ordonné le 23 février 1862 dans sa paroisse natale. Après avoir été vicaire à Saint-Joseph-de-Lévis (1862-1866) et curé de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (1866-1883), il exerça pendant dix ans l'importante fonction de supérieur du collège de Lévis. Pasteur de Kamouraska en 1893, il quittait la paroisse en 1896 pour prendre la cure de

Saint-Joseph-de-Beauce, où il est décédé, le 22 août 1899. Il était l'oncle de Mgr Hilaire Fortier, P.D., ancien curé de Saint-Georges-de-Beauce, encore bien vivant malgré ses quatre-vingt-deux ans.

Voici les faits les plus intéressants de son administration.

En janvier 1894, on ouvrait de nouveau les petits jubés et on en louait les bancs au tarif minimum de \$1.50, avec cette clause que tout banc racheté par l'ancien propriétaire à un prix plus bas revient de droit à la fabrique à la fin de l'année.

Durant l'été se font quelques petits travaux au presbytère et l'on réinstalle dans l'église le système de chauffage au bois, sans doute moins dispendieux et plus facile à obtenir.

Toujours la même année, en septembre, les marguilliers décident d'exiger des paroissiens de Saint-Germain la somme de \$800.00, soit la quote-part de la dette de Kamouraska, que ceux-ci s'étaient engagés de payer lors de la division; un délai de cinq ans était accordé pour remplir la promesse, pourvu que les intérêts fussent versés chaque année. Heureusement, pour son honneur, le 23 février 1896, la paroisse-mère fera remise de cette quote-part en faveur de sa fille en plein établissement. Elle en recevra, le 24 mars suivant, de chaudes félicitations de la part de Mgr Bégin, alors administrateur du diocèse (A).

Monsieur Fortier, grand serviteur de Marie, avait une grande réputation de sainteté. Sa figure ressemblait à celle du curé d'Ars. On dit que quelques mois avant de mourir, il avait fait brûler sous ses yeux, pour être certain de leur destruction, tous ses manuscrits, traités, sermons, lettres, etc . . .

On rapporte aussi que quelques jours avant son décès, il s'était fait transporter, un dimanche, dans son église de Saint-Joseph-de-Beauce, et que, de son siège placé dans le chœur, il avait fait ses adieux et donné ses derniers conseils à ses paroissiens. On devine facilement l'impression laissée chez ces derniers par un tel sermon !

Abbé Napoléon-Honoré Leclerc (1895-1899)



Monsieur LECLERC

M. Leclerc, oncle maternel de M. Albert Fortier, curé actuel de Kamouraska, est né le 20 juin 1849, du mariage de Michel Leclerc et d'Émilie Desruisseaux. Après son ordination à Québec le 7 juin 1873, il fut professeur au Séminaire de Chicoutimi (érection canonique du diocèse de Chicoutimi, 28 mai 1878) pendant deux ans, puis vicaire à la Baie-Saint-Paul et à Valcartier.

Curé d'Invernes avec les dessertes de Leeds et de Saint-Jean-Baptiste (1878-1886), de Sainte-Catherine (1886-1892),

de Saint-Roch-des-Aulnaies (1892-1893), de Beaumont (1893-1895), il devenait pasteur de Kamouraska en 1895. Il le restera jusqu'à son décès, survenu à Québec le 19 mai 1899, et sera inhumé, le 24 suivant, dans l'église de Kamouraska.

Aucune réparation extraordinaire sous son administration: tout au plus en 1898, on ramena les deux jubés supérieurs à leur dimension primitive.

Le 23 février 1896, comme on vient de le voir, Kamouraska remit à la jeune paroisse de Saint-Germain un montant de \$800.00 réclamé en 1894. En octobre 1898, la fabrique faisait don aux Pères Trappistes, établis à Mistassini le 4 novembre 1892, d'un autel datant de 1727, de deux crucifix et de huit chandeliers en bois sculpté, vieux d'au delà de cent vingt ans. N'oublions pas d'admirer ces trésors lorsque nous visiterons le Lac-Saint-Jean.

Monsieur Lecleac était bon administrateur. A sa mort, la dette de la fabrique était pratiquement éteinte. Il y avait aussi dans la paroisse un syndicat de beurrerie, mis en grands embarras financiers par suite d'incurie de la part du secrétaire. A la demande des intéressés, monsieur le curé en prit la direction et y fit renaître l'ordre et la prospérité.

Il aimait à faire la classe aux enfants qu'il croyait destinés aux études secondaires: jusqu'à sa mort il y en eut toujours à suivre ses leçons au presbyère. Il avait

fondé la confrérie du Saint-Rosaire et érigé un nouveau Chemin de Croix dans son église, le 28 mai 1899. Ce pasteur pieux s'était distingué par son zèle et sa fidélité aux moindres devoirs de son état (A).

Abbé Benoît-Philippe Garneau (1899-1901)



Mgr GARNEAU, V. G.

Kamouraska avait déjà eu comme curés un futur évêque avec Mgr Provencher et un ancien supérieur de collègue avec M. Fortier. Se doutait-il qu'il recevait en 1899, dans la personne du très bon et très cultivé M. Garneau, un futur Protonotaire apostolique et un futur Vicaire-général du diocèse de Québec ? Chose certaine, les paroissiens l'ont beaucoup estimé.

L'abbé Benoît-Philippe Garneau, né à Sainte-Croix le 21 mars 1862, fils de Médéric Garneau, cultivateur, et d'Adéline Desrochers, était ordonné à Québec le 20 mars 1886, par Son Éminence le cardinal Taschereau. Il demeura à l'archevêché treize ans, d'abord comme assistant-secrétaire (1886-1890), puis comme secrétaire (1890-1899). Après un voyage en Europe en juin 1899, il devenait curé à Kamouraska où il ne restera que deux ans. En octobre 1901, il était nommé assistant-bibliothécaire

au Séminaire de Québec et bibliothécaire en 1907; de 1905 à 1922, il y enseignera aussi l'histoire ecclésiastique. Cette dernière année, il retournait à l'archevêché avec les titres d'archiviste et de chanoine du Chapitre de Québec. Nommé Prélat domestique en 1929 et Prototaire apostolique en 1934, de 1933 jusqu'à son décès, il remplira dans le diocèse l'importante charge de Vicaire-général. En 1936, il fêta ses noces d'or sacerdotales. Décédé en avril 1940, il fut inhumé dans la crypte de la basilique.

L'Église de Québec perdait en lui un conseiller éclairé, un serviteur fidèle, particulièrement estimé de son archevêque, le cardinal Villeneuve, et du clergé du diocèse.

Revenons à Kamouraska. En 1900, la fabrique, n'ayant plus de dette, autorisa M. Garneau à emprunter \$8,000.00 pour faire les réparations suivantes:

A l'église: couverture neuve en planches et en bardeaux; remettre la croix sur le clocher; peindre et dorer tout l'intérieur; plancher en bois franc dans la nef et le chœur, en bois mou dans les jubés; bancs neufs en bois franc; système de chauffage à la vapeur dans l'église et à l'eau chaude dans la sacristie (mettait-on de côté l'antique encombrement des poêles à tuyau ornemental, comme on en voit encore dans l'église Saint-Pierre de l'île d'Orléans?); reculer l'orgue de quelques pieds; ajouter quelques ornements dans la voûte; faire des buffets dans la sacristie.

Au presbytère: peindre l'extérieur; faire une galerie neuve avec véranda (elle existe encore); renouveler la clôture qui l'entoure.

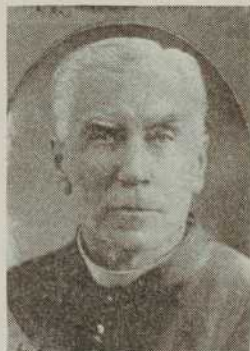
Mgr Bégin, archevêque de Québec, se montra particulièrement satisfait de ces travaux, lors de sa visite pastorale en 1901; il écrivait dans le registre: « Félicitons cordialement la paroisse des réparations considérables et magnifiques qu'elle a fait exécuter à l'intérieur de l'église et de la sacristie et à l'extérieur du presbytère. Ces travaux sont de nature à donner entière satisfaction. » (A)

Monsieur le curé Garneau a laissé à Kamouraska une réputation enviable: prêtre très bon, très doux, d'une grande dignité; il donnait de belles instructions, avec une diction qui faisait l'admiration des auditeurs avertis. Il avait une très belle écriture: les livres de compte tenus par lui sont remarquables d'ordre et de clarté.

Au commencement d'octobre 1910, les paroissiens le virent partir avec beaucoup de regret. On signa, mais en vain, une requête pour le retenir. Lui non plus n'oubliera pas de sitôt son cher Kamouraska: il nous en a parlé avec joie en diverses rencontres. Le 4 août 1929, à la grande joie de la population, il y bénissait la statue du Christ-Roi et, le 20 août 1933, celle de la Sainte Vierge qui se trouve encore en face de l'église (A).

Abbé Hubert-S. Lessard (1901-1903)

L'abbé Lessard, né le 3 février 1856 et ordonné à Québec le 7 juin 1884, avait été vicaire à Sainte-Julie-de-Laurierville (1886-1887), à Silbery (1887-1888), à Saint-Jean-Baptiste de Québec (1888-1894); puis curé à Saint-Pamphile (1894-1901), avant de devenir le pasteur de Kamouraska.

**Monsieur LESSARD**

Il trouva toutes les propriétés de la fabrique en ordre et ne demeura que deux ans: aussi on ne voit aucune réparation sérieuse sous son administration.

C'était un orateur puissant, parlant toujours avec volubilité et véhémence. Pasteur zélé, il aimait des offices religieux splendides et fit des achats importants pour en réhausser la pompe (A).

Après son départ de Kamouraska, il fut curé des paroisses suivantes: Saint-Lambert (1903-1907), Sainte-Croix (1907-1909), Saint-Gervais (1909-1914), l'Ancienne-Lorette (1916-1929). Cette dernière année il tombait malade, se retirait à Saint-Joachim où il mourut. Il fut inhumé à l'Ancienne-Lorette (A).

Abbé Georges Guy (1903-1929)



M. Georges GUY

Admirons sans tarder la paternelle prévenance de notre Père des cieux, pour qui l'avenir est présent et qui prépare à l'avance ce qu'il faudra bientôt à ses enfants. En 1903, la fabrique n'a pas de dettes, l'église et le presbytère sont en parfait état, aucun gros travail en vue. Et cependant celui que Dieu, par Mgr l'Archevêque, nomme curé de la paroisse est non seulement un pasteur dévoué, pieux, zélé et énergique, mais de plus est un prêtre habile en organisation et un constructeur enrichi d'une longue expérience. N'allait-il pas enfouir ses talents à Kamouraska ?

L'abbé Georges Guy, né le 13 décembre 1851, était le fils d'Antoine Guy, cultivateur à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et de Geneviève Bérubé. Après ses études classiques au collège de sa paroisse natale, il était fait prêtre le 7 juin 1879, par Mgr Alexandre Taschereau, archevêque de Québec. Vicaire successif à Saint-Jean-Deschailions (1879-1881), à East-Broughton (1881), à Saint-Gervais (1881-83), il devenait, cette dernière année, le premier curé de Saint-Odilon-de-Cranbourne, paroisse de colonisation. Pour répondre aux besoins, il se fit

défricheur; encouragea l'agriculture, l'industrie laitière et les bons chemins; construisit des écoles, un presbytère (1884) et une église (1891). En 1894, il allait à Sainte-Louise, où il bâtit le presbytère (1898) et répara la sacristie.

En 1903, âgé de 52 ans, il était à Kamouraska, pour en être le pasteur averti pendant 26 ans, c'est-à-dire jusqu'au 20 novembre 1929, y mourir à 92 ans, le 25 décembre 1943, et y attendre la résurrection dans la crypte de son église.

Le nouveau curé n'arrivait pas en inconnu. N'était-il pas originaire du comté? Son frère, l'abbé Bernard-Claude Guy, n'était-il pas curé de Sainte-Hélène depuis 1894? Son neveu, l'abbé Herménégilde Guy, le futur curé de Saint-André, n'avait-il pas reçu l'onction sacerdotale en 1900 à Sainte-Anne même? Rappelons encore que les vocations religieuses nombreuses, chez les filles comme chez les garçons, sont de tradition dans la famille Guy.

Le premier acte à noter de son administration est la location, en 1905, du quai de la fabrique au capitaine Bélanger, pour 99 ans, avec cette condition que le locataire ne pourra vendre la maison qui y est ou y sera construite, sans l'assentiment de la fabrique.

La même année, celle-ci est autorisée à dépenser \$4,000.00 pour des réparations urgentes au vieux couvent de 1851, quitte à être remboursée par la commission scolaire qui devait payer les intérêts. M. le curé fit exécuter les

travaux, mais la Commission ne remit pas le montant dont elle obtint remise en 1911. Jean-Baptiste ne pensait-il pas qu'après tout l'argent sortait de la même poche ?

En 1910, on peinture l'extérieur de l'église et du presbytère. En 1912, on achète un orgue pour remplacer le premier de 1853.

Le 12 février 1914, la grande épreuve s'abat sur Kamouraska: un incendie détruit l'église. Le feu ayant été découvert vers deux heures du matin, on ne put à peu près rien sauver des meubles et des ornements. Il ne restait que des murs calcinés du temple bâti en 1791 et béni le 5 novembre 1793, de ce temple que les générations généreuses s'étaient plu à orner et à enrichir, où elles avaient prié et où leurs défunts avaient reçu la dernière bénédiction.

Le cœur navré, mais forts de leur foi et de leur piété, les paroissiens ne perdent pas courage. La Providence ne leur a-t-elle pas préparé, en Monsieur Guy, un pasteur riche de ses talents et de son expérience de bâtisseur ?

Dès le 25 février, les marguilliers décident de reconstruire. Le 1er mars une assemblée des paroissiens les approuve. Tôt dans le printemps on achète une grande salle et on la transforme en chapelle temporaire. Le 13 juin, on peut y ériger les stations du Chemin de la Croix; le 1er septembre, on installe une petite cloche venue de Saint-Magloire, laquelle se trouve actuellement dans le petit clocher du rond-point de la nouvelle église.

L'architecte Jos.-P. Ouellet dresse le plan du futur temple, auquel il s'ingénie à donner la physionomie de l'ancien, et en dirige la construction qui commence après la fin de l'hiver. Philippe Poudrier, entrepreneur, fait la maçonnerie et les ouvrages extérieurs. Le 5 septembre 1915, une assemblée de paroisse décide de finir l'intérieur: un contrat est donné à cette fin à Paquet et Godbout pour un montant de \$17,000.00. Sous l'énergique impulsion de Monsieur le Curé, les travaux vont si rondement qu'à l'automne 1916 la nouvelle église est livrée au culte. Un Chemin de Croix est érigé le 15 novembre et, le dernier dimanche de ce mois, a lieu la première vente de bancs.

La consolation et la joie furent à leur comble, les 18 et 19 juillet 1917, avec la bénédiction de trois cloches et de l'église par Son Éminence le cardinal Bégin. Le sermon fut donné par le Très Révérend Père Émile-A. Langlais O.P., désormais le prédicateur de grandes circonstances, enfant de la paroisse, et l'une de ses gloires par les postes de commande qu'il a occupés dans sa communauté. Son frère, M. Joseph Langlais, maire de la paroisse rurale, lut une adresse de bienvenue à Son Éminence, tandis que le maire du village, M. Joseph Drapeau, présentait à M. le curé les remerciements des paroissiens et une bourse en témoignage de leur gratitude. En retour Monsieur Guy faisait don à la paroisse du magnifique orgue actuel. L'église était déjà pourvue des ornements convenables

pour le culte, payés en partie par souscriptions volontaires.

Les paroissiens pouvaient être fiers du temple rebâti au prix de leurs sacrifices. L'extérieur est bien proportionné, la façade a grande allure avec ses lignes nettement découpées, ses larges ouvertures et son clocher hardi, couronné par une élégante croix et le coq traditionnel. L'intérieur, sans colonne, est vaste, clair, attrayant et favorise la prière. Mais laissons à l'artiste averti qu'est M. Gérard Morisset, le soin de nous en faire la critique technique. Une chose dont Kamouraska peut se féliciter c'est qu'on a sauvé du désastre, et réussi à réparer trois pièces d'art en argent massif, œuvres de Sasseville: la lampe du sanctuaire, l'encensoir et le bénitier.

Mais Kamouraska n'a pas fini avec les incendies. Le 24 septembre 1922, un dimanche, le feu détruit, entre l'église et l'ancien Palais de Justice, la plupart des maisons des deux côtés de la rue. Le 22 juillet 1926, nouvelle alerte, et cette fois c'est encore à l'église. Heureusement on put enrayer les flammes mais il fallut restaurer l'intérieur de l'église. Les assurances couvrirent ces dépenses.

Le 4 juillet 1918, gros événement: les Sœurs de la Congrégation quittent le couvent où elles enseignent depuis soixante-deux ans. Monsieur le curé agit si promptement que, dès le 31 août, les Sœurs de l'Assomption de Nicolet arrivent, au son des cloches, pour les remplacer. Elles prennent en plus la direction de l'école du village pour les garçons.

Le 25 septembre 1925, on note la bénédiction d'un calvaire dans le cimetière: madame Chrysogone Sirois avait donné la croix et monsieur Guy, les personnages.

Le 14 mai 1929, les paroissiens célèbrent avec pompe les noces d'or sacerdotales de leur pasteur. Ils ne négligent rien pour lui témoigner leur gratitude et leur vénération: messe solennelle d'actions de grâces par le jubilaire, sermon par le Très Révérend Père Langlais, adresse par monsieur Joseph Langlais, maire de la paroisse, banquet, grande séance au couvent, ornements liturgiques offerts par les paroissiens. Plusieurs personnalités prennent part à ces fêtes, entr'autres Mgr Auguste Boulet, supérieur du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, monsieur le chanoine Beudet, principal de l'École Normale de Saint-Pascal, l'ex-supérieure générale des Sœurs de l'Assomption, et la première supérieure de cette communauté dans la paroisse. Mais ce qui est le plus cher au cœur du vénérable curé reste certainement la bénédiction apostolique que lui envoie le pape Pie XI pour la circonstance.

Le dimanche, 4 août, de la même année, autre fait mémorable: bénédiction d'un monument au Christ-Roi, érigé près du presbytère, au nord de la rue. Monsieur Wenceslas Lebel, ancien conférencier agricole, avait sollicité les dons pour cet achat, cependant que Mgr B.-Philippe Garneau, ancien curé, s'était fait le trésorier de la souscription qui avait atteint \$1,790.65. La grand'-

messe fut chantée par Mgr Garneau et le sermon donné par un enfant de la paroisse, M. l'abbé Jean-Baptiste Leclerc, curé actuel de Saint-Gervais. Dans l'après-midi, en présence d'une foule considérable, dévoilement du monument par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable H.-Georges Carroll, natif de Kamouraska, et bénédiction par Mgr Garneau; sermon par le Rév. P. Fernando Desjardins, rédemptoriste, enfant de la paroisse; discours par M. le curé, l'honorable Carroll, monsieur Georges Bouchard, député du comté à Ottawa; enfin par M. Wenceslas Lebel, le grand organisateur de ces fêtes dont le souvenir ne s'effacera pas de sitôt¹.

Les grandioses démonstrations de 1929 étaient le digne couronnement de la carrière pastorale de monsieur Guy. En novembre, épuisé par l'âge et le travail, il prenait sa retraite, dans une maison du village, continuant d'édifier jusqu'à sa mort ses anciens paroissiens par sa piété, son assistance aux offices et la régularité de sa vie.

Ses vicaires, dont plusieurs vivent encore, avaient été les abbés Pamphile Legendre (1909-1912), Évariste Boucher (1912-1913), Damase Maranda (1913-1914), René Routhier (1914-1916), Émilien Gauthier (1916-1919), Antonio Piché (1919); puis, pour les années suivantes, Arthur Lizotte, Arthur Lévesque, Adrien Lanouette, Euloge Pelletier et Charles Ouellet (A).

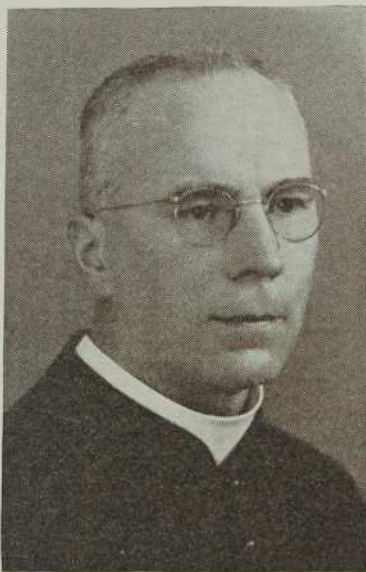
1. Voir la brochure *Souvenir des fêtes de 1929*, par Wenceslas LEBEL.

Pour faire l'éloge du vénérable M. Georges Guy, décédé à Noël de l'an 1943, nous ne voyons pas de plus solide juge que son sagacé successeur, M. l'abbé Onésime Lamonde. Le voici: « L'histoire, je crois, ne pourra manquer de rendre hommage à la longue et féconde carrière de ce vieillard robuste et d'extérieur distingué. C'était un organisateur habile, un agréable causeur. Il était doué d'une volonté ferme, qui allait au bout et finissait par vaincre toujours les oppositions et les obstacles qui se dressaient devant elle. C'était un prêtre pieux et zélé pour la beauté de la maison de Dieu. Sa vieillesse fut aussi édifiante. On peut lui appliquer ces paroles du Père Lacordaire: « Je me sens vieillir. Le corps change, les rides se creusent, les cheveux blanchissent, les sens perdent leur énergie, mais l'âme surnage au-dessus des ruines qui commencent, comme la lumière du jour éclaire et dore les colonnes d'un temple tombé. » Et ces autres de Joubert: « Il n'y a d'heureux par la vieillesse que le vieux prêtre et ceux qui lui ressemblent. »

Abbé Onésime Lamonde (1929-1946)

Le 20 novembre 1929, Kamouraska recevait son nouveau curé dans la personne de M. l'abbé Onésime Lamonde. Celui-ci, né à Saint-Vallier le 9 août 1884, était le fils d'Urbain Lamonde, cultivateur, et de Julie Buteau. Il poursuivit ses études classiques et cléricales au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, moins sa première année

de théologie qu'il fit au grand séminaire de Québec, et fut ordonné au collège de Lévis par le cardinal Bégin, le 17 août 1913. Professeur de musique depuis 1910 dans



MONSIEUR LAMONDE

son Alma Mater, le 8 août 1923 il devenait curé de Saint-Onésime qu'il quittait six ans plus tard pour Kamouraska.

Depuis son arrivée dans la paroisse, monsieur Lamonde occupait ses loisirs à scruter les documents, les registres et les vieux livres de comptes de Kamouraska. La grande partie de nos renseignements recueillis à la fabrique nous ont été fournis par lui. Sur ses prédécesseurs, il s'est

étendu davantage: sur son administration les renseignements sont plutôt sommaires. Les voici.

En 1931, il faisait installer l'éclairage électrique au presbytère et à l'église, plus un moteur électrique pour la soufflerie de l'orgue: le tout au coût de \$1,125.00. On commença à jouir de ces améliorations au mois d'octobre.

Le 20 août 1933, Mgr Philippe-Benoît Garneau, Vicaire général du diocèse, bénissait une statue de la Sainte Vierge placée en face de l'église. Le monument fut dévoilé par l'épouse de l'honorable Henry-Georges Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, aussi présent. C'est encore monsieur Wenceslas Lebel qui avait recueilli les souscriptions à cette fin.

En 1935, la fabrique réparait le système de chauffage pour un montant de \$825.00. En 1938, elle faisait poser de nouveaux paratonnerres sur l'église et le presbytère, au coût de \$425.00. En 1941, on dépensait \$1,475.00 pour peindre les toits, les fenêtres et les portes de l'église. Entre temps on remplaçait la trompette du grand orgue par une grosse gambe. Enfin, le 31 décembre 1945, la fabrique n'avait plus de dette, elle enregistrait même un surplus de \$700.00.

Voilà ce à quoi se résument les renseignements que nous a fournis M. Lamonde sur son administration. Ce qu'il tait, c'est que depuis son arrivée à Kamouraska la fabrique a versé plus de \$60,000.00 pour éteindre les

dettes contractées soit pour la reconstruction de l'église soit pour les travaux exécutés depuis.

Tout ceci dépeint bien le pasteur disparu le 23 juillet 1946. Humble, il ne parle guère de lui-même. Économe, administrateur dévoué et habile, ayant horreur des dettes, il apprécie ces talents chez ses prédécesseurs, il fait des prodiges au profit de la fabrique.

Nous avons commencé à lui rendre visite en décembre 1944, alors que se dessinait le plan de la restauration du premier centre religieux de Kamouraska et la publication de la présente histoire. D'abord silencieux, il intimidait, mais il ne perdait pas son temps: il étudiait discrètement son interlocuteur et, dès que ce dernier avait gagné sa confiance, alors l'attitude devenait tout à fait cordiale. Âme sensible, il craignait toujours de froisser. Prudent, il pesait longuement le pour et le contre d'un projet avant de prendre une décision; mais celle-ci prise, sans retard, il passait à l'exécution.

Ce souci constant de la mesure et du fini, monsieur Lamonde le mettait particulièrement dans l'exercice de son ministère pastoral, car il était avant tout un homme de prière et un pasteur zélé. Il disait la messe et récitait son bréviaire avec un recueillement qui édifiait. Ses sermons, plutôt courts mais toujours préparés avec soin, étaient riches de doctrine et de clarté. Il donnait une attention particulière à l'instruction religieuse des enfants.

Et quel dévouement pour ses paroissiens éprouvés et ses chers malades !

Malade lui-même depuis quelques mois, monsieur Lamonde est décédé à l'hôpital de la Rivière-du-Loup, le 23 juillet 1946, et a été inhumé le 27 suivant dans la crypte de l'église. Il a apporté dans l'éternité le vif regret de ses paroissiens et la gerbe abondante de ses bonnes œuvres. « Bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Maître. »

Abbé Albert Fortier (1946-)

S'il est délicat d'écrire sur ceux qui viennent de partir, il l'est bien plus de s'y risquer sur ceux qui viennent d'arriver, surtout quand défense sérieuse en a été faite. Bornons-nous donc à présenter brièvement le pasteur actuel, lui laissant le soin d'ajouter une page pleine aux annales religieuses de Kamouraska.

Le curé actuel, né le 19 février 1892, dans la paroisse Saint-Roch de Québec, est le fils de Nazaire Fortier, manufacturier de cuir, et d'Herminie Leclerc. Après ses études primaires à l'École des Frères de la rue Caron, de 1906 à 1915 il poursuivit ses études classiques au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il fit ses études cléricales de 1915 à 1916 au grand séminaire de Québec, puis, pour les trois dernières années, à son Alma Mater où Son Éminence le cardinal Bégin, le 29 juin 1919, lui conférait le sacerdoce. Peu après il est assistant-aumônier à

l'hospice de la Délivrance de Lévis; en 1923 il devient vicaire à Saint-François-d'Assise de Québec; en 1925, aumônier des enfants de l'orphelinat d'Youville. Promu curé de Notre-Dame-des-Pins, comté de Beauce en 1933,



M. Albert FORTIER

il quitte cette paroisse en 1938 pour la cure de Saint-François, dans l'île d'Orléans. Le 8 août 1946, il est installé dans l'historique paroisse de Kamouraska, pour veiller avec un zèle qui ne se dément pas à cette partie de la vigne du Seigneur.

La paroisse

Nous avons esquissé brièvement la vie des dix-neuf prêtres (MM. les abbés Jean Ménage et Albert Fortier y compris), curés à Kamouraska de 1709 à 1948, soit durant 239 ans, et nous avons rapporté les principaux événements religieux de la paroisse. Notre tâche sera bientôt terminée. Ce travail nous a coûté bien des labeurs, mais nous nous y sommes instruits et édifiés.

Nous éprouvons le besoin de chanter nos actions de grâces. Oui, louange et gratitude à Dieu pour tout le bien qu'il a fait à notre petit peuple par la paroisse canadienne.

La paroisse, c'est Notre Seigneur vivant dans l'église, aimant chaque paroissien, priant et s'immolant pour lui. C'est, au presbytère, son ministre qui fait connaître Dieu, les destinées éternelles et la voie qui y mène; ce prêtre, il fait enfants de Dieu les nouveaux-nés de chaque génération, il purifie les consciences, les nourrit du pain de vie, les prépare à paraître devant le Juge suprême; il conseille, guide et console. Ce sont tous les membres d'une grande famille, unis dans la charité, partant plus forts dans le travail et l'épreuve. Ce sont toutes les institutions venues s'ajouter à ce premier noyau, pour assurer l'éducation et le bien-être, la survivance de la foi, de la langue et de la race. Elle est la source de nos familles fécondes, de nos nombreuses vocations sacerdotales et religieuses, de notre merveilleuse expansion mis-

sionnaire. Les étrangers qui partagent notre foi l'étudient avec admiration et travaillent à la copier. Ceux qui ne croient plus la comprennent mal et l'accusent sournoisement d'être en retard sur son temps; les malheureux, en faisant oublier Dieu et ses lois, ne se rendent-ils pas compte qu'ils déchaînent les plus bas instincts de l'homme et préparent les pires désastres?

Étudions à fond, avec esprit de foi, l'histoire de nos paroisses: nous en sortirons plus fiers de nos croyances et mieux outillés pour les défendre. Cherchons avec la piété d'un fils quelles sont les vertus qui ont brillé dans les pasteurs et les ancêtres partis pour un monde meilleur, et imitons-les généreusement.

En 1685, Mgr de Saint-Vallier, après la visite pastorale de son diocèse pouvait écrire: « Le peuple est aussi dévôt que le clergé m'a paru saint. On y remarque je ne sais quoi de dispositions qu'on admirait dans les chrétiens des premiers siècles: la simplicité, la piété et la charité s'y montrent avec éclat. On aide avec plaisir ceux qui commencent à s'établir, chacun leur donne ou leur prête quelque chose, et tout le monde les console ou les encourage dans leurs peines.² »

Enfants de Kamouraska, faites briller en vous les vertus de vos pères, revenez-y s'il le faut. Et votre grande paroisse d'autrefois, devenue toute petite, comme nos grand-mamans après avoir établi leurs nombreuses filles, n'aura pas terminé ses gestes splendides.

2. LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, *Histoire du Canada*, p. 307.

PARTIE III

LES PAROISSES FILIALES DE KAMOURASKA

CHAPITRE UNIQUE

Introduction.— Année approximative où les paroisses filiales ont été fondées.— Tableau de filiation.— Saint-Pascal. — Saint-Denis. — Mont-Carmel. — Saint-Philippe. — Saint-Bruno. — Saint-Germain. — Sainte-Hélène. — Saint-André. — Saint-Joseph. — Saint-Alexandre. — Saint-Éleuthère. — Saint-Athanase. — Notre-Dame-du-Portage. — Saint-Antonin. — Saint-Patrice. — Saint-Ludger. — Saint-François-Xavier

Introduction

CE QUE NOUS ENTENDONS PAR PAROISSES FILIALES.— Jusqu'à 1791 les curés de Kamouraska, en plus de voir aux besoins spirituels de leur paroisse qui comprenait les seigneuries de Kamouraska et de L'Islet-du-Portage, desservaient régulièrement par voie de mission les petits groupes de colons établis à la Rivière-du-Loup, l'Ile-Verte, Trois-Pistoles, Rimouski et même au Madawaska canadien. De plus un très grand nombre de fidèles du diocèse actuel de Rimouski et du Madawaska ont leurs ancêtres à Kamouraska. Jusqu'à un certain point toutes les paroisses maintenant organisées dans ces territoires pourraient être regardées comme des filiales de la paroisse aïeule. Même résumer leur histoire nous mènerait trop loin. Donnons au mot « paroisse filiale » une portée plus restreinte.

Dans notre travail, ce terme désignera les seules paroisses du diocèse de Québec détachées immédiatement ou médiatement de Kamouraska ou encore desservies, à leurs débuts, par les curés de Kamouraska ou ceux de ses filiales. Même avec cette restriction elles atteignent le chiffre imposant de dix-sept. Comme nos grand-mamans, devenues toutes menues après avoir travaillé dur pour élever et établir leurs nombreux descendants, la paroisse, mère de toutes les autres, est maintenant toute petite, mais elle se survit, heureuse et fière, dans chacune de ses filles prospères, d'autant qu'un très grand nombre des fidèles de ces paroisses retrouvent leurs premiers ancêtres chez elle.

* * *

CE QUE NOUS DIRONS DES FILIALES.— Il faudra nous borner à l'essentiel: voie de filiation, érection canonique, ouverture des registres, arrivée du premier prêtre résidant, première chapelle, église, détachements, institutions religieuses, population récente, curé actuel, faits exceptionnels, etc.

* * *

NOS SOURCES:

C.-E. DESCHAMPS, *Municipalités et paroisses de la Province de Québec*, Québec, 1896;

HORMISDAS MAGNAN, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses et municipalités de la Province de Québec*, Arthabaska, 1925;

Le Canada ecclésiastique, années 1913 et 1947;

Notes, plus ou moins abondantes, fournies par MM. les curés des différentes paroisses filiales, à qui nous exprimons notre vive gratitude;

Divers documents officiels que nous avons en mains, dont quelques-uns nous ont déjà servi pour écrire notre volume. Ces derniers, confrontés entre eux et avec les précédents déjà indiqués, nous ont permis de faire certaines additions et rectifications plus conformes à la vérité. Nous avons tenu à ne rien avancer de douteux: nous avons plutôt préféré garder le silence.

* * *

L'ORDRE SUIVI.—Après avoir fait une synthèse des données permettant de fixer approximativement l'année de la fondation, et dressé un tableau montrant les voies de filiation, nous publions des notes succinctes sur chaque paroisse, en suivant, non un ordre d'ancienneté (ce qui était bien tentant) mais un ordre permettant de voir plus facilement leur situation dans le territoire et leurs voies de filiation, ce qui aidera, croyons-nous, à mieux saisir l'histoire de chacune.

* * *

LEÇONS A TIRER DE CET EXPOSÉ.— Gratitude envers l'Église pour sa sollicitude: elle veille, par ses évêques, aux besoins spirituels de ses enfants et leur donne une église et un prêtre dès que la population croissante en fait sentir le besoin.

Admiration pour sa sagesse: guidée par le Saint-Esprit, elle marche prudemment mais n'a pas habituellement à revenir sur une décision. Aucune fondation de paroisse n'a dû être annulée: au contraire chaque paroisse a prospéré. Dans chacune on procède avec précaution: selon les ressources disponibles, on bâtit d'abord les murs et le toit de l'église, puis peu à peu on lui ajoute sacristie, clocher, cloches, orgue, décorations à l'intérieur, vases sacrés, etc.

Envers les représentants de Dieu, l'Ordinaire dans le diocèse et le curé dans la paroisse, l'Église demande respect et obéissance; mais, mère sage et tendre, elle intéresse de près ses enfants à son activité: les marguilliers prennent part à l'administration des biens paroissiaux; des syndics sont élus par les paroissiens quand doivent se faire de grandes dépenses; y a-t-il une grosse décision à prendre pour le bien commun? tous les fidèles sont invités à une assemblée de paroisse.

Quel État, quelle institution humaine peuvent se prévaloir d'une organisation aussi sage, à la fois si simple et si solide? Il n'y a pas à se surprendre: le Christ est le fondateur de l'Église, le Saint-Esprit son guide. Ad-

mirons. Remercions. Soumettons-nous en toute confiance: c'est la voie la plus sûre pour atteindre le rivage de l'éternelle vie.

* * *

UNE ATTENTE.—Kamouraska s'est appauvrie pour établir les paroisses filiales; ses enfants sont partis nombreux pour les rendre vigoureuses et prospères. En retour Kamouraska ne nous demande que le souvenir.

Mais nous, qui avons le cœur bien placé, nous devons nous tenir tournés vers elle comme vers notre aïeule, lui garder gratitude et bienveillance, venir au besoin à son secours. Kamouraska veut restaurer le vieux Berceau de l'Anse où reposent nos ancêtres. C'est une bien grosse entreprise pour une grand'maman au cœur plus grand que les forces. La laisserons-nous seule à la tâche?

Année approximative où les paroisses filiales ont été fondées

L'année où une paroisse-filiale a été fondée est plutôt difficile à fixer. Quatre éléments contribueraient à nous fixer sur ce point: la construction d'une chapelle ou d'une église, l'ouverture des registres, l'arrivée du premier prêtre résidant et l'érection canonique: Nous faisons sur la page suivante un schéma indiquant l'année où chacun de ces quatre éléments commence à exister.

Schéma pour aider à fixer l'année de fondation

	<i>Chapelle ou église</i>	<i>Tenue des registres</i>	<i>Prêtre résidant</i>	<i>Érection canonique</i>
	<i>Année</i>	<i>Année</i>	<i>Année</i>	<i>Année</i>
1 —	Saint-André.....	1790 ou 1791	1791	1791
2 —	Saint-Pascal.....	1827 ou 1828	1829	1829
3 —	Saint-Patrice (Rivière-du- Loup).....	1792	1813	1830
4 —	Saint-Denis.....	1839	1841	1841
5 —	Sainte-Hélène.....	1848	1850	1851
6 —	Saint-Alexandre.....	1850	1850	1852
7 —	Notre-Dame-du-Portage...	1861	1856	1856
8 —	Saint-Antonin.....	1855	1858	1859
9 —	Notre-Dame-du-Mont- Carmel.....	1851	1859	1859
10 —	Saint-Philippe-de-Néri.....	1870	1870	1870
11 —	Saint-Eleuthère.....	1874	1874	1874
12 —	Saint-Germain.....	1882	1893	1893
13 —	Saint-Bruno.....	entre 1875 et 1890	1893	1893
14 —	Saint-Ludger (Rivière-du- Loup).....	1905	1906	1905
15 —	Saint-François-Xavier (Rivière-du-Loup).....	1906-1907	1905	1905
16 —	Saint-Joseph.....	1919	1923	1923
17 —	Saint-Athanase.....	1921	1922	1922

1851 1ère érection
1857 dernière “

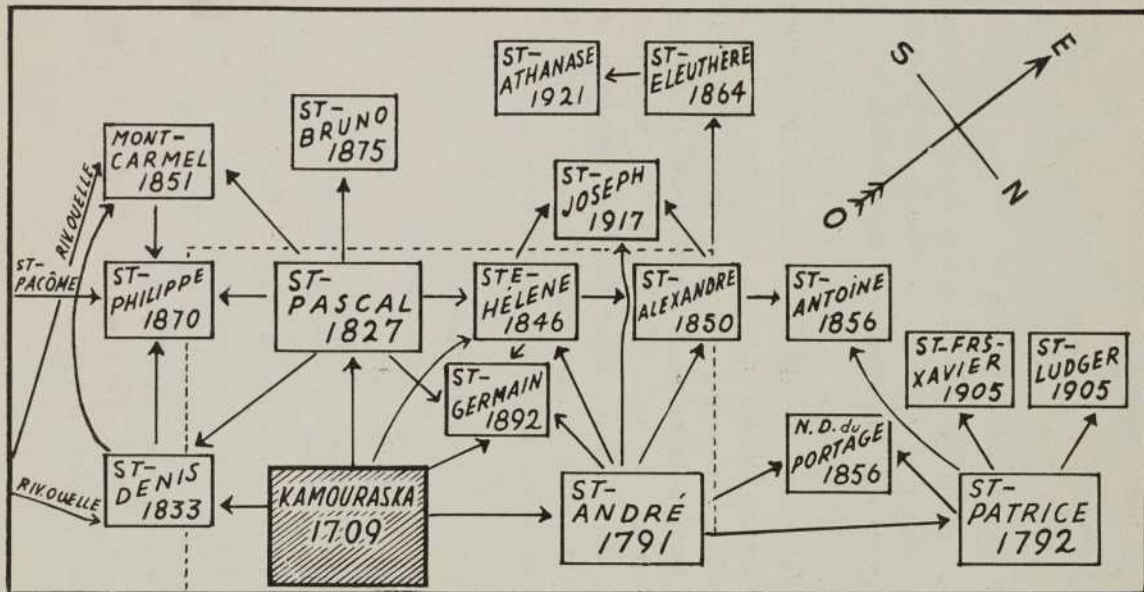


TABLEAU DE FILIATION. — LA PAROISSE-MÈRE ET SES DIX-SEPT FILLES

Les flèches indiquent les voies multiples de filiation. La ligne pointillée marque les limites de la seigneurie de Kamouraska avant la division de 1833.

Malheureusement, on le constate, ils ne correspondent pas entre eux. Nous laisserons donc le lecteur préciser par lui-même l'année de fondation.

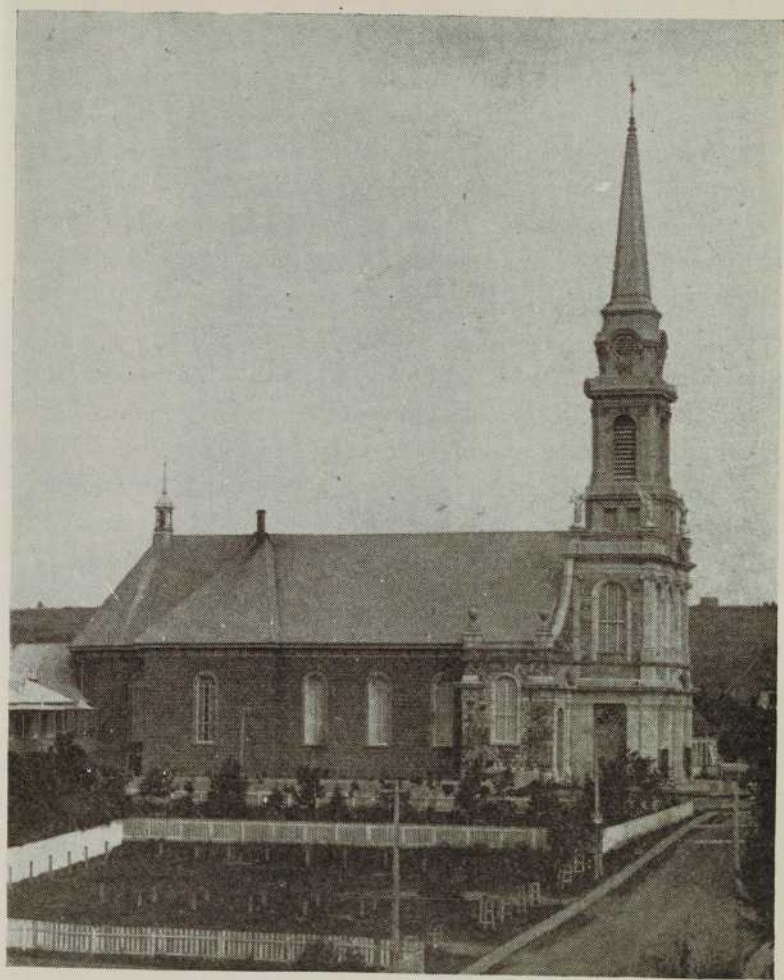
Ce schéma montre en plus comment le territoire s'est peuplé, puisqu'on s'est guidé sur les besoins de la population pour établir de nouveaux centres religieux.

Immédiatement après le schéma se trouve un tableau de filiation ou un dessin indiquant de quelles paroisses-mères les filiales ont été détachées, ou par le curé de quelle paroisse ces dernières ont d'abord été desservies. Sauf pour celles de Saint-Denis, de Notre-Dame-du-Portage, de Saint-Philippe et de Saint-Germain, prises dans des territoires habités depuis longtemps, ce tableau donne aussi une idée assez juste de la conquête progressive du sol par les colons.

Saint-Pascal

La paroisse, détachée de celle de Saint-Louis-de-Kamouraska, est érigée canoniquement le 8 juin 1827. Elle compte alors 1,904 âmes. Mise sous le patronage de saint Pascal, en l'honneur de Pascal Taché, seigneur.

De Saint-Pascal ont été détachées, pour une partie, les paroisses suivantes: Saint-Denis (1833), Mont-Carmel (1869), Saint-Philippe (1875), Sainte-Hélène (1848), Saint-Germain (1893). Le territoire de Saint-Bruno y a été pris au complet en 1893.



ÉGLISE DE SAINT-PASCAL

M. Varin, curé de Kamouraska dessert Saint-Pascal jusqu'à 1829 et y bâtit la première chapelle. En 1829, M. Bélanger, premier curé, commence à tenir les registres. Église actuelle, en pierre, bâtie par M. Hébert entre 1840 et 1848. Première messe chantée en août 1848. En 1870, un tremblement de terre démolit les murs et renverse les clochers; l'on re bâtit. M. Baillargeon, curé (1883-1897), restaure l'église, ajoute le portail actuel. Autres restaurations par MM. les curés Beudet (1897-1917), Langlais (1920-1935), en particulier après le tremblement de terre de 1925.

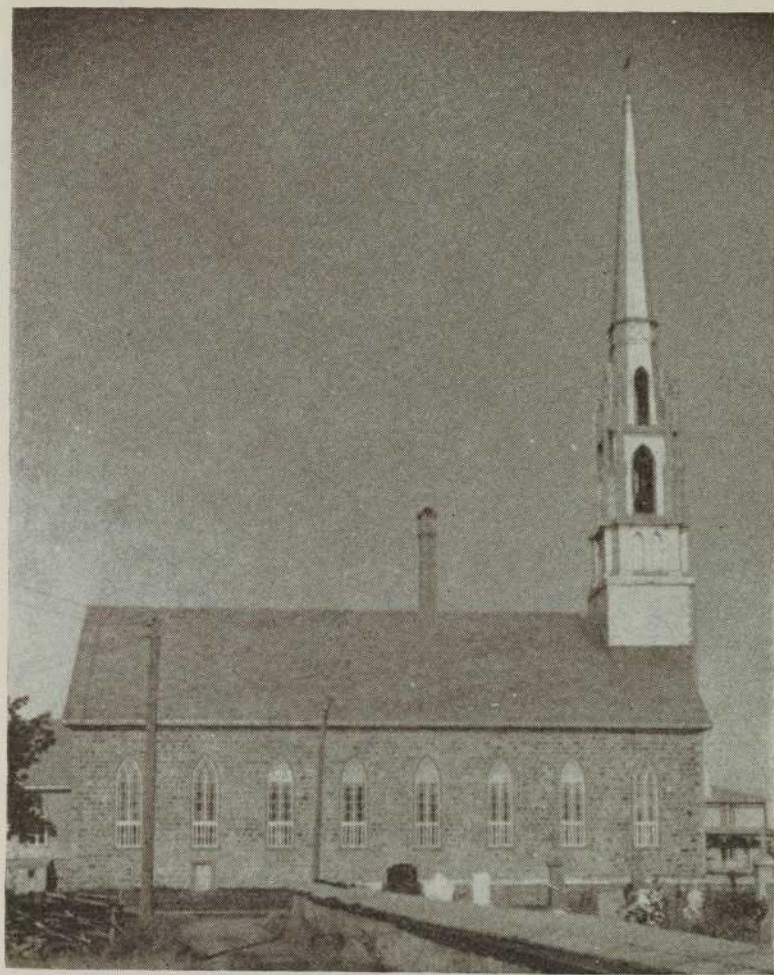
Population en 1946: 2,780 âmes. Deux municipalités. Gare du Canadien National dans le village.

L'Institution Chanoine-Beudet pour filles, fondée par celui-ci en 1905, dirigée par la Congrégation Notre-Dame, comprend école normale, collège classique et collège d'enseignement ménager.

Curé actuel: M. l'abbé Évariste Boucher.

Saint-Denis-de-la-Bouteillerie

Saint-Denis, détachée des paroisses de Kamouraska, de Saint-Pascal et de la Rivière-Ouelle, érigée canoniquement le 14 janvier 1833, a d'abord été desservie par le curé de Kamouraska jusqu'à 1838, puis jusqu'à 1841 par le curé de la Rivière-Ouelle. En 1841, arrivée du premier curé, M. Édouard Quertier, qui ouvre les registres en juin. Premiers marguilliers: Joseph Hudon, L.



ÉGLISE DE SAINT-DENIS

Reconstruite en 1886 d'après les plans de David Ouellet.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

Lavoie et L. Sirois. Première chapelle en bois construite en 1839 et bénite, avec la cloche, le 24 décembre 1841.

En 1850, bénédiction d'une nouvelle église en pierre, de style gothique, qui est incendiée le 9 mars 1886. Le 3 octobre suivant bénédiction de l'église actuelle, reconstruite sur les murs de la deuxième, d'après les plans de l'architecte David Ouellet. Installation, le 21 juillet 1887, d'une cloche de 2,027 livres, payée \$425.00, achetée de Saint-Sauveur de Québec. Le 22 septembre 1935, Son Éminence le cardinal Villeneuve bénit un carillon de trois cloches, pesant 4,720 livres et donnant les notes *Fa, Sol, La*.

Le 6 juin 1871, érection canonique de Saint-Philippe dont une partie du territoire a été détachée de Saint-Denis. Érection civile de la municipalité: 1er juillet 1845.

Population en 1946: 742 âmes.

Curé actuel: M. l'abbé Joseph Laforest.

Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Une première église y fut construite en 1851, par M. l'abbé Édouard Quertier, curé de Saint-Denis, qui desservit la mission. Elle porta d'abord le nom de Saint-Édouard et prit le nom actuel à la suggestion de M. Quertier lui-même. En 1859, un prêtre vint y résider et y ouvrit les registres.



ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

L'érection canonique eut lieu le 30 janvier 1867. La nouvelle paroisse était détachée de celles de Saint-Denis, de Saint-Pascal et de la Rivière-Ouelle. Son territoire comprenait des parties des seigneuries de Kamouraska et de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie ainsi que d'autres prises dans les cantons Woodbridge, Painchaud et Ixworth.

Le 6 juin 1871, fut érigée la paroisse de Saint-Philippe-de-Néri: une partie du territoire de cette dernière a été prise sur Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

L'église actuelle date de 1906.

L'érection de la municipalité eut lieu le 1er janvier 1855. Le village est à trois milles au sud de la gare de Saint-Philippe.

Population en 1946: 1,687 âmes.

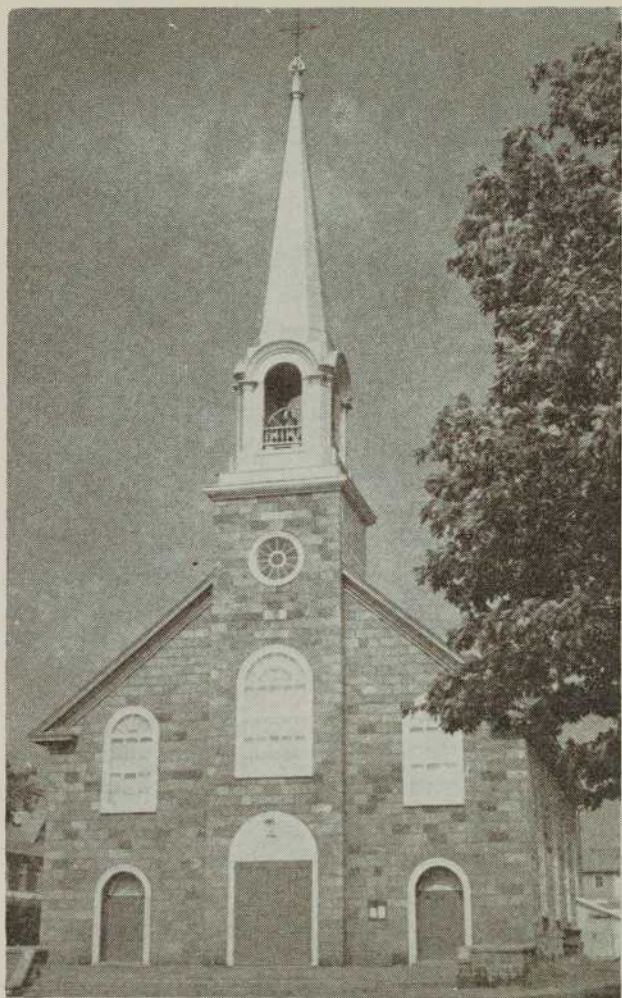
Curé actuel: M. l'abbé Amédée Caron.

Saint-Philippe-de-Néri

L'érection canonique de cette paroisse se fit le 6 juin 1871, mais les registres s'ouvrent le 30 septembre 1870 et le 27 octobre suivant un acte de sépulture est dressé par l'abbé Joseph Hudon qui signe comme curé.

A son arrivée, la construction de l'église actuelle est fort avancée, par les soins du pasteur de Saint-Denis, qui desservait la paroisse naissante à titre de mission.

Saint-Philippe-de-Néri, détachée des paroisses de Saint-Denis, de Saint-Pascal, de Mont-Carmel et de Saint-



ÉGLISE DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

Pacôme, fait partie des seigneuries de Kamouraska et de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie.

Les paroissiens avaient d'abord choisi saint Jean-Baptiste pour patron, en l'honneur de Jean-Baptiste Langlais qui avait fait don du terrain de la fabrique et du cimetière. Mais dès 1870, ils donnèrent à leur paroisse le nom actuel pour se rendre aux désirs de Mgr C.-F. Baillargeon, archevêque de Québec, arrivant de Rome, où saint Philippe-de-Néri jouissait alors d'une grande popularité.

Depuis 1907, les Sœurs Servantes du Saint-Cœur-de-Marie tiennent l'école au village.

La municipalité a été érigée le 29 décembre 1875. La gare du Canadien National est dans le village.

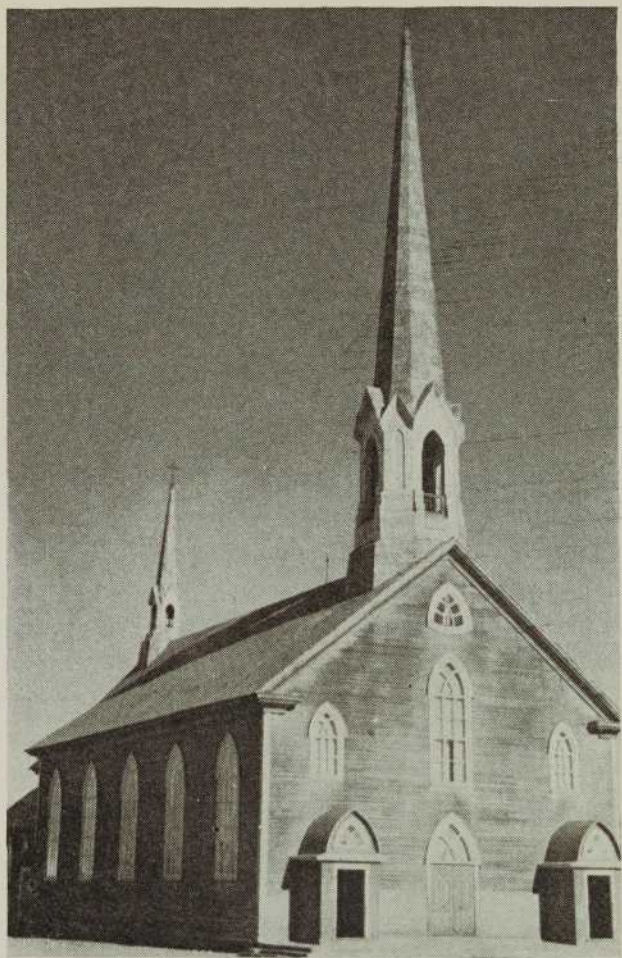
Population: en 1924, 780 âmes; en 1946, 983.

Curé actuel: M. l'abbé E.-Eugène Pelletier.

Saint-Bruno

Desservie comme de mission de 1875 à 1893 par les curés de Saint-Pascal. Le premier curé résidant arrive en 1893 et ouvre les registres.

Érection canonique, 6 octobre 1893. L'église actuelle, bâtie en 1900, a fait place à une chapelle temporaire, vendue le 5 mai 1901 à Auguste Martin. Elle a été peinte en 1926. La première cloche, bénite le 5 mai 1901, puis fêlée, a été remplacée par une seconde, bénite le 30 juillet 1902. Population en 1946: 1,240 âmes.



ÉGLISE DE SAINT-BRUNO

La municipalité, érigée le 19 mars 1894, comprend la plus grande partie du canton Woodbridge. Le village est à six milles de la station de Saint-Pascal.

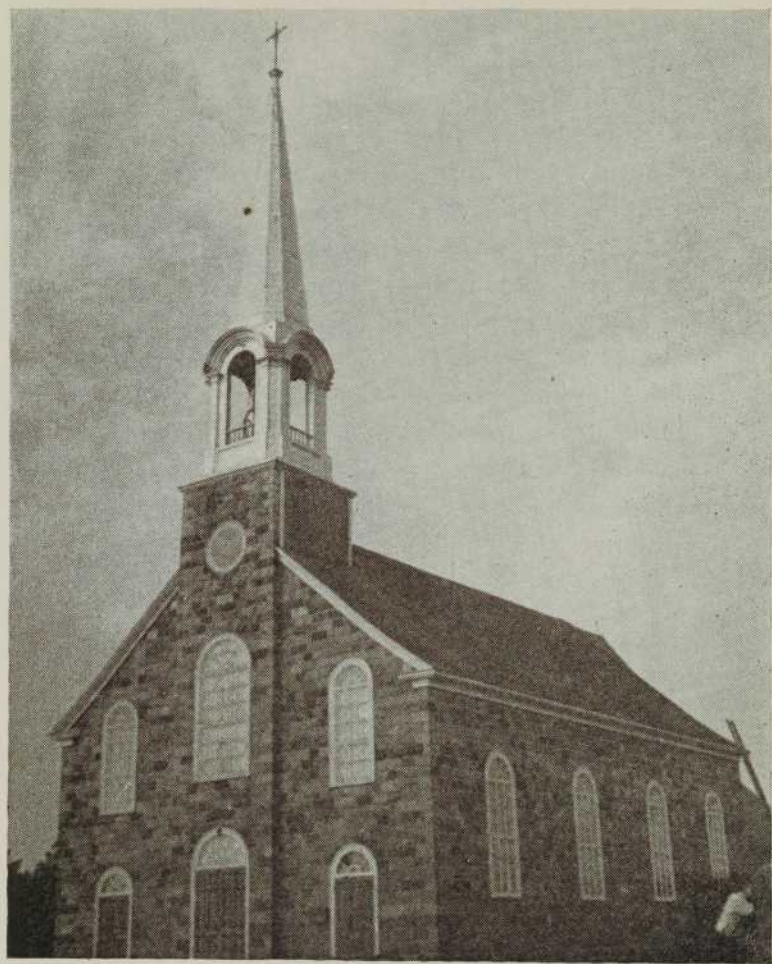
Curé actuel: M. l'abbé Lucien Pageau.

Saint-Germain

Son érection canonique eut lieu le 28 mars 1893, mais son histoire remonte à plus haut, car c'est sur le territoire correspondant au rang des côtes de Saint-Germain, que se sont établis les premiers colons de la seigneurie de Kamouraska.

L'église actuelle, bâtie en 1882 et 1883, fut fermée pendant dix ans, parce qu'elle avait été construite sans la permission de Son Éminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec. A ce sujet rappelons, à l'honneur des fidèles de cette époque, que bon nombre d'entre eux restèrent toujours soumis à l'Ordinaire et que, poursuivis au civil par les syndics qui gagnèrent le procès, ils consentirent à de grosses pertes en argent.

Le 29 décembre 1892, M. l'abbé Beaudet, curé de Kamouraska, bénissait l'église et M. l'abbé N.-J. Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace, y chantait la première messe. Le 9 juillet 1893, MM. Octave Potvin, Michel Saint-Pierre et Élisée Michaud étaient élus marguilliers. Le 9 octobre suivant, M. l'abbé Ferdinand Bégin, premier curé résidant, était autorisé à administrer les biens de la fabrique.



ÉGLISE DE SAINT-GERMAIN

La paroisse a été détachée surtout de Kamouraska mais aussi de Saint-André, de Sainte-Hélène et de Saint-Pascal. Son Éminence le cardinal Bégin l'a mise sous le patronage de saint Germain, en souvenir de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, dans laquelle avait été consacré Mgr de Laval. Ce nom fit d'autant plus plaisir aux paroissiens que la route passant devant l'église portait déjà ce nom en souvenir d'un nommé Cureux-de-Saint-Germain sur la terre de qui elle avait été ouverte.

Érection civile de la municipalité, le 29 janvier 1893. Le village est à deux milles de la station Dessaint, sur le parcours du Canadien National.

Population en 1946, 535 âmes.

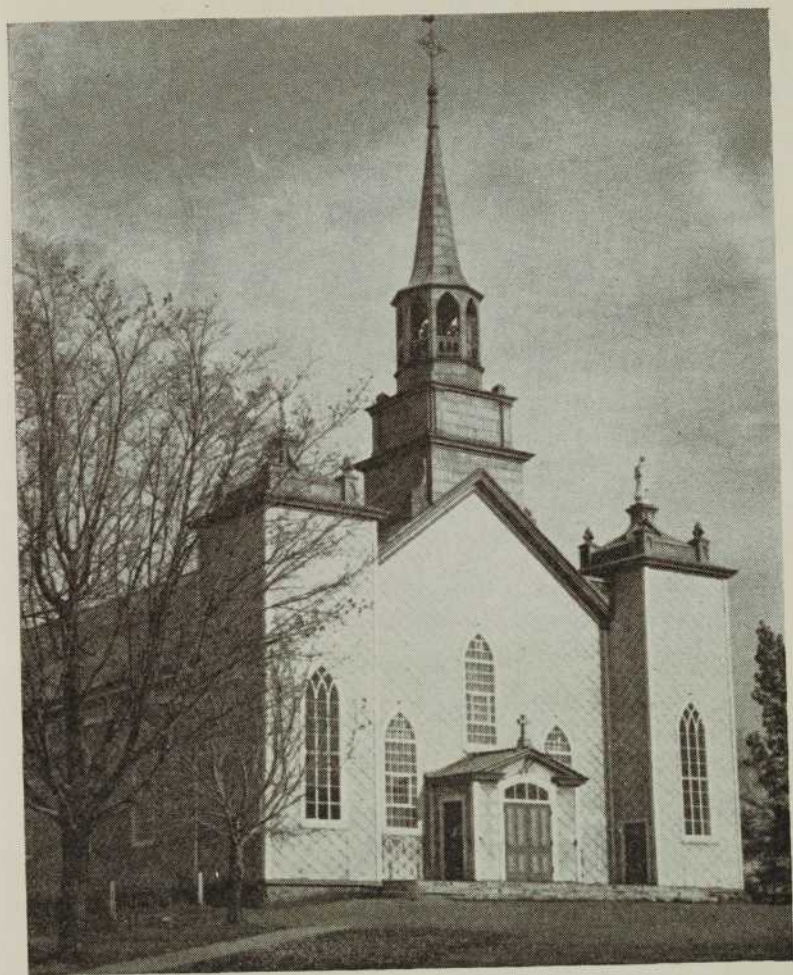
Curé actuel: M. l'abbé Joseph Lévesque.

Sainte-Hélène

Cette paroisse, érigée canoniquement le 14 octobre 1846, continua d'être desservie, par les curés de Saint-Pascal et de Kamouraska, jusqu'à 1851, année où vient résider le premier curé. Les registres s'ouvrent en 1850.

L'église actuelle, construite en 1848 et 1849, fut bénite le 5 novembre 1849. En 1870 on lui ajouta un sanctuaire.

La paroisse de Sainte-Hélène, détachée de Saint-André, de Saint-Pascal et de Kamouraska, cédera elle-même des parties de son territoire, le 28 mars 1893 en faveur de Saint-Germain et, le 3 mai 1922 au profit de Saint-Joseph.



ÉGLISE DE SAINTE-HÉLÈNE

Elle a été mise sous le patronage de sainte Hélène en l'honneur d'Hélène Taché, fille du seigneur Pascal Taché.

L'église possède des tableaux de grande valeur: celui de *Sainte Hélène*, peint à Rome en 1877 par le chevalier Pasqualoni; ceux de *l'Ascension du Sauveur et de la Pentecôte*, œuvres de Bottoni; ceux de la *Madone de Murillo* et de *Saint Isidore*, peints par Porta qui fit aussi les toiles du *Chemin de la Croix*.

La municipalité a été érigée le 2 février 1848. Le village est situé sur le parcours du Canadien National.

Population en 1946: 1,405 âmes.

M. l'abbé Napoléon Dumont est le curé actuel.

Saint-André

L'histoire de cette paroisse se rapproche de celle de Kamouraska sous plusieurs points: seigneurie concédée en 1672 (deux ans avant Kamouraska); concessionnaires établis avant 1721; forte population, plus de 3,000 âmes, avant les détachements successifs qui commencent en 1846 pour ne se terminer qu'en 1922. Cette histoire peut se partager en deux périodes: 1672 à 1791; 1791 à nos jours. Nous en ferons le plus bref résumé possible.

PÉRIODE DE 1672 A 1791

Le 29 octobre 1672, concession de la seigneurie de l'Islet-du-Portage au sieur de Grandville, laquelle com-



ÉGLISE DE SAINT-ANDRÉ

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

prend une demi-lieue à l'est d'une presqu'île dite l'Islet-du-Portage (presqu'île à l'ouest de l'église, devant Octave Saint-Pierre) et une lieue à l'ouest.

Le 2 juin 1696, la seigneurie est élargie d'une lieue à l'est, ce qui porte ses limites non loin de la route de Saint-Alexandre.

Le 5 octobre 1707, elle s'enrichit d'environ une lieue et demie à l'ouest; (cette nouvelle partie porte le nom de fief de Grandville); mais le 13 octobre 1713, la largeur de quarante arpents est vendue au seigneur de Kamouraska; ce qui fixe ses limites à celles connues de nos jours, c'est-à-dire à la Pointe-Sèche.

Finalement la seigneurie aura donc environ trois lieues de front.

En 1714, Mgr de Saint-Vallier réunit les territoires des seigneuries de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage, en une seule paroisse, celle de Saint-Louis-de-Kamouraska.

Le rapport de Collet, 23 mars 1721, dit: « que sur le front de la seigneurie de l'Islet du Portage, il y a cinq chefs de familles résidents (dont un nommé Mignot) et deux concessionnaires qui font valoir leurs terres sans y résider ».

Les 23, 24 et 25 juin 1746, procès-verbal de Lanoullier de Boisclerc, qui trace un chemin royal de 24 pieds de large pour unir Kamouraska et la Rivière-des-Caps, terme qui, dans les actes, désigne plutôt le rang que la petite

rivière du même nom, et qui correspond de nos jours " au bas de la paroisse ".

En 1746, un de nos ancêtres, Gabriel Paradis, fils du capitaine du même nom déjà connu, déclare, dans son contrat de mariage, posséder le terrain sur lequel se trouve bâtie actuellement la maison de Wilfrid Paradis.

Le 6 juin 1756, le Père Quoad, s.j., missionnaire chez les sauvages à la Rivière-des-Caps, mort de la petite vérole, est inhumé dans l'église de Kamouraska (celle de l'Anse).

En 1758, un télégraphe, donnant des signaux par bras mobiles, est établi sur l'îlet dit du Portage.

Le 28 juin 1758, un chemin de descente est tracé pour unir la deuxième concession (vraisemblablement le rang de Mississipi), au chemin du Roi.

En 1790, il y a 338 âmes dans la seigneurie.

Conclusion: — Saint-André est habité, croyons-nous, depuis vers 1714; on occupe d'abord entièrement le rang du bord de l'eau; vers 1750 des colons commencent à s'établir au deuxième rang.

L'ouverture des autres rangs ira plus tard. Voici ce que révèlent quelques procès-verbaux des grands-voyers: 1813, chemin du deuxième rang, partie nord-est; 1815, chemin du troisième rang, partie nord-est; 1829, chemin du cinquième rang, etc.

PÉRIODE DE 1791 A NOS JOURS

Le 28 septembre 1791, érection de la paroisse de l'Islet-du-Portage, sous le vocable de Saint-André, comprenant la seigneurie du même nom (y compris les îles des Pélerins) plus la partie de l'ancien fief de Vertbois s'étendant jusqu'au vieux Chemin-du-Lac (près de l'église de Notre-Dame du Portage). L'année de l'érection, la population de la paroisse sera donc à peu près celle de la seigneurie en 1790 (338 âmes), plus celle qui habite la partie de Vertbois qui lui est rattachée.

La même année ouverture des registres.

Le 30 août 1790, Pierre Levasseur et son épouse avaient donné six arpents de terre en superficie à la future fabrique et la même année une chapelle avait été bâtie, vraisemblablement à l'endroit où se trouve la vieille école modèle.

Le 14 janvier 1792, Mgr Hubert écrit que les habitants de Saint-André perdent leur droit de banc à l'église de Kamouraska.

Le 16 juin 1806, bénédiction de la première pierre de l'église actuelle par l'abbé Bernard-Claude Panet, curé de la Rivière-Ouelle, vicaire-général, alors élu coadjuteur de l'évêque de Québec.

Le 15 septembre 1811, autorisation de faire les bancs de la nouvelle église.

Le 24 octobre 1811, bénédiction de l'église par l'abbé Théodore Letang (ou Lelong), curé de Saint-André.

Le jubé est élevé en 1829. En 1834 le sculpteur Leprohon, pour le salaire de £475 fait la voûte, la corniche, les stalles, la chaire, le baptistère et le banc d'œuvre. En 1865, Joseph Morin, ouvrier de la paroisse, construit le clocher pour la somme de £115: les paroissiens sont si fiers qu'ils ajoutent un cadeau de £25 « en considération du soin qu'il a pris pour exécuter la construction du clocher sans rien épargner pour en faire un ouvrage bon et durable ». En 1874, achat des trois cloches et d'un orgue « Mitchell », qui sert encore. En 1876, acquisition de cinq tableaux: celui du *Sacré-Coeur*, don de Mlle Modeste Sirois; celui de *Saint-Jean-Baptiste*, don de M. le curé Perras; celui de *Saint-Joseph*, don de dame Hilari Michaud; celui de *Sainte-Anne*, don d'Antoine Darisse; celui de *l'Ange gardien*, don de la fabrique. La sacristie est agrandie en 1858 et en 1894.

L'église de Saint-André, n'ayant jamais été incendiée, se trouve, après celles de Beaumont, de l'Islet et de Saint-Jean-Port-Joli, la plus ancienne de toutes celles de la rive sud du Saint-Laurent à l'est de Québec. Elle fait l'admiration des connaisseurs par sa parfaite symétrie, le goût sûr de sa décoration, la grâce de son clocher.

Le presbytère actuel, construit en 1851, fut exhaussé d'un étage en 1878.

Vers 1840, la population de Saint-André dépassait les 3,000 âmes; la paroisse eut à certains temps deux notaires, deux médecins. Mais on ne tarda pas à lui de-

mander, comme à Kamouraska, des sacrifices généreux en faveur de paroisses nouvelles à fonder pour accommoder la population: le 14 octobre 1846, elle cède une partie de son territoire en faveur de Sainte-Hélène; en 1851, Saint-Alexandre en est détaché; en 1856, elle perd trois milles du côté est en faveur de Notre-Dame-du-Portage; en 1893, du côté ouest, elle se sacrifie un peu au profit de Saint-Germain; enfin en 1922, érection de Saint-Joseph dont la grande partie est prise sur son territoire. Ce qui explique qu'en 1946 Saint-André n'a plus que 1,239 âmes.

Les Sœurs de la Charité de Québec sont dans la paroisse depuis 1907. Leur couvent est à la fois hospice, pensionnat et externat pour les filles. Depuis quelques années elles ont ajouté un juvénat.

La municipalité de la paroisse a été érigée le 1er juillet 1845. Le 27 mai 1882 (45 V., c. 42) l'île aux Lièvres lui est annexée, mais pour fins civiles seulement; pour le service religieux elle continue d'appartenir au comté de Charlevoix; la paroisse n'y a pas perdu puisque jusqu'à date aucun être humain n'habite cette île, véritable paradis pour les lièvres. Le 29 mai 1903, création civile du village d'Andréville.

Le curé actuel est M. l'abbé Armand Garon.

Saint-Joseph

En 1917, M. l'abbé Joseph Laforest, vicaire à Saint-André, commença à desservir cette future paroisse. Il y bâtit le presbytère, plus l'église qui fut inaugurée par la messe de minuit à Noël 1919.



ÉGLISE DE SAINT-JOSEPH

Le 3 mai 1922 avait lieu l'érection canonique; l'année suivante, M. Laforest, nommé curé, ouvrait les registres. La paroisse a été mise sous le patronage de saint Joseph en l'honneur de ce premier pasteur. Son territoire, formé d'une partie du canton de Bungay et d'une partie des seigneuries de l'Islet-du-Portage et de Vertbois, a été détaché des paroisses de Saint-André (pour la grande partie), de Sainte-Hélène et de Saint-Alexandre.

En 1943 la sacristie était construite, en 1944 le chœur était transformé et toute l'église peinturée.

La municipalité a été érigée le 14 janvier 1924.

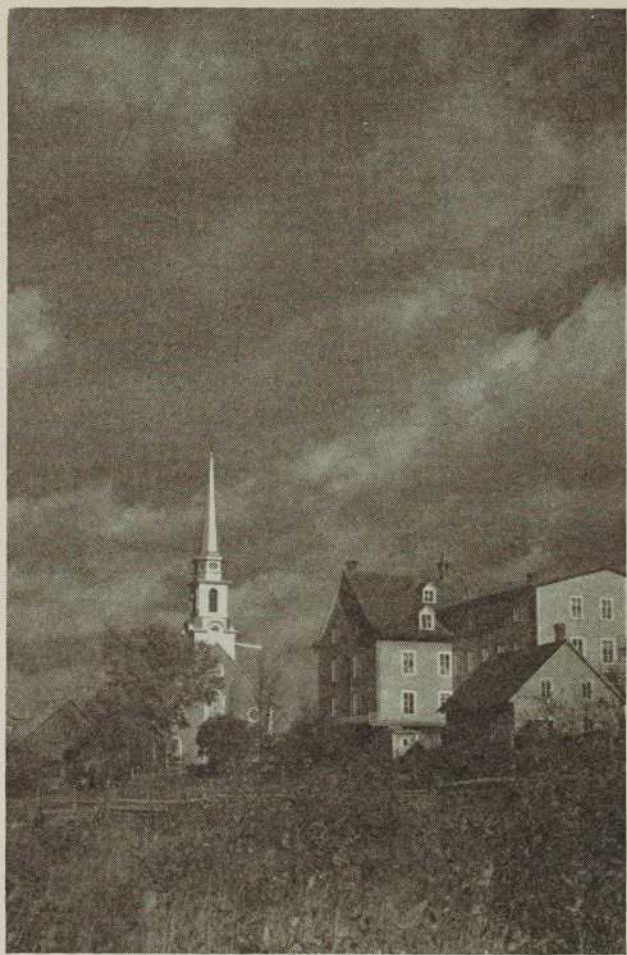
Population en 1946: 605 âmes.

Le curé actuel est l'abbé Louis Morneau.

Saint-Alexandre

Cette paroisse, comprise dans les seigneuries de l'Islet-du-Portage et de Vertbois (ou Terrebois), a été détachée, vers 1850, des paroisses de Saint-André (pour la majeure partie) et de Sainte-Hélène. Elle a été mise sous le patronage de saint Alexandre en l'honneur de Mgr Alexandre-Antonin Taché, archevêque de Saint-Boniface, né le 23 juillet 1823 à la Rivière-du-Loup, alors dans le comté de Kamouraska.

Le 26 mars 1857, avait lieu l'érection canonique définitive, après quatre autres temporaires (24 mai 1851, 16 juillet 1852, 17 mai 1853, 21 mai 1853) qui furent toutes annulées par la dernière.



ÉGLISE ET COUVENT DE SAINT-ALEXANDRE

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

En 1850, les registres s'ouvrent et se commence la construction de l'église actuelle, vraisemblablement par le curé de Sainte-Hélène, qui cumulera la direction des deux paroisses jusqu'à 1852, année où s'installe le premier curé résidant, l'abbé Joseph Matte.

De Saint-Alexandre furent détachées, pour une partie, les paroisses de Saint-Antonin (1856) et de Saint-Joseph (1922). La paroisse de Saint-Éleuthère taillée en pleine forêt, n'est pas un détachement de Saint-Alexandre, bien que le curé de cette dernière l'ait desservie par voie de mission de 1864 à 1874.

En 1878 on agrandissait l'église de trente pieds, et en 1894 on en finissait l'intérieur.

En 1881, s'ouvre un couvent tenu par les Sœurs de la Charité de Québec.

La municipalité a été érigée le 25 novembre 1857. La gare du Canadien National est dans le village.

Population en 1946: 1,995 âmes.

Le curé actuel est M. l'abbé Charles-Octave Hudon.

Saint-Éleuthère

Le territoire de cette paroisse est situé dans le canton de Pohénégamook, mot abénaquis signifiant « camp d'hivernement ». Vers 1864 l'abbé Clovis Roy, curé de Saint-Alexandre, commença à y faire des missions en faveur des premiers colons et des bûcherons, s'y rendant deux à quatre fois l'an. L'abbé Édouard Roy dit Des-



ÉGLISE DE SAINT-ÉLEUTHÈRE

jardins y résida comme desservant de 1874 à 1881, y ouvrit les registres, bâtit en 1874 la première chapelle, se réservant la sacristie comme résidence. Son successeur (1881-1888), l'abbé Ferdinand Garneau, construisit le presbytère. Ces deux derniers prêtres desservaient en même temps la mission de Rivière-Bleue.

En 1895, on agrandissait la première chapelle, et en 1910 on bâtissait l'église actuelle.

Voici d'autres faits intéressants pour cette paroisse. Érection de la municipalité scolaire, 19 mai 1875. Érection de la municipalité civile du canton de Pohénégamook en 1903; en 1923 ce nom est changé pour celui de Saint-Éleuthère. Construction du Transcontinental de 1904 à 1908. Construction du téléphone *Kamouraska*, en 1906. Une gare est accordée au village, en 1913.

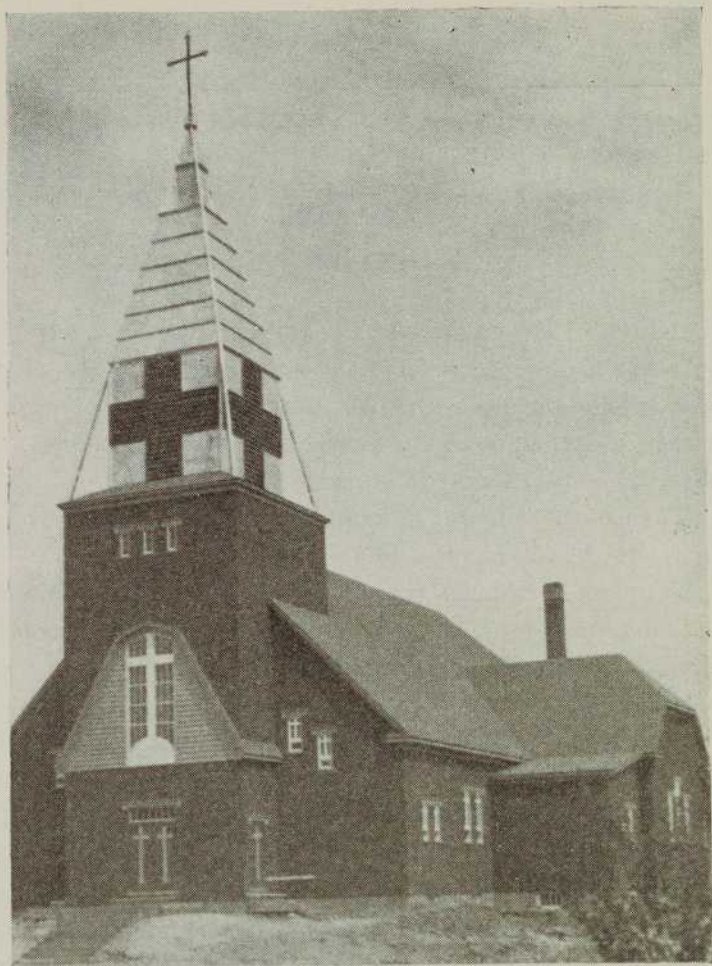
Érection canonique de la paroisse, 19 juillet 1922. Couvent des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, ouvert en 1931. Ouverture d'un hôpital, tenu par les mêmes religieuses, en 1946.

Population en 1946: 1,731 âmes.

L'abbé Léopold Plante est le curé actuel.

Saint-Athanase

Cette jeune paroisse, située dans le canton Chabot, fut d'abord desservie par le curé de Saint-Éleuthère, qui y bâtit la première chapelle en 1921. Le 22 juillet 1922, arrivée du premier prêtre résidant.



ÉGLISE DE SAINT-ATHANASE

Le 8 août 1940, érection canonique.

Le curé actuel, l'abbé Jean-Charles Hudon, y a bâti, en 1942, une église de style moderne, tout à fait intéressante.

Population: en 1924, 300 âmes; en 1946, 875.

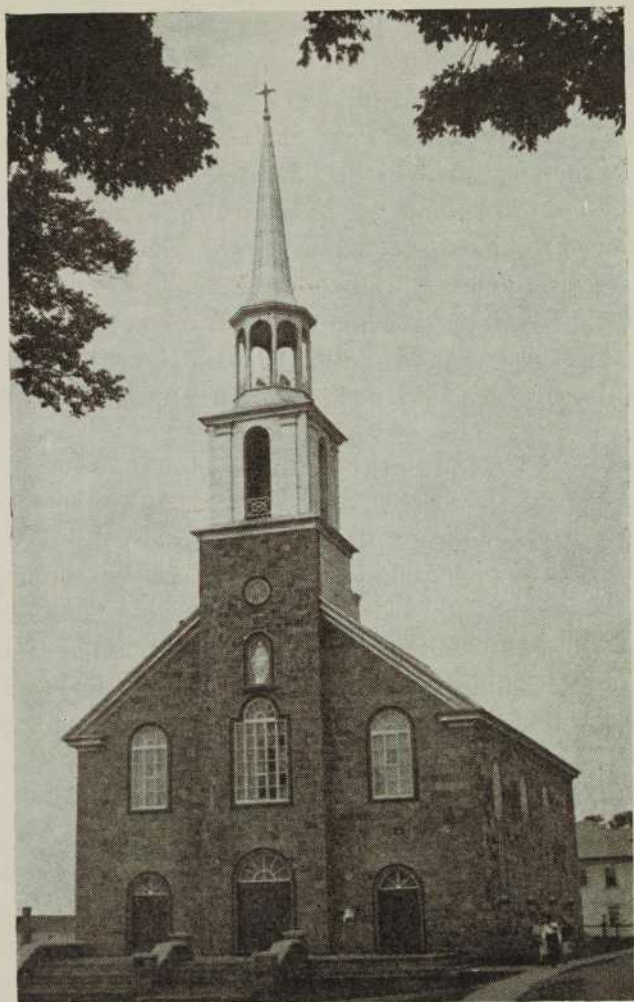
Notre-Dame-du-Portage

Détachée de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup et de Saint-André, cette paroisse fut érigée le 1er mars 1856, année où elle reçoit son premier curé qui ouvre les registres. Quelques mois plus tard, soit le 19 juillet, se faisait l'érection civile de la municipalité.

L'église actuelle fut bénite le 1er novembre 1861 et ne reçut depuis aucune importante transformation.

Le coquet village, situé tout près du fleuve Saint-Laurent, jouit depuis quelques années d'une vogue extraordinaire comme place d'été.

Notre-Dame-du-Portage doit son nom à la situation de l'église qui se trouve à l'entrée du vieux Chemin-du-Lac, commencé en 1783, par le général Haldimand, alors gouverneur du Canada. Cette route, qui reliait le Saint-Laurent à Halifax, avait 627 milles de longueur. Pendant les troubles de 1837, elle servit au transport des troupes anglaises du Madawaska à la Rivière-du-Loup. Mais il ne faut pas croire, qu'avant la construction du vieux Chemin-du-Lac de 1783, aucune communication n'existât entre la vallée du Saint-Laurent et les provinces



ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

maritimes. Depuis des siècles peut-être, à peu près au même endroit, existait un sentier bien fréquenté par les Indiens. En 1686, Mgr de Saint-Vallier le suivit pour aller visiter les missions de l'Acadie.

En 1856, on commença à construire la route Rivière-du-Loup-Edmundston et depuis lors le vieux Chemin-du-Lac fut graduellement abandonné (1).

Population de la paroisse en 1946: 586 âmes.

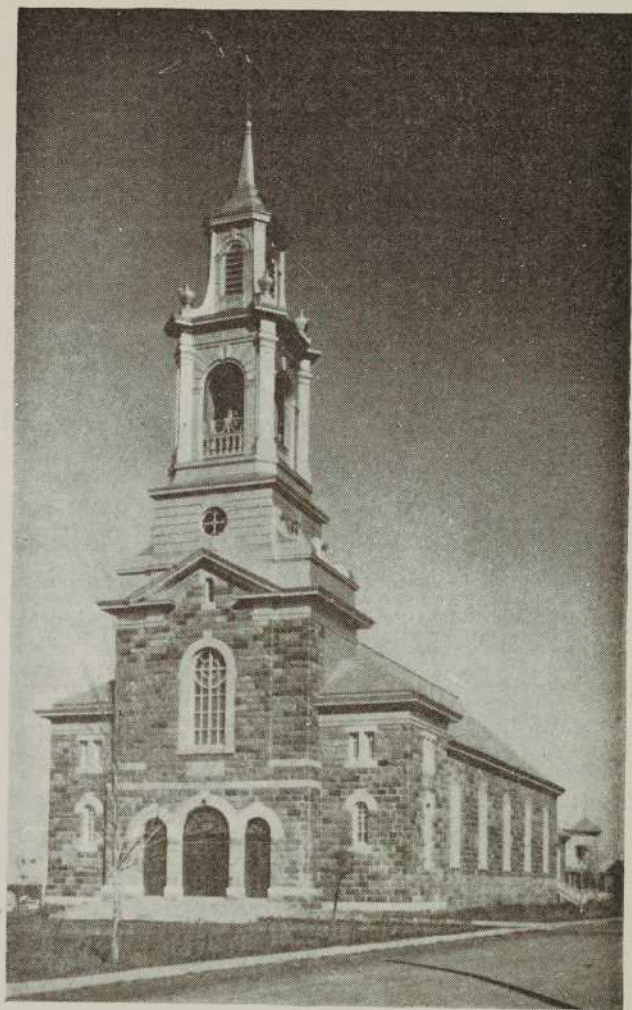
Le curé actuel est M. l'abbé Charles-Henri Paradis qui vient de succéder à M. l'abbé Aurèle Hudon.

Saint-Antonin

Cette paroisse, située dans le comté fédéral de Témiscouata mais dans le diocèse de Québec, érigée canoniquement le 30 août 1856, a été détachée pour la majeure partie de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup et aussi de Saint-Alexandre pour ce qui regarde le village Saint-Antoine (1865). Desservie par voie de mission depuis 1855, elle reçut son premier curé résidant en 1859. Les registres s'ouvrent en 1858.

L'église actuelle, en pierre, fut bénite en 1873. En 1889, on lui ajouta une sacristie et en 1906 on en acheva l'intérieur. Elle fut agrandie en 1923, et en 1925 elle s'enrichit d'un carillon de trois cloches.

(1) Pour mieux connaître l'histoire de la paroisse de Notre-Dame-du-Portage et du vieux Chemin-du-Lac, voir: Abbé Edmond PELLETIER prêtre-curé, *Album historique et paroissiale de Notre-Dame-du-Portage*, 1942.



ÉGLISE DE SAINT-ANTONIN

La paroisse a pour patron saint Antonin, en l'honneur du premier curé, M. l'abbé Louis-Antonin Proulx.

Le village est à 6 milles de la station « Old Lake Road », sur le parcours du Canadien National.

Population en 1946: 1,568 âmes.

M. l'abbé Jean Lallemand en est le curé.

Saint-Patrice (Rivière-du-Loup)

Le territoire de cette paroisse, comprenant jadis les seigneuries de Rivière-du-Loup, du Parc et de Vertbois (ou Terrebois, qui aujourd'hui correspond à peu près à Notre-Dame-du-Portage), a pris du temps à se peupler: 8 familles ou 33 âmes en 1683, 50 âmes en 1762, 16 familles ou 68 âmes en 1765, 461 âmes en 1790. En 1791 lui seront enlevées les familles rattachées à Saint-André.

Jusqu'à 1791 il fut habituellement desservi par le curé de Kamouraska. Le 26 septembre 1791 était érigée la paroisse de Saint-André (comprenant la seigneurie de l'Islet-du-Portage et la partie de celle de Vertbois se rendant à l'est jusqu'à l'église actuelle de Notre-Dame-du-Portage). Depuis cette date jusqu'en 1813, le curé de Saint-André desservit la Rivière-du-Loup par voie de mission. Il y bâtit, à la Pointe-à-la-Grue une première chapelle qui fut bénite le 12 février 1792, puis une deuxième, sur la terre d'Ernest Carrier, près du chemin du Roi. Cette dernière, bénite le 12 juillet 1812, servira au culte pour les fidèles de la Rivière-du-Loup et de Notre-Dame-



ÉGLISE DE SAINT-PATRICE, RIVIÈRE-DU-LOUP

du-Portage, jusqu'à 1856. De 1813 à 1830, la mission fut habituellement desservie par le curé de Cacouna et parfois aussi par celui de Saint-André. Les registres furent commencés par ces derniers en 1813.

En 1830, Rivière-du-Loup recevait son premier prêtre résidant dans la personne de M. l'abbé Louis-Ferdinand Belleau. L'érection canonique de la paroisse eut lieu le 16 janvier 1833.

La Rivière-du-Loup commença vraiment à se développer après 1856, avec l'ouverture de la nouvelle route du Madawaska (1856) qui remplaçait le vieux Chemin-du-Lac, la construction de l'Intercolonial (vers 1860), la colonisation rapide du comté de Témiscouata, l'arrivée de la Cour Supérieure (1883) et la construction de chemin de fer Témiscouata (1887-1888).

Voici d'autres dates intéressantes au point de vue civil: 1er juillet 1845, érection de la municipalité de Rivière-du-Loup-en-bas; 26 juin 1850, érection du village de Fraserville, nom choisi en l'honneur d'Alexandre Fraser, seigneur depuis 1802; 28 janvier 1874, le village devient ville; 4 juin 1910, la ville devient cité; 4 mars 1919, Fraserville devient Rivière-du-Loup.

Maintenant revenons à la paroisse de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup, qui, en plus de la ville, comprenait et comprend encore un bon territoire à la campagne. Les détachements suivants en ont été faits: Notre-Dame-

du-Portage (pour la moitié) en 1856; Saint-Antonin (pour la majeure partie) en 1856; Saint-François-Xavier et Saint-Ludger (en entier) en 1905.

L'église, construite en 1855-1856, et incendiée le 24 février 1883, fut relevée de ses ruines par les soins de M. le curé François-Xavier-Ludger Blais. Le presbytère actuel date de 1908.

La paroisse est fière à bon droit de ses institutions religieuses. Les voici avec la date de leur fondation:

1860.— Sœurs du Bon-Pasteur (de Québec): académie, pensionnat, école Saint-Louis-de-Gonzague;

1886.— Frères des Écoles Chrétiennes: école;

1889.— Sœurs de la Providence (de Montréal): hôpital;

1931.— Sœurs Clarisses: monastère;

1933.— Sœurs du Bon-Pasteur: orphelinat;

1938.— Frères des Écoles Chrétiennes: école supérieure.

Population de la paroisse en 1946: 4,471 âmes.

M. l'abbé Philias Roy, curé depuis 1908, qui compte 83 ans, en est toujours le pasteur dévoué. Il est le frère de Mgr Paul-Eugène Roy, ancien archevêque de Québec, et de Mgr Camille Roy, ancien recteur de l'Université Laval. En décembre 1947, M. l'abbé Jules Rancourt a été nommé desservant de la paroisse.

Saint-Ludger (Rivière-du-Loup)

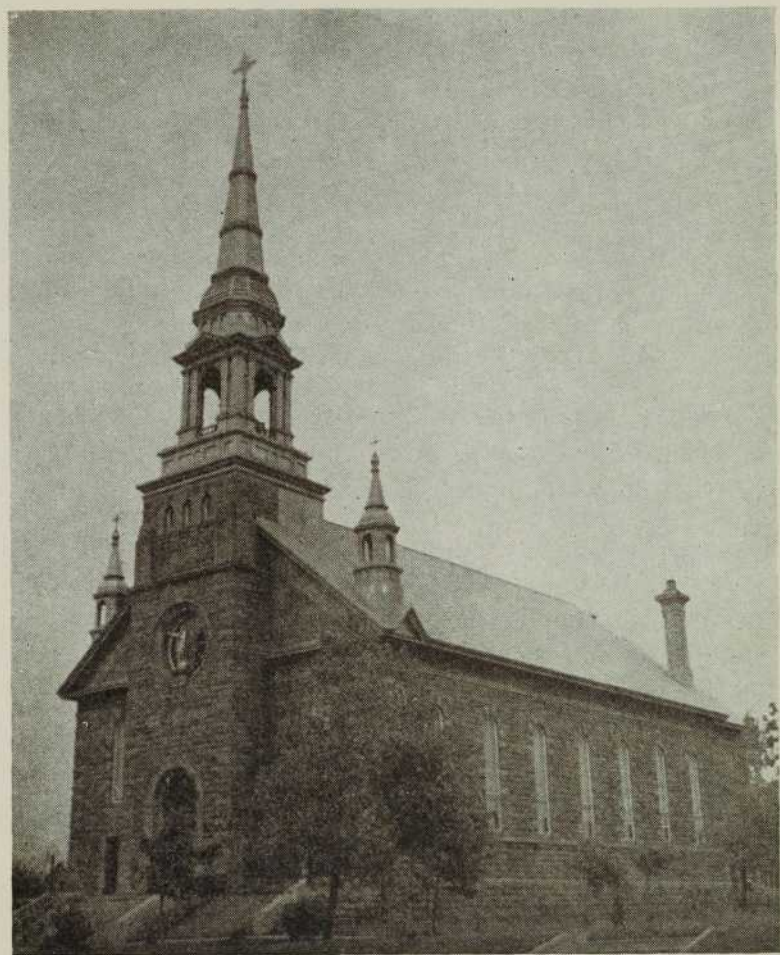
Cette paroisse a été détachée de Saint-Patrice de la ville de Rivière-du-Loup. Un curé fut nommé le 15 septembre 1905; l'érection canonique eut lieu le 25 décembre suivant; le 1er janvier 1906 s'ouvraient les registres. Les limites définitives en ont été fixées en 1945 ou 1946.

L'église, fièrement campée sur un promontoire, construite avec des murs de briques, fut ouverte au culte pour la messe de minuit à Noël 1905. Le 21 octobre 1906, Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, la bénissait ainsi que trois cloches. Le 21 décembre 1913, M. Joseph Saint-Hilaire, entrepreneur, obtenait de la fabrique un contrat de \$52,000.00 pour lambrisser en pierre les murs de l'église, installer les fournaies à eau chaude, finir l'intérieur, en particulier le chœur et le vestiaire. Le 5 juillet 1931, la paroisse achetait un orgue Casavant au prix de \$9,670.00.

L'école des garçons est tenue par les Frères des Écoles Chrétiennes et celle des filles, par les Religieuses de l'Enfant-Jésus.

Population en 1946: 1,629 âmes.

Le curé actuel est M. l'abbé Arthur Lévesque.



ÉGLISE DE SAINT-LUDGER, RIVIÈRE-DU-LOUP

Saint-François-Xavier (Rivière-du-Loup)

Cette paroisse, voisine de Saint-Ludger, comprenant une partie de la ville de Rivière-du-Loup, a été détachée de Saint-Patrice. Les registres s'ouvrent en 1905, mais l'érection caonique n'eut lieu que le 16 juin 1908.

La paroisse a été mise sous le patronage de saint François-Xavier en l'honneur de M. l'abbé François-Xavier Blais, curé de la paroisse-mère.

L'église, construite en 1907, fut terminée à l'intérieur en 1925. Elle est située sur un des plus hauts points de la ville; de cet endroit le coup d'œil est vraiment merveilleux.

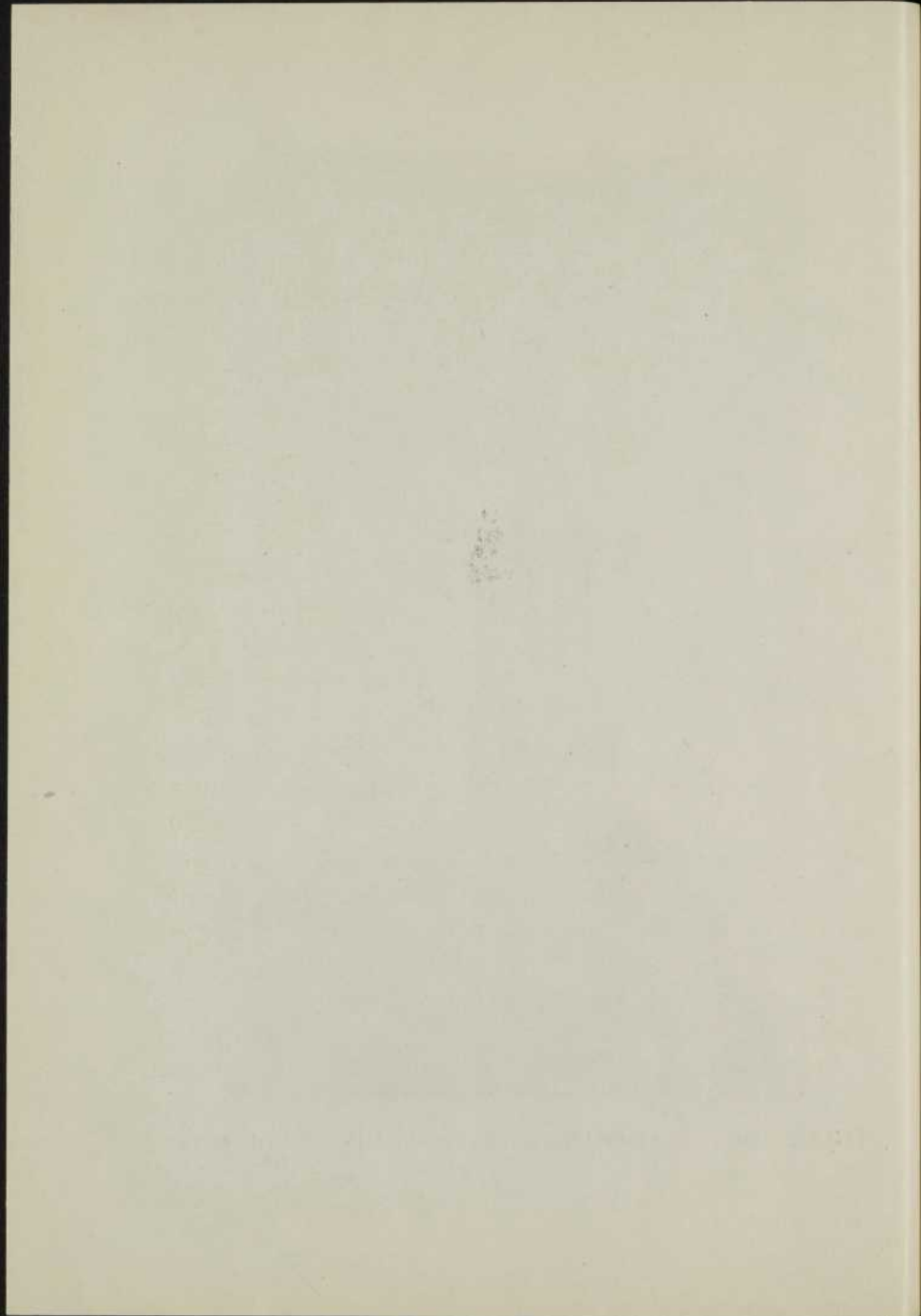
Les Frères des Écoles Chrétiennes enseignent à l'école des garçons, tandis que les filles sont instruites par les Religieuses de l'Enfant-Jésus qui y ont aussi leur noviciat et leur maison régionale.

Population en 1946: 3,243 âmes.

M. l'abbé François Saint-Pierre, curé actuel, est aussi vicaire forain pour la région.



ÉGLISE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, RIVIÈRE-DU-LOUP



PARTIE IV

Les églises de Kamouraska

CHAPITRE UNIQUE

La première église.— L'église de 1727.— L'église de 1791.— L'église actuelle.— Décor sculptural.— Tableaux de sainteté.— Vases sacrés.

La première église

Elle date, selon toute vraisemblance, de l'année 1709 et elle suit de peu de temps l'arrivée dans la paroisse du premier curé, l'abbé Philippe Rageot-Morin, dont le frère jette, la même année, les bases de la paroisse du Cap-Santé.

C'est un édifice en bois, dont les formes nous sont inconnues. A lire certaines entrées plaisantes des comptes de la fabrique pour l'année 1709, on serait tenté de lui attribuer une silhouette fantaisiste, tout au moins pittoresque. Au chapitre de la recette, on lit des mentions comme celles-ci : « Pour une queue de castor, 1#; pour une gageure à Légglise, 15 sols; pour une outarde, 5#. » A l'automne 1709, l'église est déjà habitable, puisqu'on paie 25# à Guillaume Paradis pour « l'accommodement de la chapelle ». Mais les travaux de l'extérieur vont lentement. En 1713, l'ouvrier besogne encore au lambris et au clocher; et cette même année, les marguilliers s'ins-

tallent pour la première fois dans un banc d'œuvre, qui coûte la somme modique de cinq livres. Jusqu'en 1719, l'autel est un meuble de fortune; cette année-là, la fabrique fait l'acquisition d'un tabernacle en bois sculpté et doré, que lui cède le curé de Beaumont moyennant la somme de 250#¹; comme il a été remplacé en 1779, il est probable qu'on l'ait donné à une paroisse fille de Kamouraska. Souhaitons qu'on le retrouve bientôt.

Après le tabernacle, les fabriciens songent à faire fondre une cloche. Il en est question dès l'année 1724, dans le finito des comptes: « . . . prêté 302# au Sieur de frontigny comme il paroît par ses receus pour estre Employé a son usage ou pour faire une cloche, sans que L'Eglise y perdit rien. . . » Cette cloche, le sieur de Frontigny la fait fondre à Beauport en 1726. Le fondeur est Pierre Latour, domicilié à Québec, rue du Sault-au-Matelot². Dans les comptes de Kamouraska, on trouve près d'une douzaine de mentions à ce sujet. Les unes concernent les matériaux que le fondeur met en œuvre; par exemple: « . . . payé au Sieur Latour fondeur pour 50# de métaille (métal) fait et 16# d'Étin La Somme de Soixante Six Liures cy 66#. » Les autres mentions se rapportent à la

1. L'entrée du premier *livre de comptes* de Kamouraska se retrouve à la même date à la recette des comptes de Beaumont. Ce tabernacle avait été acquis en France en 1696, par la fabrique de Lauzon.

2. Cf. BEAUDET. *Recensement de la ville de Québec pour 1716*. Québec, 1887, p. 32, n° 234. Pierre Latour, né à Saintes (Charente-Inférieure) vers 1666, est mort à Montréal en 1736. Il a fondu des cloches pour les églises de Notre-Dame de Québec, des Grondines, de Saint-Michel de Bellechasse, de Varennes. . .

surveillance de l'ouvrage et au transport de la cloche; et je lis ces deux entrées qui ne manquent pas de piquant: « En allant faire fondre la cloche a beauport avec Mr Auclair païé trois pots et pintes de vin a 25 sols le pot pris chez madame Soupirant, 4# 3s; pour Eau de Vie apres la cloche fondüe, 14 sols. » Le prix total de la cloche est de trois cent soixante-six livres; son poids est d'environ cent quatre vingts livres. On ignore ce qu'elle est devenue. . .

L'église de 1727

Le 15 juillet 1727, l'abbé Pierre Auclair-Desnoyers³, curé de Saint-Augustin, pose la première pierre d'une nouvelle église. Les travaux s'exécutent, semble-t-il, avec une extrême lenteur. Une ordonnance de l'archidiacre Chartier de Lotbinière, datée du 13 février 1732, laisse entendre que seul le carré de l'église est construit. A la fin de l'année 1733, un bordereau de l'abbé Auclair détaille les sommes qu'a coûtées l'édifice depuis le début des travaux:

<i>Premièrement a payé pour la Maconne</i>	468# 15
<i>payé pour soixante quinze milliers de cloup a bardeau.</i>	225#
<i>payé pour huit millier de cloups a plancher</i>	120#
<i>payé pour la charpente.</i>	280#
<i>payé pour les deux croix</i>	110#
<i>payé pour façon des portes et des chassis. .</i>	200#

3. Il était le frère du curé de Kamouraska.



Planche 4

KAMOURASKA, ÉGLISE.— SAINT LAURENT, DIACRE, PORTANT
SES PETITS PAINS

Statuette en bois doré, dont les chairs sont au naturel; chevelure
noire. Statuette probablement sculptée entre 1778 et 1785 par
François-Noël Levasseur pour l'une des niches du tabernacle.
Voir page 335.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

<i>payé pour la ferrure du tout</i>	75#
<i>payé pour les vitres.</i>	100#
<i>payé pour le mastique des vitres</i>	25# 2
<i>payé pour le vitrier pour vitrer les cintres..</i>	8#
<i>payé pour la peinture rouge et brune</i>	7# 10
<i>payé pour la couverture en planche et bar-</i> <i>deau qui est faite.</i>	220#
<i>payé pour les deux vers (sic) de lampe.</i>	6#
<i>payé pour les dix pots a mettre des fleurs..</i>	7# 10

 1867#17

Mais il s'en faut de beaucoup que les travaux soient achevés. En 1735, Joseph Gagnon maçonne le pignon de la façade; l'année suivante, on construit la voûte en planche; et beaucoup plus tard, on travaille encore au beffroi du clocher. Avec les années, la population augmente et le nombre de bancs devient insuffisant; et de 1771 à 1775, le menuisier Joseph Lebel élève une tribune et la garnit de bancs. Enfin en 1776, on construit une sacristie en pierre.

Puis viennent les réparations. En 1759, on refait les perrons de la façade principale. En 1763, quelques item des comptes concernent la « dépense pour Leglise du 18 7bre 1763 pour refaire les planchés de Leglise qui ont été écrasés le jour de la St Louis, par les ouvriers et les menuisier qui y ont trauaillé »; cette dépense se chiffre à quarante-sept livres cinq sols. Les réparations les plus substantielles se font en 1776: « . . . tiré du coffre fort

onze cent francs pour le retablissement des murs de l'Eglise une sacristie et le retablissement du cloché et une couverture neuve sur l'Eglise en bardeau. . . » La même année, on lit cette entrée: « Payé pour un coq pour la croix du cloché, 5#. » Ce sont les dernières réparations faites à l'église. Celle-ci paraît encore dans les archives paroissiales, à l'occasion de sa démolition partielle en 1801. L'église de 1727, sise désormais à plus d'un mille à l'est du nouveau village, n'a plus alors aucune utilité; et l'on procède à ce qu'il faut bien appeler son dépeçage; il en existe un procès-verbal dont voici la teneur:

Memoire des Batisses Comme vieille Eglise et Presbitaire ou parties D'y ceux adjudé au Plu haut enchârisseurs Scavoir

2 chassis garni De vitres adjudé ambroise

<i>Rousseau.....</i>	<i>8 # 15</i>
<i>2 Do ambroise Rousseau</i>	<i>9 # 10</i>
<i>2 Do ambroise Rousseau</i>	<i>10# 15</i>
<i>2 Do adjudé ambroise Rousseau</i>	<i>11# 10</i>
<i>2 Do adjudé ambroise Rousseau</i>	<i>11# 5</i>
<i>2 Do adjudé ambroise Rousseau</i>	<i>12# 0</i>
<i>2 Do adjudé ambroise Rousseau</i>	<i>13# 10</i>
<i>5 demi Lunes Ambroise Rousseau</i>	<i>2# 11</i>
<i>2 vollets de chassis Ambroise Rousseau . . .</i>	<i>5# 10</i>

<i>montant des vitres.</i>	<i>84# 16</i>
<i>La St Christie (sacristie) antoine Lebel. . . .</i>	<i>13# 6</i>
<i>Tout le Bois qui est sur le terrain Dons</i>	
<i>LEglise Le Capitaine Roy.</i>	<i>12# 10</i>

<i>Paturage ses dépendances jusqu'en haut embroise Rousseau</i>	10#	5
<i>Tout le Bois du Comble et Couverture de L'Eglise Joseph Michaud fils j.</i>	88#	0
<i>Le Mur De L'Eglise avec Ses Poutres et Pierre détaillés y Compris La pierre de taille qui a été prise que L'acquéreur se fera remettre et S'oblige de Massonner les portes jusqu'à hauteur des fenêtres antoine Lebel.</i>	88#	0
<i>Le Presbîtaire telle qu'il Est avec Les vitres et chassis Pour Payer a qui dît est Honoré Roy.</i>	600#	0
	<hr/>	
	893##	11
<i>Payé au crieur et a L'Ecrivain.</i>	12#	
	<hr/>	
<i>reste</i>	884#	11
<i>Le tout adjugé a Six mois decredi (de crédit). Kamouraska Le 15 octobre 1801</i>		

Pour nous faire une idée aussi juste que possible des formes de cette église, il ne nous reste que les précisions peu abondantes des livres de comptes et les ruines en amas de cailloux qui existent encore à plus d'un mille à l'est du village actuel. Les ruines nous donnent les lignes générales du plan par terre et les dimensions; les livres de comptes nous donnent, par recoupements successifs, les autres détails importants de la construction. Aussi bien la reconstitution de la planche I (p. 86) n'est-elle

qu'un essai, auquel on aurait tort d'attribuer trop de rigueur.

C'était, on le voit, une petite église à transept dans le genre de celle du Cap-de-la-Madeleine⁴. Ses deux croisillons étaient peu saillants; son pignon, très aigu, était couronné par un petit clocher à une seule lanterne; le chevet portait un minuscule clocher de dessin identique; et à droite de la façade, se trouvait un élégant édifice en pierre, de forme oblongue, couvert en pavillon, dont la destination n'est pas certaine⁵. L'intérieur comportait assez peu d'ornements: une voûte tout unie; un tabernacle en bois doré, qui était probablement l'œuvre de François Baillaigé; trois tableaux peints, dont il convient d'écrire quelques mots.

La plus ancienne de ces peintures représentait *Saint Louis*, patron de l'église; elle avait été acquise en 1738, et son auteur était probablement le Père François Brékenmacher, récollet au couvent de Québec, qui a exercé son talent à Varennes, à Berthier-en-Bas, à Sainte-Marie-de-la-Beauce et ailleurs; les deux autres peintures ne paraissent pas au premier livre de comptes. Monseigneur Briand, en visite pastorale à Kamouraska le 5 juillet 1767, prise peu ces trois tableaux; et il écrit au livre de comptes: «... avons ordonné que les trois tableaux

4. Sur la rive sud du Saint-Laurent, de Saint-Michel à la Rivière-Ouelle, les premières églises en pierre, toutes démolies à la fin du XVIII^e siècle, avaient été construites à peu près sur le même plan.

5. Selon l'habitude du XVIII^e siècle, c'était probablement un charnier.



Planche 6

**KAMOURASKA, ÉGLISE.—BÉNITIER EN ARGENT MASSIF
TRÈS ORNÉ**

Il rappelle celui de Ranvoyzé conservé au Séminaire de Québec.
Exécuté en 1839 par François Sasseville et refait en 1915 par
Arsène Belleville. Voir page 340.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

Et dumaitre autel Et des deux petits autels soient otés comme indézens, dès à présent Ceux des petits autels Et sous deux ans celuy du grand autel. . . » Les fabriciens n'attendent pas le délai fixé par l'évêque. Dès l'année suivante, ils font l'acquisition de trois tableaux moyennant la somme de six cents livres. Quel en était l'auteur ? Le curé ne le dit pas, et c'est vraiment dommage. . .

En signalant l'achat d'une seconde cloche en 1768, c'est à peu près tout ce que l'on sait de l'église de 1727.

L'église de 1791

« L'état où était le vieux presbytère et celui où le tremblement de terre a mis l'ancienne Eglise justifient la prudence comme la nécessité de vos entreprises », écrit l'avocat Jean-Antoine Panet au curé de Kamouraska, le 21 décembre 1791⁶.

Le tremblement de terre de 1789 est sans doute un excellent prétexte pour reconstruire l'église de Kamouraska. L'accroissement de la population et la décision de changer le site des édifices paroissiaux en sont la raison véritable. Le 20 juin 1791, l'abbé Bernard-Claude Panet, curé de la Rivière-Ouelle, bénit la première pierre de la nouvelle église. Le plan en est tracé depuis quelque temps déjà : le 16 mai, l'abbé Plessis y a apposé sa signature ; le 29 juin, c'est le grand-vicaire Gravé qui approuve

6. Archives de la fabrique de Kamouraska. Papiers divers conservés dans un cartable.

le projet; le 30 août suivant, l'autorité civile — représentée par Adam Mabane, Thomas Dunn et Pierre-Louis Descheneaux — permet la construction de l'édifice qui, en fait, est commencé depuis plus de deux mois. Le plan, tracé à l'encre sur papier parchemin, existe encore à Kamouraska. Il ne diffère pas sensiblement de celui des églises de la même époque, comme Varennes, Vaudreuil, Berthier-en-Haut, Saint-Jean-Port-Joli... ; mais il contient un détail bizarre relativement à la distribution des fenêtres de la nef: du côté du nord, il y a quatre fenêtres; de l'autre, il y en a cinq; de plus, ces ouvertures ont des dimensions différentes (pl. 2, p. 182).

Le nouvel édifice est donc une église à transept, comme la précédente, mais beaucoup plus grande. La nef a quarante-quatre pieds de largeur à l'intérieur; le sanctuaire, trente-quatre; à l'intérieur du transept, on compte soixante-quatorze pieds; la longueur totale à l'intérieur est de cent quatre pieds — sans compter la sacristie. A cheval sur le pignon, il y a un clocher à deux lanternes; au chevet, un clocheton à une lanterne se profile sur le ciel. En somme, la troisième église de Kamouraska a l'aspect des églises actuelles de Lauzon et de Saint-Roch-de-l'Achigan.

L'abbé Trutault dirige l'entreprise avec entrain. En 1792, la maçonnerie est terminée; l'année suivante, la charpente est levée et les matériaux de la couverture sont rendus sur place et mis en œuvre; la même année,

monseigneur Jean-François Hubert permet au curé « de faire dans la nouvelle église les fonctions ecclésiastiques qu'il jugera convenables⁷ ». Bref, tout va si bien que le 5 novembre 1793, l'évêque de Québec autorise l'abbé Bernard-Claude Panet à bénir l'église.

Continuons de signaler les faits principaux relatifs à la construction de l'église. En 1794, Alexis Nadeau construit quarante-sept bancs. Deux ans après, la fabrique dépense dix-sept louis « pour raccommodage du clocher ». Le 2 juillet 1797, Jean Raymond, un ouvrier de Kamouraska, s'engage à « construire la voute et les trois œils de bouc et livrer le dit ouvrage fait et parfait et sujet à visite au mois de septembre. . . » En 1814, monseigneur Plessis ordonne que « l'on se hâte d'achever la sacristie commencée & d'y placer un poêle et un confessionnal à la demande de Mr le Curé. . . » Pendant plusieurs années, on ne trouve dans les comptes que des entrées relatives au décor de l'intérieur et à l'argenterie.

Subitement, à la date de 1827, paraît dans les livres un long devis de réparations à effectuer à l'église; et dans une lettre datée du 15 septembre 1828, monseigneur Panet écrit à l'abbé Varin « qu'il serait mieux de ne faire que de petites réparations et d'attendre quelques années pour construire une nouvelle église⁸ ». Construite avec trop de précipitation, l'église de 1791 tomberait donc déjà

7. Cf. *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1930-1931*, p. 293.

8. Cf. *Ibid.*, p. 402.

en ruine . . . Il y a là quelque exagération. On le constate immédiatement à la lecture d'un procès-verbal de délibération des francs-tenanciers, en date du 8 décembre 1834: « Refaire le Clocher en neuf; les Chassis, les portes, la Voute, les planchers, les bancs, l'Ambrisser (sic) L'Église, réparer la Sacristie Convenablement et l'allonger s'il est nécessaire; la couverture de l'Église en planche & en bardeaux. . . » Dans ce devis sommaire, rien ne se rapporte à la maçonnerie: l'église est donc solide et il n'y a pas lieu de craindre qu'elle ne s'écroule. Il s'agit seulement de refaire des ouvrages de bois qui ont été mal faits ou qui ont été exécutés avec des matériaux médiocres; il s'agit notamment, comme on le voit au livre de comptes, de remplacer quelques lambourdes pourries et le bois des planchers et des fenêtres. Deux ouvriers de la paroisse, Lambert Pelletier et Régis Phaucas dit Raymond, assument l'exécution de ces travaux. Quant à la voûte, c'est François Lemieux⁹ qui la construit, moyennant la somme de deux cent vingt louis. La dépense totale des réparations se chiffre à près de treize cent cinquante louis.

En 1843, François Richard commence la construction d'une sacristie nouvelle. De 1850 à 1860, Jean-Baptiste Hébert, père du curé de Kamouraska, construit la tribune de l'orgue et les petites tribunes du transept. En 1862, nouvelles réparations considérables à l'intérieur de l'église.

9. Il est l'auteur du tombeau du maître-autel de l'Islet. On ne sait rien d'autre sur sa carrière de sculpteur.

Enfin en 1883, à l'occasion du jubilé sacerdotal de l'abbé Hébert, Cyrias Ouellet élève une nouvelle façade et un clocher nouveau, d'après les plans qu'a tracés son fils l'architecte David Ouellet. Ce sont les dernières transformations que subit l'église de 1791 (Planche 4., p. 86).

Dans la nuit du 11 au 12 février 1914, un violent incendie éclate, se propage rapidement en quelques minutes et ne laisse de cette église que des murs calcinés et des vases d'argent à demi fondus.

L'église actuelle

Si abîmées que soient les murailles de l'église détruite, on prend le parti de les utiliser dans la reconstruction de l'édifice. L'architecte Joseph-P. Ouellet, de Québec, les surhausse de quelques pieds et les revêt de deux rangs de brique jaune; il se sert du mur de façade pour fermer le vestibule d'entrée — le narthex — et construit une nouvelle façade à environ quinze pieds de l'ancienne. Ainsi l'église actuelle reproduit sensiblement l'aspect de l'église de 1791 — tout au moins dans son plan par terre.

A l'intérieur, le programme de l'architecte lui est tracé par les désirs mêmes des paroissiens: reproduire, si c'est possible, le dessin et les ornements de la nef détruite. C'est là une gageure difficile à tenir, à cause des proportions différentes des murailles et de la voûte. Par un jeu de pilastres de style ionique, l'architecte réussit, jusqu'à un certain point, à donner une pâle image de l'ancien inté-

rieur. Au reste, toute l'ornementation de la nouvelle église est, à la mode détestable de l'époque, moulée dans le plâtre, les pilastres, les chapiteaux, même les trophées du sanctuaire et les motifs décoratifs des arcs doubleaux.

Décor sculptural

On a vu que l'église de 1727 n'était guère riche en meubles sculptés: juste le tabernacle du maître-autel, acquis en 1718 de la fabrique de Beaumont, et renouvelé en 1778 par un meuble beaucoup plus somptueux. En revanche, l'église de 1791 a reçu, sous le règne des abbés Pinet et Varin, un décor abondant et soigné.

Il n'est pas facile de s'en faire une idée précise. Car à peine les doreurs ont-ils terminé leurs travaux, l'abbé Varin entreprend une restauration — celle de 1835 — dont il faut bien dire qu'elle est indiscreète, sinon mauvaise. C'est à cette époque que le sanctuaire et la nef perdent une grande partie de leurs ornements sculptés. Cinquante ans plus tard, une nouvelle restauration, encore plus indiscreète que la première, fait disparaître d'autres motifs décoratifs, même des meubles. Par conséquent, la photographie de l'intérieur (pl. 3, p. 181) ne nous donne qu'une idée bien imparfaite de ce qu'était la troisième église de Kamouraska, aux environs de 1815.

Le sculpteur de l'église de Kamouraska est Pierre-Florent Baillairgé¹⁰. Il est loin d'être un inconnu chez

10. Fils du menuisier-sculpteur Jean Baillairgé, Pierre-Florent est né à Québec en 1761; il y est mort en 1812.



Planche 7

LAMPE DU SANCTUAIRE EN ARGENT MASSIF

Ornée de festons et de feuilles d'acanthé. Imitation de Laurent Amyot. Façonnée en 1840 par François Sasseville et restaurée en 1915 par Arsène Belleville. Voir page 340.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

les habitants de la rive sud. Avec son père, il a participé au décor des églises de l'Islet et de Saint-Jean-Port-Joli, il a travaillé à Saint-Roch-des-Aulnaies et à la Rivière-Ouelle; au reste, toute la famille jouit d'une excellente réputation auprès des curés de la côte.

Dans les livres de comptes de Kamouraska, son nom apparaît pour la première fois en 1804: « Payé à Mr Baillargé sur son ouvrage. . . 2190#. » Les années suivantes et jusqu'en 1810, son nom paraît à plusieurs reprises et pour des sommes considérables: mille, douze cents livres. Il travaille à Québec, à son atelier de la rue Saint-François (rue Ferland actuelle); et à mesure que les ouvrages atteignent à leur perfection, le capitaine de barque Morency les transporte au quai de Kamouraska. En 1807, il devient nécessaire au sculpteur de se rendre à Kamouraska, pour procéder à l'ajustement de certaines pièces de sculpture; et je lis dans le *livre de comptes*: « Payé pour la Voiture qui a mené a quebec Mr Baillargé Dans le mois de Janvier. . . 36#. » Il y retourne de nouveau en 1809, puisque la fabrique paie sa pension et celle de son « garçon »; elle y ajoute même ce qu'on appelait autrefois la *goutte*: « Pour la boisson des ouvriers. . . 24#. » Pierre-Florent touche en tout la somme de dix mille livres.

Mais à quels ouvrages travaille-t-il? Les livres de comptes ne signalent nommément que le chandelier pascal; terminé en 1806, il est doré par les Ursulines et expédié à

Kamouraska dans la barque du sieur Morency. Quant aux travaux de Pierre-Florent, ils ne sont pas autrement désignés que sous le mot ouvrage; les archives de la fabrique comprennent à ce sujet sept ou huit pièces manuscrites — quittances, lettres du sculpteur, mandats —, mais aucune d'elles ne fait allusion au genre d'ouvrage que Pierre-Florent exécute à l'église de Kamouraska. Seule la photographie de la planche 3 (p. 181) peut nous renseigner quelque peu: après examen, je constate que notre sculpteur a façonné le tombeau de l'autel, le baldaquin, la corniche et les trophées du sanctuaire. Ces ouvrages n'y sont pas tous, je le répète; et si l'on désire avoir une idée approximative de l'œuvre de Pierre-Florent Baillairgé à Kamouraska, qu'on entre dans l'église de Saint-Jean-Port-Joli ou dans celle de l'Islet: les retables de ces églises sont de Jean Baillairgé et de son fils cadet.

Ces ouvrages mis en place, il convient de les peindre en blanc, suivant la mode, et d'y appliquer des filets de dorure. Dans ce but, l'abbé Pinet signe un marché avec le sculpteur Louis Quévillon¹¹, papier qui ne porte pas de date et qui, du reste, n'a pas eu de suite.

En 1813, il passe un nouveau marché, cette fois avec les sculpteurs Louis-Basile David et David-Fleury David qui, cette année-là, travaillent à l'ornementation de

11. Louis Quévillon est né au Sault-au-Récollet en 1749; il est mort à Saint-Vincent-de-Paul en 1823. A l'époque où son nom paraît dans les archives de Kamouraska, il travaille à la Rivière-Ouelle et à Saint-Michel de Bellechasse. . .

l'église de l'Ile-aux-Coudres; ils s'engagent à construire une corniche de style ionique dans la nef, une chaire et un banc d'œuvre, une tribune et des bancs. Chose bizarre, les entrées des livres de comptes ne correspondent que de loin aux termes de ce marché: les David ne sont connus à Kamouraska que comme doreurs. Quoi qu'il en soit, c'est à eux qu'il faut attribuer l'abat-voix de la chaire qui, par son ordonnance, rappelle la chaire de Saint-Jean (île d'Orléans) que Louis-Basile David a sculptée vers 1810.

En 1822, Frédéric Aubert, un artisan de la paroisse, façonne les fonts baptismaux. En 1835, François Lemieux construit la voûte. En 1877, David Ouellet sculpte les autels latéraux, dont l'un paraît sur la gravure de l'intérieur de l'église.

Actuellement, Kamouraska ne possède que deux pièces de sculpture dignes de mention. Au presbytère, on voit un *Saint Laurent diacre* (pl. 4, p. 320) en bois sculpté et doré, dont la figure et les mains sont peintes au naturel; il est tout probablement l'œuvre de François-Noël Levasseur. L'autre pièce de sculpture est plus considérable, voire monumentale; c'est le buffet de l'orgue; il date de 1850, et c'est Louis-Thomas Berlinguet¹² qui l'a façonné pour l'église de Saint-Roch de Québec¹³; j'ajoute que c'est l'un des rares buffets dont on connaisse l'auteur (pl. 5, p. 240).

12. Louis-Thomas Berlinguet est né à Saint-Laurent, près Montréal, en 1790; il est mort à Québec en 1863.

13. Cf. *Le Journal de Québec*, 19 novembre 1850. Les jeux de cet orgue, importés par l'organier Auguste Fay, étaient de facture anglaise. Ils ont été restaurés et considérablement augmentés vers 1880 par Louis Mitchell. La dernière restauration est l'œuvre de la Compagnie d'orgues canadiennes.

Tableaux de sainteté

Reprenons l'étude des tableaux de l'église à la date où je l'ai laissée tout à l'heure, c'est-à-dire en 1768. A la suite de l'injonction de monseigneur Briand, la fabrique fait l'acquisition de trois peintures, moyennant la somme de six cents livres.

En 1814, monseigneur Plessis est en visite pastorale à Kamouraska; selon sa coutume, il examine longuement les tableaux et, naturellement, ne les trouve point conformes à l'espèce d'esthétique picturale qu'il s'est forgée Dieu sait comment; il prend la plume et rédige, dans le livre de comptes, l'ordonnance suivante¹⁴: «... que les tableaux des deux petits autels, déjà condamnés par une ordonnance de visite du 5 juillet 1767, soient descendus aujourd'hui même, et que celui des deux qui représente la lapidation de St Etienne soit immédiatement détruit, et l'autre placé au dessus du confessionnal...¹⁵ » Évidemment, l'évêque ignore l'achat des trois tableaux effectué en 1768, précisément à la suite de l'admonition de monseigneur Briand; mais qu'importe. Le curé, l'abbé Pinet, se résigne et commande trois nouvelles peintures à un tout jeune artiste de Montréal, Joseph Morand¹⁶; l'un

Il y a deux ou trois ans, l'abbé Lamonde a fait remplacer la trompette du Grand Orgue, constamment détraquée, par un jeu de grosse gambe.

14. Elle date du 20 juillet 1814.

15. Au cours de sa visite pastorale de 1814, l'évêque note dans son carnet: « Saint-Louis de Kamouraska. Tableaux indécents. » Cf. *Rapport de l'archiviste*. . . Québec, 1933, p. 101.

16. Joseph Morand, frère de l'orfèvre Paul Morand, est né à Saint-Eustache en 1786; il est mort à Montréal en 1816. Il a été l'apprenti de Louis Dulongré.

représente *Saint Pierre*; un autre, *l'Immaculée Conception*; le troisième est probablement un *Saint Louis*. Monseigneur Plessis a l'occasion de les voir à leur passage à Québec; et il écrit crûment au nouveau curé de Kamouraska, l'abbé Provencher: « (Vos tableaux) ne sont ni indécents, ni scandaleux ni bien faits ¹⁷. » Au reste, c'est le sentiment de l'abbé Antoine Tabeau; dans une lettre datée du 10 novembre 1816 ¹⁸, il écrit à l'abbé Provencher: « J'ai été visité (sic) les Tableaux, que je n'avais pas encore vus; ils sont très décens et en bon état. Ce ne sont pas des morceaux de Raphaël ni même de Lebrun, mais ce sont des tableaux de quinze Louis. J'espère que vous n'en serez pas mécontent. . . ¹⁹ » On aurait mauvaise grâce de contredire ces deux éminents critiques, puisque les peintures de Morand ont péri dans le sinistre de 1914.

Actuellement, l'église de Kamouraska ne possède qu'une peinture digne d'intérêt, et c'est une copie: en 1918, mademoiselle Letarte a donné à l'église une reproduction du *Couronnement de la Vierge* d'après Velasquez.

Vases sacrés

La paroisse est à peine fondée que le curé se préoccupe d'argenterie religieuse. Dès 1714, je lis dans le premier

17. Cf. *Rapport de l'archiviste*. . . Québec, 1929.

18. C'est par l'entremise de l'abbé Tabeau que Morand obtint la commande des tableaux de Kamouraska.

19. Cf. *Archives de la fabrique de Kamouraska*. Pièces manuscrites conservées dans un cartable.

livre de comptes: « Premièrement a payé deux cent cinquante six liures quinze Sous à Monseigneur de quebec pour auoir une lettre d'échange de cent quatre vingt dix Liures argent de france pour auoir des vases sacres qui sont venus. . . 256# 15 s. » Ces vases sacrés sont un calice, un ciboire et un « soleil » en argent massif, façonnés probablement par un orfèvre parisien; on n'en sait pas davantage.

Pendant longtemps, ils suffisent aux besoins du culte. Ce n'est qu'en 1776 qu'on trouve, dans les comptes, la seconde mention d'argenterie religieuse; la fabrique fait l'acquisition de burettes d'argent, et c'est probablement à François Ranvoyzé²⁰ qu'elle verse la somme de deux cents livres. En 1803, Laurent Amyot²¹ façonne un grand calice du prix de quatre cent trente-deux livres; l'année suivante, il martèle et cisèle un encensoir. En 1806, l'abbé Pinet fait fondre la vaisselle d'argent que l'abbé Trutault a léguée à la fabrique; et avec les lingots ainsi obtenus, Laurent Amyot façonne un petit ciboire. En 1824, la fabrique commande au même orfèvre un nouveau ciboire et une aiguière baptismale.

Au cours de sa visite pastorale de 1833, monseigneur Signay, qui n'a à son usage que des objets d'or ou d'argent, incite les paroissiens à enrichir leur trésor; l'ordonnance qu'il écrit, de sa belle écriture, dans le livre de comptes

20. François Ranvoyzé est né à Québec en 1739; il y est mort en 1819.

21. Laurent Amyot est né à Québec en 1764; il est mort dans la même ville en 1839.



Planche 8

KAMOURASKA, ÉGLISE.—ENCENSOIR ET NAVETTE EN
ARGENT MASSIF

L'encensoir et la navette façonnés en 1847 pr François Sasseville,
ont été refaits en 1915 par Arsène Belleville. Voir page 340.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

se lit en ces termes: « (Que la fabrique se procure) 1° Une croix de procession. 2° Un ostensor, ce qui facilitera le moyen de procurer l'usage du pied du second ciboire, dont on se sert d'une manière et incommode et indécente pour porter l'ostensor qui est en usage,²² mais qui est trop petit pour l'église actuelle. . . » La croix de procession ne revient dans les comptes qu'en 1839, et c'est François Sasseville²³ qui la façonne; mais l'exécution de l'ostensor n'est pas différée: la fabrique cède immédiatement à Laurent Amyot le vieux « soleil » de 1714 et l'orfèvre façonne un petit ostensor à balustre, comme il en reste quelques-uns dans nos vieilles paroisses.

Enfin, le trésor de Kamouraska s'enrichit de quelques pièces importantes dues au talent de François Sasseville: un bénitier d'argent en 1839 (pl. 6, p. 325), une lampe monumentale et magnifiquement ciselée (planche 7, p. 332) en 1840²⁴ et, en 1847, un encensoir en argent massif (pl. 8, p. 339).

Au cours de l'incendie de février 1914, ces pièces d'argenterie ne résistent pas, pour la plupart, à la chaleur du brasier. Le lendemain, on retrouve dans les décombrés des masses calcinées et presque informes. La lampe de sanctuaire s'est abîmée en tombant; l'encensoir et le

22. Le « soleil » n'avait donc pas de pied, suivant la coutume du XVIIIe siècle.

23. Né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1797, mort à Québec en 1864.

24. Elle a coûté plus de cinquante louis, soit environ mille dollars de notre monnaie actuelle.

bénitier se sont abîmés davantage. Mais le reste n'est bon que pour la lingotière. Arsène Belleville, orfèvre de Québec, restaure les pièces qui n'ont point trop perdu leurs formes.

Elles constituent l'unique trésor de Kamouraska. Le bénitier, de grandes dimensions, rappelle celui que Ranvozé a martelé vers 1780 pour la chapelle du Séminaire de Québec. L'encensoir est une réplique quasi parfaite des nombreux encensoirs que Sasseville a ciselés au cours de sa carrière. Seule la lampe attire vraiment l'attention. Assurément, elle procède des lampes de Laurent Amyot — et les festons de la panse, et les postes de la moulure centrale, et les ciselures des feuilles d'acanthé en témoignent. Mais ce qui est remarquable dans cette œuvre d'art, c'est la fermeté de la ciselure, l'élégance des éléments décoratifs, la force de la technique.

Au reste, ce sont les qualités habituelles des ouvrages de l'excellent orfèvre qu'a été Sasseville.

Gérard MORISSET,
de la Société royale du Canada.

Québec, le 25 décembre 1946.



APPENDICE I

Le loup-garou à Kamouraska

Le loup-garou jouait autrefois un grand rôle dans la croyance populaire. Le 14 juillet 1766, *la Gazette de Québec* publiait la *peur* suivante: « L'on apprend de Saint-Roch, près du Cap Mauraska (Kamouraska), qu'il y a un loup-garou qui court les côtes sous la forme d'un mendiant, qui, avec le talent de persuader ce qu'il ignore, et, en promettant ce qu'il ne peut tenir, a celui d'obtenir ce qu'il demande. On dit que cet animal, avec le secours de ses deux pieds de derrière, arriva à Québec le 17 dernier, et qu'il en repartit le 18 suivant, dans le dessein de suivre sa mission jusques à Montréal. Cette bête est, dit-on, dans son espèce, aussi dangereuse que celle qui parut l'année dernière dans le Gévaudan; c'est pourquoi l'on exhorte le public de s'en méfier comme d'un loup ravissant. »

Le 10 décembre de l'année suivante, *la Gazette de Québec* revenait encore avec son histoire de loup-garou: « De Kamouraska, le 2 décembre, nous apprenons qu'un certain loup-garou, qui roule en cette paroisse depuis plusieurs années, et qui a fait beaucoup de dégât dans le district de Québec, a reçu plusieurs assauts considérables au mois d'octobre dernier, par divers animaux que l'on avait armés et déchainés contre ce monstre, et notamment, le 3 de novembre suivant, qu'il reçut un si furieux coup par un petit animal maigre, que l'on croyait être entièrement délivré de ce fatal animal, vu qu'il a resté quelque temps retiré dans sa tanière au grand contentement du public. Mais l'on vient d'apprendre, par le plus funeste des malheurs, que cet animal n'est pas entièrement défait, qu'au contraire il commence à reparaitre plus furieux que jamais, et fait un carnage terrible partout où il frappe. Défiez-vous donc tous des ruses de cette maligne bête, et prenez bien garde de tomber entre ses pattes ».

APPENDICE II

L'ermite de Kamouraska

A environ un demi-mille au sud du village de Saint-Pascal, près de la route qui conduit à Kamouraska, s'élève, solitaire, un mont rocheux, presque nu, connu sous le nom de « la montagne à Cotton ».

Une tenace légende populaire veut qu'un ermite y ait séjourné. Selon les uns c'était un grand saint se livrant à la pratique de la prière et aux austérités de la pénitence; selon d'autres c'était un vulgaire original et même un viveur. Le point de départ de cette croyance serait-il dans le fait suivant que nous rapporte F.-X. Garneau (1) ?

« En 1714, un religieux inconnu débarqua à Québec, et parla d'aller se bâtir dans la solitude un ermitage pour y passer le reste de ses jours. Quoique sa conduite eut quelque chose de mystérieux, on le laissa se retirer dans les forêts de Kamouraska, où il s'éleva une petite cabane de branches. Cachant soigneusement ses principes et son nom, il y vivait en ermite; il se prosternait devant ceux qu'il rencontrait et leur baisait les pieds en prononçant des paroles édifiantes. Mais un hiver de six mois et quatre pieds de neige sur le sol mettront toujours, en ce pays, de grands obstacles à la vie d'anachorète. Sous prétexte que sa cabane avait été consumée par le feu, l'inconnu abandonna sa retraite et revint à Québec. Les nombreuses institutions religieuses de cette ville lui en rendirent le séjour agréable; il s'était même introduit dans les principales familles, lorsqu'une lettre d'Europe arriva au gouverneur, et dévoila tout. Il fut reconnu pour être dom George-François Poulet, bénédictin, corrompu par

(1) F.-X. GARNEAU, *Histoire du Canada*, 4ème édition, Montréal, 1882, tome I, pp. 197-198; *Histoire de l'Hôtel-Dieu*, mémoire sur la vie de Mgr de Laval. Cet ermite aurait vécu aux Trois-Pistoles d'après la 1^{re} édition du même ouvrage, tome I, p. 235. Il peut bien être demeuré aux deux endroits.

les pernicieuses maximes jansénistes, et redemandé par le supérieur du monastère d'où il s'était secrètement échappé. De ce moment toutes les portes lui furent fermées. En vain voulut-on l'engager à se soumettre à la constitution *Unigenitus*; ferme dans sa croyance, comme le grand Arnauld et le P. Quesnel, dont il avait été le disciple, il ne voulut rien rétracter. L'évêque fut obligé de l'excommunier et de le faire bannir du Canada comme hérétique. »

L'ermite paraît donc bien avoir existé, et encore aux tout premiers débuts de l'établissement de Kamouraska. Que sur un fait aussi ancien et aussi mystérieux l'imagination populaire ait brodé des histoires les plus fantastiques, la chose est bien explicable.

Voici le résumé d'une de ces légendes que nous raconte M. Dérome (2). « Il y a très longtemps, un ermite s'avisait de se percher sur le sommet de la montagne. Pourquoi ? On prit un peu de temps à s'en rendre compte, mais on finit par s'apercevoir que ce n'était pas seulement pour pratiquer la vie dévote. Il recevait très bien les visiteurs, parfois même les traitait au champagne. De paisibles moutons, paissant dans les prés voisins, disparaissaient sans laisser de traces. Finalement, il devint évident que le fameux ermite vivait de vols et du commerce clandestin d'alcool. M. le Curé réussit à le faire partir. »

La croix plantée au plus haut sommet de la montagne-à-Cotton serait-elle là en souvenir de ce fameux ermite ? De toute façon elle procurera encore longtemps à bien des conteurs le plaisir de broder une histoire captivante. Chose certaine, sa présence rappelle sans cesse le souvenir de Celui qui par amour a sacrifié sa vie pour nous acquérir la vie éternelle.

(2) M. DÉROME, *Réminiscences et portraits*, dans *Le Foyer canadien*, 1866.

APPENDICE III

Contrat de mariage Focas-Ouellet, (1709)

Contrat de mariage entre Romain de Fogas & Angélique Ouellet, fait le 20 janvier 1709, sous seing privé.

An presense des thémoings parans et amis furent presens en leurs personnes ROMAIN de FOGAS fils de Renau de faugas et de Catherine de gaspart de Saint pierre de Langon, eveché *bovais* (?) d'une part

et de MARIE ANGELLIQUE OUELLET fille de Mathurin Ouellet et de Angellique Lebel qu'il autorize pour leffet des presente stipullent pour Angellique Ouellet leur fille ausy au presente de son consentement dautre part.

LESQUELLES PARTIES, de lavis et conseil de leurs parans et amis pour ce assemblé SCAVOIR de la part dudit de Faugas François Bouchard abitent du petit camouraska et de Guillaume Soucy abitent de l'ance aux iroquois, ses amis;

et de la part de ladite Ouellet Mathurin Ouellet, son perre, & de Angellique Lebel sa mère et de René Ouellet, son grand perre et de Jean Aubin Mignau, son grand oncle charnel et de Charles Boucher et Ignase Bérubé ses oncles tous parans de la ditte future épouse

a été fait le tretté et convension de mariage qui sensuit cest a savoir que ledit de Faugas et laditte Ouellet se sont promis et promettent se prandre par loy et nom de mariage et icelluy faire et cellebrer solemmeniser en face de noltre mere la sinte Eglize catholique apostollique et Romaine le plutot que faire se pourra et que avisé sera entre eux et leurs dis parans et amis pour être communs en tous bien meuble et immeuble présens et à lavenir de le jours de leur benediction nuptialle;

et pour la bonne amitié que ledit Ouellet et sa femme on pour leurs fille on promy et promete donner a leurs ditte fille deus bœuf dans deus ans agé de trois ans et une vache lauttonne prochain et quarante fran an argent set été prochain et un poulain lorsque jan auré élevé un au bout de sis mois;

& ledit

Ouellet s'oblige de nourrir ledit de Faugas et sa ditte épouse jusque a se quil soit bati et quil ait fait du dezer sur la terre moyennant que ledit de Faugas aidra ledit Ouellet a faire les semances et les récoltes,

et ledit futur époux a doué

et doue laditte future épouse du douoir coutumié suivant la coutume de paris et ainsy a esté acordé entre leditte partie. FAIT et PASSE an la maison dudit Mathurin Ouellet au pettit Camouraska ce vingt^e janvier mil sept cent neuf, en présence de René Ouellet, Jean aubin Mignau et de Janeau themoin qui ont signé a loriginal des présentes, et lesdis futur épou et épouse ont déclaré ne savoir signé et ledit Ouellet et sa famme, Ignasse Bérubé et Charle Boucher.

René houellé Jean Aubin Mignau E. JANNEAU

Collationné a son original par moy Estienne Janneau, notaire et tabellion en la seigneurie de la bouteillerie qui ma esté mis entre les mains par lesdites parties pour en etre le gardien auquel je le randu en notre estude pour en delivrer acte lorsque bezoin sera requis.
A la Bouteillerie ce 20 janvier 1710.

E. Janneau, notaire et
tabellion

(LaBouteillerie ou Rivière-Ouelle) (E. Janneau, notaire depuis le 14 juin 1709, date de sa commission.)

APPENDICE IV

Mariage religieux Focas-Ouellet, (1709)

Mariage entre Romain de Fogas & Marie-Angélique Ouellet, fait le 21 janvier 1709, à Rivière-Ouelle.

L'AN MIL SEPT CENT NEUF ce vingt & unième janvier après la publication des trois bans de mariage fait le trentième decembre 1708, le premier jour de janvier et sisième du présent mois de janvier en léglise de cette paroisse,

dentre RO-MAIN de FOGAS, aagé de vingt-cinq ans fils de Renaud de Fugas & de Catherine de Gaspard ses père et mère de leveiché de Vasa de St-Pierre de Langon en Gascogne d'une part

& MARIE-ANGELIQUE HOUALLET aagée de dix-huit ans fille de Mathurin Houallet & d'Angelique Lebel ses père et mère dautre part de cette paroisse,

ne sestant descouvert aucun empeichement legitime JE Pretre soussigné & curé de cette paroisse, ay pris leur mutuel & reciproque consentement par parole de present les ay mariez & ensuite donné la benediction nuptiale selon la forme prescrite par leglise en presence de François Bouchard & de Guillaume Soucy thémoins requis & Mathurin Houallet père de laditte épouse qui ont déclaré ne scaoir secire ny signer de ce interpellez suivant lordonnance. (1)

BERNARD DE REQUELEYNE

P.C.

(1) Extrait du registre de la Rivière-Ouelle déposé au bureau du Prototaire, à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska.

Marie-Angélique Ouellet, première épouse de Romain de Fogas, serait décédée avant le 3 mai 1717, probablement à Kamouraska. (Les premiers registres de cette paroisse ont été perdus).

3 mai 1717, devant le notaire Etienne Janneau. Inventaire (incomplet)

APPENDICE V

Contrat de mariage Migneau-Autin, (1714)

Contrat de mariage entre Pierre Migneau et Jeanne Autin, 10 novembre 1714, devant Janneau.

Par-devant Estienne Janneau, notaire et tabellion, en la seigneurie de la Bouteillerie, grande anse, Port-Joly, Les Kamouraska et Rivière-du-Loup, et témoins ci-bas nommés, Fut présent Pierre Mignau, habitant au grand Kamouraska (partie est de la seigneurie de Kamouraska), fils de feu Jean Aubin Mignau et d'Anne Dugas, ses père et mère d'une part, et d'autre part François Hautin, habitant au grand Kamouraska, et Marie Boucher, sa femme, qu'il autorise pour l'effet des présentes, stipulant pour JEANNE AUTIN, leur fille, ont fait les traité et convention de mariage qui s'ensuit, c'est à savoir:

De la part dudit Pierre Mignau, Jean Mignau et Jacques Mignau, ses frères paternels et maternels, et Pierre Albert, son cousin.

Et de la part de ladite Jeanne Autin, François Hautin, son père, et Marie Boucher, sa mère, Jacques et Pierre Thiboutot, ses frères, Anne et Marie-Thérèse Autin, ses sœurs, tous parents et amis communs des dites parties, a été fait le traité de mariage qui s'ensuit, c'est à savoir que ledit Pierre

des biens de Remon de Fogas, veuf de feu Marie-Angélique Ouellet, habitant au petit Kamouraska. (Dans la partie ouest de ladite paroisse.)

Entre autres biens: UNE TERRE de 4 arpents de front avec sa profondeur, sur laquelle il y a une maichante maizon couverte de paille, de pisse sur pisse, avec 5 arpents de terre labourable & 4 arpents de prairie.

(2e mariage) Vers 1717, ROMAIN DE FOGAS épouse en secondes noces, à (Kamouraska?) Thérèse St-Pierre. (Elle serait fille de Pierre St-Pierre & de Marie Gerbert.)

Dans le *Dictionnaire Tanguay*, volume 6, p. 342 et suiv., les descendants de Romain de Fogas sont entrés sous le nom de PHOCAS.

Mignau et ladite Jeanne Autin se sont promis et promettent prendre par loi et nom de mariage, et icelui mariage faire célébrer et solenniser en face de notre mère sainte Eglise catholique, apostolique et Romaine le plus tôt que faire se pourra et que advisés entre eux et leurs dits parents et amis pour être comme et seront un et communs en tous biens meubles et immeubles, acquets et conquets de le jour de leur bénédiction nuptiale suivant la coutume de Paris, et ne seront les dits futurs époux tenus aux dettes et hypothèques de l'un ni de l'autre avant leur dit futur mariage, et seront acquittées du côté d'où elles procéderont et sur leurs biens;

Et en faveur et contemplation duquel mariage, et pour la bonne amitié que ledit futur époux a pour sadite épouse, l'a doué et doue de la somme de cent cinquante livres à prendre sur le bien et plus clair de ce qui se trouvera dans leur dite communauté;

Et pour la bonne amitié que ledit autin et sadite femme ont pour leur dite fille, ont promis et promettent solidairement, un d'eux seul pour le tout, de donner en mariage audit Pierre Mignau pour leur dite fille, deu bœufs et deux vaches, avec toutes les hardes qu'elle a à son usage et ainsi a été accordé entre lesdites parties.

Fait et passé au grand Kamouraska en la maison dudit Autin, ce dixième jour de novembre Mil sept cent quatorze, en présence des parents et amis et soussignés à l'original avec ledit notaire, dont les dits futurs époux et épouse, François Hautin et sa femme, et ledit Jean Mignau ont déclaré ne savoir écrire ni signer, ce enquis interpellés suivant l'ordonnance.

Jacque Mignaux

P. Tiboutot

E. Janneau, notaire

APPENDICE VI

Donation de la veuve Ouellet, (1725)

Donation par la veuve Mathurin Ouellet à Jean Michaud et à Cécile Ouellet, sa femme, 26 juillet 1725, devant le notaire Janneau.

Par-devant Etienne Janneau, notaire royal, résidant dans la seigneurie de la Bouteillerie, et témoins ci-bas nommés;

A été présent en sa personne Angélique Lebel, veuve de feu Mathurin Ouellet, habitant demeurant au grand Kamouraska;

Laquelle, en présence et du consentement de Romain de Faugas, comme ayant épousé feu Marie-Angélique Ouellet, Augustin Ouellet, Joseph Michaud, comme ayant épousé Marguerite Ouellet, autorisée par son dit Mari,

Laquelle Angélique Lebel a dit que le vingt-troisième jour d'avril, mil sept cent vingt-cinq, elle avait fait donation, par devant nous et témoins, à son fils Joseph Ouellet à la charge de la nourrir et entretenir le reste de ses jours pour la moitié de l'habitation qui était de la communauté d'entre feu son mari et elle, mais comme son dit fils n'a pu exécuter les charges portées dans ladite donation, il s'en est désisté par acte du vingt-cinquième jour de juin, par-devant Mr Auclair, curé de la paroisse de Saint-Louis de Ladurantaye, ci-devant dit Kamouraska, en cet état ? la dite Angélique Lebel, veuve Ouellet, a par ces présentes, de l'avis et consentement de ses enfants ci-devant nommés, donné par donation entre vifs irrévocable, la moitié de l'habitation qui était de la communauté entre feu son mari et elle, ladite part joignant au nord-est Zacharie Ayot, et au sud-ouest les dits mineurs.

Cette donation ainsi faite pour cause rémunatoire à Jean Michaud et à Cécile Ouellet, sa femme,

Ledit Michaud présent et acceptant tant pour lui que pour sa dite femme, à laquelle promet de faire ratifier ces présentes, qui au moyen de ladite donation se sont obligés comme ils s'obligent par ces présentes de loger, nourrir, entretenir ladite Angélique Lebel, leur mère, tant saine que malade, suivant leur état et condition. Après son décès la faire inhumer et prier Dieu pour le repos de son âme; à cet effet lui faire dire le nombre de cinquante messes l'année de son décès et même promettent lui faire dire trois messes à sa volonté à l'intention qu'il lui plaira.

En considération de quoi ladite Angélique Lebel, veuve Ouellet, veut et entend outre la donation qu'elle fait présentement audit Michaud et à Cécile Ouellet de la portion de l'habitation ci-dessus dit, que tous les meubles, linge, hardes à son usage qu'elle aura à son décès, appartiennent au dit Michaud et à sa dite fille, transportant tous droits, propriété, nom et raison et action qu'elle peut avoir sur lesdits biens ci-devant donnés audit Michaud et à Cécile Ouellet, sa fille, leurs hoirs et ayants cause, s'en délaissant et dessaisissant en leur faveur, à la charge d'en payer les cens et rentes du seigneur dont ladite terre est chargée « *quil ont peu dirre a presen de sen quy* » ? et pour faire insinuer les présentes dans les quatre mois suivant l'ordonnance, et pour ce faire ont nommé le porteur des présentes auquel donne pouvoir de ce faire et d'en retirer l'acte, promettant etc, obligeant etc, renonçant etc.

Fait et passé à Lapocatière ce vingt-sixième jour de juillet mil sept cent vingt-cinq en présence (espace en blanc dans l'acte original)

Témoins demeurant au dit lieu qui ont signé avec nous dit notaire la minute des présentes (après « des présentes » est ajouté ce qui suit:)

et, en outre, de nourrir, loger et vêtir Hélène Ouellet, fille âgée de neuf ans, jusqu'à l'âge de quinze ans. Laquelle sera tenue de rendre ses services comme fille du logis et en *sortant* ? emportera les hardes à son usage et on lui donnera une taure d'un an.

(aucune signature)

APPENDICE VII

Contrat de mariage Beaulieu-Pelletier, (1798)

Contrat de mariage entre François Beaulieu, âgé de 25 ans, fils de J.-Bte Beaulieu & Marie Moreau, de Kamouraska, & Marie-Jeanne Pelletier, veuve de feu Pierre Voisine, en son vivant marchand, de Kamouraska. Chargée de 8 enfants vivants. 8 février 1798, devant le notaire Louis Cazès.

Les BIENS du futur époux: (1)

	frances
1 cheval	240
3 mères berbis.	27
2 cochons.	20
1 vache.	48
1 lit tel qu'il est garni de tout hors les rideaux . .	100
1 cariole.	78
1 habit de noces complet.	97
1 charrue neuve	54
1 paire de souliers français	10 16
1 <i>ache</i>	4 16
1 <i>ferre</i>	7 4
1 feu (faux).	4 16
1 pioche	4 14
1 faucille.	1

(1) Plusieurs noms de monnaie apparaissent sur les actes qui suivent. En voici la valeur respective, du moins vers cette époque, d'après M. Gérard Morisset:

- | | |
|--|------------------------|
| 1) Franc. | = 20 sous ou sols, |
| 2) Livre (signe: L ou #) | = 20 sous ou sols, |
| 3) Ecu. | = 3 livres ou 60 sous, |
| 4) Chelin (cheling, shilling) | = 20 coppes ou sous, |
| 5) Pistole. | = 10 francs ou \$2.00, |
| 6) Pound (livre anglaise, signe £) | = \$4.00. |

1 charrette.	24	
1 traine & menoires.	7	4
1 herse avec un panneau.	18	
1 chapeau.	22	4
1	3	
1 capot & <i>sinture</i>	21	
1 casque.	24	
1 veste peluchée	11	12
1 veste et culottes.	18	
4 paires de bas du pais (pays)	12	
1 paire de bas de coton.	3	
1 veste	3	
1 veste de drap rouge superfin.	18	
2 chemises fines.	24	8
1 paire de culottes	18	
1 paire de grandes culottes.	15	
1 paire de culottes courtes	6	
1 chemise blanche.	9	12
1 paire de mitasse.	1	4
1 chemise blanche.	2	8
1 habit de drap.	30	
1 fichu de soie.	9	12
10 chemises	30	10
Gants & mitaines.	4	16
1 éperon.	2	8
1 écritoire.	6	
1 portefeuille.	3	
1 coffre.		
1 redingote.	18	
1 bougrine	12	
1 Bastonnet (?)	15	
1 bougrine	18	
1 paire de culottes	3	12
1 bougrine	6	
1 veste	6	
Bottines.	2	8
2 paires de souliers français	7	4
1 coffre.	12	

Fusil.....	36	
6 chaises avec une table	15	
Pour façon d'habit, veste & culottes.....	12	16
En argent fait.	14	
		<hr/>
	1242	4

Ont signé: Fransoi bolieu
 Marie-Jeanne Peltier
 Philippe bolieu
 Alx Roy. Paulin Sergerie
 Marie Victoire Peltier
 Mari Joseph bolieu

L CAZES,
 notaire.

Le mariage eut lieu le 19 février 1798, à Kamouraska.
 L'épouse, Marie-Jeanne Pelletier, mourut le 14 décembre
 de la même année. Elle était fille de Jean-Bernard Pelletier.

APPENDICE VIII

Inventaire Beaulieu, (1799)

Inventaire des biens de la communauté de François Beaulieu & de feu Dame Marie-Jeanne Pelletier, décédée le 14 décembre 1798. 11-12 janvier 1799 — devant le notaire Augustin Dionne. (1)

François Beaulieu, présent à l'inventaire, agissant tant en son nom que comme tuteur à Marie-Flavie, sa fille unique, âgée de 2 mois,

et Pierre Roy, présent au dit inventaire, en sa qualité de tuteur des 8 enfants nés du premier mariage de la dite Marie-Jeanne Pelletier avec feu Pierre Voisine, en son vivant marchand, de Kamouraska.

	L.(#)	Sols
1 gril.		10
1 trépieds.		3
1 paire de chenet.	1	4
1 chodière de ferblanc		0
1 grand chodron.	6	
1 sas	1	10
1 cossin et vieille peau.		4
1 demi minot.		15
1 celette et porte fait.	1	
1 paire de cardes.		4
2 terrines — Deux petits et un poinçon		2
2 chevilles de fer et 1 faucille.		2
1 petit pagné (panier ?) et bagage		2
1 terrine et ce qui est dedans.		2
1 bodet (<i>tréteau</i>).		12

(1) La liste des objets mentionnés est fort longue: c'est celle d'un marchand, les articles à vendre sont mêlés à ceux d'usage privé. Nous la trouvons fort captivante: elle nous donne la clef d'une foule de vieux mots pleins de saveur et nous révèle ce que contenait un magasin il y a 150 ans.

1 arnaïs complète	10	
1 sciau et 2 terrines		3
1 petit cossin et 1 cordage		2
1 vieille tête d'oreiller et ce qui est dedans		4
1 petit coffre et bagage		10
2 caisses et bagage		3
1 cottis de lit		6
1 poche et des oignons dedans	2	8
2 vieilles atel de collier		1
1 caisse		2
1 cannellier et canelle		10
1 caisse vuide de farine et son couvert		12
2 terrines, 2 navettes et un chatelet (<i>châtelet: réunion des montants verticaux dans certains métiers à tisser</i>)		4
1 farinier	6	
8 poches	1	10
1 caisse avec filasse & étoupe	6	
1 baril et laine	1	10
1 morceau de ciasse et clous		12
2 pains de suif	6	
1 petit pagné et gourgane (<i>sorte de grosses fèves</i>)		1
1 grand ouragan (<i>vase en terre</i>) avec des fèves		2
1 blanchissoire & 3 poulies		3
9 douzaines & 4 terrines	6	
1 vieille cruche & 1 terrine		1
1 petit oreiller, 1 vieux corcette et couverte de bers		4
2 soupières et 1 terrine		4
14 bassins	1	4
2 ros	2	
Un rouette à canelle et vieille caisse		3
Un rouette à filer	3	
1 dévidoir et une caisse		2
1 paquet de fil		2
2 barils avec de la plume		2
2 barils vuide		2
2 paquets de fil	1	4

4 planches		4
1 paire de sabeau et tablier toile		2
1 chapeau	6	
7 jupes	24	
1 paire de poches		6
4 mantelets et 1 corcet	1	4
28 paires de bas et chosettes	6	
2 calines 1 paire de gants		6
2 paires de souliers croisés		2
3 mouchoirs et un corcette	1	4
1 coffre	2	8
2 oys et 2 canards	2	8
2 draps et 2 napes sales	1	10
1 fontaine & 2 sciau	1	4
1 table		12
4 paires de boîtes de roues & une lampe de fer-blanc	3	
15 assiettes de grais	1	4
2 plats	1	4
2 assiettes et 2 bassins terre		6
26 cuillers	1	10
10 fourchettes avec la boîte	1	10
3 terrines et 1 couloir		2
1 pot de terre; 1 sallièrre de cristal, 1 petit pagné d'écorce & 1 boîte à poivre		6
1 piège à renard & 1 pistolet	4	16
1 bassin d'étain, 1 ouragan, 1 petite écuelle de ferblanc		12
1 pot de terre. 1 siseau. 1 cheville de fer. 1 demiard		10
1 dressoir à buffet	3	
1 petite table		2
7 chaises et 1 banc. 2 petites chaises & 2 bergères	2	8
1 table à tiroir	1	
1 huche	1	10
1 grand & 1 petit braisier	6	
1 bombe	3	
1 poêle de fer & tuilleau	90	

1 fer à flasquer	1	10
1 pelle & pince		4
1 cuiller à pot & lèche-frite		2
1 pot de terre & 1 bouteille		2
1 manchon d'ours		6
1 crochet & 1 anneau de fer & 1 bonnet bleu		4
1 petit miroir		12
1 lampe de fer		10
1 teyère, 5 bols, 1 secoupe & 7 petites cuillers	1	10
1 petit pot		1
7 images & les cadres	6	
3 terrines		2
1 miroir bleu	1	4
1 table ronde & 1 cabaret	4	16
1 escabeau		3
2 chandeliers	1	10
1 pot blanc & l'écritoire	1	4
2 livres & 1 tribuquet (<i>balance</i>)	2	8
1 plat de grais & grand ouragan		12
1 jeu de cartes		6
1 pagné & divers		2
5 paires taitières d'oreillers	1	4
1 jupon calmande. 1 mantelet d'indienne & corset	3	
2 calines blanches		12
1 coupon d'indienne & 1 paire de gants		6
6 schals	6	
4 serviettes		10
1 chemise fine à femme		6
1 paire de boucles	1	
1 petit ballot de linge		1
1 ruban blanc & 1 noir		4
5 jupons	24	
4 mantelets	9	
2 paires de bas coton & une de soie	3	
4 jupons	24	
3 mantelets	4	16
Une plisse de soie	18	

3 paires de manchettes		3
1 morceau d'indienne. 1 tabatière & un fond . . .		8
3 petits mouchoirs de gaze	1	
1 ruban vert		12
1 bureau.	36	
1 cassette avec le linge dedans.	24	
2 courtes pointes d'indienne.	12	
1 chapeau de femme	1	
1 désabillé croisé noir.	4	
1 morceau de petit étoffe	1	4
1 désabillé de drap.	12	
2 vieilles calines.		1
11 paires de drap	24	
16 napes.	16	
1 morceau de toile neuve	2	
18 essuie-mains.		10
1 chat en poche.		1
1 ballot retaille.		1
1 rideau de porte & baguet		4
1 armoire.	24	
4 baguets de rideaux		12
1 lit garny telle quil est.	24	
1 " "	24	
2 " "	48	
2 tonnes.	3	
1 peau de bœuf Illinois	12	
80 gallons rum	288	
2 entonnoirs. 1 pot. 1 chopine	1	
1 barrique & saumon	6	
1 barrique & vieille chodière		3
1 baril et cuvet.		10
1 peau de bœuf verte.	6	
3 braye.	1	
2 quarts pleins de chaux.	1	10
1 petit baril.		3
1 morceau de peau tannée.	1	
1 vieille hache.		2
1 caisse avec le sel	6	

1 bout de tonne & 1 cuvette	1	10
1 carriole & menoirs	36	
3 douzaines et 3 terrines	1	4
1 barate	1	
2 pots & 1 grand plat de terre		2
1 ouragan. 1 pot de terre. 1 chodière de cuivre & un petit pot dedans		2
1 cruche à huile		4
1 petit buffet et bœuf dedans	4	
1 caisse et bœuf dedans	4	16
1 caisse & échalotte dedans		2
3 têtes de petits porcs et pattes de bœuf et de petit porc	1	4
2 paires de bajous. 3 langues et per de vache . .	2	
5 <i>rouis</i> de petit porc & 1 fesse	6	
1 tinette avec du beurre dedans	3	
3 pagnés et demi de morues	1	1
1 barrique & le lard dedans	12	
5 vieux plats de terre. 1 vieille faux et 1 vieux cadenas		4
10 barres & un bout de fer	30	
2 petits bouts de bas d'assier	2	8
4 fers à cheval	3	
2 haches et 2 <i>tilles</i>	12	
Une <i>ferre amanchée</i>	2	
Tout le <i>grément complete</i> d'une BOUTIQUE à forgeron	200	
La bâtisse en bois de la dite boutique	24	
1 harnais complete	4	16
1 " "	2	8
1 paire d'écouest	1	
2 paires de trais vache marine	2	8
1 hache	1	10
3 faucilles		12
1 charrue garnie	9	
2 traines et menoirs	3	
1 caberouette & roux ferré	9	
1 charrette & roux	4	

1 chartil de charrette.		1
2 chevaux.	120	
4 vaches <i>alaites</i>	100	
1 tore & 1 taureau de 2 ans.	20	
1 taureau hivernant.	3	
1 paire de bœufs de 6 ans.	100	
14 moutons	42	
1 truie surannée	12	
4 cochons hivernant.	12	
3 poules & 1 coq.	1	4
1 fourche de fer.		12
1 van & demi minot.	1	4
1 vieux tombereau		6
1 montre.	36	
1 baril vuide de tabac		6
1 baril et tabac en poudre.	12	
1 paire de balance.	1	16
5 poids faisant $7\frac{3}{4}$ tron.		10
1 pot avec de la gresse.	2	8
6 paires de souliers sauvages.	6	
2 peaux de moutons & retaille.		12
10 mouchoirs de coton.	12	
8 " "	9	12
2 mains de papier.	1	10
2 paires de souliers haut	2	8
2 paires souliers à talons plats.	2	
7v $\frac{1}{2}$ croisé à 40 sols.	15	
9v $\frac{1}{2}$ drap brun à 3/.	34	4
7v $\frac{1}{2}$ drap gris.	45	
5v $\frac{3}{4}$ de drap olive à 4 & 16.	27	12
5 faucilles à 12 sols.	3	
38 v de toile écrue à 20 sols	38	
1 poche avec de la ouette	6	
1v $\frac{1}{8}$ de serge verte	1	10
7 jeux de cartes à jouer à 15 sols.	15	5
13 v de <i>sarge</i> verte à un schelin.	15	10
9 papiers d'épingle à 15 sols.	6	15
11v $\frac{3}{4}$ de sarge brune.	14	12

23 paires de gros siseaux à 10 sols.	11	16
22 " gros siseaux à 6 sols.	6	12
5 patrons casimir.	12	
1/2 fil de couleur.	1	4
1 paquet de boucles à jarretière.	1	
5 paquets de soie noire.	3	
23 1/4 de toile blanche à 30 sols.	35	5
11 1/2 pièces de gallons à 6 sols.	3	11
6/4 tron fil blanc à 6 sols.	1	16
2 paquets fil blanc entamés.		12
25v 1/4 de flanelle verte.	30	6
1 douzaine de grandes boucles d'assier.	7	4
1 doz boucles d'étain.	3	12
2v 3/4 de bougran.	1	10
9 pièces de ruban.	27	
16 " "	19	4
3v 1/4 de tixet (?) à 30 sols.	5	11
1 tabatière.		6
18 couteaux à 5 sols.	4	10
6 cartes de boutons à manche à 12 sols.	3	12
16v 1/2 corps deroy à 30 sols.	25	10
11 vrilles à 3 sols.	1	13
1 paquet de fil de couleur.		12
12 pièces de petite tavelle.	9	
3 pièces de petite tavelle large.	2	5
5 peignes fins & 3 de corne.	2	8
2 paquets d'aiguilles.		12
5 rasoirs à 12 sols.	3	
19 couteaux à 4 sols.	3	16
18 v dantel large à 15 sols.	13	10
27v " petite à 6 sols.	8	12
5 schal fleuris.	15	
6 " mousseline.	21	12
12 mouchoirs de soie noire.	14	8
16 paires de bas de coton à 40 sols.	32	
2 fonds mousseline.		12
3v mousseline brodée.	9	
10v 3/4 mousseline clair.	32	5

6 grosses de gros boutons	7	4
5 grosses $\frac{1}{2}$ petits boutons à 15 sols.	4	2
6 bonnets drapés.	14	18
11v $\frac{1}{2}$ d'indienne barrée à 30 sols	17	5
7v d'indienne à 20 sols.	7	
14v $\frac{1}{3}$ d'indienne à 40 sols	28	16
1 petite caisse & poivre.	6	
4v $\frac{1}{3}$ de peluche de laine.	12	15
12 v de drap vert.	72	
1 petit paquet d'amidon bleu.		6
1 petite caisse & clous de girofle	1	
2 paquets de thé.	2	8
1 d'indigaux.	3	
7v $\frac{1}{2}$ <i>bergobsum</i> gris.	22	
3 terrines avec du bois rouge		2
1 petit baril & 2 terrines vides de peinture.		3
5 paires de souliers français d'hommes.	12	
5 paires de souliers à femme.	12	
4 paires de souliers d'homme	9	12
16 paires de souliers à femme.	38	8
2 paires de chaussures à 10 sols.	1	8
1 mante de drap.	2	8
1 manchon & la boîte	4	
1 thérezie (Sorte de coiffure)	4	
1 petit bureau.		6
1 redingotte & une cloque de drap	12	
1 bouteille française.		1
3 petits livres.		6
1 siseau de fer. 1 grelot & 1 entonnoir.		6
1 calèche neuve.	150	
1 paquette d'anneaux.		2
	<hr/>	
	2873	
Or & argents monnayés.	627	2
Dû à la communauté par divers clients	2007	12

LA COMMUNAUTÉ DOIT à
 Louis Boucher, marchand à Québec 308 payé

Régis Garon, cordonnier, pour 40 paires de souliers français à 5 schelings courant	240	payé
Marie Moreau pour salaire	6	payé
Zénobé Voisine pour un quarteron de chocolas	15	payé
Alexandre Dionne, marchand.	3 4	payé
Jos. Chamberland, pour 7 planches à 8 sols.	2 16	payé
Pour les frais <i>funéraires</i> & enterrement de la femme de François Beaulieu.	45	payé
Pour la clôture de l'inventaire.	12	payé
Pour dépenses de bouche en boissons, faites pendant la confection des présentes 28 pots à 4 et 4 sols.	61 p.	12
Dû à Bernard Pelletier	157 p.	11
	<hr/>	
	836	18

IMMEUBLES dépendant de la communauté de Frs Beaulieu & de Marie-Jeanne Pelletier

UN ARPENT de terre de front, environ, sur 40 arpents de profondeur, bornant au fleuve, dans la Seigneurie de Kamouraska, faisant partie d'UNE TERRE de 2 arpents de front, plus ou moins, de la première communauté (Jeanne Pelletier & Pierre Voisine, son premier mari); joignant, du côté sud-ouest, à la terre de Joseph Chamberland, et du côté nord-est, à la terre de Jean-Bte Beaulieu, dont un arpent appartient à la dite première communauté.

Sur la dite terre: UNE MAISON en bois de 65 pieds de long sur 21 pds de large, plancher haut et bas, et couverte en bardeaux et planche;

BATIMENT de 70 pieds de long sur 20 de large, couvert en paille;

UN FOURNIL, 20 pieds de long sur 12 de large, couvert en planche;

UN PAVILLON de 10 pieds en quarré & REMISE à côté pour une calèche, couverte en planche.

UNE TERRE de 2 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, située au dit Kamouraska, sur le fleuve, et joignant au sud-ouest à la terre d'Alexandre Roy & au nord-est, à celle de Zénobée Voisine, sur laquelle il y a un HANGAR tombant en ruine, moitié de la dite terre appartient à la première communauté (de Jeanne Pelletier & Pierre Voisine).

APPENDICE IX

Contrat de mariage Beaulieu-Pinet, (1801)

Contrat de mariage entre François Beaulieu et Marie-Anne Pinet de Kamouraska. Inventaire des hardes et effets mentionnés dans le contrat de mariage appartenant à la future épouse.— 16 août 1801, devant le notaire Bernard Dubergès.

Une thérèze (sorte de coiffure).	une Pistoie
Un chapeau & voile.	cinq chelings
Un chapeau & voile.	deux chelings
Un manteau Indienne	quinze francs
Une cloque de drap	vingt chelings
Une robe de satin bleu	deux Pounds
Une robe mousseline brodée	six piastres
Un jupon de mousseline brodée.	six chelings
Un habillement d'indienne, fond blanc	cinq piastres
Un mouchoir brodé	trois chelings et demi
Un mouchoir brodé	deux chelings
Deux mantelets, coton blanc	neuf francs
Deux habillements — Indienne	dix-huit francs
Un mantelet — Indienne.	Un écu
Une paire — bas coton	trois chelings
Trois paires — bas fil.	neuf francs
Un tour de col — mousseline	un cheling
Deux mouchoirs — poche.	six chelings
Une mante — mousseline	six francs
Deux coiffes garnies en dentelle.	12 francs
Un ceinturon de satin	quatre francs
Cer tête (serre-tête, probablement ?)	
& manchette.	Trois livres
Une P ^r souliers Maroquins.	dix chelings
Une jupe d'étoffe du pays.	six francs

Quatre chemises de toile de Russie, toutes neuves	trente chelings
Trois chemises de service	six chelings
Une commode & trois tiroirs de Bois <i>mol</i> (mou)	six piastres
Un petit Bureau — Bois <i>mol</i>	six francs
Un manchon	neuf francs
Un fauteuil bourré & couvert d'étoffe anglaise	quinze francs
Un lit complet & les rideaux	cent quarante francs

Mariage, à Kamouraska, le 17 août 1801.

Dans l'acte de mariage; François Beaulieu est dit veuf de Marie-Anne Pelletier au lieu de Marie-Jeanne. Celle-ci signait: Marie-Jeanne Peltier.

(Voir contrat de mariage du 8 février 1798.)

APPENDICE X

Les vicaires de la paroisse

Abbé	Jean-Baptiste Morin.....	1816-1823
“	J.-H. Sirois	1823-1826
“	Hub. Hamel	1826-1828
“	François Xavier De l'Age.	1828-1832
“	Victor Burke.	1832-1834
“	J. Huot	1834(juin)
“	Z. Sirois.	1834-1837
“	Thomas Roy.	1837-1842
“	Bardy.	1843
	(de passage)	
“	Edouard Roy	1871-1873
“	J. Girard	1873-1875
“	D. J. Lefebvre	1876-1882
	(pensionnaire)	
“	A. Belleau.....	1882-1886
“	Théophile Trudel.	1886-1887
“	Chs C. Lévesque	1887-1889
“	Tessier Laplante.....	1888
	(un mois)	
“	Thomas Marcoux.	1889-1892
“	Auguste Taschereau	1892-1893
“	Fernand Dupuis.	1893
“	P. Légendre.	1910-1912
“	J. E. Boucher.....	1912-1913
“	Damase Maranda	1913-1914
“	René Routhier	1914-1916
“	Emilien Gauthier.	1916-1919
“	Arthur Lizotte	1919
“	Antonio Piché.	1919-1923
“	Arthur Lévesque	1923-1925
“	Adrien Lanouette.	1925-1927
“	Euloge Pelletier	1927-1929

APPENDICE XI

Prêtres nés à Kamouraska

Pour ne pas allonger le texte, en écrivant notre histoire, nous n'avons rien dit des vocations sacerdotales originaires de Kamouraska. Pourtant elles y furent très nombreuses: le contraire eut été surprenant dans une paroisse où la foi est intense chez les familles patriarcales. Y avoir de nombreux enfants est une gloire; consacrer quelques-uns d'eux à Dieu est regardé comme une faveur de choix pour laquelle on consent à de grands sacrifices.

Nous relevons les noms de quarante-six (46) prêtres natifs de Kamouraska, tous ordonnés après la division de Saint-Pascal, sauf un.

En voici la simple liste:

<i>Prénoms</i>	<i>Nom de famille</i>	<i>Né en</i>	<i>Ordonné en</i>
Abbé Pascal	Pouliot	1807	1830
Abbé Charles	Chiniquy	1809	1833
Abbé Zéphirin	Sirois	1806	1834
Abbé Ths.-Benjamin	Pelletier	1807	1837
Abbé Antoine	Lebel	1816	1839
Abbé Ant.-Cyprien	Lebel	1811	1840
Abbé Jos.-Pierre-Anselme	Moreau	1819	1842
R. P. Horace	Pinet, O.M.I.	1819	1852
Abbé Jos.-Anselme	Desjardins	1819	1846
Abbé Thomas-Louis	Desjardins	1821	1849
R. P. Joseph	Pelletier, C.S.V.	1828	1853
Abbé François-Ignace	Paradis	1830	1856
R. P. Théophile	Lavoie, O.M.I.	1836	1864
Abbé Thomas-Eugène	Beaulieu	1827	1857
Mgr Jos.-Nap.	Sirois, P.D.	1835	1859
R. P. Joseph	Michaud, C.S.V.	1823	1854
R. P. Ls.-Georges	Langlais, C.S.V.	1823	1860
Mgr Bruno	Leclerc, vicaire général du diocèse de Chicoutimi	1838	1862
Abbé François	Pelletier	1838	1862
Abbé Édouard	Roy	1838	1866

APPENDICE XIII

Religieuses nées à Kamouraska

La paroisse, féconde en vocations sacerdotales et religieuses chez les hommes, l'est également en vocations chez les femmes. Une enquête faite dans les familles et au couvent de Kamouraska, commencée par M. l'abbé Lamonde et poursuivie par M. l'abbé Fortier, curé actuel, a permis de retracer les noms de cinquante-neuf (59) filles entrées en différentes communautés. Parce que les documents manquent et qu'elle est plutôt dressée de mémoire, nous croyons que nombre de religieuses, entrées en religion il y a environ trente ans et plus, ont été oubliées; pour les mêmes raisons beaucoup de renseignements intéressants manquent. Nous la donnons telle qu'elle. Notons qu'une même famille a donné trois, quatre et même cinq religieuses.

<i>Prénom de fille</i>	<i>Prénom et nom du père</i>	<i>Nom en religion</i>	<i>Communauté</i>
Céline	Bérubé	Sr Saturnin	Congrégation de Notre-Dame
?	Israël Dumais	?	Sœurs de la Charité
?	Prudent Pelletier	?	Sacré-Cœur de Jésus
Joséphine	Urbain Beaulieu	?	?
Wilhemine	Edmond Blagdon	?	?
Clara	Phydime Blais	Marie de l'Espérance	Religieuses de Jésus-Marie
Joséphine	Cyrias Ouellet	?	Sœurs de la Providence
Emélie	Philippe Chalout	?	?
Gessy	Mitchel Carroll	?	?
Joséphine	Anselme Bérubé	?	?
Julia	Pierre Bérubé	Sr St-Pierre	Congrégation de Notre-Dame
Angéline	Pierre Bérubé	Sr St-Georges	Congrégation de Notre-Dame
Alice	Thomas Ward	?	?
Malvina	Didace Beaulieu	?	Sœurs de la Charité
Alice	Martial Michaud	?	?
Alvine	Didace Michaud	?	?
Eugénie	François Pelletier	?	Congrégation de Notre-Dame
Emma	Célestin Francœur	Sr Francœur	?
?	Théodore Sirois	Sr Ste-Marie	Hôpital Général de Québec
?	Théodore Sirois	Sr St-Théodore	Sœurs de la Charité
Joséphine	Célestin Michaud	?	Congrégation de Notre-Dame
?	Édouard Desjardins	Sr Ludgarde	Congrégation de Notre-Dame
Eugénie	Joseph Alexandre	Sr Joseph-du-Sauveur	Sœurs de l'Assomption
Ida	? Deschênes	Sr St-Louis	Sœurs de l'Assomption
Marie	? Lévesque	?	?
Laurence	Joseph Langlais	Sr Joseph-du-Sacré-Cœur	Sœurs Dominicaines
Maria	Joseph Langlais	Sr Angèle-de-la-Merici	Sœurs de la Providence
Adrienne	Joseph Pelletier	St Joseph-André	Sœurs de l'Assomption
Elisabeth	Joseph Pelletier	Sr Elisabeth-de-Jésus	Sœurs de l'Assomption
Marie	Rodrigue Labrie	Sr St-Hortensius	Sœurs de la Charité
Imelda	Rodrigue Labrie		Sœurs du Bon Pasteur

<i>Prénom de fille</i>	<i>Prénom et nom du père</i>	<i>Nom en religion</i>	<i>Communauté</i>
Eugénie	Auguste Lévesque	Sr Ste-Eugénie	Sœurs de l'Assomption
Lumina	? Beaulieu	Sr St-Pierre	Sœurs de la Charité
Adrienne	Luc Lévesque	Sr St-Adolphe	Sœurs de la Charité
?	Pierre Beaulieu	Sr St-Pierre Fourrier	?
Malvina	Arthur Dumais	Sr Ste-Aurélié	Sœurs de l'Assomption
Marie	Toussaint Michaud	Sr St-Philippe	Congrégation de Notre-Dame
Josephine	Toussaint Michaud	Sr Anicet	Congrégation de Notre-Dame
Juliette	Joseph Morneau	Sr St-Albert	Sœurs de l'Immaculée-Conception
Germaine	Télesphore Morneau	Sr Ste-Germaine	Sœurs du Bon-Pasteur
Thérèse	Ludger Drapeau	Sr Ste-Thérèse	Sœurs de la Ste-Famille
Anny	? Laplante	Sr Ste-Véronique	Sœurs de Jésus-Marie de Sillery
Hélène	? Moreau	Sr Ste-Hélène	?
Lucienne	Flavius Ouellet	Sr Ste-Marie-Flavius	Sœurs de la Providence
Alfrédine	Alfred Michaud	Sr Marie-Catherine-de-Sienne	Petites Filles de St-Joseph
Alexina	Alfred Michaud	Sr Marie-Gemma	Petites Filles de St-Joseph
Marie-Louise	Alfred Michaud	Sr Marie-Justine	Petites Filles de St-Joseph
Anna	Alfred Michaud	Sr Marie-Ange du Carmel	Petites Filles de St-Joseph
Léda	Alfred Michaud	Sr Marie-du-Rosaire	Petites Filles de St-Joseph
Lucie	Isidore Desjardins	Sr Jeanne-du-Portugal	Congrégation de Notre-Dame
Gertrude	Isidore Desjardins	Sr Isabelle-du-Sacré-Cœur	Sœurs de L'Assomption
?	Isidore Desjardins	Sr Ste-Colombe	Sœurs de l'Assomption
Irène	Etienne Pelletier	Sr Anna-Maria	Sœurs de la Providence
Blanche	Etienne Pelletier	Sr Rose-de-Lima	Sœurs de la Providence
Germaine	Etienne Pelletier	Sr Ste-Etienne-de-Florence	Sœurs de la Providence
Berthe	Etienne Pelletier	Sr Irène-Marie	Sœurs de l'Assomption
Bertha	Pierre Michaud	Sr Ste-Clara	Sœurs de la Ste-Famille
Jeanne	Pierre Michaud	Sr St-Pierre-Joseph	Sœurs de la Ste-Famille
Anita	Boucher	Sr St-Yves d'Auteuil	Sœurs de l'Assomption

APPENDICE XIV

Sœurs de l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge à Kamouraska depuis 1918 ⁽¹⁾

Supérieures:

R. Sr Saint-Benjamin,	R. Sr Sainte-Zénobie,
“ Saint-André,	“ Saint-Germain
“ Saint-Basile,	“ Marie-du-Sacré-Cœur,
“ Gabriel-de-Marie,	“ Cécile-de-l'Assomption.

Titulaires de l'école des garçons

R. Sr Saint-Camille-de-Lellis,	R. Sr Bernard-de-Marie,
“ Saint-Ubald,	“ Agnès-de-Bavière,
“ Saint-Constantin,	“ Gemma-de-Marie,
“ Joseph-de-Nazareth,	“ Jeanne-de-l'Assomption,
“ Bernadette-du-St-Esprit,	“ Saint-Amable,
“ Saint-Valère,	“ Cécile-du-Crucifix,
“ Saint-Adjuteur,	“ Saint-Jean-de-la-Paix,
“ Alphonse-Marie-de-Liguori,	“ Jeanne-Rita,
“ Agnès-de-Bohême,	“ Sainte-Odette,
“ Anne-de-Jésus,	“ Aimé-de-Grenoble,
“ Raymond-de-Marie,	“ Saint-Benoît.

Titulaires de l'école des filles

R. Sr Lucie-des-Anges,	R. Sr Bernadette-de-Jésus,
“ Marthe-de-Jésus,	“ Benoît-Joseph,
“ Joseph-du-Sacré-Cœur,	“ Thérèse-de-la-Réparation,
“ Marie-Réparatrice,	“ Agnès-Marguerite,
“ Françoise d'Alençon,	“ Aimée-de-l'Enfant-Jésus,
“ Madeleine-de-la-Miséricorde,	“ Annette-Thérèse,
	“ Germain-du-Sacré-Cœur.

(1) Onze anciennes élèves sont entrées dans la communauté: huit de la paroisse, dont nous retrouvons les noms dans la liste des paroissiennes devenue religieuses; une de Saint-Pascal, Cécile Lévesque (R. S. Sainte-Alexandrine); une de Saint-Philippe-de-Néri, Marguerite Thibault (R. S. Françoise-du-Sacré-Cœur).

APPENDICE XV

Marguilliers depuis 1709

	<i>Année</i>		<i>Année</i>
Pierre Boucher.	1709	Jacques Michaud.	1755
Jean Dionne.	1710	Augustin Ouellet.	1756
Gabriel Paradis.	1711	Jean Tardi.	1757
Guillaume Paradis. ...	1714	J.-Baptiste Michaud. .	1758
Nicolas Lebel.	1715	Louis Menert.	1759
Pierre Levasseur.	1716	J.-Baptiste Desjardins	1760
François Boucher.	1717	Augustin Sirois.	1761
Pierre Michaud.	1718	François Dionne.	1762
Joseph Michaud.	1719	André Soussis.	1763
Pierre Roy.	1720	Pierre Sirois.	1764
Jean Paradis.	1721	Maurice Sirois.	1765
Jean Martin.	1722	Benjamin Michaud. .	1766
François Ouellet.	1723	Gabriel Raymond. ...	1766
Pierre Desjardins.	1724	Emmanuel Ouellet. ...	1768
Romain de Focasse. ...	1725	Charles Soussis.	1769
Jacques Des Lauriers .	1726	Ignace Roy.	1770
Joseph Michaud.	1727	Jean Lebel.	1771
Pierre Michaud.	1735	Joseph Dubé.	1772
Pierre Roy.	1736	Charles Dubé.	1773
Jean Michaud.	1737	Jean Martin.	1774
Pierre Michaud.	1738	Etienne Tardif.	1775
Jean Paradis.	1739	Alexandre Michaud. ..	1776
Pierre Michaud.	1740	Antoine Lebel.	1777
Jean Lebel.	1741	Alex. Dionne.	1778
J.-Baptiste Desjardins	1742	J.-Baptiste Michaud. .	1779
Pierre Levasseur.	1749	Augustin Lebel.	1780
J.-Baptiste Laplante. .	1750	Benoît Michaud.	1781
Joseph Levasseur.	1751	Jean Capitaine Paradis	1782
Alarie Aiot.	1752	Charles Landrille.	1783
François Raymond. ...	1753	Jean Marie Payau. ...	1784
André Ouellet.	1754	Jean Levasseur.	1785

<i>Année</i>	<i>Année</i>
Sébastien Michaud . . . 1786	Michel Lebel 1826
Bénoni Hudon 1787	Firmin Desjardins . . . 1827
Joseph Paradis 1788	Amable Dionne 1828
André Drapeau 1789	Pierre Pelletier 1829
Joseph Levasseur 1790	Joseph Langlais 1830
Joseph Pelletier 1791	Joseph Dionne 1831
Louis Pelletier 1792	Joseph Lebel 1832
François Dionne 1793	Augustin Pelletier 1833
Jean Michaud 1794	Joseph Lagacé 1834
Gabriel Raymond 1799	Joseph Michaud 1835
Pierre Desjardins 1800	Hyacinthe Michaud . . 1836
Ambroise Beaulieu . . . 1800	Bénoni Beaulieu 1836
François Sirois 1801	Henri Phocas 1837
Augustin Roy 1802	Joseph Lavoie 1838
Alex. Tardif 1803	Joseph Roy 1839
Chs Pelletier 1804	Cyprien Lebel 1840
Etienne Levasseur . . . 1805	Pierre Castonguay . . . 1841
Jean Baptiste Roy 1806	Etienne Levasseur . . . 1842
Joseph Voisine 1807	Antoine Desjardins . . 1843
François Laplante . . . 1808	Alexis Gagné 1844
Joseph Chamberland . . 1809	Alex. Lebel 1845
Joseph Michaud 1810	Edouard Ouellet 1846
Cyriaque Dionne 1811	Louis Garon 1847
Ignace Roy 1812	Louis Miller 1848
Prosper Lévesque . . . 1813	André Brillant 1849
Basile Couturier 1814	Joseph Bécharde 1849
Antoine Desjardins . . 1815	Rémi Langlais 1850
François Ouellet 1816	Pierre Dessaint 1851
Philippe Beaulieu . . . 1817	Antoine Roy 1852
Charles Dastou 1818	Firmin Michaud 1853
J. Roch Laplante 1819	Jean-Baptiste Thibault 1854
J.-Baptiste Desjardins 1820	Frédéric Tremblay . . 1855
Pierre Landry 1821	Hyacinthe Raymond . . 1856
Joseph Lavoie 1822	Célestin Francœur . . . 1857
Antoine Roy 1823	Narcisse Lévesque . . . 1857
Antoine Bérubé 1824	Augustin Beaulieu . . . 1858
Pierre Dionne 1825	Honoré Dionne 1860

<i>Année</i>	<i>Année</i>		
Maximin Michaud	1861	J.-Baptiste Pelle ier	1893
Guillaume Labrie	1862	Louis Garon	1894
J. Roch Laplante	1863	Pierre Lebel	1895
Joseph Beaulieu	1863	Octave Bois	1896
Pierre Desjardins	1864	Luc Richard	1897
Romain Bérubé	1864	Pierre Desjardins	1897
Célestin Michaud	1865	Georges Sirois	1898
François Michaud	1866	Georges Gauvin	1899
Théodore Sirois	1867	Philippe Beaulieu	1900
Joseph Raymond	1868	Joseph Beaulieu	1901
Noël Laplante	1869	Charles Bérubé	1902
Abraham Lapointe	1869	Thomas Michaud	1903
Phydime Blais	1870	Philibert Bois	1904
Anselme Bérubé	1871	Chrysogône Michaud	1905
Edouard Roy	1872	Eustache Lajoie	1906
Bénoni Dumais	1873	Télesphore Laurier	1907
François Bérubé	1874	Pierre Pelletier	1908
Xavier Lavoie	1875	Louis Beaulieu	1909
Didace Beaulieu	1876	Jean Thibault	1910
Martial Michaud	1877	Pierre Beaulieu	1911
J.-Baptiste Raymond	1878	J.-Baptiste Raymond	1912
Michael Carroll	1879	Joseph Pelletier	1913
Joseph Lajoie	1880	Polycarpe Ouellet	1914
Léandre Deschênes	1881	Auguste Lapointe	1915
Nazaire Bossé	1882	Etienne Pelletier	1916
Antoine Desjardins	1883	Joseph Alexandre	1917
Pierre Drapeau	1884	Phydime Michaud	1918
Thomas Lavoie	1885	Noël Pelletier	1919
Marcel Lebel	1886	Alfred Michaud	1920
Ignace Desjardins	1886	Pierre Bérubé	1920
Charles Ouellet	1887	Ambroise Dionne	1921
Pierre Langlais	1888	Luc Richard	1922
François Dionne	1889	Philiias Desjardins	1923
Octave Potvin	1890	Damase Dionne	1924
Jérémie Tremblay	1891	Georges Drapeau	1925
Narcisse Lévesque	1893	Thomas Michaud	1926
Célestin Francœur	1893	Joseph Langlais	1927

<i>Année</i>	<i>Année</i>
François Laplante. 1928	Edouard Guy. 1939
Télesphore Morneau. 1929	Emile Lévesque. 1940
François Bossé. 1930	Auguste Ouellet. 1941
Isidore Desjardins. 1931	Ludger Francœur 1942
Napoléon Labrie 1932	J.-Baptiste Lévesque. 1943
Adjutor Richard 1933	Alfred Massé 1944
Thomas Pelletier. 1934	Isidore Bérubé. 1945
(à Pierre)	Philippe Bérubé. 1946
Ludger Drapeau 1935	Emile Pelletier. 1946
Ernest Michaud. 1936	Joseph P. Michaud. 1947
Justinien Gagnon. 1937	Joseph Dionne 1948
Auguste Boucher. 1938	

APPENDICE XVI

Notaires natifs de la paroisse

Pascal Dumais	Jean-Baptiste Taché
Thomas Lebel	Henri Garon
Thomas Béchard	Télesphore Lebel
Charles Lindsay	Horace Pinet
Charles Bégin	Mathias Michaud
Polydore Langlais	Jules Dumais
Philippe Sirois	Alphonse Dumais
Thomas Pelletier	David Michaud
Philippe Beaulieu	Alphonse Langlais

APPENDICE XVII

Avocats natifs de la paroisse

Alphonse Langlais	Alphonse Miller
Philippe Chalout, père	Alexis Dessaint dit Saint-Pierre
Philippe Chalout, fils	Jean-Baptiste Taché
Zéphirin Perrault	Georges Carroll
Arthur Michaud	Jean Pelletier
Pascal Taché	Jules Langlais
Georges Lebel	Jules Langlais

APPENDICE XVIII

Médecins nés à Kamouraska

Thomas Michaud	Auguste Gagné
Pierre Desjardins	Alfred Sirois
Hospice Desjardins	Joseph Dugal
Flavius Lebel	Philippe Leclerc dit Fran-
Flavius Leclerc	œur

APPENDICE XIX

Personnes inhumées dans l'église de Kamouraska

Nos ancêtres, inspirés par la foi, s'estimaient privilégiés d'être inhumés sous les planchers de l'église paroissiale.

Au premier centre religieux, nous avons trouvé les noms de quatre personnes enterrées dans la deuxième église, celle construite entre 1727 et 1735: un seigneur, M. Charles de La Durantaye, et trois prêtres, MM. les abbés Rageot-Morin, premier curé, et de Montbrac, jeune sulpicien mort en mer, le R. P. Quoad, s.j., missionnaire à la Rivière-des-Caps (nord-est de la paroisse de Saint-André). Et nous pouvons supposer que d'autres paroissiens en nombre y reposent également.

Mais l'église actuelle, construite sur les mêmes fondations que celle de 1791-1793, bat le record: elle est un véritable cimetière. De 1795 à 1900, nous voyons les noms de 153 personnes dont les restes y ont été déposés. La liste s'ouvre par M. l'abbé Auguste Plante, curé de 1748 à 1755, d'abord enterré dans le cimetière de l'Anse, dont les restes furent transportés sous la nouvelle église en 1795. Puis viennent des personnes de toute catégorie: curés, prêtres natifs de la paroisse, membre de la famille Taché, hommes de profession, notables, fidèles de tout rang. Voici les noms de ces privilégiés.

Premier groupe

<i>Le défunt</i>	<i>Age</i>	<i>Date et endroit de l'inhumation</i>
Abbé Auguste Plante		1795
Joseph Paradis	prêtre-curé, restes apportés	
Marie-Anne Dionne	30 ans	26 octobre 1795
François Dionne	63 ans	18 novembre 1795
Pierre Landrie	4 jours	20 juillet 1797
André Drapeau	53 ans	2 décembre 1798
Abbé Jos.-A. Truteau	69 ans	13 février 1800
Marie Terriau	2 $\frac{1}{4}$ ans	15 mai 1800
Victoire Peltier	1 mois	1 août 1801
Alexis Pinet	76 ans	8 août 1801
Marie Maurault	60 ans	29 novembre 1801
Marie-Josephite Lebel	27 ans	24 mai 1802
J.-Bte Martin	85 ans	6 juillet 1802
Alexandre Dionne, capitaine de milice,	68 ans	25 septembre 1805
Marie-Anne Sirois (dit Duplessis)	43 ans	7 janvier 1807
Marie Maurais	71 ans	23 mars 1807
Marie-Josephite Paradis	67 ans	3 mars 1808
Marie-Josephite Lebel	37 ans	12 mars 1808
Marie Martin	14 ans	30 avril 1808
Marie-Anne Michaud	70 ans	18 mai 1808
Jacques Pitt		31 janvier 1809
Jean-Michel Michaud	38 ans	
Marie-Sophie Ouellet	1 jour	26 février 1810
Marie-Josephite Michaud	72 ans	8 mai 1810
Etienne Tardje	75 ans	25 février 1811
		2 avril 1811

<i>Le défunt</i>	<i>Age</i>	<i>Date et endroit de l'inhumation</i>
Ignace Normandin (dit Lajoie)	37 ans	29 avril 1811
Alexandre Levasseur	57 ans	10 mai 1811
M.-Anne Gaspé	80 ans	23 mars 1812
Genievre Taché	27 ans	11 mai 1813
Alexandre Roy	78 ans	30 octobre 1813
Thomas Pitt		
François Ouellet (dit Manuel)	32 ans	11 janvier 1814
Marie-Rosalie Gagnon	23 ans	26 avril 1814
Anonyme, garçon	32 ans	7 juin 1814
J.-Bte Beaulieu		13 octobre 1814
Louis Phocas-Raymond	70 ans	7 décembre 1814
Anonyme, fille	25 ans	8 mai 1815
Jos. Cordeau-Delorier		13 juin 1815
Abbé Alexis Pinet	67 ans	28 juin 1815
	67 ans	9 juillet 1816
		(dans le chœur, côté de l'Évangile.)
Josephite Plourde	78 ans	22 septembre 1817
J.-Bte Cureux (dit St-Germain)	82 ans	5 janvier 1818
Genievre Michaud	81 ans	12 janvier 1818
Marie-Françoise Durant	83 ans	24 avril 1818
Marie-Thècle Martin	63 ans	1 mai 1818
Marie-Charlotte Miville	76 ans	8 mars 1819
Marie-Rose Lebel	78 ans	8 août 1820
		(du côté de l'Épître)
J.-Bte Raimond	36 ans	11 mars 1822
		(du côté de l'Épître)

	<i>Le défunt</i>	<i>Age</i>	<i>Date et endroit de l'inhumation</i>
Antoine Roy (Desjardins)	époux de M.-Louise Gagnon	55 ans	27 octobre 1825
Charles Taché	époux de Louise-Henriette DelaBroquerie	41 ans	(du côté de l'Évangile)
Salomé Voisine	père de Mgr Taché, O.M.I.	28 ans	13 avril 1826
Ignace Roy-Desjardins	fille de Xenobée Voisine et de M.-Mad. Soucy	89 ans	25 août 1828
Marie-Aglé Taché	époux de Marie-Rose Lebel	3½ ans	1 novembre 1829
Hypolite-Marie Boucher	fille de Pascal Taché et de Julie Larue	58 ans	19 décembre 1829
Hébertville	fille de Louis et d'Elizabeth Hett	84 ans	(dans la grande allée)
Marie-Catherine Nadeau	épouse de feu Etienne Tardif	75 ans	29 décembre 1829
Pascal-Jacques Taché	seigneur, époux de Marie-Louise Decharnay	82 ans	(dans la grande allée)
		46 ans	7 juin 1830
Antoine Lebel	époux de Marie-Thèle Martin	75 ans	(sous le banc seigneurial)
Pascal Taché	seigneur, époux de Julie Larue	82 ans	24 août 1830
		70 ans	7 janvier 1833
Pierre Lancognac-Santerre	époux de Marie-Geneviève Levasseur	55 ans	(sous le banc seigneurial)
Marie-Anne Martin	épouse de Jos. Serrien-Langlais	70 ans	2 février 1833
Marie-Louise Michaud	épouse de Louis Roy (Desjardins)	70 ans	3 novembre 1834
		28 ans	(du côté de la chaire)
Pierre Roy (Desjardins)	époux de Marie-Monique Perreault	72 ans	28 novembre 1834
Thomas Casault	notaire, époux de Luce Drapeau	72 ans	(du côté de l'Épître)
		51 ans	15 juin 1836
			14 septembre 1837

	<i>Le défunt</i>	<i>Age</i>	<i>Date et endroit de l'inhumation</i>
J.-Bte (Labourière) Laplante	époux de Marie-Madeleine (Labourière) Laplante	74 ans	(7 février 1838 dans la grande allée)
Louis Roy-Portelance	époux de M.-Louise Lanquedoc	73½ ans	5 mars 1838 (dans la grande allée)
Catherine Hudon-Beaulieu Ls-Pascal-Achille Taché	épouse d'Antoine Lebel seigneur, assassiné, époux de Joseph d'Estimenville	58 ans 26 ans 11 mois	21 juin 1838 7 février 1839 (près du banc seigneurial)
Benjamin Sirois (Duplessis)	époux de Christine Roy (Desjardins)	43 ans	1 juin 1840
M.-Madeleine (Labourière) Laplante	épouse de feu J.-Bte (Labourière) Laplante	71 ans	12 mai 1841
Jos. Roy-Desjardins	époux de Félicité Sirois	47 ans	9 juillet 1841 (au milieu de la grande allée)
Abbé Jacques Varin	prêtre-curé	65½ ans	13 avril 1843 (dans le chœur du côté de l'Évangile)
Céleste Anctil-St-Jean	épouse de Pierre Castonguay	48 ans	24 juin 1843
Eliza Deseint (St-Pierre)	fille de Pierre et d'Anastasie Martin	10 ans	18 mai 1844
François Ghibeaut	époux de feu Mad. Lavoie	78 ans	10 mai 1848
Elisabeth Roy	épouse de Rémi Langlais	38 ans	11 novembre 1850
Félicité Chalout	épouse de François Sirois	77 ans	31 janvier 1852
Michel Lebel	époux de Victoria Deschênes	75 ans	7 mars 1853
Jos. Béchar	époux de Marie-Anne Mignault	66 ans	15 octobre 1853
Marie Laplante	épouse d'Antoine Desjardins	50 ans	4 juillet 1854
Anaïsse Michaud	fille de Thomas et d'Henriette Fraser	15 ans 7 mois	8 juin 1855
Louis Stropiana	époux de Théodiste Jalbert	75 ans	29 janvier 1858

<i>Le défunt</i>	<i>Age</i>	<i>Date et endroit de l'inhumation</i>
Antoine Lebel Cyprien Lebel Léonce Martineau Alphonsine-Valerie Martineau Michel Lebel Frs Sirois Jos. Paradis J.-Bte Hébert	époux de feu Catherine Hudon (Beaulieu) époux de Sarah Croft fils d'Ovide et de Marie-Flavie Casgrain fille de Ovide et de Marie-Flavie Casgrain époux de Marie Turgeon veuf de Féléicité Chaloult époux de feue Rosalie Labrie époux de Judith Lemire	80 ans 52 ans 2 ans 6 mois 48 ans 89 ans 92 ans 86 ans
Adèle Langlais Monique Perreault Remi Serrien-Langlais Priscille Fitzback M.-Josephine Miller Marie-Odile Bérubé Louis Desjardins Abbé Antoine-Cyprien Lebel	épouse de Louis Roy épouse de Pierre Roy époux de feue Marie-Elisabeth Roy épouse d'Honoré Bérubé épouse d'Antoine Roy (Desjardins) religieuse Cong. N.-D., Sœur Cyriaque époux de Lucie Martin prêtre né à Kamouraska	36 ans 90 ans 63 ans 63 ans 60 ans 33 ans 65 ans 74 ans
Antoine Roy (Desjardins) Marie-Henriette Hébert	époux de Reine Miller épouse de feu Adhémas Hethe, notaire	82 ans 58 ans
Abbé N.-Nic.-Tolentin Hébert	prêtre-curé	77 ans

(Vis à vis l'autel St-Joseph, en dehors de la balustrée.)

(dans le chœur)
 13 janvier 1886
 26 janvier 1888
 sous la chapelle St-Joseph, côté de l'Épître.)
 20 janvier 1888
 (sous la chapelle St-Joseph.)

	<i>Le défunt</i>	<i>Age</i>	<i>Date et endroit de l'inhumation</i>
William Michaud Nona Murray Abbé Louis-Honoré-Nap. Leclerc	époux de Seconde Dignier fille de James et Anna Hayes prêtre-curé	69 ans 9 mois	13 octobre 1891 10 août 1896 27 mai 1899 (sous le chœur, côté de l'Évangile.)

Deuxième groupe

Alexandre Dion Jos. Terriau Charlotte Terriau Pierre Terriau Jos. Michaud Jean Michaud Thomas Pitt	époux de Rose Michaud fille de feu Jos. Terriau et de Rose Michaud	30 ans 31 ans 7 mois 59 ans 78 ans 58 ans	18 février 1801 3 août 1801 6 août 1801 6 août 1801 16 juillet 1808 27 décembre 1808
Jean Roy-Desjardins M.-Joseph Terriau M.-Constance Pelletier François Drapeau Marie-Anne Pinet Marie-Charlotte Boucher Marie-Flavie Drapeau Jean-Bénoni Lebel M.-Angélique Sirois (Duplessis)	fils de Thomas et de Marie Joseph Terriau (Ménagé) épouse de Bernard Lancognac (Santerre) épouse de J.-Bte Malenfant époux de Marie-Joseph Lebel épouse de Michel Voyer épouse d'Alexandre Dionne épouse de Jean Sirois (Duplessis) époux d'Angèle Chorrette épouse de Pierre Roy (Desjardins)	7 mois 70 ans 75 ans 38 ans 50 ans 62 ans 52 ans 20 ans 32 ans 46 ans	22 décembre 1809 30 avril 1811 12 août 1811 2 janvier 1812 1 août 1814 10 avril 1815 17 décembre 1817 2 juin 1819 8 novembre 1819 2 août 1823

<i>Le défunt</i>	<i>Age</i>	<i>Date et endroit de l'inhumation</i>
Charles Taché	74 ans	9 août 1826
Marie-Priscille Migneault	25 ans	12 octobre 1830 (du côté de l'Épître)
Marie-Genièvre Coupeau	81 ans	23 juin 1834
Marie-Charlotte Michaud	54 ans	14 juin 1837
Jos. Michaud	54 ans	29 décembre 1838
M.-Mad. Lavoie	55 ans	15 mars 1839
Bruno Roy-Desjardins	5½ ans	30 mai 1840
Sarah Pelletier	18 ans	16 février 1843
Philippe Beaulieu	78 ans	25 août 1843
Israel Michaud	16 ans	15 mai 1845
Jérémie Duval	44 ans	8 janvier 1846
Léocadie Chamberland	41 ans	11 novembre 1846
Hyacinthe Michaud	19 ans	21 juin 1847
Marie-Zoé Sirois	43 ans	7 août 1847
Josephite Michaud	65 ans	19 mars 1849
Hortence Pelletier	23 ans	5 janvier 1850
Antoine Desjardins	75 ans	25 octobre 1853
Victoire Lebel	46 ans	9 mars 1855
Victoire Deschênes	69 ans	10 octobre 1859
Anastasie Martin	56 ans	30 novembre 1859
Rose Roy-Desjardins	68 ans	18 juillet 1864
Louise Michaud	50 ans	26 août 1865
Marie-Elmire Langlais	15 ans	19 août 1865
Israel Langlais	30 ans	8 juin 1866
Maxime Michaud	58 ans	7 octobre 1868
Philippe Beaulieu	55 ans	10 juillet 1869
Firmin Michaud	74 ans	11 novembre 1869

<i>Le défunt</i>		<i>Age</i>	<i>Date et endroit de l'inhumation</i>
Marcel-Louis-P. Michaud Constance St-Pierre Pierre Roy-Desjardins Jos.-Art.-Elizée Michaud Théodiste Jalbert	<p>fil de Marcel et d'Emélie Sirois épouse de feu Raphael Michaud</p> <p>fil d'Elizée et d'Eléonore Hudon épouse de feu Louis Stroppiana</p>	<p>9 mois 77 ans 74 ans 13 mois 74 ans</p>	<p>15 mai 1872 18 avril 1876 9 juillet 1877 20 septembre 1883 8 novembre 1883</p>

Troisième groupe

Vers 1910, pour raison de santé publique, le Bureau provincial d'hygiène défendit d'inhumer sous les planchers. Alors fut construite, sous l'église, une crypte où ne furent enterrés que les prêtres dont les noms suivent:

<i>Le défunt</i>	<i>Age</i>	<i>Date et endroit de l'inhumation</i>
Abbé Bruno Leclerc		1905
Abbé Charles Leclerc		1918
Abbé Georges Guy		1943
Abbé Onésime Lamonde		1946

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	VII
DÉDICACE	XIII
INTRODUCTION.....	XV
LES GRANDES DATES DE KAMOURASKA	XXII

PARTIE I

LE BERCEAU DE KAMOURASKA (1674-1791)

	Page
CHAPITRE I — KAMOURASKA	1
Origine du mot.— Limites de la paroisse et de la seigneurie.— Description.— Richesses naturelles.— Indiens.— Dans l'attente.	
CHAPITRE II — LA SEIGNEURIE ET SES SEIGNEURS SUCCESSIFS	13
Concession à Morel de La Durantaye en 1674.— Les seigneurs successifs jusqu'aux Taché.— Le système seigneurial.— Population en 1783, depuis Montmagny jusqu'à la Rivière-du-Loup.	
CHAPITRE III — LES PIONNIERS (1692-1713).....	23
A retenir.— Les droits et devoirs du censitaire.— Les 36 concessions faites de 1694 à 1712.— Le chemin royal de 1713.— Les pionniers établis à Kamouraska en 1713.— Jean Dionne et ses descendants.	
CHAPITRE IV — PREMIER ESSOR (1713-1733).....	50
L'étendue de la paroisse en 1721 et les 31 chefs de famille à la même époque dans la seigneurie.— Les 37 familles de 1723.— Les 50 familles de 1733.	
CHAPITRE V — LE PREMIER CENTRE RELIGIEUX (1709-1791) ..	73
Un prêtre résidant.— Site du berceau religieux de Kamouraska.— La donation de Gabriel Paradis.— La première église et le premier presbytère.— La deuxième église.— Le deuxième presbytère.— Un choix judicieux.— Autres chapelles ?	

	Page
CHAPITRE VI — LES PREMIERS CURÉS ET LES ÉVÉNEMENTS RELIGIEUX (1709-1748).	94
Messire Philippe Rageot-Morin (1709-1711).— Messire Jean Menage (1711-1713).— Messire Étienne Auclair-Desnoyers (1713-1748).	
CHAPITRE VII — UN BOND PRODIGIEUX (1733-1791).	104
« Croissez et multipliez-vous ».— Le recensement de 1762.— Les rangs.— Industries.— L'instruction à l'honneur.— Faits d'armes.	
CHAPITRE VIII — LES DEUX DERNIERS CURÉS DU BERCEAU (1748-1791).	121
Abbé Auguste Plante (1748-1755).— Abbé Joseph Tru-tault (1755-1791).	
CHAPITRE IX — UN BERCEAU À RESTAURER.	134
Ce qu'est devenu le Berceau de Kamouraska.— Terre de bénédiction.— Le berceau de tout un peuple.— Un sanc-tuaire et une école.— Un appel.	

PARTIE II

KAMOURASKA DANS SON CENTRE ACTUEL
(1791-1948)

	Page
CHAPITRE I — LA SEIGNEURIE ET LES TACHÉ	151
Brève introduction.— Les propriétaires successifs de la seigneurie, du domaine et des îles.— Les Taché, seigneurs de Kamouraska et de Saint-Pascal.— Autres Taché en vue.	
CHAPITRE II — LA SURPRISE DE 1813.	165
Progrès sans nom.— Le rapport de Joseph Bouchette.— Courtes observations.	
CHAPITRE III — KAMOURASKA DANS SA SPLENDEUR.	178
Aspects divers.— La Cour Supérieure.— Écoles, collège, académie, couvent.	

	Page
CHAPITRE IV — LES CURÉS ET LES ÉVÉNEMENTS RELIGIEUX SOUS LA PÉRIODE DE SPLENDEUR (1791-1888).....	201
MM. les abbés Trutault (1791-1800).— Pinet (1800-1816). — Provencher (1816-1818).— Varin (1818-1843).— Chini- quy (1843-1846).— Routhier (1846-1852).— Hébert (1852- 1888).	
CHAPITRE V — KAMOURASKA DE NOS JOURS (1883-1948)	229
Recul continu de la population.—Les causes.—La vie dans nos campagnes entre 1875 et 1900.— État présent.— L'avenir.	
CHAPITRE VI — LES DERNIERS CURÉS ET ÉVÉNEMENTS RELI- GIEUX (1888-1948).	243
MM. les abbés Beaudet (1888-1893).— Narcisse Fortier (1893-1895). — Leclerc (1895-1899).— Garneau (1899- 1901).— Lessard (1901-1903).— Guy (1903-1929).— La- monde (1929-1946). — Albert Fortier (1946-....). — La paroisse.	

PARTIE III

LES PAROISSES-FILIALES DE KAMOURASKA

CHAPITRE UNIQUE	pp. 269-315
Introduction.— Année approximative où les paroisses- filiales ont été fondées.— Tableau de filiation.— Saint- Pascal.— Saint-Denis.— Mont-Carmel.— Saint-Philippe. — Saint-Bruno.— Saint-Germain. — Sainte-Hélène. — Saint-André. — Saint-Joseph. — Saint-Alexandre. — Saint Éleuthère. — Saint-Athanase. — Notre-Dame-du-Porta- ge.— Saint-Antonin. — Saint-Patrice. — Saint-Ludger.— Saint-François-Xavier.	

PARTIE IV

LES ÉGLISES DE KAMOURASKA

CHAPITRE UNIQUE, par Gérard Morisset, membre de la Société royale du Canada	pp. 317-341
La première église.— L'église de 1727.— L'église de 1791. — L'église actuelle.— Décor sculptural.— Tableaux de santeté.— Vases sacrés.	

APPENDICES

	Page
1.— Le loup-garou à Kamouraska	343
2.— L'ermite de Kamouraska.	344
3.— Contrat de mariage Focas-Ouellet (1709).	346
4.— Mariage religieux Focas-Ouellet (1709).	348
5.— Contrat de mariage Migneau-Autin dit Thiboutot (1714)	349
6.— Donation de la veuve Ouellet (1725)	351
7.— Contrat de mariage Beaulieu-Pelletier (1798)	353
8.— Inventaire Beaulieu (1799)	356
9.— Contrat de mariage Beaulieu-Pinet (1801)..	367
10.— Les vicaires de la paroisse	369
11.— Prêtres nés à Kamouraska.	370
12.— Religieux non prêtres nés à Kamouraska	371
13.— Religieuses natives de la paroisse.	372
14.— Sœurs de l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge à Kamou- raska depuis 1918	375
15.— Marguilliers de la paroisse depuis 1709.	376
16.— Notaires natifs de la paroisse	379
17.— Avocats natifs de la paroisse.	379
18.— Médecins nés à Kamouraska.	380
19.— Personnes inhumées dans l'église de 1791.	380

LISTE DES VIGNETTES
AVANT LA PRÉSENTATION

L'église actuelle de Kamouraska.	IV
Observatoire sur Kamouraska et sur l'infini,	XIV

PARTIE I

LE BERCEAU DE KAMOURASKA

	Page
Village de Kamouraska vu du fleuve.	6-7
Village de Saint-Pascal et environs.	12
Vieux hangar en pierre au cap Taché	16
Four à pain à Saint-Philippe-de-Néri.	22
Maison en pierre de Wilfrid Langlais.	25
Un coin du village de Kamouraska	29
L'émerveillement du voyageur	34
Le Calvaire de l'Anse.	38
Remise en pierre chez Wilfrid Langlais.	40
Montagne typique de la région.	47
Plan d'une partie de la seigneurie.	58-59
Maison de Luc Michaud au cap Taché	65
Maison d'Israël Lebel.	71
Plan du centre religieux de 1692 à 1791	82
L'église de 1727.	86
L'ancien Palais de Justice	89
Maison de M. Allyn	91
Maison de Mme Jarvis.	113
Maison de M. Beaubien.	125
Son Éminence le Cardinal Villeneuve	137
Le sanctuaire-souvenir	149

PARTIE II

KAMOURASKA DANS SON CENTRE ACTUEL

Extérieur de l'église détruite en 1914.	157
Intérieur de l'église détruite en 1914.	181

	Page
Plan de l'église détruite en 1914.	182
Le couvent de Kamouraska.	199
Mgr J.-Norbert Provencher, curé (1816-1818).	207
Le presbytère de Kamouraska construit en 1848.	220
Monsieur le curé Hébert (1852-1888).	222
Intérieur de l'église actuelle.	230
Le buffet de l'orgue.	240
Monsieur le curé Beaudet (1888-1893).	244
Monsieur le curé Narcisse Fortier (1893-1895).	246
Monsieur le curé Leclere (1895-1899).	248
Mgr B.-Philippe Garneau, V. G., curé de 1899 à 1901.	250
Monsieur le curé Lessard (1901-1903).	253
Monsieur le curé Guy (1903-1929).	254
Monsieur le curé Lamonde (1929-1946).	262
Monsieur Albert Fortier, curé depuis 1946.	266

PARTIE III

LES PAROISSES FILIALES DE KAMOURASKA

	Page
La paroisse-mère et ses dix-sept filles (Tableau de filiation).	275
Église de Saint-Pascal.	277
Église de Saint-Denis.	279
Église de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.	281
Église de Saint-Philippe-de-Néri.	283
Église de Saint-Bruno.	285
Église de Saint-Germain.	287
Église de Sainte-Hélène.	289
Église de Saint-André.	291
Église de Saint-Joseph.	297
Église et couvent de Saint-Alexandre.	299
Église de Saint-Éleuthère.	301
Église de Saint-Athanase.	303
Église de Notre-Dame-du-Portage.	305
Église de Saint-Antonin.	307
Église de Saint-Patrice, Rivière-du-Loup.	309
Église de Saint-Ludger, Rivière-du-Loup.	313
Église de Saint-François-Xavier, Rivière-du-Loup.	315

PARTIE IV

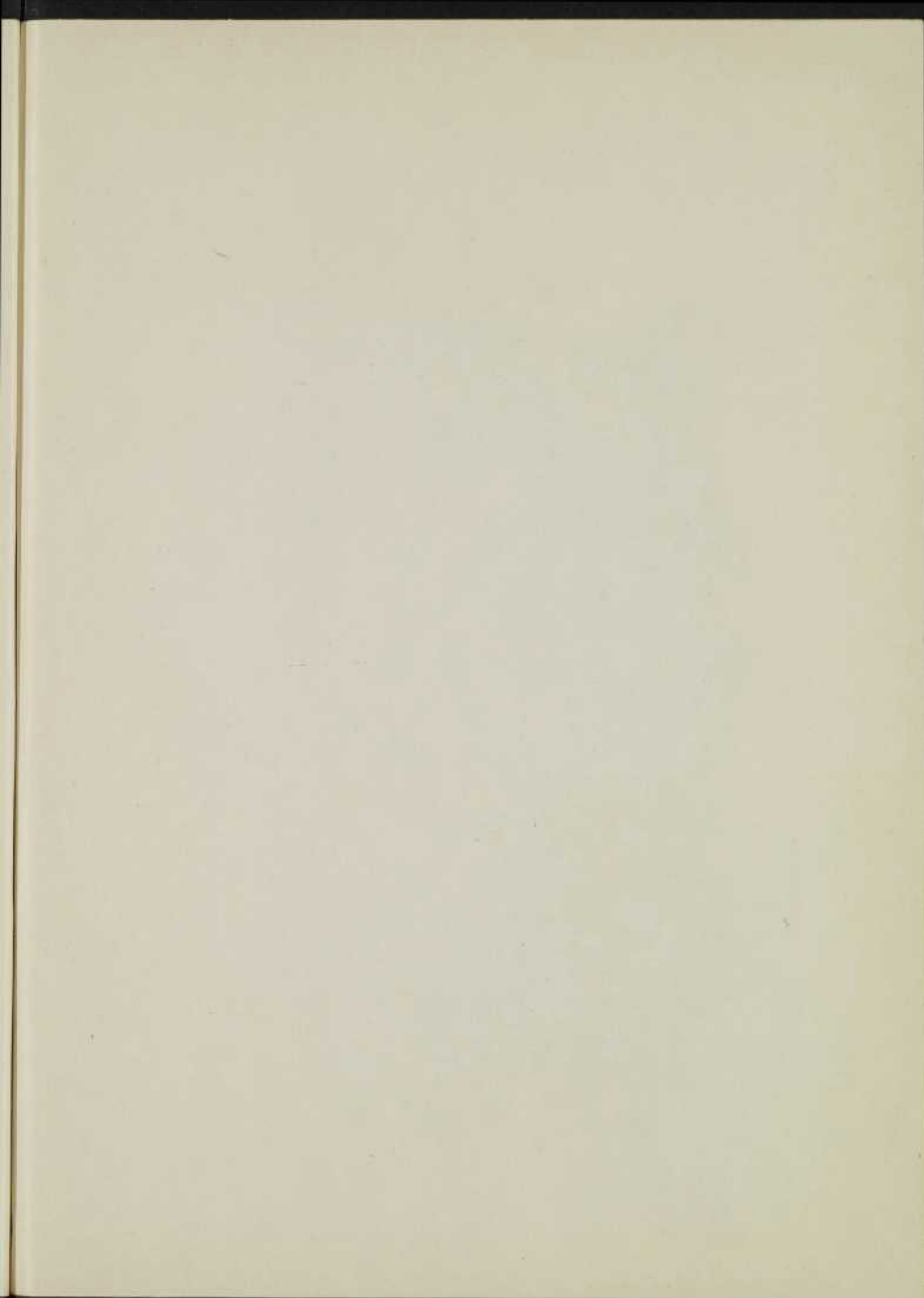
LES ÉGLISES DE KAMOURASKA

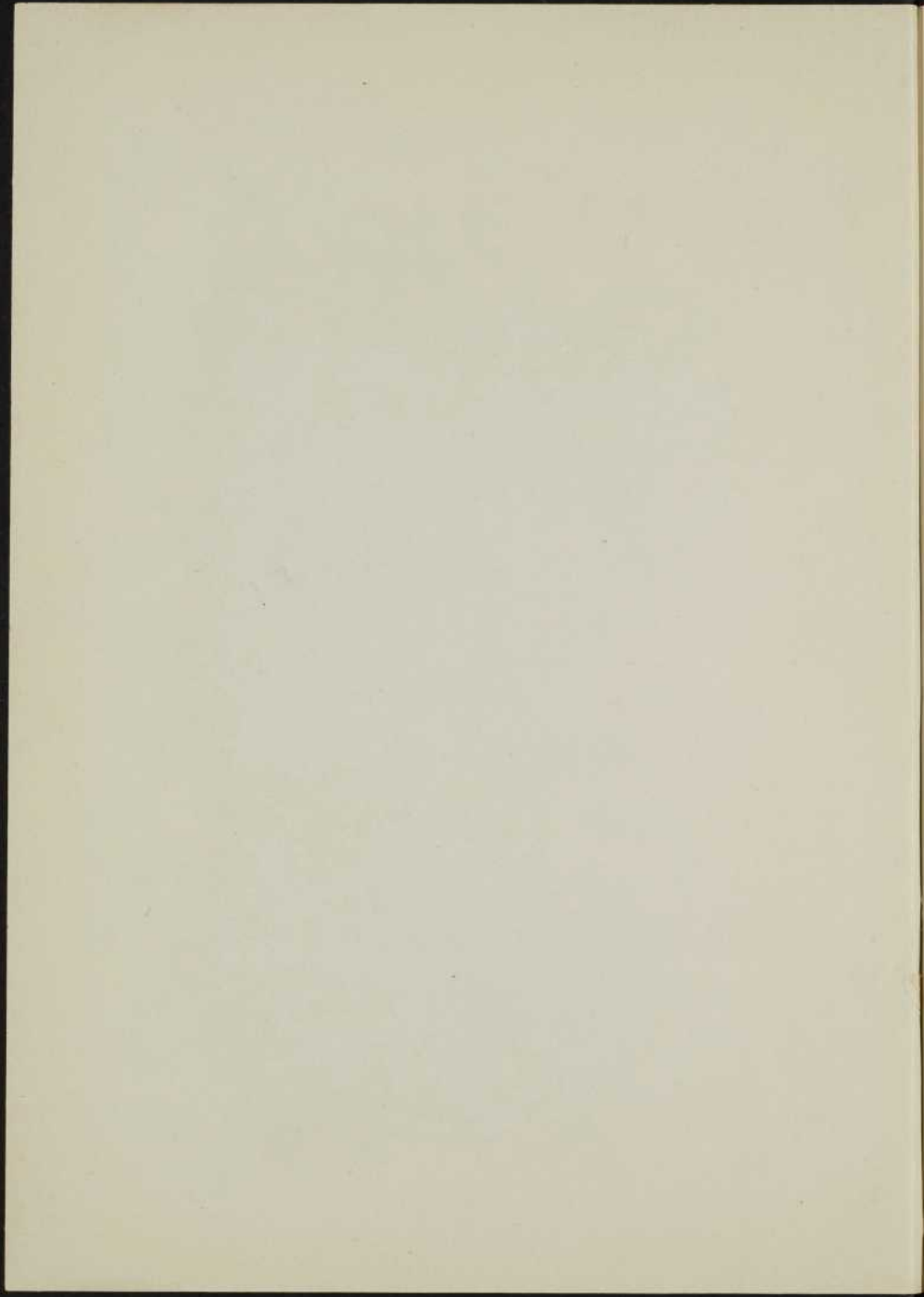
	Page
Statuette de saint Laurent, par Noël Levasseur	320
Bénitier en argent massif, par François Sasseville.	325
Lampe du sanctuaire en argent massif, par François Sasseville	332
Encensoir et navette en argent massif, par François Sasseville.	339

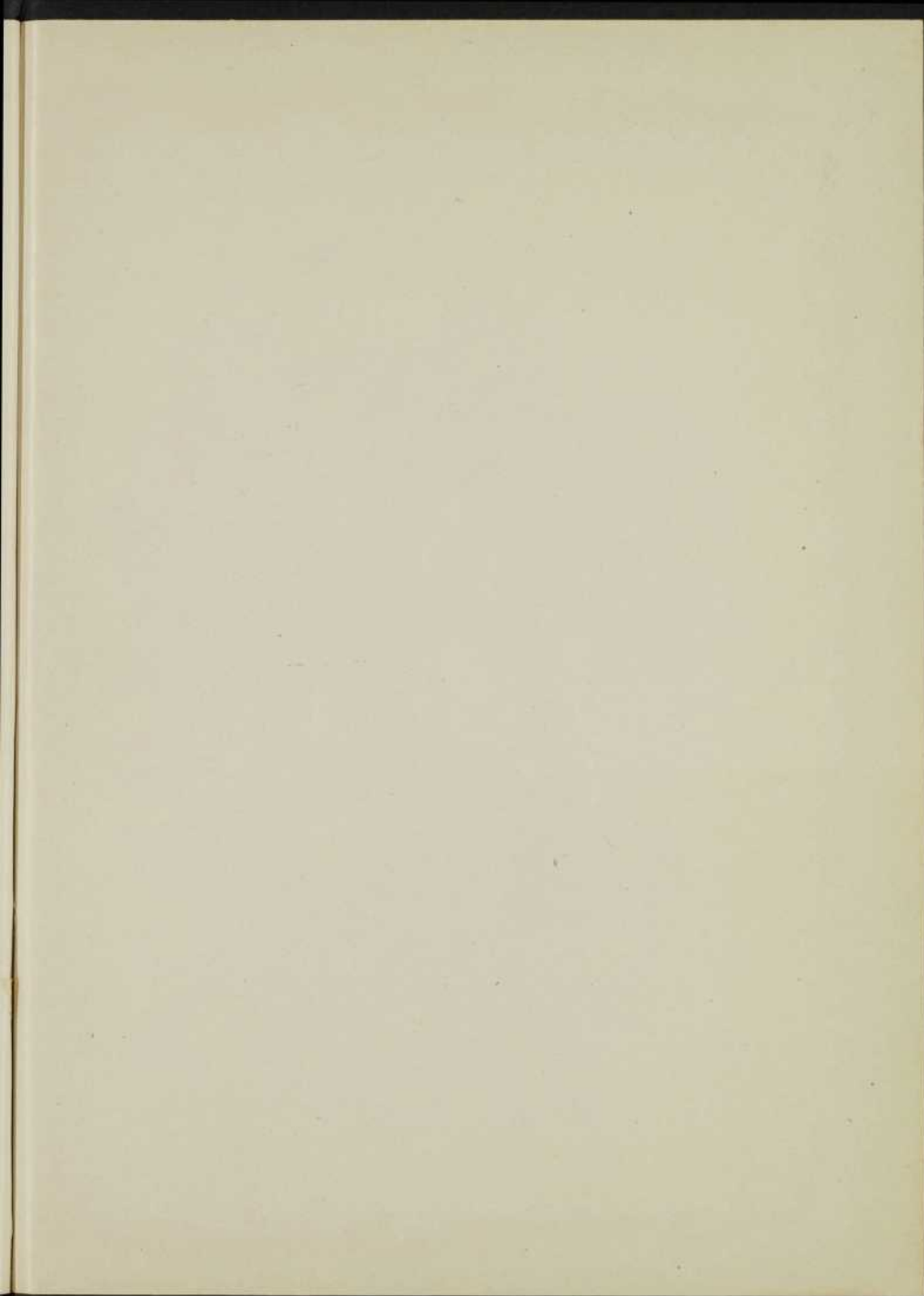


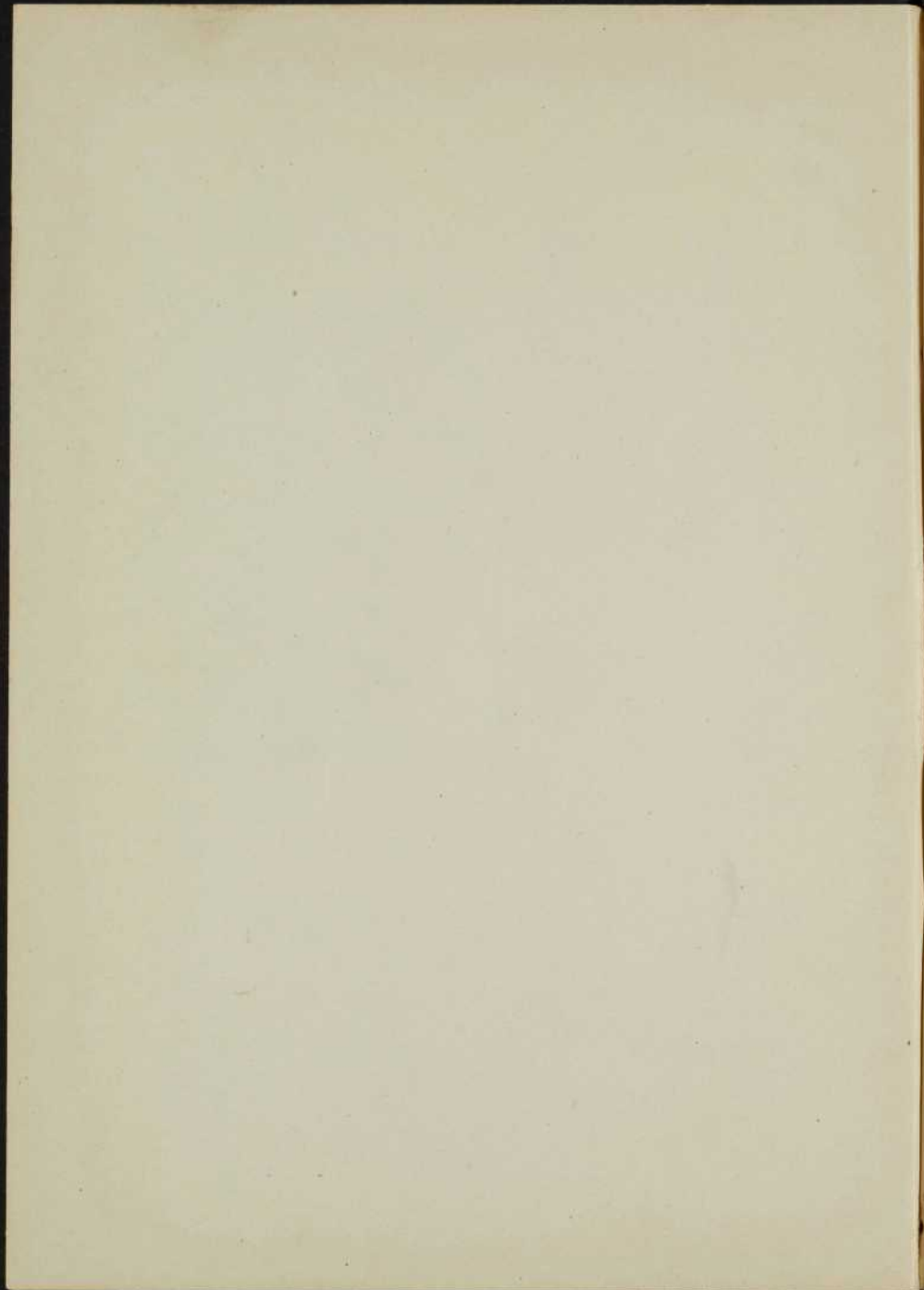
LES
COURSES
DE
L'ACTION CATHOLIQUE

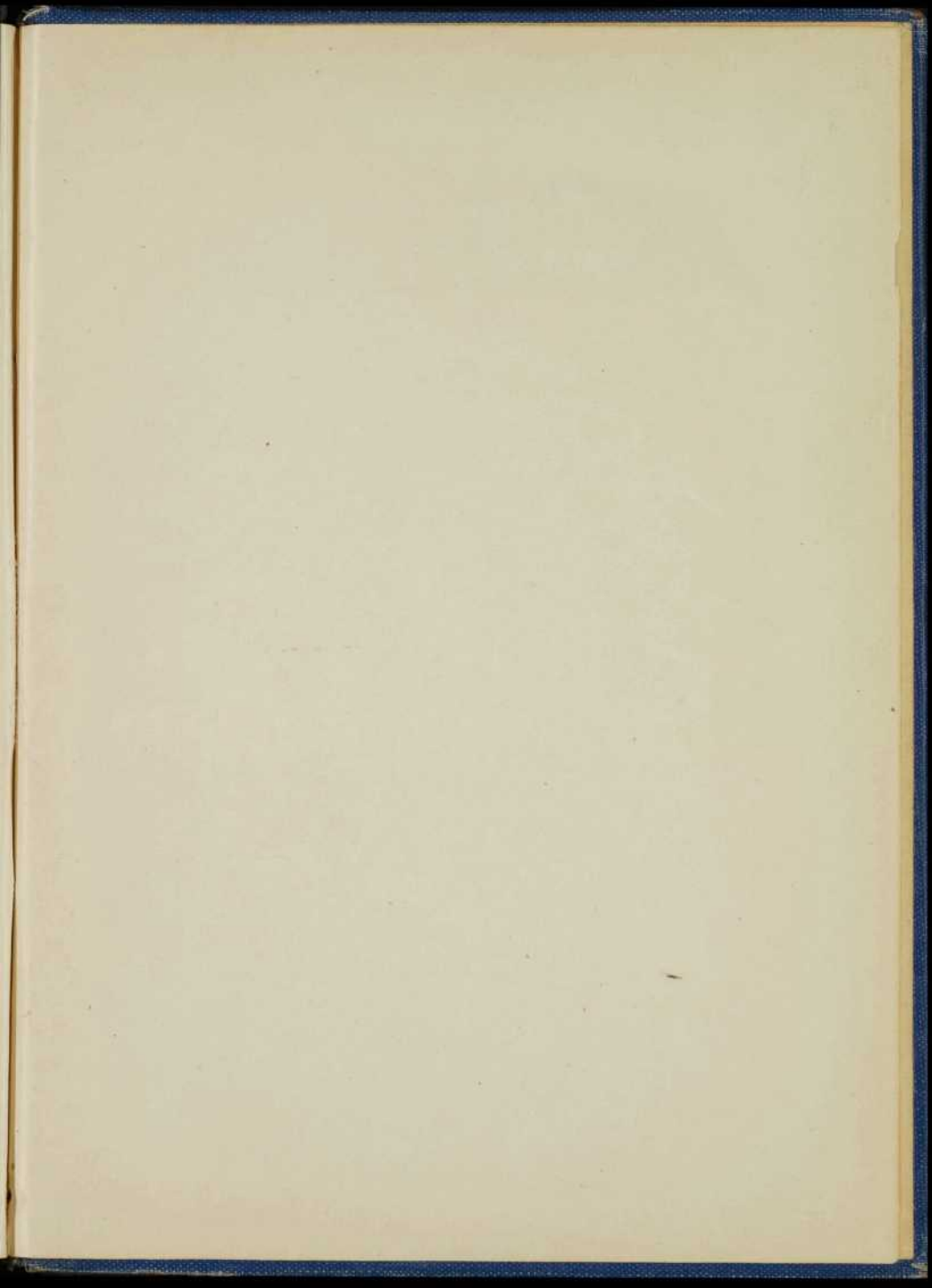


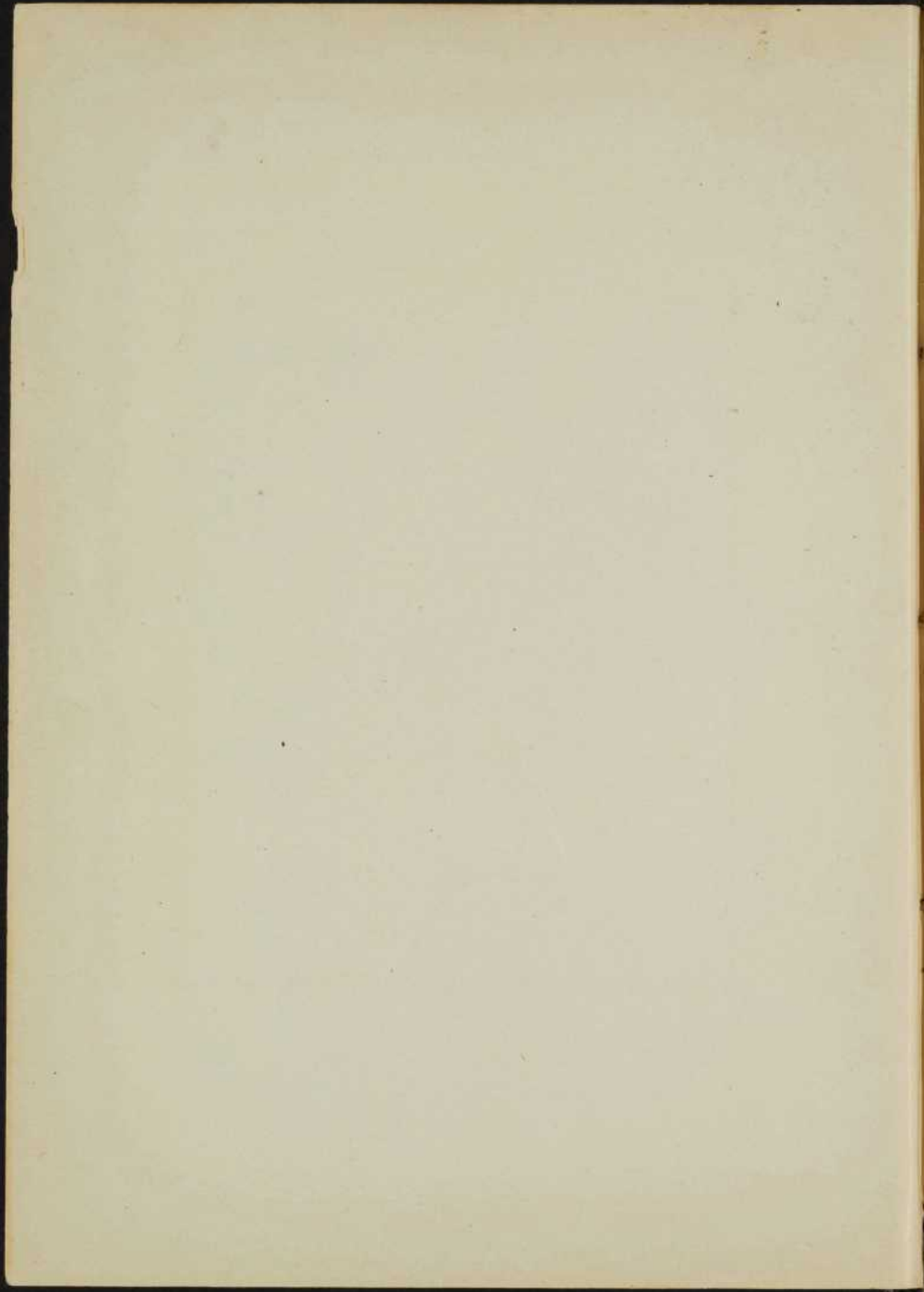












BNQ



000 341 237

